



**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP  
(UTI GROUP)**

Société anonyme au capital social de **1 670 915,80** euros  
Siège social : 68 rue de Villiers - 92300 Levallois Perret  
338 667 082 RCS Nanterre  
Code APE 721 Z- Siret 338 667 082 00048

**DOCUMENT DE REFERENCE  
Exercice clos au 31/12/2004**



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 07/12/2005 sous le numéro R.05-140. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-1 du Code monétaire et financier a été effectué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Les informations financières historiques vérifiées pour l'exercice 2002 ainsi que les rapports d'audit figurent dans le document de référence précédemment établi par la société pour 2002 et disponible sur le site de l'AMF sous l'enregistrement suivant :

- Document de référence 2002 sous le numéro R-03-0194 en date du 23/09/2003

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais au siège social de UTI GROUP sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois Perret, ainsi que sur les sites internet de UTI-group ([www.uti-group.com](http://www.uti-group.com) et [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

# SOMMAIRE

SOMMAIRE	Pages
<b>1 PERSONNES RESPONSABLES.....</b>	<b>1-1</b>
1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1-1
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	1-1
1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION .....	1-1
<b>2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....</b>	<b>2-1</b>
2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....	2-1
2.2 TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE AU TITRE DE L'EXERCICE 2004 .....	2-3
<b>3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....</b>	<b>3-1</b>
3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX D'UTI GROUP.....	3-1
3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE .....	3-2
<b>4 FACTEURS DE RISQUE.....</b>	<b>4-1</b>
4.1 RISQUE DE NON-PAIEMENT .....	4-1
4.2 CONCURRENCE DES SOCIETES D'INTERIM .....	4-1
4.3 RISQUE DE CHANGE.....	4-1
4.4 RISQUE DE TAUX .....	4-1
4.5 CONSEQUENCES ET RISQUES SOCIAUX .....	4-2
4.6 RISQUE LIE AU DEPART DE MANAGERS .....	4-3
4.7 RISQUE LIE AU DEPART DE MANAGERS-CLEFS .....	4-3
4.8 RISQUE TECHNOLOGIQUE.....	4-4
4.9 RISQUE FISCAL .....	4-4
4.10 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT .....	4-4
4.11 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES.....	4-4
4.12 CLAUSE DE COMPLEMENT DE PRIX .....	4-5
4.13 SUBVENTION.....	4-5
4.14 RISQUE DE LIQUIDITE .....	4-5
4.15 RISQUE JURIDIQUE.....	4-10
4.16 ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	4-11
4.17 FAITS EXCEPTIONNELS.....	4-12
4.18 FACTEUR DE RISQUE LIE A UN HISTORIQUE DE PERTE.....	4-13
4.19 FACTEURS DE RISQUE LIE A LA CONTINUTE D'EXPLOITATION .....	4-14
<b>5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....</b>	<b>5-1</b>
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE.....	5-1
5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social.....	5-1
5.1.2 Forme juridique.....	5-1
5.1.3 Date de création et durée de vie .....	5-1
5.1.4 Objet social (article 2 des statuts).....	5-1
5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret.....	5-1
5.1.6 Evolutions de le société .....	5-2
5.1.7 Les acquisitions .....	5-4
5.2 INVESTISSEMENTS ET MOYENS D'EXPLOITATION .....	5-4
<b>6 APERCU DES ACTIVITES.....</b>	<b>6-1</b>
6.1 PRINCIPALES ACTIVITES .....	6-1
6.2 PRINCIPAUX MARCHES .....	6-2
6.3 LES TECHNOLOGIES ET LES MARCHES .....	6-7
6.3.1.1 Agences d'UTI GROUP .....	6-7

6.3.1.2 Agences UTIGROUP. RHONE-ALPES .....	6-9
6.3.1.3 AGENCES UTIGROUP. EST .....	6-9
6.3.1.4 AGENCES UTIGROUP. LUXEMBOURG .....	6-10
6.4 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE.....	6-10
6.5 LA CLIENTELE DU GROUPE.....	6-10
6.6 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES DANS LE SECTEUR LOGICIELS & SERVICES EN FRANCE BILAN ET PERSPECTIVES.....	6-12
6.7 STRATEGIE DU GROUPE.....	6-16
<b>7 ORGANIGRAMME.....</b>	<b>7-1</b>
7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE.....	7-1
7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE.....	7-2
7.2.1 Sociétés composant le Groupe.....	7-3
<b>8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS .....</b>	<b>8-1</b>
8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE .....	8-1
8.2 USINES .....	8-1
8.3 EQUIPEMENT.....	8-1
8.4 ENVIRONNEMENT .....	8-1
<b>9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT .....</b>	<b>9-1</b>
9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS.....	9-1
9.2 PRESENTATION DU CHIFFRE D’AFFAIRES ET DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2005 DE LA SOCIETE UTI GROUP .....	9-1
<i>Premier trimestre.....</i>	<i>9-1</i>
<i>Deuxième trimestre **.....</i>	<i>9-1</i>
9.3 .    PRESENTATION DES COMPTES DU PREMIER SEMESTRE 2005 DU GROUPE CONSOLIDE 9-1	9-1
9.4 .    DESCRIPTION DE L’ACTIVITE DU GROUPE CONSOLIDE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE .....	9-2
9.5 CHIFFRES CLES RESULTATS DES SOCIETES DU GROUPE .....	9-2
9.6 EVALUATION DES ECARTS D’ACQUISITION .....	9-13
<b>10 TRESORERIE ET CAPITAUX.....</b>	<b>10-16</b>
10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE EN 2004.....	10-16
<i>Période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004 (normes françaises N° 99-02 du CRC).....</i>	<i>10-16</i>
10.2 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2005 (NORMES IFRS).....	10-18
<b>11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE.....</b>	<b>11-1</b>
11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT .....	11-1
11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES .....	11-1
<b>12 INFORMATION SUR LES TENDANCES .....</b>	<b>12-1</b>
12.1 ACTIVITE GROUPE.....	12-1
12.2 ELEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2004.....	12-1
12.3 PERSPECTIVES 2005 .....	12-2
12.4 EVOLUTION PREVISIBLE DE L’ACTIVITE DU GROUPE PENDANT L’EXERCICE 2005	12-3
<b>13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE.....</b>	<b>13-1</b>
<b>14 ORGANES D’ADMINISTRATION, DIRECTION, SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>14-1</b>
14.1 CONSEIL D’ADMINISTRATION D’UTI GROUP .....	14-1
14.1.1 <i>Composition du Conseil d’Administration de la Société UTI GROUP .....</i>	<i>14-1</i>
14.2 DIRECTION DU GROUPE.....	14-2
14.2.1 <i>UTIGROUP. EST .....</i>	<i>14-2</i>
14.2.2 <i>UTIGROUP. RHONE ALPES .....</i>	<i>14-2</i>
14.2.3 <i>UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL .....</i>	<i>14-2</i>
14.2.4 <i>Cadres de Direction .....</i>	<i>14-2</i>
14.3 PLAN D’ATTRIBUTION D’ACTIONS .....	14-2

14.4 CONFLIT D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....	14-2
14.4.1 Pacte d'actionnaires et Conventions.....	14-2
14.4.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes.....	14-3
<b>15 REMUNERATION ET AVANTAGES.....</b>	<b>15-1</b>
15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS, VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL .....	15-1
15.2 JETONS DE PRESENCE .....	15-1
<b>16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION.....</b>	<b>16-1</b>
16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	16-1
16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration .....	16-1
16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration.....	16-1
16.1.3 Réunion du Conseil d'administration.....	16-1
16.2 CONTRATS DE SERVICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION..	16-2
16.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	16-2
<b>17 SALARIES .....</b>	<b>17-1</b>
17.1 EFFECTIFS DU GROUPE .....	17-1
17.2 GESTION DES RESSOURCE HUMAINES ET POLITIQUE D'EMBAUCHE .....	17-2
17.3 FORMATION PROFESSIONNELLE.....	17-2
17.4 POLITIQUE SALARIALE .....	17-3
17.5 INTERESSEMENT DU PERSONNEL.....	17-3
17.5.1.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés .....	17-3
<b>18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....</b>	<b>18-1</b>
18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	18-1
18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTI GROUP .....	18-1
<b>19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES .....</b>	<b>19-1</b>
19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	19-1
<b>20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....</b>	<b>20-1</b>
20.1 COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2005 .....	20-1
20.1.1 Bilan consolidé UTI GROUP au 30 juin 2005 .....	20-2
20.1.2 Compte de résultat consolidé UTI GROUP au 30 juin 2005 .....	20-3
20.1.3 Etat de variation des capitaux propres au 30 juin 2005 .....	20-4
20.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé UTI GROUP au 30 juin 2005.....	20-5
20.1.5 Annexe aux comptes consolidés UTI GROUP au 30 juin 2005.....	20-6
20.1.6 Rapports des commissaires sur les comptes consolidés au 30 juin 2005.....	20-39
20.2 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2004.....	20-42
20.2.1 Bilan UTI GROUP .....	20-42
20.2.2 Compte de Résultat UTI GROUP.....	20-44
20.2.3 Annexe aux comptes sociaux .....	20-46
20.2.4 Rapport des commissaires aux comptes sur 2004.....	20-72
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2004 .....	20-72
20.3 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2004 .....	20-74
20.3.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2004.....	20-74
20.3.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004.....	20-76
20.3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE .....	20-77
Période du 1 <sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004.....	20-77
20.3.4 Annexe aux comptes consolidés.....	20-78
20.3.5 Rapports des commissaires aux comptes sur 2004.....	20-95
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2004 .....	20-95
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIETE UTIGROUP EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004 .....	20-97

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE SOCIETE UTIGROUP EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004 .....	20-100
20.3.6 <i>Information sectorielle au 31/12/2004</i> .....	20-102
20.4 COMPTES 2003.....	20-103
20.4.1 <i>Comptes consolidés 2003</i> .....	20-103
20.4.2 <i>Rapports des commissaires aux comptes sur 2003</i> .....	20-123
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2003 .....	20-123
<i>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR 2003</i> .....	20-124
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2003 .....	20-127
20.5 COMPTES 2002.....	20-129
20.6 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	20-129
20.6.1 <i>Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices</i> .....	20-129
20.6.2 <i>Prescription</i> .....	20-129
20.6.3 <i>Politique future de dividendes</i> .....	20-129
20.7 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE .....	20-129
<b>21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>21-1</b>
21.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE UTI GROUP .....	21-1
21.1.1 <i>Place de cotation</i> .....	21-1
21.1.2 <i>Droit de communication des actionnaires</i> .....	21-1
21.1.3 <i>Exercice social (article 19 des statuts)</i> .....	21-1
21.1.4 <i>Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)</i> .....	21-1
21.1.5 <i>Assemblées générales (article 18 des statuts)</i> .....	21-2
21.1.6 <i>Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts)</i> .....	21-2
21.1.7 <i>Droits de vote double (article 18 des statuts)</i> .....	21-3
21.1.8 <i>Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts)</i> .....	21-3
21.1.9 <i>Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts)</i> .....	21-4
21.1.10 <i>Identification des détenteurs de titres</i> .....	21-4
21.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL .....	21-4
21.2.1 <i>Capital social</i> .....	21-4
21.2.2 <i>Achat par UTI GROUP de ses propres actions</i> .....	21-4
21.2.2.1 <i>Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés</i> .....	21-4
21.2.2.2 <i>Actions propres acquises</i> .....	21-5
21.2.3 <i>Capital potentiel</i> .....	21-6
21.2.3.1 <i>Options de souscription d'actions réservées aux salariés</i> .....	21-6
21.2.3.2 <i>Conversion des obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005)</i> .....	21-9
21.2.4 <i>Capital autorisé non émis</i> .....	21-10
21.2.5 <i>Nantissements, sûretés et garanties</i> .....	21-12
21.2.5.1 <i>Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur</i> .....	21-12
21.2.5.2 <i>Nantissement d'actifs de l'émetteur d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières</i> .....	21-12
21.2.6 <i>Evolution du capital de UTI GROUP depuis sa création</i> .....	21-13
21.2.7 <i>Tableau de dilution potentielle au 31 mars 2008 après exercice des BSA sur la base de l'actionnariat de la société au 31 décembre 2004</i> .....	21-16
21.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	21-18
21.3.1 <i>Evolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années</i> .....	21-18
21.3.2 <i>Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société</i> .....	21-20
21.4 MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTI GROUP.....	21-20
21.4.1 <i>Evolution de l'action en bourse</i> .....	21-20
21.4.2 <i>Evolution de l'obligation convertible en bourse</i> .....	21-22
<b>22 CONTRATS IMPORTANTS.....</b>	<b>22-1</b>
22.1 CONTRATS IMPORTANTS .....	22-1
<b>23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION D'INTERETS.....</b>	<b>23-1</b>
23.1 INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS.....	23-2

<b>24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b> .....	<b>24-1</b>
24.1 MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	24-1
24.2 CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE .....	24-1
24.2.1 <i>historique</i> .....	24-1
24.2.2 <i>Prèvisions de publication</i> .....	24-1
<b>25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b> .....	<b>25-1</b>
25.1 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	25-1

## **1 PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE**

Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général d'UTI-group.

### **1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE**

"A ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société et de ses filiales, elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Les commissaires aux comptes n'ont pas formulé de réserves sur les comptes consolidés au 30 juin 2005, ni sur les comptes des exercices 2004, 2003 et 2002.

Ces rapports sur les comptes consolidés mentionnent des observations au 31/12/2004 sur la note 1.1 de l'annexe intitulée « Restructuration de la dette financière » qui expose les éléments pris en considération pour retenir le principe de continuité d'exploitation et au 30/06/2005 l'attention est attirée sur le contexte général de l'annexe,

(la note « 1 - CONTEXTE GENERAL » de l'annexe qui expose :

- Les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;

-Les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.)

dans le cadre de la présentation des comptes selon le référentiel IFRS.

Sur le rapport de l'exercice 2004 il est fait mention de l'absence d'information portant sur le passage aux IFRS permettant d'apprécier, d'une part les principales dispositions prises par le groupe pour assurer le passage aux normes comptables internationales (IFRS) en 2005, d'autre part les principales divergences identifiées entre les méthodes comptables actuellement appliquées par le groupe et celles qu'il adoptera de façon quasi certaine pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005

La société a obtenu de ses contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, à la vérification de la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes avec les informations financières historiques, et avoir procéder à la lecture d'ensemble des informations contenues dans le prospectus ".

Monsieur Christian AUMARD  
Président et Directeur Général

### **1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

Monsieur Patrick QUENNET

Directeur Général Délégué  
Téléphone : 01.41.49.05.10  
Télécopie : 01.47.57.11.50  
e-mail : Patrick.QUENNET@uti-group.com



## 2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

### 2.1 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

---

#### Commissaires aux Comptes titulaires

---

Société Amyot Exco Audit

Société anonyme au capital de 101 088 euros  
dont le siège social est situé 100, rue de Courcelles – 75017 Paris,  
Immatriculée sous numéro 642 002 216 inscrite au R.C.S. de Paris

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Représentée par Isabelle HENGOAT-FAUVEL

Nommée le 30 mars 1998, pour un mandat de six exercices à compter de celui clos le 31 décembre 1997 et renouvelée dans ces fonctions pour une durée de six exercices par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2003 soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

---

Société – IGREC

Société anonyme au capital de 60 000 euros,  
dont le siège social est situé 49 rue Galilée – 75116 Paris,  
immatriculée sous numéro 314 391 277 inscrite au R.C.S. de Paris

membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris,

représentée par Madame Rose GUAGLIARDO.

nommée pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Rémi SALLE, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2005 et qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. L'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005 a renouvelé le mandat pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011 qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

---

## **Commissaires aux Comptes suppléants**

---

Monsieur Jean-Luc CARPENTIER,

né le 1<sup>er</sup> novembre 1952 à Paris 18<sup>ème</sup>,  
domicilié 100, rue de Courcelles - 75017 PARIS,

membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris,

nommé le 20 mars 1998 en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour un mandat de six exercices à compter de celui clos le 31 décembre 1997 et renouvelé dans ces fonctions pour une durée de six exercices par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2003 soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

---

Monsieur Stéphane LE HUIDOUX,

né le 4 août 1961 à Saint Brieuç,  
domicilié 49 rue Galilée – 75116 Paris,

membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Paris,

nommé pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Jacques DAPPOIGNY, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2005 et qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. . L'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005 a renouvelé le mandat pour une durée de six ans jusqu'à l'assemblée générale de 2011 qui statuerait sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Les contrôleurs légaux n'ont pas démissionnés et n'ont pas été écartés.

L'assemblée générale du 7 septembre 2005 a renouvelé les mandats de IGREC représentée par Madame Rose GUAGLIARDO et de Monsieur Stéphane LE HUIDOUX.

## 2.2 TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES PRIS EN CHARGE AU TITRE DE L'EXERCICE 2004

Les honoraires des commissaires aux comptes pour les exercices 2004 et 2003 s'établissent comme suit :

	Amyot Exco Audit 2004 Montant HT	IGREC 2004 Montant HT	Amyot Exco Audit 2003 Montant HT	IGREC 2003 Montant HT
<b>Audit</b>				
- Commissariat aux comptes, certification des comptes individuels et consolidés	87 963 €	85 950 €	66 478 €	75 440 €
- Missions accessoires				
Sous-total	87 963 €	85 950 €	66 478 €	75 440 €
<b>Autres prestations, le cas échéant</b>				
Sous-total				
<b>TOTAL</b>	<b><u>87 963 €</u></b>	<b><u>85 950 €</u></b>	<b><u>66 478 €</u></b>	<b><u>75 440 €</u></b>

### 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

#### 3.1 CHIFFRES CLES DES COMPTES SOCIAUX D'UTI GROUP

En million d'€uro	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004
Chiffre d'affaires	29,72	29,86	26,47
Résultat net	-13,43	1,81	- 5,31
Dettes financières	19,45	8,42	7,57
Résultat d'exploitation	-2,23	0,18	-0,93
Capitaux propres	-5,73	5,39	0,15

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2004, il ressort que :

- l'activité d'UTI GROUP en 2004 est en diminution par rapport à 2003, due à la pression enregistrée sur les tarifs de prestations et à une baisse de l'activité,
- la politique commerciale d'UTI GROUP orientée vers les agréments « grand donneur d'ordres » poursuivie en 2004 a connu un succès certain (BNPParibas, Total, CCF, SG.....),
- le résultat d'exploitation redevient déficitaire à la somme de 931 K€ contre un résultat bénéficiaire de 187 K€ sur l'exercice précédent
- le résultat financier de l'exercice s'élève à (1 355 K€).
- le résultat courant avant impôts s'établit à (2 285 K€) en 2004 contre (1 172 K€) en 2003
- enfin, le résultat net se traduit par une perte de (5 308) K€

Consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société, il reste au 31 décembre 2004 un total de 42 036 Obligations Convertibles.

La souscription des BSA attachées à la conversion des Obligations Convertibles et dont la date limite d'exercice est fixée au 31 mars 2008 pourrait entraîner une augmentation de capital de 632 K€ sans tenir compte de la conversion éventuelle des obligations convertibles.

S'agissant des emprunts et dettes il est important de rappeler que la société UTI GROUP a racheté au cours de l'exercice 2003, 25,5 % de ses obligations convertibles, soit 164 636 obligations, ramenant ainsi sa dette obligataire à 895 K€ à la clôture de l'exercice 2004.

### 3.2 CHIFFRES CLES CONSOLIDES DU GROUPE

En million d'€uro	Normes françaises - n° 99-2 du CRC			Normes IFRS		
	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2004	30/06/2004	30/06/2005
<b>Chiffre d'affaires</b>	40,68	36,86	31,59	31,59	16,88	14,59
<b>Résultat d'exploitation</b>	-2,46	0,32	-0,80			
<b>Résultat opérationnel (IFRS)</b>				-3,25	-1,35	1,04
<b>Résultat net part groupe</b>	-12,13	1,04	-4,04	-3,92	-1,60	0,09
<b>Capitaux propres part groupe (après résultat)</b>	-7,17	3,18	-0,80	-0,63	1,64	0,35
<b>Dettes financières</b>	18,84	5,63	5,01	4,85	6,16	5,45

## 4 FACTEURS DE RISQUE

### 4.1 RISQUE DE NON-PAIEMENT

Ce risque est pratiquement inexistant compte tenu de la qualité du portefeuille de clientèle du Groupe qui est constitué principalement de grands comptes.

Par ailleurs les sociétés du Groupe ont conclu des contrats d'affacturage incluant une garantie SFAC sur la quasi-totalité de leurs comptes Clients.

### 4.2 CONCURRENCE DES SOCIETES D'INTERIM

L'intérim informatique a-t-elle vocation à remplacer la délégation de personnel dans le cadre du contrat de régie par les SSII ?

Selon le Président Directeur Général d'UTI GROUP cette évolution n'est pas vraisemblable, car les sociétés d'intérim ne trouveront pas d'informaticiens à employer. Ces derniers ne passeront par l'intérim que pour les périodes de « rupture » dans leur vie professionnelle ; ils sont attachés au fait d'être intégré dans une SSII, d'y être reconnu, d'avoir des perspectives de carrière au sein de leur entreprise tout en acquérant un savoir-faire et de l'expérience.

### 4.3 RISQUE DE CHANGE

UTI GROUP n'est que peu exposé au risque de change, le Groupe n'exerce qu'une faible activité hors de la zone Euro qui correspond à moins de 300 K€ en suisse en devise CHF sur l'exercice 2004.

Le groupe ne détient pas de passif ou d'actif en devise.

De ce fait, le Groupe ne se couvre pas du risque de change.

### 4.4 RISQUE DE TAUX

#### Position au 31/12/2004 (en K€)

Risque de taux	JJ à 1 an	1 an à 5 ans	au-delà
passifs financiers **	3 641	470	895
Emprunt obligataire			895
Autres emprunts et dettes	1 206	170	
Passifs divers (comptes courants d'associés)	2 435	300	
actifs financiers *	8	428	0
Prêts et avances		242	
Actifs divers	8	186	
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>3 633</b>	<b>42</b>	<b>895</b>

<b>Hors bilan ***</b>	0	0	0
Titres à r�m�r�s			
Contrat � terme de Taux			
<b>Position nette apr�s gestion</b>	<b>3 633</b>	<b>42</b>	<b>895</b>

\* obligations, bons du tr sor, autres titres de cr ance n gociables, pr ts et avances, actifs divers etc.

\*\* d p ts, titres de cr ances n gociables, emprunts obligataires, autres emprunts et dettes, passifs divers etc.

\*\*\* titres   r mun r s, contrats   terme de taux (FRA, contrats d' change de taux d'int r t, autres engagements de hors bilan y compris les positions conditionnelles (options, cap, floor, dollars, engagements futurs, n gociations). Chaque op ration de hors bilan est une position acheteuse ou vendeuse et contribue   modifier l' ch ancier de la dette et/ou la nature du taux d'int r t.

\*\*\*\* y compris les actifs et dettes   taux variables

Les donn es sont issues des comptes consolid s du groupe au 31/12/2004 (en K ).

Les passifs divers sont constitu s des comptes courants des fondateurs. Les 300 K    plus d'un an repr sentent les comptes courants des fondateurs bloqu s   plus d'un an.

Depuis le protocole de juin 2005, il n'y a plus d'emprunt   taux variable. Par cons quent il n'y a plus de risque de taux. (Voir Protocole du 16/06/2005 : Pages : , 4-6, 4-8,4-13, 12-2, 20-26, 20-32, 20-53, 20-59, 20-78)

#### **Position au 30/06/2005 (en K ) – Normes IFRS**

<b><u>Passifs financiers</u></b>	<b>MONTANT</b>	<b>JJ � 1AN</b>	<b>1 A 5 ANS</b>	<b>AU DELA</b>
Emprunt obligataire	579			579
Autres emprunts et dettes	3 648	329	3 319	
Passifs divers	713	713		
<b>Total Passifs financiers</b>	<b><u>4 940</u></b>	<b><u>1 042</u></b>	<b><u>3 319</u></b>	<b><u>579</u></b>
<b><u>Actifs financiers</u></b>				
Pr�ts et avances	242		242	
actifs divers	193	8	186	
<b>Total Actifs divers</b>	<b><u>435</u></b>	<b><u>8</u></b>	<b><u>428</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>Position nette avant gestion</u></b>	<b><u>4 505</u></b>	<b><u>1 034</u></b>	<b><u>2 891</u></b>	<b><u>579</u></b>
<b><u>Hors bilan</u></b>				
Titres � remun�r�	0			
Contrat � terme de taux	0			
<b><u>Position nette apr�s gestion</u></b>	<b><u>4 505</u></b>	<b><u>1 034</u></b>	<b><u>2 891</u></b>	<b><u>579</u></b>

#### **4.5 CONSEQUENCES ET RISQUES SOCIAUX**

Les informations relatives   la fa on dont la Soci t  prend en compte les cons quences sociales de son activit  figurent au chapitre 17 «Salari s» du pr sent document.

Par ailleurs, la société UTI GROUP SA a fait l'objet d'un contrôle URSSAF sur la période 2001-2002 et 2003 qui s'est soldé par un redressement de moins de 200 K€ représentant environ 1% des cotisations versées sur la période contrôlée.

#### **4.6 RISQUE LIE AU DEPART DE MANAGERS**

Les équipes de middle-management sont composées de gens jeunes qui participent depuis plusieurs années à l'activité de la Société.

Le Groupe a pour objectif de les associer à sa croissance

#### **4.7 RISQUE LIE AU DEPART DE MANAGERS-CLEFS**

Pour les managers-clés participant à la direction d'UTIGROUP et des filiales du Groupe, les conséquences pourraient être plus importantes, mais le développement d'outil de gestion performant, ajouté à la forte implication depuis fin 2000 de la Direction générale parisienne et enfin la mise en œuvre de l'harmonisation économique et sociale dans la gestion des filiales neutralisent fortement ce risque.

Consécutivement au départ des anciens dirigeants d'UTIGROUP. Est et UTIGROUP. Rhône-Alpes courant 2002 et 2003 de nouveaux managers ont été recrutés par la direction générale parisienne.



#### **4.8 RISQUE TECHNOLOGIQUE**

Etant positionné dans les grands comptes, les technologies utilisées par UTI GROUP sont régulièrement réactualisées. De par sa stratégie d'intégration du NET au cœur des systèmes d'information, UTI GROUP anticipe les besoins de ses clients et forme au fur et à mesure des besoins ses collaborateurs aux technologies d'avenir. Le risque technologique est par conséquent très faible.

L'activité « Progiciel » représente dans sa globalité moins de 5 % du chiffre d'affaires global et dont la part éditeur est supérieur à 60% . Il n'y a par conséquent qu'un très faible risque de dépendance vis-à-vis de ses produits.

Peu de produits tiers sont intégrés à nos produits éditeur. Là aussi le risque de difficulté d'intégration est non significatif.

Les contrats de distribution font l'objet d'une validation préalable à toute signature par nos conseils juridiques.

Les produits éditeurs évoluent de manière permanente et les mises à niveau sont facturées aux clients sous contrat qui de ce fait financent les évolutions des progiciels applicatifs.

Les contrats de partenariat, de distribution de produit du Groupe n'engagent celui-ci qu'à concurrence des opérations réalisées, mais jamais sur un volume garanti à l'égard du partenaire.

#### **4.9 RISQUE FISCAL**

La société UTI Group a fait l'objet sur le premier semestre 2004 d'un contrôle fiscal ayant abouti à une absence totale de redressement.

La filiale de l'Est a également été contrôlée en matière de TVA, le redressement de TVA fût de moins de 2 K€de pénalités.

#### **4.10 RISQUES INDUSTRIELS ET LIES A L'ENVIRONNEMENT**

Compte tenu de la nature même de l'activité de la Société UTI GROUP et de chacune de ses filiales, aucune politique environnementale n'a été mise en place ou poursuivie.

En l'absence de risque environnemental et/ou industriel direct, les sociétés du Groupe n'ont passé aucune provision ni pris de garantie pour les risques de pollution.

#### **4.11 ASSURANCES ET COUVERTURE DE RISQUES**

Le Groupe a souscrit auprès des AGF une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'ensemble de ses activités, une assurance « tous risques informatiques » ainsi qu'une multirisques professionnelle.

##### Niveau de couverture

La Responsabilité Civile Exploitation est garantie à hauteur de 7.522 500 €uros tous dommages confondus

La Responsabilité Civile Professionnelle est garantie à hauteur de 1.524 500 €uros tous dommages confondus

##### Risques couverts

Dommages matériels, immatériels et corporels consécutifs ou non à concurrence de 1.524.500 €uros par sinistre.

#### Coût de l'Assurance

L'ensemble des garanties énoncées ci-dessus a représenté en 2004 pour UTI GROUP une prime annuelle de 58 644 €uros dont 51 578 €uros pour la Responsabilité Civile Professionnelle.

Le parc de véhicules de la Société fait pour sa part l'objet d'un contrat « flotte automobile » au niveau du Groupe, permettant ainsi de bénéficier des meilleures conditions financières.

La perte d'exploitation n'est pas garantie car UTI GROUP réalisant plus de 80 % de son chiffre d'affaires en délégation de personnel, un sinistre dans ses bureaux n'occasionnerait pratiquement pas de perturbation dans l'exploitation, de son Fonds de Commerce, quand à l'activité « Produits » elle peut être déplacée très rapidement comme l'activité clé en mains où les développements peuvent très bien se faire à partir des plateformes des Clients.

Il n'y a pas de risque assuré en interne.

#### **4.12 CLAUSE DE COMPLEMENT DE PRIX**

Néant

#### **4.13 SUBVENTION**

Néant

#### **4.14 RISQUE DE LIQUIDITE**

Au 31 décembre 2004, la dette financière d'UTI GROUP hors emprunt obligataire comprenait différents emprunts qui ont servi à financer d'une part l'acquisition de la Société MCM PARTNERS devenue UTIGROUP. RHONE-ALPES acquise pour 3,16 M€ d'autre part la reprise dans le cadre du Groupe TMA-RMH d'un emprunt de 1,07 M€ d'origine qui a fait en 2002 l'objet d'un nouveau plan d'amortissement et enfin le rachat d'obligations convertibles UTI GROUP pour un montant de 1,2 M€

Les comptes consolidés du Groupe laissent apparaître aux dates visées ci-dessous le rapport endettement sur capitaux propres suivant

Au 31 décembre 2001	20.404 K€/ 4.921 K€ Normes françaises
Au 31 décembre 2002	18.839 K€/ (7.172 K€) Normes françaises
Au 31 décembre 2003	5.632 K€/ 3.180 K€ Normes françaises
Au 31 décembre 2004	5 006 K€/ (794) K€ Normes françaises
Au 31 décembre 2004	4.854 K€/ (630) K€ Normes IFRS
Au 30 juin 2005	5.446 K€/ 349 K€ Normes IFRS

Le risque lié au remboursement anticipé en cas de dégradation des ratios financiers existe contractuellement comme dans la plupart des emprunts bancaires.

La Société Générale, la NSMD et la Caisse d'Epargne ont accepté de maintenir leurs facilités de caisse de 762 K€ chacune jusqu'au 30 juin 2005.

La société a également obtenu au 2ème semestre 2004 de ses banquiers le gel du remboursement en capital, hors intérêts, de ses prêts moyen terme jusqu'au 30 juin 2005, date à laquelle les négociations sont intervenues convenant de la reprise et du rééchelonnement des remboursements.

Enfin, au terme d'un protocole signé le 16/06/2005, les banques ont accordé une nouvelle franchise de remboursement jusqu'au 30/06/2006 pour les facilités de caisse qui deviennent des concours à moyen terme et les emprunts. L'ensemble de ces concours seront remboursés sur 42 mois soit jusqu'au 31/12/2009 au taux de 4,5%.

Tableau synthétique en K€ par catégorie au 31 décembre 2004 (avec impact du protocole de juin 2005)

Banque	Opération	Date		Taux		Capital en K€		Garantie		Montant
		Origine	Échéance	Nature	%	Origine	Au 31/12/2004	Oui/Non	Nature	
S.G.	MCM Partners	05/2000	12/2009	Fixe	4,50	762	156	Non		
Crédit du Nord	MCM Partners	05/2000	12/2009	Fixe	4,50	305	61	Non		
BDPME	MCM Partners	05/2000	12/2009	Fixe	4,50	610	112	Non		
BICS	MCM Partners	04/2000	12/2009	Fixe	4,50	572	97	Non		
<b>S/TOTAL</b>						<b>2249</b>	<b>426</b>			
NSMD	Rachat par TMA de RMH en 1999	07/2002	12/2009	Fixe	4,50	753	230	Oui	Caution C. AUMARD	250
S.G.	Rachat d'O.C.	12/2001	12/2009	Fixe	4,50	457	173	Oui	Caution C. AUMARD	150
Caisse Epargne	Rachat d'O.C.	12/2001	12/2009	Fixe	4,50	765	408	Non		
Caisse Epargne	Paiement Soulte	06/2003	12/2009	Fixe	4,50	300	125	Oui	Caution C. AUMARD	150
<b>S/TOTAL</b>						<b>1522</b>	<b>940</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>4524</b>	<b>1 362</b>			

Mis à part les clauses usuelles d'exigibilité anticipée des sommes prêtées en cas notamment de non exécution des engagements pris, de défaut de paiement à bonne date, de faillite ou banqueroute, de changement ou cessation d'activité etc..., il n'est prévu dans aucun des contrats de prêt visés ci-dessus de clause de remboursement immédiat en cas de non respect par la Société de ratios ou seuils d'endettement. (Voir protocole paragraphe 12.3 Perspectives 2005)

Monsieur Christian AUMARD, Président Directeur Général, a mis à disposition de la Société des fonds apportés en compte courant dont la valeur est de 1 938 K€ au 31 décembre 2004. Par ailleurs, Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué de la Société a, pour sa part, un compte courant de 150 K€

Il convient de préciser qu'aux termes des conventions de comptes courants conclues respectivement les 21 mars et 29 avril 2003 par Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET avec la Société, les sommes figurants sur lesdits comptes courants sont productrices d'intérêts dont le taux a été fixé au taux maximum d'intérêts fiscalement déductibles en matière de compte courant d'actionnaire en vigueur sur la période concernée. Par ailleurs toujours selon ces conventions, Monsieur Christian AUMARD et Monsieur Patrick QUENNET ont accepté qu'une somme de 150 K€ reste bloquée sur chacun de leur compte courant pendant une durée de 24 mois, période de blocage qui pourra être renouvelée une fois pour une durée de 12 mois.

La société a un endettement bancaire qui s'élève pour le capital restant du au 31 décembre 2004 à 1 362 K€ La variation éventuelle de 1% du capital restant du met en jeu une somme représentant 13 K€ par an, ce qui est négligeable au regard du montant des frais financiers supportés par l'entreprise.

Le service « comptabilité et finance » du Groupe est composé d'une directrice assistée d'une équipe de 3 collaborateurs. Le département finance centralise les flux financiers du Groupe et tient en

permanence à jour un prévisionnel de trésorerie à 6 mois ; un suivi bancaire des opérations est également assuré quotidiennement à l'aide d'un logiciel internet multi banques.

La synthèse de ces informations financières fait l'objet d'une analyse entre le prévisionnel et le réalisé qui est à disposition de la direction générale sur un serveur sécurisé.

La Société, dans un souci de minimiser ses risques financiers, ne détient aucun instrument financier à l'exception de ses propres titres dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat et des titres en capital de ses filiales.

Afin de restructurer sa dette financière et de consolider ses positions de trésorerie, la société a signé un protocole en date du 16 juin 2005 qui prévoit la transformation de ses concours bancaires court terme en concours bancaires moyen terme dont les échéances de remboursement s'échelonnent entre juillet 2006 et décembre 2009. Les concours moyen terme ont été également rééchelonnés sur la même période.

Le protocole comporte une clause d'Excess Cash Flow qui prévoit un remboursement plus rapide si la société réalise un EBITDA supérieur à 2,5 M€

Le protocole est par ailleurs assorti des clauses usuelles d'exigibilités anticipées de sommes prêtées, notamment en cas de non exécution des engagements pris, défaut de paiement à la bonne date, de faillite ou banqueroute, de changement ou cessation d'activité.

En tenant compte du protocole de juin 2005 et de la conversion de 1383 Obligations convertibles au premier semestre 2005, le risque de liquidité est devenu:

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	taux fixe ou taux variable	Montant global des lignes en K€ au 30/06/2005	échéances	existence ou non de couvertures
emprunts bancaires	TF 4,5%	3 648	42 échéances entre juillet 2006 et déc-09	Non
Obligations convertibles	TF 0,1%	866	2020 Fin en février 2006	Non
Remboursement URSSAF	TF	103	Fin en mai 2007	Non Nantissement des titres UTIgroup EST
Remboursement TVA	TF	1 355	Fin en août 2005 *	Non
Remboursement HUMANIS	TF	161		Non
Découvert bancaire		0		Non
Accès au crédit (contrepartie factor)		3		Non
Comptes courants		3 308		Non

\* le remboursement Humanis (caisse de retraite) a été soldé au 15 août 2005.

### Risque lié à l'affacturage

Le Groupe confie environ 95 % de son chiffre d'affaires TTC à GE CAPITAL FINANCE et compte tenu de la qualité de ses Clients (grands comptes), de la rotation du poste client, du suivi mis en place au sein du Groupe et de la transparence établie avec la société d'affacturage, la probabilité d'une dénonciation à l'initiative de GE CAPITAL FINANCE est considérée comme nulle.

Les conditions du contrat d'affacturage du 5/12/2000, modifié par l'avenant du 28/01/01 sont les suivantes :

Plafond = 5 488.164 €

Retenue de garantie = 5% de l'encours ou 274 408 € rémunéré à 50% du taux de financement par chèque

Commission d'affacturage = 0,40% HT du total des factures

Taux d'intérêt = EURIBOR à 3 mois + 0,60%

Les créances cédées au factor ne figurent plus à l'actif du bilan.

Le compte d'affacturage enregistre le montant brut des factures prises en charge par le factor

Au 30 juin 2005, son montant était de 4 945 804 €

Au 31 août 2005, il était de 3 728 075 €

### La trésorerie

La trésorerie était au 30 juin 2005 de 1.088 K €(voir comptes consolidés au 30/06/2005)

Au 30/11/2005 la trésorerie est de -215 K€(solde comptable)

L'accord signé avec le pool bancaire est le suivant :

- Les concours court terme accordés par la Caisse d'Epargne, la NSME et la Société Générale pour un montant total de 2 286 K€ sont convertis en concours moyen terme avec une franchise de remboursement jusqu'au 30/06/2006, puis à compter du 1/7/2006 remboursement sur 42 mois jusqu'au 31/12/2009 au taux d'intérêt de 4,5%.

- Les concours moyen terme d'un montant de 1 362 K€ ont une franchise de remboursement jusqu'au 30/06/2006, puis à compter du 1/7/2006 remboursement sur 42 mois jusqu'au 31/12/2009 au taux d'intérêt de 4,5%.

Le groupe UTIgroup a une capacité d'accès au crédit limitée de par l'interprétation de ses bilans par les organismes de crédit. Les remboursements effectués et une exploitation positive sont les conditions nécessaires pour l'amélioration de ces capacités d'accès au crédit.

#### **4.15 RISQUE JURIDIQUE**

UTIgroup a une forte activité en contrat de régie dont l'obligation est une obligation de moyens.

Le groupe est éditeur de produits dont il a la propriété. Il accorde alors un droit d'usage au client (licence d'utilisation). Il a déposé les marques associées.

Il diffuse également des produits d'autres sociétés pour lesquels des contrats de distribution sont conclus avec le fournisseur.

Le nom de la société ainsi que son sigle ont été déposés.

Les litiges significatifs auxquels la société doit faire face sont listés au chapitre 20.7 Procédures judiciaires et d'arbitrages.

#### 4.16 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de UTIgroup sont représentés dans le tableau normé ci-après.

En K€(d'après comptes consolidés)	30/06/2005	31/12/2004	31/12/2003
<b>Cautions de contre - garantie sur marchés</b>		- 0	- 0
<b>Créances cédées non échues : Effets escomptés non échus</b>	0	1 314	3 463
<b>Nantissements hypothèques et sûretés réelles :</b>			
- Nantissement 9993 titres UTI Rhône Alpes	425	425	681
- Nantissements divers au profit d'établissements financiers		274	274
- Nantissement fonds de commerce UTI GROUP Est	1 413	1 413	0
<b>Total Nantissements, hypothèques et sûretés réelles</b>	<b>1 838</b>	<b>2 113</b>	<b>955</b>
<b>Avals, cautions et garanties données</b>		0	- 0
<b>Autres engagement donnés : Bail et Location</b>	2 855	4 064	4 170
<b>TOTAL</b>	<b>4 693</b>	<b>7 491</b>	<b>8 588</b>

Les obligations contractuelles sont indiquées dans le tableau normé ci-après.

Obligations contractuelles (en K€ en tenant compte du protocole du 16/06/2005)	TOTAL	PAIEMENTS DUS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de
Dettes à long terme	2 257	0	1 362	895
Obligation en matière de location - financement	115	66	49	
Contrats de location simple	3 499	588	2 291	620
Obligations d'achat irrévocables	0	0	0	0
Autres obligations à long terme	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 871</b>	<b>654</b>	<b>3 701</b>	<b>1 516</b>



UTIgroup n'a pas d'engagements commerciaux hors bilan.

Autres engagements commerciaux	TOTAL	MONTANT DES ENGAGEMENTS PAR PERIODE		
		A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	0	0	0	0
Lettres de crédit	0	0	0	0
Garanties	0	0	0	0
Obligations de rachat	0	0	0	0
Autres engagements commerciaux	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les engagements hors bilan décrits ci-dessus sont exhaustifs.

#### 4.17 FAITS EXCEPTIONNELS

Au 31 décembre 2004, La société UTI GROUP a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours des exercices précédents. Cette évaluation a conduit à la constatation d'une provision pour dépréciation de 2 603 K€ dans les comptes sociaux, et à une dépréciation des titres de participation de la filiale UTI GROUP EST pour 800 K€

Les actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 16 mai 2003 dans les locaux de la société UTI GROUP, 68 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret, ont adopté ces modifications du contrat d'émission d'obligations convertibles UTI GROUP 3% 2000-2005 devenu UTI GROUP 0,1 % 2020, et ont décidé de l'émission des BSA ainsi que de l'augmentation de capital en résultant du nouveau ratio de conversion retenu. L'assemblée du 16 août 2003 a enfin fixé le prix d'émission des actions nouvelles issues de l'exercice des BSA à 0,39 euros l'action.

Pour chaque obligation convertible (pas de problème de parité), il est proposé une action nouvelle, quatre bons de souscription d'action si la conversion intervient avant le 31 mars 2008 et une soulte de 2,50€

Le paiement de cette soulte a été initialement garanti par le dépôt des fonds auprès d'une banque.

En cas de conversion totale des 40 653 OC restant en circulation au 30 juin 2005, la société devrait payer une soulte globale inférieure à 102 K€

En 2003, 437 051 obligations étaient converties comme suit :

Date comptable	Nombre de titres	Montant en Euros de la soulte versée
22-mai 03	383 684	959 210.00
23-mai 03	6 500	16 250.00
30-mai 03	30 654	76 635.00
06-juin 03	1 250	3 125.00
10-juin 03	840	2 100.00
13-juin 03	615	1 537.50
13-juin 03	750	1 875.00
16-juin 03	6 643	16 607.50
16-juin 03	374	935.00
16-juin 03	386	965.00
16-juin 03	1 115	2 787.50
15- juillet 03	1.320	3.300.00
15- juillet 03	1.635	4.087.50
1 <sup>er</sup> août 03	320	800
19 août 03	965	2 412,50
<b>TOTAL</b>	<b>437 051</b>	<b>1 092 627,50</b>

En 2004, 965 obligations étaient converties comme suit :

Date comptable	Nombre de titres	Montant en Euros de la soulte versée
19 février 04	130	325,00
17 septembre 04	835	2 087,50
<b>TOTAL</b>	<b>965</b>	<b>2 412,50</b>

En 2005, au 30-06-2005 = 1.383 obligations étaient converties comme suit :

Date comptable	Nombre de titres	Montant en Euros de la soulte versée
28 janvier 05	1 283	3 207,50
20 mai05	100	250,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 383</b>	<b>3 457,50</b>

La soulte versée depuis la modification du contrat obligataire et jusqu'au 31 décembre 2004 s'élève à la somme de 1 095 040 €uros. La garantie de paiement de la dite soulte qui avait été donnée jusqu'au 16 juin 2003 n'a pas été reconduite.

Il n'y a pas eu de nouvelles conversions d'obligations convertibles enregistrées au 31/10/05.

#### 4.18 FACTEUR DE RISQUE LIE A UN HISTORIQUE DE PERTE

Pour le 1er semestre 2005, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 14 589 K€ pour un résultat opérationnel de 1 043 K€ et un résultat net part du groupe de 942 K€ (en normes IFRS).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 31 588 K€ pour un résultat opérationnel de -3 246 K€ et un résultat net part du groupe de -3 920 K€ (en normes IFRS).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 36 856 K€ pour un résultat d'exploitation de 315 K€ et un résultat net part du groupe de 1 041 K€ (en normes comptables françaises).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, le chiffre d'affaires consolidé de UTI Group s'établit à 40 678 K€ pour un résultat d'exploitation de -2 464 K€ et un résultat net part du groupe de -12 131 K€ (en normes comptables françaises).

#### **4.19 FACTEURS DE RISQUE LIE A LA CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

Les commissaires aux comptes de UTI Group ont, dans un courrier en date du 23 décembre 2004, estimé que la continuité de l'exploitation du Groupe était compromise en raison de sa situation financière.

Les commissaires aux comptes de UTI Group ont, dans leur rapport spécial d'alerte complémentaire en date du 29 juillet 2005, attiré l'attention sur l'homologation par le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre d'un protocole d'accord entre l'ensemble des banques et un investisseur, portant sur la recapitalisation de la société et le rééchelonnement des concours bancaires. Sur la base des différents éléments du protocole, les commissaires aux comptes ont estimé que les conditions étaient réunies pour que la continuité de l'exploitation du Groupe soit assurée pour l'exercice 2005.

Les commissaires aux comptes de UTI Group ont, dans leurs rapports sur les comptes annuels consolidés et sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, figurant respectivement aux paragraphes 20-95 et 20-72 du document de référence 2004, attiré l'attention sur la restructuration de la dette financière exposée dans la note 1.1 de l'annexe des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 qui précise les éléments pris en considération pour retenir le principe de continuité d'exploitation.

Les commissaires aux comptes de UTI Group ont, dans leurs rapports sur les comptes annuels consolidés et sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, figurant respectivement aux paragraphes 20-127 et 20-123 du document de référence 2004, apprécié le bien fondé de la méthodologie retenue pour le suivi de la valeur des écarts d'acquisition et certifié les comptes sans réserve ni observation.

Les commissaires aux comptes de UTI Group ont, dans leurs rapports sur les comptes annuels consolidés et sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, figurant Document de référence 2002 enregistré auprès de l'AMF sous le numéro R-03-0194 en date du 23/09/2003, certifié les comptes sans réserve ni observation.

## **5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR**

### **5.1 HISTOIRE ET EVOLUTIONS DE LA SOCIETE**

#### **5.1.1 Dénomination sociale, sigle et siège social**

UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP – (UTI-GROUP.)

68 rue de Villiers  
92300 Levallois-Perret

#### **5.1.2 Forme juridique**

Société Anonyme de droit français à conseil d'administration, UTI GROUP est soumise aux dispositions du Code de Commerce et du décret n° 67-238 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

#### **5.1.3 Date de création et durée de vie**

La Société a été créée le 26 août 1986 pour une durée de 99 ans à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 10 septembre 2085, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

#### **5.1.4 Objet social (article 2 des statuts)**

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- l'assistance, le conseil et l'enseignement sous toutes ses formes dans le domaine de l'informatique et de la gestion,
- l'achat, la vente et la location ainsi que l'entretien et la maintenance de tous matériels et supports informatiques,
- la fourniture de toutes prestations de services pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'usage de l'informatique,
- la prise de participation par voie d'acquisition ou de souscription de droits sociaux dans le capital de toutes autres sociétés existantes ou à créer ayant une activité similaire ou complémentaire de celles énoncées ci-dessus.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à ces activités ou susceptibles d'en faciliter le développement.

#### **5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés – Code APE - Siret**

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 338 667 082.

Son code APE est le 721 Z et son numéro Siret est le 338 667 082 00048.

## 5.1.6 Evolutions de le société

- Septembre 1993** Christian AUMARD, actuel Président de UTI GROUP, acquiert la société SB INFORMATIQUE, spécialisée dans les moyens systèmes IBM, en particulier les IBM 38 et AS/400. SB INFORMATIQUE est alors déficitaire de 2 millions de Francs pour un chiffre d'affaires de 11 millions de Francs en 1993.
- Sur un marché informatique déprimé et en pleine mutation (diminution des investissements en informatique, évolution technologique et coûts salariaux inadaptés), SB INFORMATIQUE dépend pour la plus grande part de son activité, de la sous-traitance d'IBM.
- Afin de redresser la société, la nouvelle direction entreprend de diversifier sa clientèle auprès des grands comptes et des groupes internationaux. Par ailleurs, et compte tenu de son savoir-faire dans le domaine des AS/400, SB INFORMATIQUE décide de développer et concentrer son expertise dans la technologie vedette du client serveur et celle des grands systèmes IBM.
- Cette stratégie qui permet à SB INFORMATIQUE d'exploiter au mieux et de valoriser son expertise, se révèle également bien adaptée aux besoins du marché ; elle assure le retour aux bénéfices de SB INFORMATIQUE dès 1995.
- 1996** Reprise de CPS, une SSII régionale établie à Metz, qui réalise en 1996 un chiffre d'affaires de 7 millions de Francs et des pertes de 1,5 million de Francs, après la récession du marché informatique entre 1993 et 1996.
- Afin de ne pas alourdir les comptes de SB INFORMATIQUE, CPS est reprise par Christian AUMARD (à hauteur de 80% de son capital) et Patrick QUENNET (10%), son ancien Président conservant 10% du capital. Le redressement des comptes de CPS intervient dès l'année 1997, et en mars 1998, CPS se transforme en société anonyme et devient UT Est, en vue de son intégration dans UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE, qui interviendra en avril 1999.
- 1998** SB INFORMATIQUE fusionne avec ADS, une « société – sœur » également détenue par M. et Mme AUMARD ; la nouvelle entité est baptisée UNION TECHNOLOGIES.
- SB INFORMATIQUE prend une participation de 15% dans le capital d'AGENA Conseil lors de sa création en septembre 1998, et porte cette participation à 55% en juillet 1999 ; AGENA exploite le progiciel PRIMMO de gestion des immobilisations des entreprises.
- UT Luxembourg naît en juillet 1998 de la transformation du bureau de UT Est, installé au Luxembourg, en société filiale.
- 1999** Afin de réduire les frais de structure et simplifier l'organigramme juridique du Groupe, UNION TECHNOLOGIES procède à la fusion - absorption de sa société – mère UNION TECHNOLOGIES FINANCE.
- Par ailleurs, et pour faire face à une nouvelle phase de croissance qui requiert le renforcement de ses fonds propres, UNION TECHNOLOGIES, qui devient UTI. - Union Technologies Informatique inscrit ses titres sur le Marché Libre

de la Bourse de Paris le 3 novembre 1999; cette inscription lui permettra de faire appel public à l'épargne lorsque l'opportunité d'une acquisition se présentera.

## **2000**

Le 25 février 2000, UTI acquiert 99,93 % des actions de la société de services et conseils informatiques MCM PARTNER SA. Cette société intervient dans la région lyonnaise et possède un bureau à Genève en Suisse. La Société prend la dénomination sociale Union Technologies MCM SA et garde la même direction.

Le 15 mai 2000, UTI acquiert 100% des actions du groupe de sociétés de services en informatique TMA-RMH. Ce groupe intervient depuis 15 ans en région parisienne dans des métiers équivalents à ceux d'UTI et a une petite activité en région Rhône-Alpes. Ce groupe est constitué des sociétés TMA France SA, TMA services SA, ECSO SA, INFOFOT SA, CDT SARL, RMH Informatique SA, RMH sarl et SILVON SA. Il sera restructuré en deux sociétés Union technologies TMA SA et Union technologies RMH SA. La société TMA France sa, holding du groupe TMA-RMH fusionnera avec Union Technologies Informatique SA.

Le 12 juillet 2000, la société UTI procède à l'émission sur le marché libre d'Euronext SA d'obligations convertibles (code Isin FR0000181067) pour 18,6 M€

## **2001**

le 24 janvier 2001, UTI est admis au second marché d'Euronext SA. Les deux codes valeurs Isin (FR0000074197 pour les actions et FR0000181067 pour les obligations convertibles) sont alors cotés au porteur sur le second marché.

Courant 2001, UTI demande son inscription au segment NEXT ECONOMY de la cote d'Euronext SA et y est admise.

## **2002**

En mai 2002, la Société adopte pour dénomination UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP et le sigle UTI GROUP, renomme ses filiales UTIGROUP. RHONE-ALPES, UTIGROUP. EST et UTIGROUP. LUXEMBOURG et acquiert un fonds de commerce AURASOFT.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2002, UTI GROUP acquiert 10 % des actions de la Société de UTIGROUP. EST et porte ainsi sa participation à 99,74 %.

En décembre 2002, UTI GROUP acquiert le fonds de commerce de la société BMCI.

Le 30 décembre 2002, l'assemblée générale des obligataires récuse les propositions de modification du contrat d'émission d'obligations présentées par le conseil d'administration.

- 2003** En janvier 2003, UTI GROUP. Rhône-Alpes acquiert le fond de commerce de la société A2F.
- Fin mars, UTI GROUP rachète environ 139 000 obligations convertibles sur le marché.
- En avril 2003, UTI GROUP acquiert les actifs de la société UNIVERSAL INFORMATIC auprès du tribunal de commerce de Versailles.
- Le 28 avril 2003, l'assemblée générale des obligataires adopte les nouvelles modalités du contrat d'émission d'obligations UTI GROUP 3 % 2000-2005 proposées par le Conseil d'administration sous réserve de leurs validation par une assemblée générale extraordinaire d'actionnaires.
- Le 15 mai 2003, le siège social de la Société était transféré du 98 rue du Château à Boulogne (92100) au 68 rue de Villiers à Levallois Perret (92300).
- Le 16 mai 2003, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires se prononce en faveur des modifications du contrat obligataire adoptées par les porteurs d'obligations.
- Le 16 décembre 2003, UTI GROUP a racheté avec transfert de jouissance au 1<sup>er</sup> juin 2003 le fonds de commerce de la société COUGAR pour 85 K€
- 2004** Le groupe UTIgroup n'a pas procédé à des opérations de croissance externe.

### **5.1.7 Les acquisitions**

Les dernières acquisitions du groupe ont été effectuées en 2002/2003 et ne concernent que des petites structures qui permettent à UTIgroup. d'acquérir des parts de marché tout en limitant le risque par le biais de reprise soit de fonds de commerce pour les sociétés in bonis ou soit exclusivement d'actifs pour les sociétés faisant l'objet d'une procédure collective.

A ce titre, UTIgroup. a procédé à la reprise d'un fonds de commerce et des actifs de 5 sociétés qui représentent un peu plus de cinquante contrats de travail/client soit moins de 10 % de la taille du Groupe.

## **5.2 INVESTISSEMENTS ET MOYENS D'EXPLOITATION**

Le Groupe dispose de surfaces de bureaux exclusivement en location qui se répartissent comme suit :

- à Levallois : 1.200 m<sup>2</sup> occupés par la Présidence, la Direction Générale des Opérations, le Commerce ingénierie, la plate forme de développement et l'activité produits d'UTI GROUP ;
- à Metz (siège et établissement principal de UTIGROUP. Est) 400 m<sup>2</sup>;
- à Strasbourg (établissement secondaire de UTIGROUP. Est) 120 m<sup>2</sup>;
- Au Luxembourg (siège et établissement principal de UTIGROUP. Luxembourg ) auprès d'une société de domiciliation ;
- A Lyon (siège et établissement principal de UTIGROUP. Rhône-Alpes) 230 m<sup>2</sup>;
- Et à Genève (Suisse établissement secondaire de UTIGROUP. Rhône-Alpes) un bureau.

Pour ce qui concerne les locaux de Boulogne – Billancourt qui représentaient 220 m<sup>2</sup>, la Société a décidé de ne pas renouveler son bail à son terme fin septembre 2004. L'économie que représente la libération de ces locaux s'élèvera à 48 K€ pour 2005.

La Société s'est séparée du 6<sup>ème</sup> étage de son site de Levallois au premier trimestre 2005. L'économie correspondante sur un semestre sera de 96 K€

Le Groupe dispose également de salles de machine implantées à Levallois, à Lyon et à Metz avec des serveurs AS400 et NT sur lesquels sont connectés des réseaux internes de poste de travail spécialisés (administration, commerce, formation, développement et progiciel).

A la connaissance des sociétés du Groupe, Il n'existe pas de lien capitalistique direct ou indirect entre celles-ci et leurs bailleurs.

Investissements du groupe au cours des 3 dernières années (source comptes consolidés) :

<b>Investissements :</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>
<b>(Valeurs brutes)</b>			
<b>Immobilisations incorporelles :</b>			
Fonds de commerce	229	176	0
Autres immobilisations incorporelles	2	12	12
<b>Total</b>	<b>231</b>	<b>188</b>	<b>12</b>
	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles :</b>			
Matériel & outillages	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	245	116	40
<b>Total</b>	<b>245</b>	<b>116</b>	<b>40</b>
	-	-	-
<b>Investissements totaux</b>	<b>476</b>	<b>304</b>	<b>52</b>



## 6 APERCU DES ACTIVITES

### 6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

#### Métier du Groupe :

Le métier du Groupe est l'intégration des technologies Internet dans le cœur des systèmes d'information des entreprises.

Le Groupe assure 4 grands types de prestations :

- la délégation du personnel avec le conseil en software (soit la recherche de solutions aux problèmes informatiques de la clientèle) et le conseil technique en maîtrise d'ouvrage,
- la conception d'architectures et le développement des systèmes d'information,
- l'ingénierie et l'intégration de systèmes au travers de partenariat avec de grands éditeurs de progiciels,
- l'édition de logiciel UTI GROUP et la distribution de progiciels externes.

Grâce à son savoir-faire, en migration de systèmes vers les technologies Internet avec des choix technologiques forts (IP, Java, dB2, Oracle), le Groupe est en mesure de conforter sa position de SSII à haut potentiel.

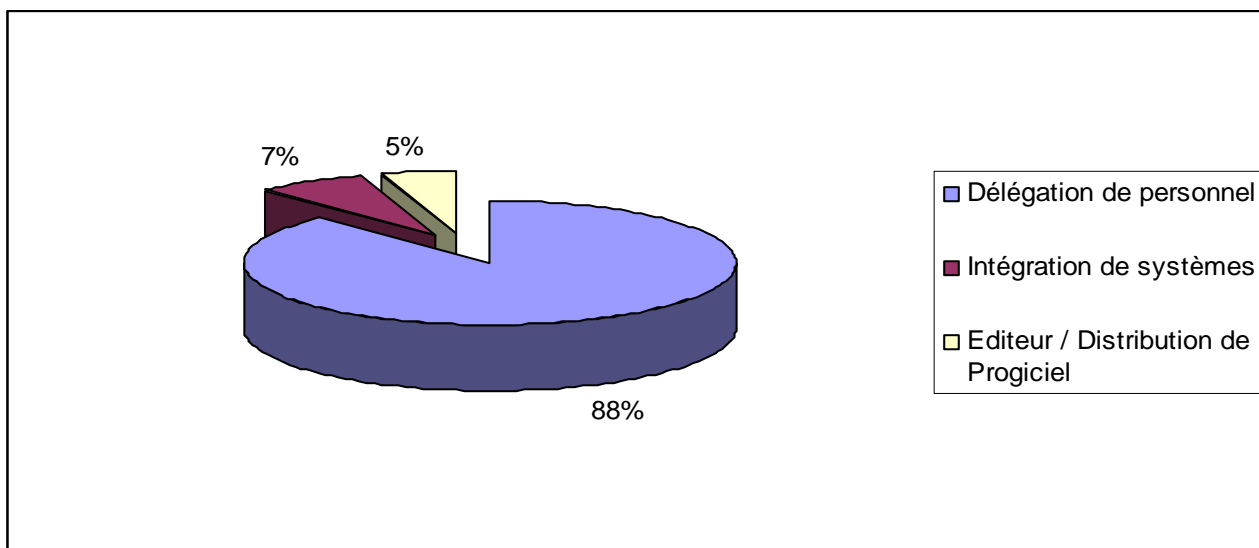
#### Activités du Groupe :

Le Groupe est spécialisé dans la délégation de personnel et dans l'intégration de systèmes. Pour la période 2001-2004, l'activité du Groupe se répartit de la façon suivante :

	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Délégation de personnel	87 %	86 %	87 %	88 %
Intégration de systèmes	3 %	8 %	5 %	7 %
Editeur / Distribution de Progiciel	10 %	6 %	8 %	5%

Des contrats de régie sont utilisés pour la délégation du personnel,

Des contrats au forfait sont utilisés pour l'intégration de systèmes



**La délégation de personnel** est réalisée dans le cadre de contrats en régie avec la mise à disposition d'informaticiens payés au temps passé pour la réalisation d'un projet, contrats aux termes desquels les Sociétés du Groupe sont tenues par une obligation de moyens (contrairement aux contrats au forfait pour lesquels une obligation de résultat est requise).

**L'ingénierie et l'intégration de systèmes** est réalisée dans le cadre de contrats au forfait avec mise à disposition d'informaticiens et de leur encadrement pour la réalisation d'un projet dans lequel UTI GROUP ou l'une de ses filiales est tenue par une obligation de résultat. Ces opérations font l'objet d'une comptabilisation à l'avancement avec reporting mensuel et document de situation trimestriel présenté aux experts comptables. Le cas échéant les contrats au forfait déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision. Un contrôle de cohérence est opéré chaque fin de mois par le contrôle de gestion avec les éléments de suivi permanent fournis par le responsable du projet et les éléments comptables issus du contrat.

**Le progiciel** consiste à mettre à disposition des produits complets dont les sociétés du Groupe sont éditeur ou distributeur et à effectuer un certain nombre de prestations autour du produit.

Suite aux acquisitions de MCM et du groupe TMA-RMH, le Groupe est devenu éditeur de progiciels outils (exemple : SPOOL MANAGER gestion du spool) et de progiciels applicatifs (exemple : NETT400 gestion d'une société de nettoyage, EDI-ONE gestion des éditeurs de livres,).

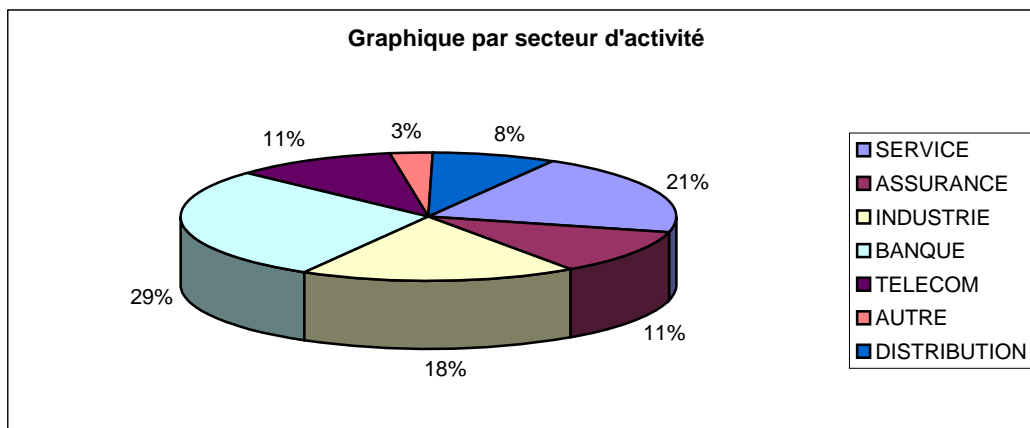
Par ailleurs, le Groupe a continué son renforcement avec le développement du progiciel « OPTIMA » destiné aux OPCA.

## 6.2 PRINCIPAUX MARCHES

La clientèle du Groupe est essentiellement constituée de grands comptes dans les secteurs suivants :

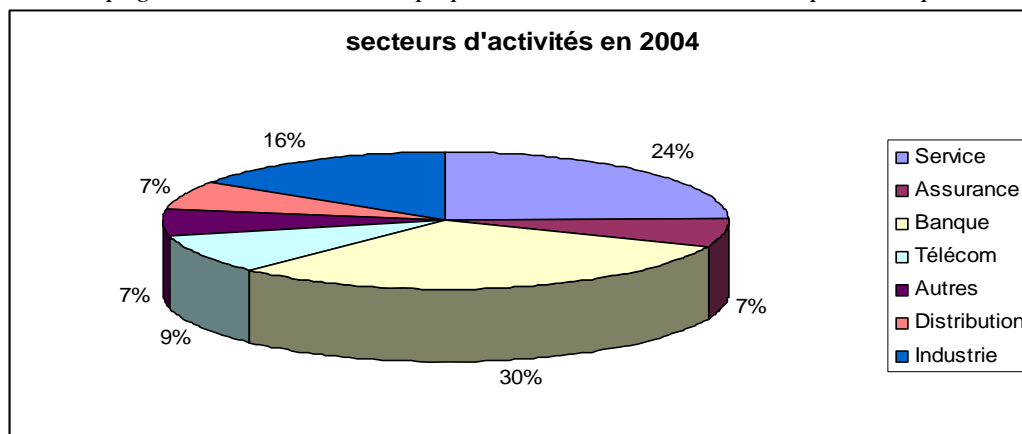
- **Banque/assurance** : BNP-PARIBAS, AXA Assurances, Société Générale, Banque générale du Luxembourg, Crédit Agricole/Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel....,
- **Industrie** :, Total Elf Fina, Lapeyre, Alcatel...
- **Télécom** : Bouygues telecom, France Telecom, Orange
- **Agroalimentaire/Distribution** : Carrefour, Continent, Casino, Cora...

Le découpage de l'activité du Groupe par secteur d'activité en 2003 peut être présenté comme suit :



(base 2003)

Le découpage de l'activité du Groupe par secteur d'activité en 2004 peut être présenté comme suit :



UTIgroup est une société spécialisée en assistance technique de proximité et en assistance à maître d'ouvrage, son offre couvre une partie substantielle des besoins des entreprises en matière de système d'information stratégique :

- Assistance technique ;
- Forfaits ;
- Assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Tierce maintenance applicative ;
- Edition de progiciels « métiers ».

Son offre est la résultante :

- La recherche de couples « marché / technologie » ;
- Le ciblage de marchés sectoriels ;
- L'atteinte d'une masse critique (30 personnes par équipe marché / technologie).

Par son intermédiaire, UTI GROUP adresse une clientèle majoritairement Grands Comptes, confère les graphiques du chiffre d'affaire par secteurs d'activités

En conséquence d'une politique de référencement auprès de grands comptes, UTI GROUP a :

- Réduit la dispersion de sa clientèle (passage de 769 établissements clients en 2002 à 565 en 2004) ;
- Augmenté la qualité moyenne de signature de sa clientèle ;
- Résisté au durcissement du marché.

Positionnement du Groupe:

De manière générale, UTI GROUP gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle de la part des grandes SSII généralistes ;

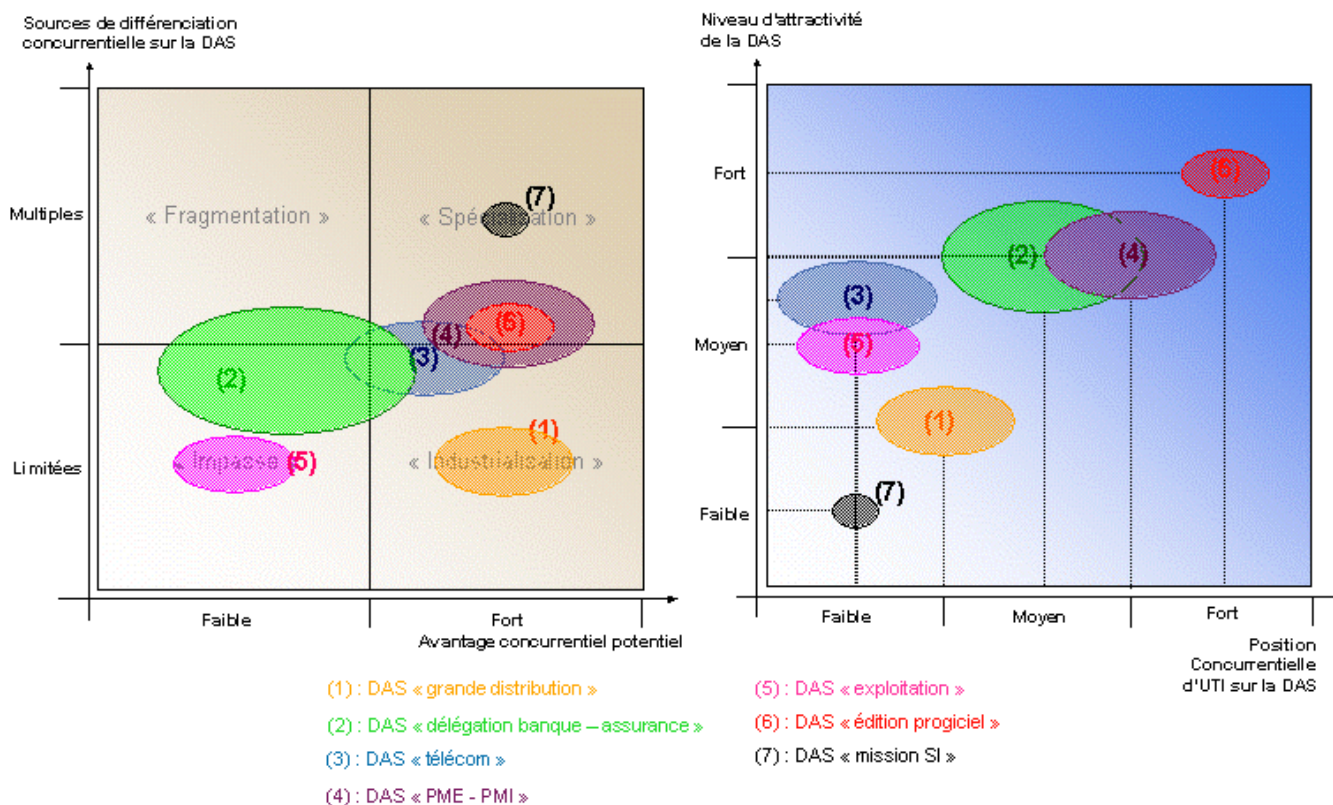
- Après segmentation stratégique, le portefeuille d'activités d'UTI-GROUP est composé des Domaines d'Activités Stratégiques suivants :

Technologie - type d'offre	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel	Délégation de personnel : exploitation - production	Edition, vente, maintenance progiciels	Conseil en système d'information
Besoins couverts	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Main d'œuvre et expertise	Fourniture et maintenance système	Expertise sur projet lourd
Typologies de clients	Grande distribution	Banque assurance	Telecom	Services industries	Tous (grands comptes)	Tous	Tous
<b>Nombre de DAS</b>	<b>DAS 1</b>	<b>DAS 2</b>	<b>DAS 3</b>	<b>DAS 4</b>	<b>DAS 5</b>	<b>DAS 6</b>	<b>DAS 7</b>

Pour parvenir à une vision synthétique de l'attrait stratégique de chacun de ces DAS, nous avons considéré les critères suivants :

- Par DAS : taux de croissance prévisible du marché de chaque DAS, taux de marge, intensité concurrentielle, pouvoir de négociation des clients et des fournisseurs, menaces de produits de substitution et de nouveaux entrants ;
- Par principaux concurrents sur chaque DAS : niveau de tarification, compétence et technicité, largeur de l'offre, notoriété des partenaires techniques ;
- Par principaux clients sur chaque DAS : attentes prioritaires (critères essentiels de choix des principaux clients du DAS), positions concurrentielles d'UTI GROUP sur ces critères.

Par DAS, puis de manière générale pour l'ensemble du portefeuille d'activité d'UTI GROUP, nous avons ainsi défini le positionnement concurrentiel de la société (cf. matrices et conclusions pages suivantes).



UTI GROUP gère un portefeuille d'activités marquées par une forte intensité concurrentielle, un pouvoir de négociation des clients souvent très important, et des sources de différenciation potentielles assez limitées.

Elle est dans la situation de la plupart des SSII concurrentes (notamment les sociétés « mid cap »), lesquelles font état de portefeuilles d'activités assez comparables à celui d'UTI GROUP, et ont pratiquement toutes connu des courbes de développement proches de celle de la société étudiée : expansion à la fin des années 90 et au début des années 2000 (impact de l'an 2000 et du passage à l'euro), puis décroissance du niveau d'activité du fait de la réduction des budgets d'investissement des donneurs d'ordre.

Comme les autres SSII, la société UTI GROUP s'est engagée sur les voies de la réduction de ses effectifs et de la maîtrise des coûts.

L'appréciation de l'évolution possible d'UTI GROUP passe donc en priorité par l'examen des perspectives du secteur Logiciel et Services (L&S). A cet égard, les prévisionnistes s'accordent à penser que le secteur doit très prochainement rebondir.

La stratégie, c'est une ambition partagée, expression d'une certaine vision du futur qui doit orienter les actions de chaque acteur du Groupe. Elle n'a de sens que si elle conduit à l'action, et si elle influence l'action au quotidien.

Son déploiement effectif passe par trois dimensions :

- La structure du Groupe (répartition du travail) ;
  - L'organisation opérationnelle de chaque société ;
  - Le système de pilotage.
- Sur ces trois dimensions, les pratiques organisationnelles actuelles sont perfectibles. Elles doivent davantage donner la priorité à la recherche de la maîtrise et de l'optimisation de la marge brute de chaque DAS.

Cette recherche de l'excellence opérationnelle doit être la contrepartie nécessaire de l'exploitation d'un portefeuille d'activités dont la plupart se positionnent dans les cadrans « Impasse stratégique » et « Industrialisation » (peu d'avantages concurrentiels potentiels, et sources limitées de différenciation concurrentielle), et dont la rentabilité dépend directement de l'optimisation opérationnelle.

C'est à ce prix que le Groupe pourra pleinement profiter des effets de la reprise du marché pressentie par la plupart des prévisionnistes, et dégager ainsi les cash flows nécessaires pour assurer son avenir.

UTI GROUP est positionné sur des DAS très sensibles aux évolutions des capacités d'investissement de ses clients. Sur ces DAS, les sources de différenciation sont en général peu nombreuses.

Le portefeuille d'activités du Groupe semble relativement bien diversifié en terme de secteurs, mais reste très focalisé sur un seul mode d'intervention, l'assistance technique en régie.

Ce positionnement exige une qualité d'organisation et de gestion interne de grande qualité. Toutes les attentions doivent être concentrées sur la maîtrise de la marge opérationnelle.

Les analystes se rejoignent tous pour entrevoir dès 2005 une reprise de l'activité des SSII, après trois années de décroissance.

UTI GROUP a consenti un certain nombre d'efforts pour ajuster ses effectifs au niveau d'activité actuel, et pour réduire certains coûts.

Le Groupe compte aujourd'hui dans son portefeuille près de 400 clients.

Conformément à sa politique commerciale de foisonnement et de concentration sur les comptes important à agrément) dont les dix premiers clients grands comptes représentent en 2004 43 % de son activité.

Le Groupe malgré un contexte économique difficile, a renouvelé l'ensemble de ses agréments en 2004 et fait partie de listes de sélection de plus en plus restreintes, ce qui lui permet ainsi de disposer :

- d'un parc de clientèle de grandes entreprises
- de grands projets
- d'un chiffre d'affaires récurrent
- d'un marché protégé.

Selon l'ensemble des analyses du secteur des services informatiques :

- Le secteur a connu en 2003 une baisse d'activité de -5 % (- 11 % pour l'assistance technique)
- Ce même secteur devrait connaître une croissance de l'ordre de 7 à 10 % à partir de 2005, notamment sur les activités télécoms (Wi-Fi, GPRS, UMTS) et banque – assurance (ratio Mc Donough, normes comptables internationales) ;
- Les SSII qui ont considérablement allégé leur structure et abaissé leur point mort dans la période de 2002 à 2004 seront alors en ordre de marche pour profiter pleinement à moyen terme des perspectives très favorables de leurs filières.

Le Groupe définit ses marchés « cibles » selon trois critères : leur taille, leur rythme de croissance et la récurrence des besoins qui s'y expriment, l'objectif étant de réduire a minima les prises de risques.

Le Groupe effectue avec prudence et sûreté ses choix techniques et technologiques et n'intervient que dans les domaines qu'il maîtrise parfaitement : grands systèmes IBM, IBM AS/400 et technologies nouvelles telles en architecture 3 tiers.

Devant l'incertitude régnant sur son marché, UTI GROUP reste très prudente en l'absence de visibilité sur la reprise économique attendue et par conséquent sur son carnet de commande 2005.

UTI GROUP a très peu d'activité auprès d'entreprises ou d'établissements publics.

Le poste client est confié en affacturage. Le délai moyen de paiement, en progression en terme de réduction des délais de recouvrement, est actuellement de jours.

De part son métier, UTI GROUP ne perçoit pas de saisonnalité dans son activité à l'exception de la prise des congés payés des Collaborateurs et par conséquent n'a pas de risque sur la gestion de son BFR

L'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle, couplées à des effets d'échelle, favorise l'efficacité et la rapidité des interventions du Groupe.

### **6.3 LES TECHNOLOGIES ET LES MARCHES**

Ce positionnement est le fruit du savoir-faire acquis depuis l'origine dans les grands systèmes IBM et les IBM AS/400, et de la diversification dans les nouvelles technologies.

A partir de ce savoir-faire, UTI GROUP et ses filiales ont sélectionné initialement deux « combinaisons » technologie/marché :

- Technologie grands systèmes/Banque-Assurances.
- Technologie IBM AS/400/Industries-Services.

#### **6.3.1.1 Agences d'UTI GROUP**

Les différentes acquisitions réalisées par la Société UTI GROUP ont donné naissance à une nouvelle organisation par agence permettant ainsi de mieux analyser leur évolution.

##### ***Division Industries et Services Tertiaires***

Cœur de métier de l'ancienne SB INFORMATIQUE, cette activité a connu un développement régulier depuis sa reprise par Christian AUMARD, qui a procédé à son désengagement de la sous-traitance IBM et des projets en PME, pour concentrer ses efforts à destination de la clientèle des grands comptes.

UTI GROUP est toujours très présent auprès des grands donneurs d'ordre en AS/400, dans les secteurs de la pharmacie, des éditeurs de progiciels, de la distribution et de l'industrie agro-alimentaire.

A partir de ses compétences en AS/400/RPG, UTI GROUP a constitué des équipes pluridisciplinaires maîtrisant les grands outils logiciels ADELIA, SYNON et les nouvelles technologies JAVA, JBUILDER, VISUALAGE FOR JAVA et WEBSPHERE.

UTI GROUP est partenaire de INPRISE France sur le produit JBUILDER. Il est également « partner world » d'IBM sur les outils VISUALAGE FOR JAVA et WEBSPHERE.

##### ***Division Banques/Finance***

Les fondateurs du Groupe possèdent des compétences reconnues dans l'informatique bancaire, en particulier dans les domaines de :

- la gestion des valeurs mobilières,

- les systèmes généraux,
- les moyens de paiement,
- et le financement, notamment le crédit-bail.

A partir de ces compétences, UTI GROUP a pu acquérir des parts de marché dans le milieu bancaire, dont les développements informatiques reposent sur les compétences technologiques associées à l'IBM/IMS-CICS/DB2. De même UTI GROUP a acquis de fortes positions en assistance à maîtrise d'ouvrage dans les banques.

Ultérieurement, l'intégration des « technologies nouvelles » a permis à UTI GROUP d'étendre ses domaines d'intervention au middle puis au front office de sa clientèle de grandes banques.

Cette agence intègre également le secteur d'activité des assurances.

### ***Division Telecom Intranet et Multimédia***

Cette division a ses clients dans les secteurs des télécoms (Bouygues Telecom, France Telecom, Orange...), des multimédia (Havas Interactive, TF1, Canal + ...) et de la grande distribution (Carrefour, Cora, Casino ...).

Les technologies employées pour le multimédia font principalement appel aux nouvelles technologies (java, asp, xml..) employées dans les e-applications.

Cette agence a été divisée en deux agences distinctes sur la Région Parisienne au vu de leur développement spécifique.

### ***Division Administration Systèmes et Réseaux***

Cette division exerce son activité par mise à disposition de compétences/collaborateurs afin d'assister ses clients dans l'exploitation de leur système informatique au quotidien.

Elle intervient sur le même fonds de commerce que les autres agences à l'exception du compte TOTAL ELF FINA où par exemple UTI GROUP a assuré la totalité du HELPDESK d'un parc de plus de 3.000 micros.

### ***Division GS / Ingénierie Projets (clé en main et progiciel)***

Cette division réalise les projets d'ingénierie d'UTI GROUP. Elle se compose de collaborateurs permanents de haut niveau (directeurs de projets), auprès desquels sont détachés des collaborateurs des autres agences du Groupe le temps de la réalisation du projet nécessitant leur compétence.

Comme en 2003, cette agence a signé en 2004 plus de 1,5 millions d'euros de contrat de progiciel dans sa branche éditeur OPCA et EDI-ONE.

La division parisienne de progiciel regroupe toutes les personnes travaillant sur les produits « éditeurs » et « distributeurs ».

Elle exerce son activité de distribution avec :

- "Business intelligence" au travers du produit DATATRACKER édité par la société SILVON (USA) avec les prestations d'installation et mise en place,



et son activité d'éditeur de produits application avec :

- le produit EDI-ONE destiné à répondre aux besoins des éditeurs de livre,
- le produit NETT400 destiné à répondre aux besoins de gestion des sociétés de nettoyage,
- le produit OPTIMA destiné à répondre aux besoins des OPCA.

### **6.3.1.2 Agences UTIGROUP. RHONE-ALPES**

La Société est structurée autour de deux divisions qui à l'origine étaient de taille identique :

1. Une agence produit qui ne représente plus en 2004 que 20 % de l'activité de la Société.

Cette agence est éditeur, intégrateur et distributeur de logiciels outils.

Ses produits sont :

- SPOOL MANAGER/400 (éditeur) qui procure une gestion intelligente et complète des fichiers spool,
- Des produits de système et communication (éditeur) avec :
  - COMBAC 400 qui gère la liaison AS400-Banque avec la norme ETEBAC3,
  - COMTEX qui gère la messagerie et la télécopie à partir de l'AS400,
  - COMNET 400 qui gère la liaison entre deux AS400
- MPS (éditeur) solution de rétro-ingénierie, d'analyse d'impact, de maintenance applicative et de correction automatique du code,
- AUTOTEST pour automatiser des tests fonctionnels,
- SDM (distributeur MKS) pour organiser les développements et les tests avec des modules spécialisés,
- Gamme BOS (distributeur) pour émuler les 5250 sous JAVA (JADEVANTAGE) ou permettre l'utilisation du téléphone sous IP (TELELINK) ou manager des sites intranet (site BOSS),
- JETFORM (distributeur) qui gère les fonds de page,
- ARCAD (distributeur) rétro-ingénierie, aide à la maintenance,
- MERCURY (distributeur) pour les tests fonctionnels et de charge,
- INTELLIGENT PLANNER (distributeur d'AUGEO software) pour le pilotage de l'ensemble des activités.

2. La division ingénierie qui réalise aujourd'hui environ 80 % de l'activité de la Société.

Cette division intervient en France mais également en Suisse (bureau commercial à Genève). Ses compétences techniques sont principalement les serveurs ES9000, AS400 et l'intranet.

### **6.3.1.3 AGENCES UTIGROUP. EST**

Après avoir été structurée par métier, UTIGROUP. EST est aujourd'hui organisée en agence géographique avec :

- une agence LORRAINE qui représente en 2004 environ 25 % de l'activité de la Société,
- une agence ALSACE représente quant à elle en 2004 environ 75 % de l'activité de la Société.

Ces agences interviennent principalement sur les serveurs AS400, ES9000, SAP et INTRANET cette dernière étant née d'une collaboration très active avec France Telecom-DIRTEL sur des projets de gestion fine.

Pour sa part, l'activité SAP est née en 1998 d'un partenariat avec SIEMENS Allemagne. Elle est aujourd'hui principalement implantée en ALSACE au travers du client ALCATEL.

L'activité grand système IBM dispose également d'un grand compte à Strasbourg, à savoir le CREDIT MUTUEL.

#### **6.3.1.4 AGENCES UTIGROUP. LUXEMBOURG**

La stagnation de l'activité de sa succursale en Belgique, la diminution du volume d'affaires traitées et la nécessité commerciale de concentrer ses efforts sur le Luxembourg ont contraint la société à fermer la Belgique au 1<sup>er</sup> semestre 2004.

Le contexte économique a entraîné une récession significative de l'activité.

Par ailleurs, les donneurs d'ordres à l'occasion du début d'une reprise d'activité ont privilégié le recrutement de salariés sélectionnés parmi les sociétés prestataires.

Ces différents facteurs ont contraint la société à poursuivre la diminution de ses effectifs par la suppression d'emplois.

### **6.4 LA CONCURRENCE ET LE POSITIONNEMENT DU GROUPE**

Parmi les différents intervenants sur le marché des services informatiques, ceux qui exercent les mêmes métiers ou des activités proches de celles du Groupe sont les grandes SSII généralistes (telles CAP GEMINI, UNILOG, SOPRA/TRANSICIEL ou GFI) ; parmi les concurrents de taille plus modeste, se trouvent SYLIS, TEAMLOG, INFOTEL et TEAM PARTNERS.

La principale caractéristique qui distingue UTI GROUP de la plupart des SSII tient au fait qu'elle a choisi de ne faire majoritairement que de la délégation de personnel dans les technologies qu'elle maîtrise (grands systèmes IBM, IBM AS/400 et les technologies nouvelles telles que JAVA, JBUILDER).

Cette politique a conduit le Groupe à ne pas s'attaquer aux marchés du Consulting et de l'intégration de grands systèmes qui sont dominés par les intervenants tels que SEMA, ACCENTURE ou CSC, ni au marché de l'infogérance qui requiert d'une SSII une taille comparable à celle de son donneur d'ordre (ATOS, STERIA).

Le Groupe sélectionne sur la base de son fonds de commerce grands comptes (agrés) les besoins qui s'y expriment sur des projets qui arrivent à maturité mais où ceux-ci sont durables et pour lesquels elle peut disposer des compétences et de l'expertise suffisantes.

Sa stratégie de « niche » lui a permis d'acquérir une grande expertise dans ses domaines d'intervention et d'emporter des marchés face aux meilleurs compétiteurs.

### **6.5 LA CLIENTELE DU GROUPE**

Le Groupe ne travaille principalement qu'avec des grands comptes, dont les métiers et les besoins lui sont bien connus (banque et assurance, industrie, distribution, télécom...) et pour lesquels il dispose de l'expertise, des compétences et des moyens adaptés.

Cette politique lui permet de faire jouer l'effet d'expérience acquise dans les métiers de sa clientèle et l'effet d'échelle qui favorise l'efficacité et la rapidité des interventions. De plus ces grands comptes ont des besoins durables ce qui permet une bonne récurrence du chiffre d'affaires.

La concentration des efforts commerciaux dans des secteurs d'activité bien identifiés, permet également à ses équipes, qui ont été constituées pour l'essentiel de jeunes diplômés dont il a assuré la formation, de progresser dans la maîtrise des technologies en usage dans le Groupe.

La part des nouvelles technologies s'accroît chez la plupart de nos clients par un effet de substitution d'anciennes technologies, par un effort de sélection sur les missions pour privilégier celles correspondantes à des prestations autour du NET (JAVA, INTRANET, WEBSHERE..) et par un effort de formation de nos collaborateurs à ces nouvelles technologies.

Par ailleurs, le risque « client » est très largement réparti : sur 565 établissements clients actifs recensés dans l'année 2004, le premier client (groupe BNP-PARIBAS) du Groupe représente 10 % de son activité, les dix premiers représentent pour leur part 40 % de l'activité et enfin les vingt premiers totalisent 55 % de l'activité. Parmi les autres comptes, aucun ne dépasse 1% de l'activité du Groupe.

Les vingt premiers clients du Groupe sur la base de son chiffre d'affaires réalisé en 2004 se déclinent comme suit :

<b>TOP 20 des clients du groupe UTI- group</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>Référencement *</b>
BNP PARIBAS	<b>1</b>	1	OUI
CREDIT AGRICOLE LYONNAIS	<b>2</b>	7	OUI
CCF	<b>3</b>	17	OUI
TOTAL	<b>4</b>	3	OUI
BOUYGUES	<b>5</b>	2	NON
SOCIETE GENERALE	<b>6</b>	8	OUI
FORCO	<b>7</b>		N/A
FRANCE TELECOM § Orange France	<b>8</b>	5	OUI en 2004 NON en 2005
CAVAMAC	<b>9</b>	9	N/A
AGF	<b>10</b>	10	OUI
UNILOG	<b>11</b>	20	N/A
ALCATEL BUSINESS SYSTEMS	<b>12</b>	12	OUI
CARREFOUR	<b>13</b>	4	OUI
FRANFINANCE LOC	<b>14</b>	75	NON
ALDATA	<b>15</b>	13	OUI
FAFIEC	<b>16</b>	14	N/A
ASFA	<b>17</b>		N/A
EUROFIL	<b>18</b>	16	NON
CSIF	<b>19</b>	56	N/A
VOLUMEN	<b>20</b>	58	NON

\* N/A : Non Applicable Ces sociétés ne gèrent pas un référencement

En 2004 le taux de concentration sur les premiers clients diminue.

### Concentration sur les principaux clients

	2004	2003	2002
Total client (Siret)	565	654	769
10 premiers groupe clients	40 %	42%	44%
20 premiers groupe clients	55 %	58%	56%

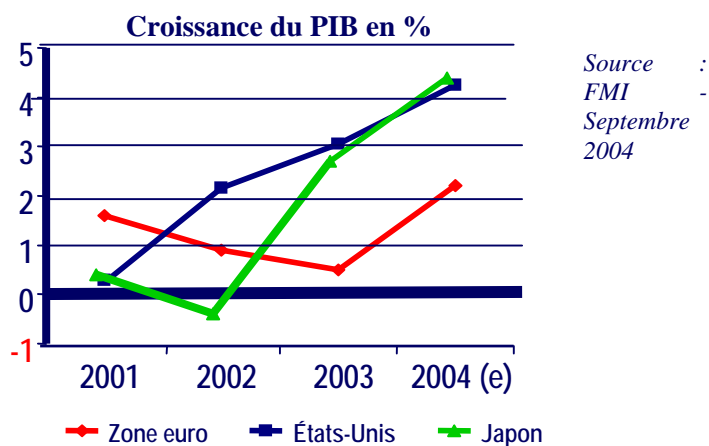
La répartition géographique de cette clientèle se présente de la façon suivante :

	2000	2001	2002	2003	2004
Région parisienne	69%	70%	72%	80 %	82 %
Région Est	16%	14%	13%	9 %	7 %
Luxembourg	4%	6%	4%	2 %	2 %
Lyon	7%	7%	9%	7 %	9 %
Suisse	4%	3%	2%	2 %	ns

## 6.6 LE MARCHÉ DES SERVICES INFORMATIQUES DANS LE SECTEUR LOGICIELS & SERVICES EN FRANCE BILAN ET PERSPECTIVES

Présentation du Syntec informatique, lors de sa réunion d'information annuelle, relative au bilan d'activité de l'année 2004 ainsi que des perspectives du secteur (synthèse)

- Un contexte économique plus favorable et une reprise économique « synchrone » malgré quelques facteurs de fragilité :
  - Événements géopolitiques
  - Prix du pétrole
  - Elections américaines
  - ...



(e) Estimé

- ***Des capacités d'investissements retrouvés***, un retour de la profitabilité, des bilans assainis et un désendettement pour les sociétés du CAC 40

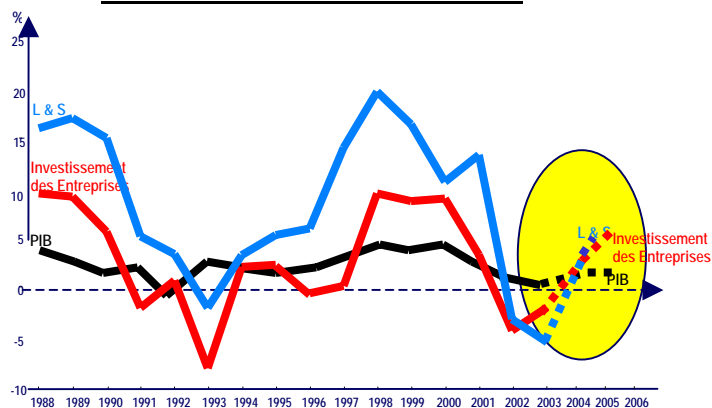
Sociétés du CAC 40	2003	2004	Evolution
Résultat net	16,9 MM €	23,4 MM €	+ 68 %
Marge nette	3,1 %	5,1 %	+ 2 points
Ratio dette nette / Fonds propres	66 %	24 %	Divisé par 3

- Un ***redémarrage de l'investissement en France***

	2002 (1)	2003 (1)	2004 (1)	2005 (2)
PIB	1,1%	0,5%	2,4%	2,2%
Investissement	-3,8%	-1,6%	4%	6%

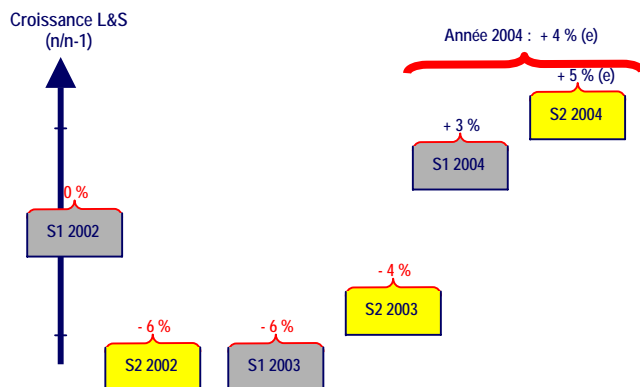
- (1) Source INSEE  
 (2) Source REXECODE

- ***Un lien étroit avec l'investissement***

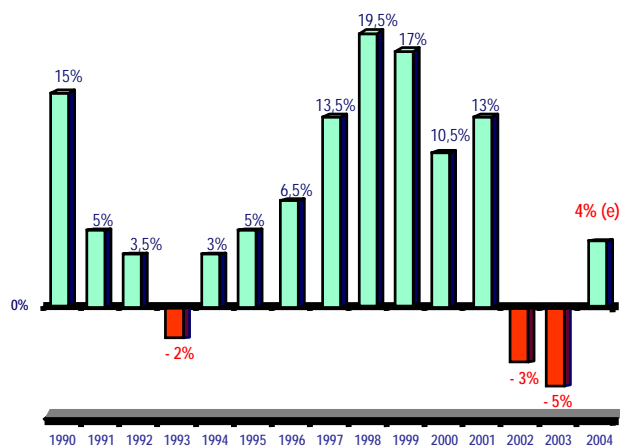


- ***Une reprise progressive confirmée***

Croissance par semestre



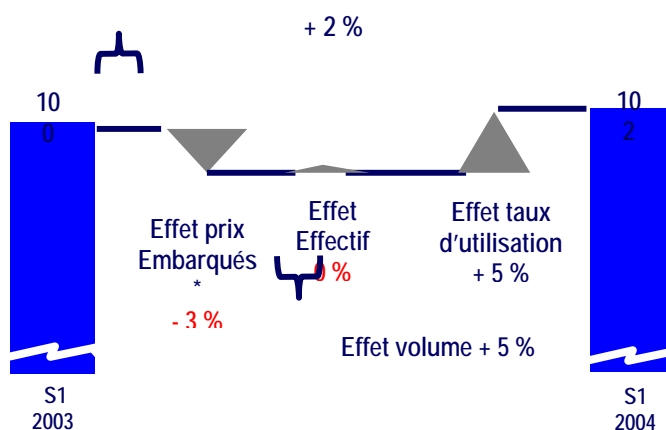
### Croissance annuelle



- Perspectives 2004 par activité

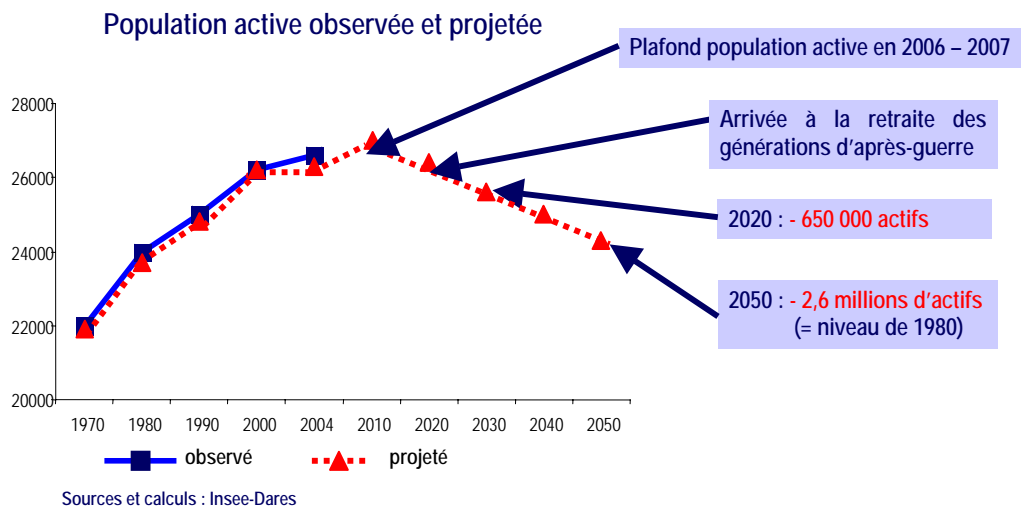
Activités	2004 / 2003
Conseil	2 à 3 %
Ingénierie	2 à 4 %
Infogérance	7 à 9 %
Progiciels	2 à 4 %
Globalement	+ 4 %

- Evolution des activités Conseil et Ingénierie ( 2004)

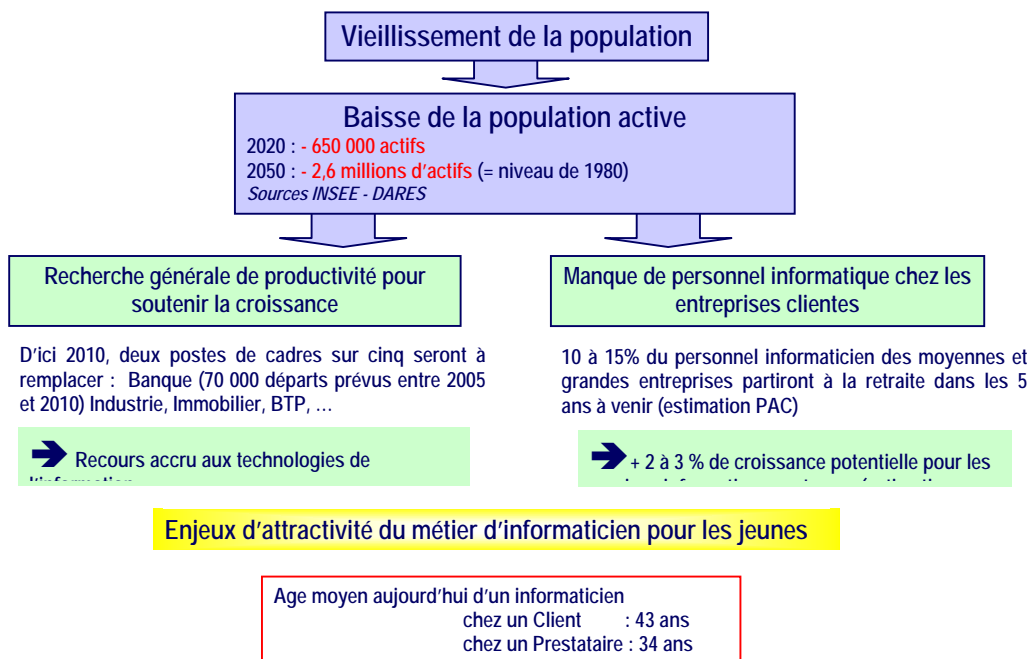


\* Prix à la commande stabilisés depuis début 2004

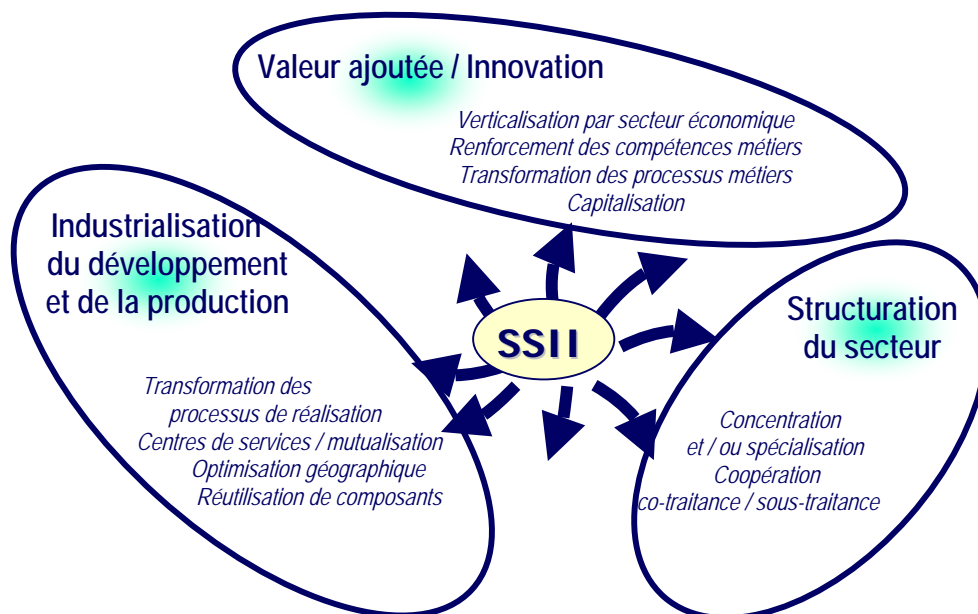
- Le Papy Boom : Un constat clair



- ➔ Baisse prévue de la population active
- ➔ Conséquences importantes pour l'économie française
- **Le Papy Boom : Enjeux sur le secteur Logiciels & Services**



- **Evolution structurelle des SSII**



### **Perspectives**

Une reprise confirmée du secteur Logiciel et Services (L & S) en 2004 : + 4 % marquée par

- une forte poussée de l'infogérance,
- une reprise des investissements Telcos
- une reprise d'un recrutement actif
- une augmentation significative du volume d'affaires commerciales
- des prix stabilisés à la commande avec quelques tensions sur certains profils.

Pour 2005 une première estimation de croissance estimée entre 4 et 6 % :

- Une fin de la baisse des prix embarqués
- Une reprise des investissements en logiciels applicatifs
- Une poursuite du développement de l'infogérance
- Un effet effectifs embarqués.

### **6.7 STRATEGIE DU GROUPE**

#### Stratégie du Groupe :

La stratégie du Groupe est double : d'une part enraciner le Groupe comme la référence dans son métier et d'autre part accélérer sa croissance.

Le Groupe conçoit son développement selon trois principes qui ont fait sa réussite :

- se positionner sur des marchés à fort potentiel,
- opérer des choix techniques forts,
- poursuivre une politique de grands projets.



L'évolution accélérée du marché de l'informatique et la révolution entraînée par les technologies Internet exige d'atteindre une taille critique sur les compétences de base selon un rythme de plus en plus soutenu.

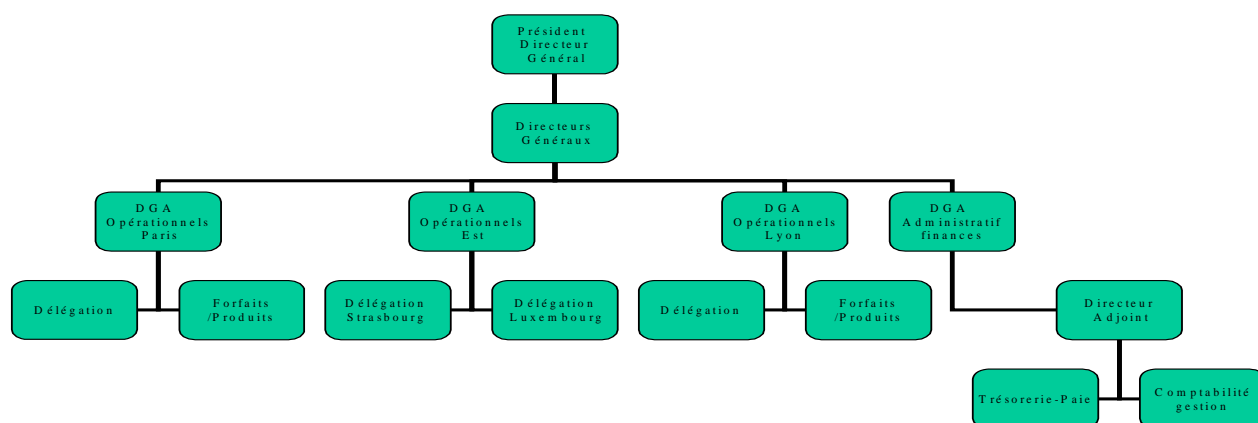
Afin de tirer parti des opportunités du marché, le Groupe développera les orientations stratégiques suivantes :

- les Sociétés du Groupe concentreront leurs efforts dans l'expertise des technologies qu'elle maîtrise depuis ses origines (grands systèmes IBM9000 et AS/400), pour des applications destinées aux métiers dont elle a la plus grande expérience (banque et assurances, industries agro-alimentaire et pharmaceutique, distribution spécialisée)
- elles étendront leurs domaines d'intervention en sélectionnant de nouveaux marchés « cibles » arrivés à maturité (pour ne pas avoir à supporter les investissements coûteux en hommes et en développement au stade initial), en fonction des technologies requises et à condition qu'ils présentent des besoins récurrents
- elles limiteront leur clientèle cible aux grands comptes, dont l'agrément renforce la crédibilité et la notoriété de la Société et contribue à la pérennité de son activité ainsi qu'à la sécurité de son exploitation ;

## 7 ORGANIGRAMME

### 7.1 ORGANISATION FONCTIONNELLE

#### Organigramme du Groupe



Le Groupe représente un effectif moyen de 400 personnes et compte 352 personnes en décembre 2004.

Il dispose d'une structure d'encadrement légère ; elle permet les contacts directs entre la Direction et tous les collaborateurs, et simplifie la gestion des relations avec la clientèle, les commerciaux assurant le lien avec les donneurs d'ordres, les personnels délégués et la Direction du Groupe.

#### Organisation financière et administrative au niveau du groupe.

La Direction administrative et financière est prise en charge par la direction générale du groupe.

Toute cette organisation est sous l'autorité directe de la direction générale du Groupe, assisté d'une responsable administrative qui rend compte à la direction générale au moins mensuellement.

Dans le cadre de l'harmonisation des procédures y compris les ressources humaines, l'ensemble des sociétés qui constituent le Groupe dispose des mêmes outils (comptabilité, paie, gestion, facturation, trésorerie) et dans un souci d'automatisation et de simplification de nombreuses fonctions sont centralisées au niveau du Groupe. Ces services administratifs représentent moins de dix personnes sur le Groupe.

Cette organisation mise en place depuis bientôt deux ans permet d'avoir sur des outils maisons un reporting mensuel à M+15 dont le contenu est conforté par les faibles écarts constatés lors des situations intermédiaires comptables.

La règle de prudence est de rigueur dans l'approche des risques et litiges. Ceux-ci sont quantifiés en fonction des informations collectées et après consultations de nos experts comptables et de nos avocats.

#### Démarche QUALITE

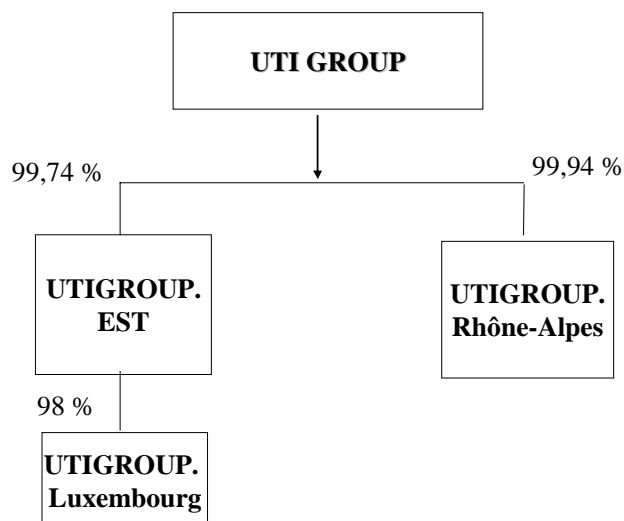
UTIGroup veut s'engager dans une démarche de certification QUALITE.

Un nouveau service « Méthodes, Qualité et Audit », rattaché directement à la Direction générale du Groupe est créé.

Il aura en charge :

- La définition des sous-ensembles à certifier
- La définition et le suivi des travaux
- la mise en place du référentiel QUALITE initial ,
- la gestion de l'évolution du référentiel, QUALITE
- l'organisation des formations nécessaires des collaborateurs d'UTIGroup,
- les audits en interne afin de vérifier le respect du référentiel,
- l'obtention d'un label QUALITE par un organisme externe

## 7.2 ORGANIGRAMME JURIDIQUE



Les sociétés du groupe sont dirigées par les mêmes mandataires sociaux, actionnaires majoritaires.

Les spécificités des filiales se caractérisent plus par leur implantation géographique que par leur métier.

### 7.2.1 Sociétés composant le Groupe

Le Groupe UTIgroup. qui est présent en région parisienne, dans l'Est de la France, dans la région lyonnaise, et également à l'étranger avec des implantations au Luxembourg et en Suisse se compose des sociétés suivantes :

#### **UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP (UTIgroup.),**

société mère du Groupe basée en région parisienne qui, outre une activité économique propre qui représente environ 80 % du chiffre d'affaires du Groupe, assure une fonction de holding notamment dans les domaines de la supervision des opérations, des ressources humaines, du contrôle de gestion, du juridique et enfin de la centralisation de la trésorerie au sein du Groupe.

L'activité économique d'UTIgroup. consiste principalement en de la délégation auprès des services études des banques, assurances, télécoms, industries, services, distributions et des services exploitation des banques et industries. UTIgroup. procède également à de l'intégration informatique. Enfin, UTIgroup. intervient dans les domaines de l'édition et/ou de distribution de progiciels applicatifs (monde de l'édition, du nettoyage) et des OPCA

Les actifs du Groupe constitués principalement de Fonds de commerce et de titres de participation au capital des filiales se trouvent dans les comptes d'UTIgroup. L'endettement bancaire du Groupe est de la même manière à plus de 95 % au niveau d'UTIgroup.

#### Relations Mère - filiales

Elles sont constituées principalement de prestations de services réalisées avec les filiales du Groupe aux conditions du marché et dans le cadre de la synergie mise en œuvre entre les sociétés du Groupe. Elles s'élèvent en 2004 pour les achats de prestations à 155 K€ et à 113K€ pour la production de services.

Par ailleurs UTIgroup. facture à ses filiales UTI GROUP. Rhône-Alpes et UTI GROUP. Est des prestations administratives aux termes de conventions mises en place en janvier 2000. UTIgroup. perçoit en contrepartie de ces prestations 2 % du chiffre d'affaires de sa filiale UTI GROUP. Rhône-Alpes et 3 % de sa filiale UTI GROUP. Est. Le montant de la redevance de gestion facturée par UTIgroup. à ses filiales représente pour l'exercice 2004 la somme de 126 K€.

Par ailleurs UTIgroup. assure la gestion de la trésorerie du Groupe à l'exception de celle de sa filiale luxembourgeoise aux termes de la « convention de gestion centralisée de trésorerie » conclue avec ses filiales UTIGROUP. Rhône-Alpes et UTIGROUP. Est le 2 juillet 2001.

Les flux de trésorerie d'UTIgroup. vers ces filiales sont non significatifs.

Enfin le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003. A cet effet, une convention a été conclue le 11 décembre 2003 entre UTIgroup, UTIgroup. Rhône-Alpes et UTIgroup. Est.

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. EST (UTIgroup. Est)**

société anonyme au capital de 38 600 euros,  
dont le siège social est sis Zac d'Augny 57685 Augny – France,  
immatriculée sous le numéro 385 096 615,  
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Metz.  
Cette Société entre dans le périmètre à compter à compter d'avril 1999 suite à l'achat par UTI GROUP de 89,74 % de son capital.

Cette Société est détenue à 99,75 % par UTI GROUP.

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

- Monsieur Christian AUMARD, Président du conseil d'administration (1 action)
- Monsieur Patrick QUENNET Directeur général (1 action)
- Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)
- Mademoiselle Diane AUMARD (1 action)

Cette société qui dispose d'agences à Metz et à Strasbourg exerce une activité de délégation dans les services études des secteurs Banque, Assurance, et Industrie.  
L'agence de Strasbourg est située au 1 rue du dépôt 67207 Liederhausberger.

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. LUXEMBOURG S.A.R.L (UTIgroup. Luxembourg)**

société à responsabilité limitée au capital de 12 500 euros,  
dont le siège social est 400 route d'Esch – L-1014 – Luxembourg,  
immatriculée sous le numéro « Section B 65 635 »,  
inscrite auprès du registre du commerce du Luxembourg.

Cette société créée en juillet 1998 est détenue à 98 % par la société UTIGROUP. Est.

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

- Monsieur Christian AUMARD gérant (1 part sociale)
- Monsieur Jean-claude Camus (1 part sociale)

Cette Société gère les opérations de délégation au Luxembourg dans les secteurs Banque et Industrie.

**UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. RHONE ALPES (UTIgroup. Rhône-Alpes),**

société anonyme au capital de 160 000 euros,  
dont le siège social est sis 92 cours VITTON – 69006 Lyon – France,  
immatriculée sous le numéro 380 667 774,  
inscrite auprès du registre du commerce et des sociétés de Lyon.

Détenue depuis le 25 février 2000 à 99,94 % par la société UTI GROUP, aux termes d'une opération d'acquisition de contrôle, cette société est implantée à Lyon et réalise une partie de son chiffre d'affaires en Suisse (la Société dispose d'un bureau à Genève).

Les autres actions constituant son capital sont détenues par :

- Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général (2 actions)
- Monsieur Patrick QUENNET Administrateur (1 action)
- Madame Jacqueline Fouet épouse AUMARD (1 action)
- Mademoiselle Diane AUMARD D (1 action)
- Monsieur Benoît AUMARD, (1 action)

L'activité de cette société se répartie entre l'édition de logiciels outils et la délégation dans les secteurs Banque, Assurance, Industrie et Distribution.

Le Groupe a établi des comptes consolidés pour la première fois au titre de l'exercice 1999, suite à l'inscription de ses titres sur le marché libre de la Bourse de Paris intervenue le 3 novembre 1999.

## **8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS**

### **8.1 PROPRIETE IMMOBILIERE**

UTIgroup est propriétaire d'un local près de VALENCE ( 30 km environ) pour une valeur estimé à moins de 100 K€ Ce local est actuellement loué.

### **8.2 USINES**

UTIgroup n'a pas d'usines.

### **8.3 EQUIPEMENT**

UTIgroup dispose d'un parc d'ordinateurs (principalement des micros-ordinateurs et des AS400) pour ses besoins afin d'équiper les postes de travail de ses collaborateurs ou pour l'activité produits (AS400).

### **8.4 ENVIRONNEMENT**

De part son métier (prestations intellectuelles), UTIgroup a peu d'impact sur l'environnement.

## 9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

Le chapitre 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES fait part d'un protocole signé en juin 2005 avec les banques et un investisseur.

Ce protocole impacte la situation financière en 2005.

### 9.1 SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

Tous les éléments se trouvent dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES

Pour les années 2002 et 2003, voir document de référence pour l'année 2003.

### 9.2 PRESENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RESULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2005 DE LA SOCIETE UTI GROUP

- Chiffre d'affaires de la société UTI GROUP

	EXERCICE 2005 En millions euros	EXERCICE 2004 En millions euros
<b><u>1 - Société UTI GROUP*</u></b>		
<b>Premier trimestre</b>	6,11	6,97
<b>Deuxième trimestre **</b>	6,10	6,93
<b><u>Total</u></b>	<b>12,21</b>	<b>13,90</b>

\* Retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe

\*\* Ajusté de 65 K€ de factures à établir comptabilisées après la publication pour le 30-06-2004

Les efforts de rationalisation de l'activité d'UTI GROUP engagés sur 2004 se sont poursuivis sur 2005 avec l'ajustement de ses effectifs opérationnels salariés qui passent de 268 en décembre 2004, 249 fin juin 2005, enfin le chiffre d'affaires enregistre un recul de 12,15 % par rapport au premier semestre 2004.

- Résultats

Malgré un taux d'activité légèrement supérieur aux prévisions budgétaires et compte tenu du maintien de la pression sur les tarifs au premier semestre, le niveau du chiffre d'affaires escompté n'a pu être atteint.

Le résultat d'exploitation ressort à 782 K€ au 30/06/2005.

Le résultat financier à -294K€

Le résultat exceptionnel s'élève à 15K€

Ces éléments font ressortir un résultat net au premier semestre 2005 de 503K€ contre une perte de 1 400K€ au premier semestre 2004.

### 9.3. PRESENTATION DES COMPTES DU PREMIER SEMESTRE 2005 DU GROUPE CONSOLIDE



Les comptes arrêtés au 30 juin 2005 sont établis pour la première fois en application du référentiel IFRS. A des fins de comparaison, le résultat au 30 juin 2004 et le bilan au 31 décembre 2004 ont été retraités suivants ces mêmes normes.

- Composition du Groupe :

Nous vous renvoyons à la lecture des comptes semestriels consolidés du Groupe intégré et de l'annexe pour le détail de ces différents postes de comptes, ainsi que pour la composition du Groupe.

- Chiffre d'affaires consolidé

	EXERCICE 2005 En millions euros	EXERCICE 2004 En millions euros
<b><u>1 – Consolidé</u></b>		
Premier trimestre	7,29	8,55
Deuxième trimestre	7,31	8,34
<b>Total</b>	<b>14,60</b>	<b>16,89</b>

- Résultats consolidés

Le Groupe a réalisé, au premier semestre de l'exercice 2005, un chiffre d'affaires de 14,60M€, soit une baisse du chiffre d'affaires 13,56 % par rapport à 2004, provenant de l'effet mécanique de la baisse des effectifs enregistrés en 2004 et au premier semestre 2005.

La poursuite de la réduction des frais généraux et l'amélioration du taux d'activité, explique ce net redressement du résultat opérationnel qui passe d'une perte de 1 351K€ au premier semestre 2004 à un bénéfice de 1 043 K€ au premier semestre 2005.

Par ailleurs, les résultats au 30/06/2004 étaient pénalisés d'éléments non récurrents :

- Amortissements charge à étaler .....	- 107 K€
- Contrôle URSSAF .....	- 220 K€
- Pénalités TVA et caisse de retraite (retard paiement).....	- 215 K€
- Litige sur un contrat client.....	- 300 K€
- Provision sur litige prud'hommes.....	- 420 K€
	<b><u>TOTAL 1.262 K€</u></b>

Dans le cadre de l'amortissement des écarts d'acquisition le Groupe a enregistré sur le premier semestre 2004 une dotation de 534 K€ contre aucune dotation sur le premier semestre 2005, compte tenu du passage aux normes comptables IFRS.

Enfin le résultat net s'établit à + 942 K€ au 30-06-2005 contre -1.603 K€ au 30-06-2004.

La contribution au résultat net (comptes sociaux) pour chacune des filiales est la suivante :

	<b><u>30-06-2005</u></b>	<b><u>30-06-2004</u></b>
UTIGROUP. Rhône Alpes:	127	72 K€
UTIGROUP. Est	(26): .....	(146) K€
UTIGROUP. Luxembourg :	69 .....	(89) K€

#### **9.4. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE CONSOLIDE AU COURS DU SEMESTRE ECOULE**

- L'activité du groupe UTI GROUP dans son ensemble pour le premier semestre 2005 se caractérise comme suit :

Les efforts de rationalisation de l'activité ont dus être poursuivis durant le premier semestre 2005 pour tendre à se rapprocher le plus possible du taux d'activité budgétisé de ses Techniciens, Ingénieurs et Consultants, sur UTI GROUP ;.

La filiale de Lyon poursuit son redressement de manière significative avec un résultat net conforme au budget. UTI GROUP Est est légèrement déficitaire marquant ainsi un retour vers un résultat bénéficiaire dans les mois à venir. En revanche, la filiale du Luxembourg est bénéficiaire ce semestre.

Conformément à sa stratégie « Grands Comptes » les agréments du Groupe sont maintenus et développés auprès des Sociétés correspondantes.

- Et pour chacune des Sociétés du Groupe :

#### UTI GROUP

Avec un Chiffre d'Affaires de 12.212 K€ le résultat social 30 juin 2005 est un bénéfice de 504 K€.

#### UTIGROUP. Est

L'activité de l'Agence « ALSACE » représente au 30 juin 2005 environ 75 % du Chiffre d'Affaires d'UTIGROUP EST., le volume d'affaires sur la région de METZ étant devenu très faible au niveau économique régional, c'est dans ce contexte que les effectifs « lorrains » continuent à être adaptés au marché local.

Enfin, avec un Chiffre d'Affaires de 873 K€ le résultat social au 30 juin 2005 se solde par une perte de 26 K€ dans les comptes sociaux.

Un abandon de créance de 95K€ consenti à la filiale luxembourgeoise obère son résultat. Hors, cet abandon de créance le résultat ressortirait à 69K€ (dans les comptes sociaux), démontrant ainsi le succès du redressement entrepris..

#### UTIGROUP. Luxembourg

La baisse des coûts fixes étant au maximum, la reprise de l'activité tant attendue est indispensable au redéploiement de cette filiale qui représente au 30 juin 1 % du Chiffre d'Affaires du Groupe avec 146 K€

Pour sa part le résultat net au 30 juin 2005 se solde par un bénéfice de 69 K€ compte tenu d'un abandon de créance de 95K€ de UTI GROUP EST

#### UTIGROUP. Rhône Alpes:

La filiale lyonnaise compte tenu d'un excellent taux d'activité lié à une très bonne réactivité a obtenu, malgré la baisse du volume, des résultats tout à fait satisfaisant avec un Chiffre d'Affaires de 1.358 K€, le résultat net au 30 juin 2005 se solde par un bénéfice de 127 K€ en ligne avec les prévisions.

**Contribution au chiffre d'affaires consolidé non retraité du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe**

<b>SOCIETE</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>30/06/2005</b>
UTI GROUP	29 721 888	29 862 064	26 472 118	12 342 563
UTIGROUP. EST	5 691 626	3 348 302	2 277 624	917 372
UTIGROUP. LUXEMBOURG	1 859 021	928 225	550 564	146 055
UTIGROUP. RHONE-ALPES	4 130 879	3 378 805	2 899 576	1 460 271
<b>Total</b>	<b>41 403 414</b>	<b>37 517 396</b>	<b>32 199 882</b>	<b>14 866 261</b>

## 9.5 CHIFFRES CLES RESULTATS DES SOCIETES DU GROUPE

### Résultat des sociétés du Groupe

<b>SOCIETE</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>30/06/2005</b>
UTI GROUP	( 13 433 310)	1 805 113	(5 307 585)	503 832
UTIGROUP. EST	28 934	( 511 289)	(150 989)	-25 871
UTIGROUP. LUXEMBOURG	( 369 568)	249 601	(110 305)	68 382
UTIGROUP. RHONE-ALPES	( 157 913)	7 725	112 828	126 326
<b>Total</b>	<b>(13 931 857)</b>	<b>1 551 148</b>	<b>(5 456 051)</b>	<b>672 669</b>

#### a)° Au 31/12/2004

*Chiffres clefs d'UTI GROUP*

<b>En million d'€uro</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2004</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	29,72	29,86	26,47
<b>Résultat net</b>	-13,43	1,81	- 5,31
<b>Dettes financières</b>	19,45	8,42	7,57

Des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2004, il ressort que :

- l'activité d'UTI GROUP. en 2004 est en diminution par rapport à 2003, due à la pression enregistrée sur les tarifs de prestations et à une baisse de l'activité,
- la politique commerciale d'UTI GROUP. orientée vers les agréments « grand donneur d'ordres » poursuivie en 2004 a connu un succès certain (BNPParibas, Total, CCF, SG.....),
- le résultat d'exploitation redevient déficitaire à la somme de 931 K€ contre un résultat bénéficiaire de 187 K€ sur l'exercice précédent,
- le résultat financier de l'exercice s'élève à (1 355 K€),
- le résultat courant avant impôts s'établit à (2 285 K€) en 2004 contre (1 172 K€) en 2003,
- enfin, le résultat net se traduit par une perte de 5 308 K€

Consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société, il reste au 31 décembre 2004 un total de 42 036 Obligations Convertibles.

La souscription des BSA attachées à la conversion des Obligations Convertibles et dont la date limite d'exercice est fixée au 31 mars 2008 pourrait entraîner une augmentation de capital de 632 K€ sans tenir compte de la conversion éventuelle des obligations convertibles.

S'agissant des emprunts et dettes il est important de rappeler que la société UTI GROUP a racheté au cours de l'exercice 2003, 25,5 % de ses obligations convertibles, soit 164 636 obligations, ramenant ainsi sa dette obligataire à 895 K€ à la clôture de l'exercice 2004.

Il apparaît, à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2004 que la Société a des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, conformément aux dispositions légales, les actionnaires devront être convoqués en assemblée générale extraordinaire dans les quatre mois suivants l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, à l'effet de décider s'il y aura lieu à la dissolution anticipée de la société.

La Société disposera dès lors d'un délai de deux années pour reconstituer ses capitaux propres à hauteur d'un montant au moins égal à la moitié du capital, en procédant, le cas échéant, aux opérations sur capital permettant de ramener ces capitaux propres à un montant au moins égal à la moitié du capital social minimum exigé par la loi.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2004 d'UTI GROUP (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2003, et qui ont été publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires, se présentent comme suit :

	EXERCICE 2003	EXERCICE 2004 (non audités)
	En millions euros	En millions euros
<b>1 - Société UTI Group</b>		
Premier trimestre	7,59	6,97
Deuxième trimestre	7,49	6,93
Troisième trimestre	6,98	6,22
Quatrième trimestre	7,80	6,35
Total	29,86	26,47
<b>2 – Consolidé</b>		
Premier trimestre	9,84	8,55
Deuxième trimestre	9,30	8,34
Troisième trimestre	8,56	7,36
Quatrième trimestre	9,16	7,34
Total	36,86	31,59

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe baisse de 14% entre 2003 et 2004 soit 5,20 M€

L'exercice 2004 d'UTI GROUP. permet de constater un redressement significatif de son compte d'exploitation dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés en K€	Au 31/12/2003	Au 31/12/2004
Marge Commerciale	65	90
Production	29 639	26 282
Consommation	- 7 114	- 6 496
<b>VALEUR AJOUTE</b>	<b>22 589</b>	<b>19 876</b>
Impôts et Taxes	- 710	- 8045
Charge de Personnel	- 21237	- 19 166
<b>EBE</b>	<b>642</b>	<b>- 95</b>

*Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :*

La baisse prévisible du chiffre d'affaires d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par la poursuite des effets mécaniques relatifs à la diminution des effectifs entreprise sur l'exercice précédent. Elle est à la fois la résultante de ces mesures de restructuration engagées depuis plusieurs mois et de la volonté de la Direction de privilégier la marge opérationnelle tant de la Société que du Groupe.

Face à un contexte de fortes pressions sur les prix et d'absence de véritable reprise des investissements informatiques, le management a formalisé un réel plan d'action caractérisé par la mise en place d'outils permettant de mesurer les performances commerciales.

Cette année a été marquée par l'arrêt d'une opération forfaitaire ayant entraîné un accroissement du taux d'inter contrat du groupe en début d'année.

De plus les mesures de réduction d'effectif ont conduit à une augmentation sérieuse des provisions pour risques en matière de prud'homme pour 519 K€(nets).

La Société a également réduit ses locaux en mettant fin au bail de Boulogne ce qui représente une économie annuelle de 48 k€

Par ailleurs, la Société a connu des difficultés en trésorerie début 2004 qui ont entraîné le non paiement de la TVA pour les mois de février à mai 2004 pour un montant de 1 500 k€en principal. Ce montant et une pénalité de 170 k€ont fait l'objet d'un moratoire.

Un contrôle URSSAF sur la société UTI GROUP a conduit à un redressement de 191 k€ayant fait l'objet d'un moratoire.

Ces deux éléments ont entraîné des charges exceptionnelles à hauteur de 354 k€correspondant aux seules pénalités de retard.

Cette situation a entraîné un accord avec les banques de la Société concernant le non remboursement en capital des prêts moyens termes jusqu'au 30 juin 2005, seuls les intérêts étant payés et à un maintien des concours court terme jusqu'à cette date.

#### **b°) Au 31/12/2003**

##### *Chiffres clefs d'UTI GROUP*

<b>En million d'€uro</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2003</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	26,15	31,68	29,72	29,86
<b>Résultat net</b>	1,47	0,21	- 13,43	1, 81
<b>dettes financières</b>	24,80	21,31	19,45	8,42

Les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2003, laissent apparaître que :

- l'activité d'UTI GROUP avec 29,86 M€en 2003 est en augmentation d'environ 1 % par rapport à 2002, ceci malgré la pression enregistrée sur les tarifs de prestations,
- la politique commerciale d'UTI GROUP orientée vers les agréments « grand donneur d'ordres » a connu un succès certain en 2003 (France Télécom, Total, CCF, SG.....),

- le résultat d'exploitation redevient bénéficiaire à 187 K € contre (2 235) K€ l'exercice précédent ; ce résultat a pu être obtenu notamment par l'amélioration significative du taux d'activité partiellement masqué par les baisses tarifaires enregistrées sur l'exercice,
- le résultat financier de l'exercice qui s'élève à (1. 359 K€) résulte des éléments suivants :
  - Frais financiers (concours bancaires affacturage) pour 511 K€
  - Règlement complémentaire et provision du solde de la soule pour 208 K€
  - Dépréciation des titres de sa filiale UTIGROUP. Rhône-Alpes pour 640 K€
- le résultat courant avant impôts s'établit à (1 172 K€) contre (4.417 K€) en 2002
- le résultat exceptionnel de 2.977 K€ provient du rachat et annulation de 164 636 Obligations Convertibles dégageant un produit exceptionnel de 3.033 K€
- enfin, le résultat net se traduit par un bénéfice de 1 805 K€

Nous vous précisons que consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société il reste au 31 décembre 2003 un total de 43 037 Obligations Convertibles.

La souscription des BSA attachées à la conversion des Obligations Convertibles et dont la date limite d'exercice est fixée au 31 mars 2008 pourrait entraîner une augmentation de capital de 682 K€ prime d'émission incluse

S'agissant des emprunts et dettes il est important de rappeler que la société UTI GROUP a racheté au cours de l'exercice 2003, 25,5 % de ses obligations convertibles, soit 164 636 obligations, ramenant ainsi sa dette obligataire à 917 K€ à la clôture de l'exercice.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2003 d'UTI GROUP (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2002, et qui ont été publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 13 février 2004, se présentent comme suit :

	EXERCICE 2003 (non audités)	EXERCICE 2002 (non audités)
	En millions euros	En millions euros
1 - Société UTI Group		
Premier trimestre	7,59	7,18
Deuxième trimestre	7,49	7,38
Troisième trimestre	6,98	7,29
Quatrième trimestre	7,62	7,62
Total	29,68	29,47
2 – Consolidé		
Premier trimestre	9,84	10,34
Deuxième trimestre	9,30	10,21
Troisième trimestre	8,56	9,81
Quatrième trimestre	9,17	10,32
Total	36,87	40,68

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe enregistre un recul entre 2002 et 2003 de 9,4 % à 36,87 M€ Ce recul provient en totalité de l'activité du Groupe en province et à l'étranger qui représente 19 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2003 contre 27 % en 2002.

L'exercice 2003 d'UTI GROUP permet de constater un redressement significatif de son compte d'exploitation dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés	Au 31/12/2003	Au 31/12/2002
Marge Commerciale	64 592	29 759
Production	29 862 064	29 454 943
Consommation	7 114 161	6 386 650
<b>VALEUR AJOUTE</b>	<b>22 812 495</b>	<b>23 098 052</b>
Impôts et Taxes	710 096	739 141
Charge de Personnel	21 237 141	22 724 674
<b>EBE</b>	<b>865 258</b>	<b>- 365 763</b>

**Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :**

Il convient de retenir les points suivants :

- la poursuite de l'optimisation des coûts d'exploitation directs et indirects,
- le développement par « foisonnement »,
- le succès de la politique d'agrément,
- la diminution de l'endettement de par la restructuration de la dette obligataire courant 2003.



Le comparatif ci-dessus fait ressortir une amélioration importante de l'activité, puisque qu'à chiffre d'affaires quasi identique, l'EBE passe de (366 K€) en 2002 à 865 K€ en 2003, pour leur part les postes « autres achats et charges externes » et charges de personnel sont en diminution de 760 K€ par rapport à l'exercice 2002 .

Les coûts de structure sont en permanence revus à la baisse, permettant ainsi à UTI GROUP de renouer avec la rentabilité.

Une fois de plus les chiffres ci-dessus démontrent que la réactivité de la Société a été un facteur déterminant dans le redressement de l'EBE étant rappelé que les effectifs au 31 décembre 2003 restent au même niveau qu'au 31 décembre de l'exercice précédent après des variations en cours d'année

L'effet des mesures prises a permis d'améliorer de manière significative le niveau d'activité de l'entreprise confirmé par les résultats obtenus, même si les efforts réalisés ont été en partie neutralisés par les baisses de tarif enregistrées sur l'exercice et dont le montant a été évalué à environ 500 K€ pour l'exercice 2003.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2002 faisait apparaître que les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital social. Par décision en date du 31 octobre 2003, L'assemblée générale statuant en la forme extraordinaire a rejeté la proposition de dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation. Le maintien de l'activité sociale a donc été décidé.

Les capitaux propres de la Société qui au 30 juin 2003 de la Société se trouvaient déjà portés à un montant supérieur au capital social de la Société en suite des conversions d'obligations intervenues postérieurement à l'arrêté des comptes annuels clos le 31 décembre 2002, s'élèvent à la clôture de l'exercice 2003 à 5 390 626 euros pour un capital social de 1 324 838 euros.

**c°) Au 31/12/2002**

*Chiffres clefs d'UTI GROUP*

<b>En million d'€uro</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2002</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	26,15	31,68	29,72
<b>résultat net</b>	1,47	0,21	- 13,43
<b>dettes financières</b>	24,80	21,31	19,45

Les chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2002, laissent apparaître que :

- UTI GROUP a réalisé, sur l'exercice 2002, un chiffre d'affaires de 29,72 M€ soit une diminution de 6,2% par rapport à l'année 2001, qui provient d'une part de la baisse d'activité enregistrée au premier semestre 2002 et d'autre part de la politique tarifaire des grands donneurs d'ordres qui constituent l'essentiel de son fonds de commerce,
- le résultat d'exploitation s'élève à (2,24 M€) ; après un premier semestre 2002 marqué par une dégradation, la société UTI GROUP a retrouvé sur le deuxième semestre un résultat d'exploitation équilibré (hors amortissement des charges à étaler lié à l'emprunt obligataire de 465 KE et du provisionnement d'un contentieux commercial relatif à un clef en main de 226 K€) ; ce résultat a pu être obtenu par la mise en œuvre de son plan de restructuration accompagnée d'une bonne maîtrise des frais généraux et plus précisément des salaires de structure.
- le résultat courant avant impôts impacté d'une provision liée au paiement de la soulte à hauteur de 992 K€ (80 % des obligations convertibles) et d'une dépréciation des titres de sa filiale UTIGROUP. Rhône-Alpes de 663 k€s'établit à (4,42 M€),
- enfin, le résultat net se traduit par une perte de (13,43 M€), l'écart avec le résultat courant avant impôts provenant à hauteur 9,28 M€ de la dépréciation exceptionnelle constatée sur les fonds de commerce (groupe TMA-RMH). Ce résultat net inclus le profit exceptionnel d'un montant de 349k€ dégagé lors du rachat au cours de l'exercice de 31 860 obligations convertibles UTI GROUP 3% 2000-2005 sur le marché.

Il est ici précisé que 82 % du résultat net est composé de charges exceptionnelles liées à l'ajustement de la valeur des fonds de commerce, à la dépréciation des titres de la filiale lyonnaise et aux coûts de restructuration de la dette obligataire soit un total de 11 M€

Par ailleurs, il est à noter que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié de son capital social. Une assemblée générale extraordinaire sera appelée à statuer, dans le délai légal de 4 mois à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin prochain, sur la dissolution de la Société. Nous vous précisons toutefois que consécutivement à la restructuration de la dette obligataire de la Société (opération décrite au point 6.1 ci-après), 396 864 obligations devraient être converties au plus tard le 16 juin 2003 permettant ainsi de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur supérieure à celle du capital social de la Société.

S'agissant des Emprunts et dettes il est important de rappeler que la société UTI GROUP a racheté au cours de l'exercice 2002, 4,7 % de ses obligations convertibles, soit 31 860 obligations, ramenant sa dette obligataire de 14 411 K€ à 13 733 K€ à la clôture de l'exercice.

Les chiffres d'affaires trimestriels 2002 d'UTI GROUP (retraités du chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du Groupe) et du Groupe consolidé comparés à ceux de l'exercice 2001, et qui ont été publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 14 février 2003, se présentent comme suit :

	EXERCICE 2002 <sup>(*)</sup> (non audités)	EXERCICE 2001
	En millions euros	En millions euros
1 - Société UTI Group		
Premier trimestre	7,18	8,45
Deuxième trimestre	7,38	8
Troisième trimestre	7,29	7,25
Quatrième trimestre	<b>7,62</b>	<b>7,98</b>
Total	<b>29,47</b>	<b>31,68</b>
2 – Consolidé		
Premier trimestre	10,34	11,50
Deuxième trimestre	10,21	11,28
Troisième trimestre	9,81	10,47
Quatrième trimestre	<b>10,32</b>	<b>11,06</b>
Total	<b>40,68</b>	<b>44,31</b>

<sup>(\*)</sup> Contrairement aux chiffres d'affaires 2001, les chiffres d'affaires de l'exercice 2002 ont été retraités des chiffres d'affaires réalisés avec les sociétés du Groupe.

Il est ici précisé que le Chiffre d'affaires sur le second semestre 2002 n'est en diminution que de 2,1 % par rapport à celui du second semestre 2001. Le Groupe a quant à lui réalisé sur l'exercice 2002, un chiffre d'affaires de 40,68 M€, soit une diminution de 8,19 % par rapport au chiffre d'affaires 2001.

Le deuxième semestre 2002 d'UTI GROUP permet de constater un redressement significatif du compte d'exploitation dont les principaux axes se présentent de la manière suivante :

Libellés	1 <sup>e</sup> semestre 2002	2 <sup>e</sup> me semestre 2002	Au 31/12/2002
Marge Commerciale	13 538	16 221	29 759
Production	14 582 119	14 872 824	29 454 943
Consommation	2 979 210	3 407 440	6 386 650
<b>VALEUR AJOUTE</b>	<b>11 616 447</b>	<b>11 481 605</b>	<b>23 098 052</b>
Impôts et Taxes	369 914	369 227	739 141
Charge de Personnel	11 937 789	10 786 885	22 724 674
<b>EBE</b>	<b>- 691 253</b>	<b>325 493</b>	<b>- 365 763</b>

**Progrès réalisés – Difficultés rencontrées :**

Il convient de retenir les points suivants :

- la reconstruction complète du Groupe qui a engendré des coûts importants de restructuration ;
- la restructuration des coûts d'exploitation directs et indirects ;
- la poursuite du développement ;
- le succès de la politique d'agréments ;

- la diminution de l'endettement nonobstant le refus courant décembre 2002 des porteurs d'obligations UTI GROUP 3% 2000-2005 d'aménager les conditions de l'emprunt obligataire comme proposé par le Conseil d'Administration (étant ici précisé que la restructuration de ladite dette obligataire a toutefois été réalisé au début de l'exercice 2003).

Face à une conjoncture très dégradée qui a conduit à un ralentissement de l'activité et a généré des charges exceptionnelles liées à l'ajustement de la valeur des fonds de commerce figurant à l'actif de la Société ainsi qu'à la dépréciation des titres de sa filiale lyonnaise, UTI GROUP a été amenée dès le second semestre 2002 a engagé une action rigoureuse de rationalisation de son activité et de restructuration de sa dette obligataire.

Le comparatif ci-dessus fait ressortir une amélioration de la production d'environ 300 K€ sur le second semestre au cours duquel la masse salariale a diminué de 1.200 K€ charges patronales incluses.

De façon concomitante à l'équilibrage de sa capacité de production, les coûts de structure ont également été revus à la baisse, permettant ainsi d'améliorer de manière significative le niveau d'activité de l'entreprise.

La réduction des coûts directs et indirects a notamment porté sur :

- les salaires des non-opérationnels,
- les frais de déplacement des collaborateurs,
- les loyers des bureaux (restitution de 400 m<sup>2</sup> à Boulogne),
- les leasing et assurances des véhicules professionnels.

Les chiffres démontrent que la réactivité de la Société a été un facteur déterminant dans le redressement de l'EBE étant rappelé que l'ajustement de ses effectifs au 2<sup>ème</sup> semestre ramène le Groupe à sa taille du début de l'année.

L'effet des mesures prises a permis d'améliorer de manière significative le niveau d'activité de l'entreprise confirmé par les résultats obtenus, même si le traitement de ces opérations a engendré des coûts exceptionnels masquant sur l'exercice 2002 les réelles économies obtenues.

## **9.6 EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION**

Détermination de la juste valeur :

Le calcul repose sur l'actualisation des cash flows générés par l'activité pour les 4 prochains exercices et sur la détermination de la valeur terminale.

Le taux d'actualisation retenu est de 16.60% et a été déterminé selon la méthode du Medaf.

La valeur terminale retenue correspond à la moyenne des trois méthodes Suivantes :

- 1 Valeur terminale actualisée avec croissance à l'infini (taux de Croissance : 0%)
- 2 Valeur terminale en multiple d'EBIT
- 3 Valeur terminale en multiple de chiffre d'affaires

Ainsi, la juste valeur correspond à la somme des cash flows actualisés sur 4 ans et de la valeur terminale moyenne de la société.  
Cette évaluation a conduit à la constatation d'un amortissement exceptionnel des écarts d'acquisition de 1.150 K€ au 31 décembre 2004.

## 10 TRESORERIE ET CAPITAUX

Les informations sur les flux de trésorerie et les capitaux se trouvent dans les chapitres 20 INFORMATIONS FINANCIERES et 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Au cours des trois derniers exercices, la société a financé son activité opérationnelle grâce aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation et aux concours bancaires accordés par ses trois principales banques : la caisse d'épargne, la société générale et la NSME.

Les disponibilités consolidées sont respectivement de :

- 31/12/2002	548 K€
- 31/12/2003	354 K€
- 31/12/2004	814 K€
- 30/06/2005	1 088 K€

Ces disponibilités sont principalement détenues en euros.

L'augmentation nette des disponibilités entre le 31/12/2004 et le 30/06/2005, provient de l'entrée dans le capital de la société d'un nouvel investisseur la société FINANT.

### 10.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE EN 2004

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004 (normes françaises N° 99-02 du CRC)

Nature des flux en K€	31-déc-04 en K€	31-déc-03 en K€	31-déc-02 en K€
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Marge Brute d'Autofinancement	-1 334	-175	-2411
Variation du BFR	1 959	926	3034
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>751</b>	<b>622</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>			
Acquisitions d'immobilisations	-142	-381	-690
Cessions d'immobilisations	70	76	162
Incidence des variations de périmètre	0	0	62
<b>Total</b>	<b>-72</b>	<b>-305</b>	<b>-466</b>
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	-48
Augmentations de capital en numéraire	0	0	0
Acquisition titres propres	0	0	0
Emissions d'emprunts	0	610	2 463
Remboursement d'emprunts	-586	-1 572	-3 324
<b>Total</b>	<b>-586</b>	<b>-962</b>	<b>-909</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-33</b>	<b>-516</b>	<b>-753</b>
Trésorerie ouverture	-1 771	-1 255	-502
Trésorerie clôture	-1 804	-1 771	-1 255

## 10.2 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2005 (Normes IFRS)

30/06/2005 30/06/2004 31/12/2004

A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE			
<i>Capacité d'autofinancement</i>			
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	942	-1 603	-3 920
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-111	1 306	2 506
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	86	8	77
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</i>	917	-289	-1 337
Coût de l'endettement financier net	293	245	552
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	-233	-2	-3
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</i>	977	-46	-788
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	916	483	2 115
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>1 893</b>	<b>437</b>	<b>1 327</b>
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-16	-41	-142
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	0	30	47
Variation des prêts et avances consentis	56	0	29
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>40</b>	<b>-11</b>	<b>-66</b>
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital			
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	33	16	69
Rachats et reventes d'actions propres	1	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	305	0	0
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-33	-607	-809
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-294	-245	-552
Autres flux liés aux opérations de financement	1 000	0	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>1012</b>	<b>-836</b>	<b>-1292</b>
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
<b>FLUX NET DE TRESORERIE</b>	<b>2 945</b>	<b>-410</b>	<b>-31</b>
<b>Trésorerie au 1er Janvier</b>	<b>-1792</b>	<b>-1757</b>	<b>-1757</b>
Flux nets de l'exercice	2 945	-410	-31
Autres flux non monétaires	-44		-4
<b>Trésorerie à fin de période</b>	<b>1109</b>	<b>-2167</b>	<b>-1792</b>



## **11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCE**

### **11.1 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Le Groupe a pour habitude de comptabiliser directement les coûts de recherche et développement éventuel en charge.

Le groupe n'a pas d'effectif exclusivement dédié à la recherche et au développement.

Seule l'activité d'éditeur, mineure dans le groupe, nécessite de tels investissements humains. De ce fait, les dépenses R&D au sein du groupe ne représentent qu'une part non significative du chiffre d'affaires.

Le passage aux normes IFRS n'a qu'un impact négligeable.

### **11.2 BREVETS, MARQUES ET LICENCES**

Le nom Union Technologies Informatique a été déposé auprès de l'INPI, tout comme l'a été le nouveau sigle UTI GROUP.

UTI GROUP a également déposé à son nom les marques de produits dont elle est l'éditeur.

## **12 INFORMATION SUR LES TENDANCES**

### **12.1 ACTIVITE GROUPE**

La baisse prévisible du chiffre d'affaires d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par la poursuite des effets mécaniques relatifs à la diminution des effectifs entreprise sur l'exercice précédent. Elle est à la fois la résultante de ces mesures de restructuration engagées depuis plusieurs mois et de la volonté de la Direction de privilégier la marge opérationnelle du Groupe.

Face à un contexte de fortes pressions sur les prix et d'absence de véritable reprise des investissements informatiques, le management a formalisé un réel plan d'action caractérisé par la mise en place d'outils permettant de mesurer les performances commerciales.

### **12.2 ELEMENTS SIGNIFICATIFS EN 2004**

Cette année a été marquée par l'arrêt d'une opération forfaitaire ayant entraîné un accroissement du taux d'inter contrat du groupe au début d'année.

De plus les mesures de réduction d'effectif ont conduit à une augmentation sérieuse des provisions pour risques en matière de prud'homme pour 519 K€(nets).

Le groupe a également réduit ses locaux en mettant fin au bail de Boulogne représentant une économie annuelle de 48 k€

Par ailleurs le groupe a connu des difficultés en trésorerie début 2004 avec le non paiement de la TVA pour les mois de février à mai 2004 pour un montant de 1 500k€ en principal. Ce montant et une pénalité de 170 k€ ont fait l'objet d'un moratoire.

Un contrôle URSSAF a conduit à un redressement de 191 k€ ayant fait l'objet d'un moratoire.

Ces deux éléments ont entraîné des charges exceptionnelles à hauteur de 354 k€ correspondant aux pénalités de retard.

Cette situation a entraîné un accord avec les banques du groupe concernant le non remboursement en capital des prêts moyens termes jusqu'au 30 juin 2005, seuls les intérêts étant payés et à un maintien des concours court terme jusqu'à cette date.

### 12.3 PERSPECTIVES 2005

Malgré une baisse du chiffre d'affaires due principalement aux réductions d'effectifs enregistrées au cours de l'année 2004, l'exploitation du groupe est en nette amélioration.

En effet, les efforts entrepris ont permis notamment de réduire le taux d'inter contrat pour les 5 premiers mois de l'année 2005 de façon significative. (Le taux d'affectation se calcule en enlevant à 100% le taux d'intercontrat).

UTIgroup SA	
2005	Taux affectation
janvier	94,2%
février	96,2%
mars	95,3%
avril	93,8%
mai	94,7%
juin	95,2%
juillet	96,4%
août	95,8%

Par ailleurs les mesures d'économie entreprises au dernier trimestre 2004 et au premier trimestre 2005 marquent leurs premiers effets :

- Réduction des coûts locatifs par abandon du 6<sup>ème</sup> étage de Levallois ;
- Réduction des charges administratives par le départ du Directeur Administratif et Financier et une réorganisation des services administratifs et comptables ;
- Réduction du poste honoraires du Groupe.

Ces différents éléments représentent une économie annuelle substantielle, évaluée dans une fourchette comprise entre 500 000 € et 900 000 € par les dirigeants du groupe et constatée dans les résultats du 30/06/2005.

Dans le cadre de la restructuration de la dette financière, la société a signé le 16 juin 2005 un protocole sous conditions résolutoires prévoyant l'entrée au capital d'un investisseur à hauteur d'1 million d'euros en numéraire (nominal et prime d'émission) par voie d'augmentation de capital ainsi que le rééchelonnement des concours bancaires court et moyen terme de la Société UTI GROUP.

Ce protocole a reçu l'homologation de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre le 21 juin 2005.

Aux termes de ce protocole, l'investisseur, sous la condition de l'obtention de cette homologation et dès réalisation de celle-ci, a racheté les 1 472 304 bons de souscription d'actions UTI group détenus par la Société Générale au prix convenu avec ladite banque et a exercé l'intégralité desdits bons de souscription en actions. Cette opération représente une augmentation de capital en numéraire (nominal et prime d'émission) de 574 198,56€

L'investisseur a également versé, dès émission des actions nouvelles résultant de l'exercice des bons rachetés, la somme de 425 801,44€ en compte courant bloqué au sein de la Société UTI GROUP., laquelle sera destinée à réaliser une augmentation de capital devant intervenir au plus tard le 28 février 2006. Les modalités de cette opération sont à l'étude par le conseil d'administration de la Société.

Ce protocole prévoit par ailleurs la transformation de tous les concours bancaires court terme de la Société UTI GROUP en concours moyen terme dont l'échéance a été fixée au 31 décembre 2009 et

une franchise quant au remboursement du capital jusqu'au 30 juin 2006. Les concours moyen terme de la Société UTI GROUP. sont quant à eux rééchelonnés avec une échéance commune fixée au 31 décembre 2009 et une franchise de remboursement du capital pour l'ensemble de ces concours jusqu'au 30 juin 2006.

Par ailleurs, UTI Group. SA a obtenu les moratoires suivants :

- en juin 2004, auprès du trésor public, un moratoire sur la dette de TVA pour un montant de 1.670 k€ sur une période de 36 mois,
- en février 2005, auprès de l'URSSAF, un moratoire sur une partie de la dette née du contrôle URSSAF intervenu au cours de l'exercice 2004, pour un montant de 150 k€ sur une période de 12 mois,
- en mars 2005, auprès de la caisse du groupe Humanis, un moratoire sur la dette de cotisations de retraite 2004 pour un montant de 403 k€ sur une période de 5 mois.

De même la société UTI Group. Est a obtenu un moratoire en août 2004, auprès du trésor public, sur la dette de TVA pour un montant de 94 k€ sur une période de 6 mois ;

D'autre part, les mesures de rationalisation se sont poursuivies en province et plus particulièrement dans la région Est. L'activité de cette région a été confiée à Madame Florence TOUSSAINT qui avait déjà la charge de la région Rhône Alpes. La direction des affaires régionales est donc totalement regroupée. La Belgique est définitivement fermée et le Luxembourg est complètement rationalisé.

#### **12.4 Evolution prévisible de l'activité du groupe pendant l'exercice 2005**

La société UTI GROUP ayant consenti au cours des 18 derniers mois des efforts importants pour ajuster ses effectifs et réduire ses charges de structure sans toutefois dégrader ses savoirs- faire, le Groupe s'est mis en situation de pouvoir retrouver le chemin des résultats bénéficiaires.

La réduction des effectifs entraîne une baisse mécanique du chiffre d'affaires. Cette dernière se stabilisera au cours du second semestre et devrait entraîner une croissance dès le premier semestre 2006.

Grâce à ses référencements auprès d'un certain nombre de grands donneurs d'ordre, il doit pouvoir être en première ligne pour récolter les fruits de son positionnement et de sa politique.

## **13 PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE**

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2005 devrait s'élever à environ 30 M€ en recul par rapport aux prévisions budgétaires compte tenu des éléments exposés ci-dessus, par contre la rentabilité du premier semestre se maintiendra sur le second semestre et le résultat opérationnel sera positif confirmant ainsi le redressement du groupe.

UTIgroup a fait le choix de ne pas inclure de prévisions pour 2006 dans son document de référence.

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les prévisions de résultat**

A Monsieur le Président Directeur Général

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du Règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les prévisions de résultat de la société Union Technologies Informatique Group, incluses au point 13 "Prévisions ou estimations du bénéfice" de son document de référence daté du JJ décembre 2005.

Ces prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous votre responsabilité, en application des dispositions du Règlement (CE) N° 809/2004 et des recommandations CESR relatives aux prévisions.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3 du Règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement de ces prévisions.

Il nous appartient d'exprimer sur ces prévisions une conclusion dans les termes requis par l'annexe I, point 13.3, du Règlement (CE) N° 809/2004.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces travaux ont comporté une évaluation des procédures mises en place par la Direction pour l'établissement des prévisions ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des informations historiques de la société Union Technologies Informatique Group. Ils ont également consisté à collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les prévisions sont adéquatement établies sur la base des hypothèses énoncées.

Nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

A notre avis :

- Les prévisions ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;

- la base comptable utilisée aux fins de cette prévision est conforme aux méthodes comptables appliquées par la société Union Technologies Informatique Group.

27/12/2005

## 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DIRECTION, SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### 14.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UTI GROUP

#### 14.1.1 Composition du Conseil d'Administration de la Société UTI GROUP

Dans la période de référence du 1 janvier 2004 au 30 juin 2005, le conseil d'administration de UTIgroup était composé de la manière suivante.

Nom et Prénom des Administrateurs	Date de première nomination comme Administrateur	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercées dans toute autre société depuis les 5 dernières années
Christian AUMARD	17/04/1996	31/12/2008	P.D.G	Néant	LAW INFORATIQUE (D.G. Délégué et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (D.G. et administrateur) UTIGROUP. Est (Président du CA) UTIGROUP. Luxembourg S.à.r.l (Gérant) SELESTA FRANCE (membre du Conseil de Surveillance) jusqu'au 28 décembre 2004.
Patrick QUENNET	9/07/1999	31/12/2010	D.G. délégué et administrateur	Néant	UTIGROUP. Est (D.G. et administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Administrateur)
Jacqueline FOUET épouse AUMARD	17/04/1996	31/12/2008	D.G. délégué et administrateur	Néant	LAW INFORATIQUE (P.D.G.) UTIGROUP. Est (Administrateur) UTIGROUP. Rhône-Alpes (Rep. permanent de UTI GROUP, administrateur )

Il est ici précisé que par décision en date du 21 mai 2002 et consécutivement à la modification statutaire adoptée par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2002, le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général sur la tête de Monsieur Christian AUMARD. Celui-ci a donc pris à compter de cette date, le titre de Président et Directeur Général.

Le Conseil d'administration ne comprend dans la période de référence d'administrateur indépendant, ni d'administrateur élu par les salariés.

Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société.

Aucun des administrateurs n'a été condamné pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années,

Aucune faillite, mise sous séquestre, ou liquidation n'a concerné un administrateur du groupe UTIgroup au cours des cinq dernières années.

Aucune incrimination ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un des administrateurs par des autorités statutaires ou réglementaires.

Aucun administrateur d'UTIgroup n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction, ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

Lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2005, Monsieur Bernard ANTHONIOZ (société FINANT) a été nommé administrateur et le mandat de Monsieur Patrick QUENNET a été renouvelé.

## **14.2 DIRECTION DU GROUPE**

### **14.2.1 UTIGROUP. EST**

Monsieur Christian AUMARD  
Monsieur Patrick QUENNET  
Madame Jacqueline AUMARD

Président du Conseil d'administration  
Directeur Général et Administrateur  
Administrateur

### **14.2.2 UTIGROUP. RHONE ALPES**

Monsieur Christian AUMARD  
Monsieur Patrick QUENNET  
UTI GROUP  
*(dont le représentant permanent est Madame Jacqueline AUMARD)*

Président et Directeur Général  
Administrateur  
Administrateur

### **14.2.3 UTIGROUP. LUXEMBOURG SARL**

Monsieur Christian AUMARD

Gérant

### **14.2.4 Cadres de Direction**

Monsieur Eric CARDOSO exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTI GROUP.

Monsieur Philippe REIX exerçait quant à lui les fonctions de Directeur Général Adjoint « Administration et Finances » au sein d'UTI GROUP, d'UTIGROUP. Est et d'UTIGROUP. Rhône-alpes et d'UTIGROUP. Luxembourg.

Il a quitté le groupe au premier trimestre 2005.

Madame Florence TOUSSAINT exerce les fonctions de Directeur Général Adjoint des Opérations au sein d'UTI GROUP. Rhône-Alpes et depuis le 1 janvier 2005 la direction des opérations de UTI Est..

## **14.3 PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS**

Des plans d'options de souscription d'actions ont été mis en place au sein de la société UTI GROUP au bénéfice des dirigeants et des salariés du Groupe dont le descriptif figure à l'article 2.2.2.1 ci-dessus.

## **14.4 CONFLIT D'INTERETS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

Il n'y a pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes composant les organes d'administration et de direction générale et leur intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

### **14.4.1 Pacte d'actionnaires et Conventions**

La famille QUENNET et la société LAW INFORMATIQUE, qui possédaient respectivement 343 720 actions et 1 308 882 actions de la société UTI GROUP, représentant ensemble donc plus de 20% des droits financiers et des droits de vote attachés aux droits sociaux émis par la Société ont, aux



termes d'une convention en date du 25 mars 2003 qui a été transmise à la recette principale de Levallois-Perret et à l'Autorité des Marchés Financiers, pris l'engagement collectif, pour eux-mêmes ainsi que pour leurs ayants cause à titre gratuit, aux fins d'exonération de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de la moitié de leur valeur, de conserver la totalité de ces 1 343 720 droits sociaux et ce conformément aux dispositions de l'article 885 1 bis du Code Général des Impôts.

Le présent engagement collectif a été conclu pour une durée de 6 années à compter de la date de l'enregistrement de l'acte, renouvelable par tacite reconduction par période annuelle. Suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 du à l'exercice des BSA par l'investisseurs. Le quota de 20% des droits sociaux n'est plus respecté. Des aménagements vont être apportés à cette convention.

La famille AUMARD, Law informatique et la famille QUENNET ont déclaré le 11 juillet 2005 une action de concert auprès de l'A.M.F.

#### **14.4.2 Rapport spécial des commissaires aux comptes**

Le rapport spécial des commissaires aux comptes est inclus après les comptes consolidés dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES

## 15 REMUNERATION ET AVANTAGES

### 15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, DIRECTS ET INDIRECTS, VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

La société UTI GROUP a versé à ses mandataires sociaux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2004, au titre de leur rémunération annuelle, avantages de toute nature compris, les sommes suivantes :

Rémunération	<b>2004</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>	<b>2003</b>
	Rémunération brute	Dont avantage en nature	Rémunération brute	Dont avantage en nature
Mandataires sociaux				
Christian AUMARD	281 209	3 659	281 209	3 659
Patrick QUENNET	160 988	2 744	170 829	2 744
Jacqueline AUMARD	39 637	0	39 637	0
<b>TOTAL</b>	<b>481 834</b>	<b>6 403</b>	<b>491 675</b>	<b>6 403</b>

Les mandataires sociaux n'ont pas de partie variable. Ils n'ont pas eu de prime.

Ils n'ont pas de régime complémentaire de retraite spécifique.

Il n'existe pas de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux.

Par ailleurs, s'agissant du montant des rémunérations et des avantages de toute nature que chacun des mandataires sociaux a reçu, durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées par UTI GROUP, il est ici précisé que Monsieur Christian AUMARD, Monsieur Patrick QUENNET et Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD n'ont perçu aucune rémunération au titre des mandats sociaux qu'ils exercent dans les filiales du Groupe.

Enfin, les mandataires sociaux ne perçoivent aucune rémunération d'une société actionnaire du Groupe par le biais de flux financiers entre les deux entités (non compris les dividendes, le cas échéant, perçus par LAW INFORMATIQUE au titre de sa participation au capital d'UTI GROUP et redistribués).

### 15.2 JETONS DE PRESENCE

La société UTI GROUP ne verse pas de jetons de présence aux membres de son Conseil d'administration.

## **16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION**

### **16.1 ROLE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

#### **16.1.1 Règlement intérieur du Conseil d'administration**

A ce jour, aucun règlement intérieur ou code de déontologie n'a été adopté.

Aucune disposition n'a été prise quant à l'élaboration d'un règlement intérieur ou d'un code de déontologie pour organiser le fonctionnement du Conseil d'administration.

Les mandataires sociaux peuvent obtenir toute information nécessaire à l'exercice de leur mandat social auprès du Conseil d'administration.

#### **16.1.2 Evaluation du Conseil d'administration**

A ce jour, aucune mesure spécifique d'évaluation du Conseil d'administration n'a été mise en place.

#### **16.1.3 Réunion du Conseil d'administration**

Conformément à l'article 14 des statuts de la Société, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, selon un calendrier communiqué régulièrement aux administrateurs pour les mois à venir (sauf urgence).

##### *Nombre de séances en 2004*

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2004, à treize reprises au cours de l'exercice 2003,.

##### *Assiduité*

Aucun administrateur n'a été absent aux réunions du Conseil d'Administration.

##### *Convocation*

Chaque convocation est adressée au moins 7 jours avant le Conseil (sauf urgence) et systématiquement assortie d'un ordre du jour détaillé.

##### *Dossier préparatoire aux travaux du Conseil*

Chaque administrateur reçoit en pratique plusieurs jours avant le Conseil un dossier exhaustif des points traités à l'ordre du jour, pour lui permettre d'être pleinement informé de l'activité de la Société et de participer efficacement aux séances.

##### *En séance*

Les membres du Conseil d'Administration sont régulièrement et individuellement informés de la situation financière de la Société, de sa trésorerie, des activités des pôles, des conditions et perspectives du marché, ainsi que des litiges susceptibles d'avoir une incidence sur sa situation ou son activité. En tant que de besoin, il est recouru à des présentations commentées par le management et à des remises de documents complémentaires.

##### *En dehors des séances*

Afin d'assurer un niveau élevé d'information des administrateurs, ceux-ci sont destinataires des articles de presse et des analyses financières publiées sur UTI GROUP.

#### *Points principaux débattus en 2004*

Outre les points et décisions relevant légalement de cet organe, le Conseil a débattu de toutes les actions majeures conduites en 2004, tant sur le plan externe (acquisitions, marchés et stratégie du Groupe, politique financière, ...), qu'interne (organisation, nominations, rémunération, fonctionnement, financement, ...).

### **16.2 CONTRATS DE SERVICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION**

Il existe un contrat de prestation de réorganisation et de renforcement du management entre la société UTI GROUP et ST GROUP (société appartenant à Bernard ANTHONIOZ) par la mise à disposition de ressources humaines

Ce contrat a été signé avec Monsieur Bernard ANTHONIOZ avant son entrée dans le capital d'UTI et sa nomination en tant qu'administrateur le 7/9/2005. Il est d'une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et d'un montant de 67 500 €HT par trimestre.

### **16.3 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Il n'existe aucun comité au sein de la Société et de façon générale la Société n'a pas à ce jour procédé à la mise en place de mesures de gouvernement d'entreprise.

La situation critique de l'entreprise et les engagements personnels au travers des comptes courants d'associés des différents actionnaires significatifs de l'entreprise ne permettaient pas la cooptation d'administrateur indépendant compte tenu de la situation de risque auquel l'entreprise devait faire face. Cette situation devrait entraîner le maintien d'un conseil fortement impliqué par les enjeux financiers.

La nomination d'un nouvel administrateur Monsieur Bernard ANTHONIOZ le 7 septembre 2005 va dans le sens de l'amélioration du gouvernement d'entreprise. En effet, il n'a pas de fonction opérationnelle dans le groupe et il possède de par ses fonctions dans ses sociétés d'une vision du métier des services d'ingénierie en informatique et de son évolution.

## 17 SALARIES

### 17.1 EFFECTIFS DU GROUPE

L'effectif moyen du Groupe se présente depuis 1999 comme suit :

Effectif moyen groupe	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Direction Générale Administration</b>	13	32	42	31	25	22
<b>Commerciaux</b>	13	27	28	31	19	16
<b>Ingénieurs/Techniciens</b>	319	568	518	525	432	361
<b>Total</b>	345	627	588	587	476	399

L'âge moyen et l'ancienneté des collaborateurs au sein du Groupe se décomposent en 2003 de la façon suivante :

Effectif GROUP	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 - 10 ans	> 10 ans
<i>Dirigeants &amp; Administratifs</i>	5	12	8	13	9	3
<i>Commerciaux</i>	6	6	7	15	3	1
<i>Ingénieurs</i>	138	198	96	278	130	24
<b>Effectif Total</b>	<b>149</b>	<b>216</b>	<b>111</b>	<b>306</b>	<b>142</b>	<b>28</b>

L'âge moyen et l'ancienneté des collaborateurs de UTI GROUP se décomposent en 2004 de la façon suivante :

Effectif	Age			Ancienneté		
	< 30 ans	30 – 40 ans	> 40 ans	< 5 ans	5 - 10 ans	> 10 ans
<b>UTI GROUP</b>						
<i>Dirigeants &amp; Administratifs</i>	3	11	8	11	8	3
<i>Commerciaux</i>	6	5	5	11	4	1
<i>Ingénieurs</i>	85	192	84	212	124	25
<b>Effectif Total moyen</b>	<b>94</b>	<b>208</b>	<b>97</b>	<b>234</b>	<b>136</b>	<b>29</b>

L'effectif du groupe s'élève à 352 personnes en fin 2004 et se décompose de la manière suivante :

<b>Effectif</b>	<b>UTI GROUP</b>
<i>Dirigeants &amp; Administratifs</i>	<i>17</i>
<i>Commerciaux</i>	<i>11</i>
<i>Ingénieurs-techniciens</i>	<i>324</i>
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>

L'exercice 2004 fait apparaître une baisse d'effectifs à Paris qui a permis la poursuite de l'adaptation des effectifs au marché.

Le taux d'inter contrat a été de 7% en 2003, puis de 8% en 2004

UTIGroup calcule ce taux en divisant le nombre de jours facturés par le nombre de jours de production théorique. Le nombre de jours théorique est égal au nombre d'opérationnels multiplié par le nombre de jours par mois moins la somme de tous les jours en maladie, en formation, en congés payés et en RTT)

Les périodes de remises commerciales lors des missions d'assistance technique sont assimilées dans le calcul à des jours facturés (à zéro). En effet, ce type de remise est considéré comme financière impactant le taux de facturation journalier et non la présence effective du collaborateur sur le site du client. ( n'impacte donc pas le taux d'inter contrat ).

## **17.2 GESTION DES RESSOURCE HUMAINES ET POLITIQUE D'EMBAUCHE**

La politique de gestion des ressources humaines au sein du Groupe est axée vers la fidélisation de ses équipes afin de favoriser la qualité de ses prestations.

Cette politique passe par l'embauche et la formation de jeunes diplômés sur les métiers de base du Groupe complétée par un ajout de compétences dans les métiers de la haute technologie.

Ces embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée.

Cette recherche de la qualité fortement ancrée dans la culture de l'entreprise a permis au Groupe de se construire, rapidement, une image de sérieux et de compétitivité.

Les salariés relèvent de la convention collective SYNTEC.

## **17.3 FORMATION PROFESSIONNELLE**

Le Groupe a dédié dans ses locaux de Levallois plusieurs bureaux ou plates formes équipés de machines, documentations et logiciels langage et technique, lesquels sont mis à la disposition de la formation interne.

Par ailleurs, des sessions de formation sont organisées à raison d'un jour par semaine sur plusieurs mois.

Enfin, certains collaborateurs bénéficient de formations dispensées chez les clients à la charge d'UTI GROUP.

Il convient également de rappeler que des congés formations ont été accordés au cours des derniers exercices.

## **17.4 POLITIQUE SALARIALE**

La politique salariale de la Société au cours de l'exercice a consisté à bloquer les rémunérations des collaborateurs compte tenu des baisses tarifaires imposées par les grands comptes qui représentent la majeure partie du fonds de commerce du Groupe.

Le turn-over a également contribué à la maîtrise de la masse salariale, les ingénieurs expérimentés et plus rémunérés étant remplacés par de jeunes diplômés aux salaires plus faibles, mais qui deviennent rapidement opérationnels après avoir suivi la formation dispensée en interne par la Société.

Ainsi, le Groupe a pu maintenir des prix de facturation de prestations à des niveaux compétitifs par rapport à la concurrence tout en protégeant le niveau de rentabilité eu égard à la pression sur les tarifs que subissent toutes les SSII.

## **17.5 INTERESSEMENT DU PERSONNEL**

Les salariés de la société UTI GROUP bénéficient d'une participation sur les résultats conformément aux conditions de la loi en vigueur.

### ***17.5.1.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés***

L'assemblée générale du 8 octobre 1999 dans sa 13<sup>ème</sup> résolution et en application des dispositions des articles L 225-177 à L 225-183 du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants sociaux – ou à certains d'entre eux – de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions définies par l'article L.225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

L'autorisation a été donnée au Conseil d'Administration pendant une durée de 5 années à compter de l'inscription de la Société au marché libre non réglementé, intervenue pour mémoire le 3 novembre 1999.

Le nombre d'actions à émettre au titre d'augmentation(s) de capital résultant de la levée de telles options ne peut être supérieur à 3 % du capital social.

Le prix de souscription des actions a été fixé par l'assemblée à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

Les attributions du Conseil d'Administration dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée sont les suivantes :

- arrêt du plan de souscription d'actions contenant notamment :
  - les conditions dans lesquelles seront consenties les options ;
  - ces conditions pouvant comporter ou non des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des titres ;
  - les critères permettant de bénéficier du Plan.
- désignation des bénéficiaires du Plan,
- fixation de la date à partir de laquelle les options pourront être levées.

Le nombre d'actions auxquelles pourront souscrire les personnes remplissant les conditions est fixé par le Conseil d'Administration.

Aucun détenteur de plus de 10 % du capital de la Société ne peut bénéficier d'options de souscription ;

Par décision du Conseil d'Administration en date du 7 février 2001, il a été décidé, afin de permettre l'attribution d'options de souscription à de nouveaux dirigeants et salariés du Groupe, de modifier les conditions d'attribution des options de souscription d'actions retenues dans les plans précédents.

Il résulte de ces modifications que les options de souscription créés sont exclusivement réservés aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou du Groupe qui remplissent les conditions suivantes :

- être cadre ou mandataire social de la Société ou de ses filiales détenues à plus de 85 % ;
- être présent dans l'entreprise depuis plus de 6 mois.

- En résumé s'agissant des options de souscription :

Exercices	Quantité attribuée	Options exercées	Options devenues caduques	Quantités restantes au 31 décembre 2004	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet de la dilution potentielle
2000	42 000	18 000	6 000	18 000	3-janv-05	3,66 €/ action	
2001	36 000	0	18 000	18 000	30-sept-06	2,68 €/ action	
2002	9 000	0		9 000	12-févr-07	1,37 €/ action	
<b>Total</b>	<b>87 000</b>	<b>18 000</b>	<b>24 000</b>	<b>45 000</b>			<b>0,66%</b>

Les options arrivant à échéance le 3 janvier 2005 n'ont pas été exercées.



## 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 septembre 2005, la répartition des actions était la suivante :

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>Actions 07/09/2005</b>	<b>% actions</b>	<b>droits votes 07/09/2005</b>	<b>% DV</b>
Law 2DV	1 308 882	20,1%	2617764	20,5%
AUMARD Benoît 2DV	24 036	0,4%	48072	0,4%
AUMARD Romain (2DV)	24 036	0,4%	48072	0,4%
AUMARD Diane (2DV)	24 756	0,4%	49512	0,4%
AUMARD Christian (2DV)	31 560	0,5%	63120	0,5%
AUMARD Jacqueline (2DV)	2 579 813	39,5%	5159626	40,4%
AUMARD Jacqueline (1DV)	200 000	3,1%	200000	1,6%
<b>famille AUMARD</b>	<b>4 193 083</b>	<b>50,19%</b>	<b>8 186 166</b>	<b>64,08%</b>
QUENNET Christine 2DV	6 720	0,08%	13 440	0,11%
QUENNET Patrick 2DV	270 000	3,79%	540 000	4,59%
QUENNET Patrick	46 255		46 255	
<b>famille QUENNET</b>	<b>322 975</b>	<b>3,87%</b>	<b>599 695</b>	<b>4,69%</b>
<b>FONDATEURS</b>	<b>4 516 058</b>	<b>54,05%</b>	<b>8 785 861</b>	<b>68,77%</b>
<b>AUTOCONTROLE</b>	<b>70 402</b>	<b>0,84%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>FINANT</b>	<b>1 774 672</b>	<b>21,24%</b>	<b>1 774 672</b>	<b>13,89%</b>
Public au porteur	1 769 383		1 769 383	
Public nominatif avec 1DV	2 602		2602	
Public nominatif avec 2DV	221 462		442924	
<b>Total Public</b>	<b>1 993 447</b>	<b>23,86%</b>	<b>2 217 323</b>	<b>17,34%</b>
<b>TOTAL actions 7419</b>	<b>8 354 579</b>	<b>100,00%</b>	<b>12 777 856</b>	<b>100,00%</b>

### 18.2 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL D'UTI GROUP

Les intérêts des dirigeants dans le capital de l'émetteur sont définis au point 2.3.1 ci dessus étant ici rappelé que Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD détient 99 % du capital de la Société LAW INFORMATIQUE.

Les intérêts des dirigeants dans le capital des filiales de l'émetteur sont définis au chapitre 7.2 1 sociétés composant le groupe.

Par ailleurs, depuis la résiliation le 30 septembre 2000, du contrat de prestation de service existant entre UTI GROUP et LAW INFORMATIQUE, les dirigeants n'ont plus d'intérêts dans le capital des sociétés clientes ou fournisseurs d'UTI GROUP.

Enfin, aucun dirigeant ne détient de droits sur les actifs du Groupe.

La société FINANT est dirigée par Monsieur Bernard ANTHONIOZ qui a été nommé administrateur de UTIgroup le 7 septembre 2005. la société FINANT a déclaré à l'AMF ne pas vouloir franchir le seuil de 25% lors de ses déclarations de franchissements de seuils consultable sur le site de l'AMF n° 205-C1212 en date du 06/07/2005 et n° 205C1493 en date du 07/09/2005.

Monsieur Bernard ANTHONIOZ contrôle la société FINANT SAS à hauteur de 99,97%. Cette holding a pour objet la prise de participation dans le secteur de l'informatique (ST INGENIERIE, SAPPHIRE etc...)

## **19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

### **19.1 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

Il n'y a pas d'opérations avec des apparentés hormis celles reprises dans le rapport spécial des commissaires aux comptes (confere chapitre 20 informations financières).

## **20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERES ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR**

La société n'a pas d'engagements hors bilan complexes (equity, swaps, titrisation), ni de sociétés ad hoc déconsolidées, ni de clause de complément de prix sur les acquisitions d'entreprise.

### **20.1 COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2005**

## 20.1.1 Bilan consolidé UTI GROUP au 30 juin 2005

	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
<b>Actif</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles			
Valeur brute	953	1 240	945
Amortissement cumulé	774	969	727
	179	271	218
Immobilisations incorporelles	10	14	7
Goodwill	15 888	17 579	15 888
Immobilisations financières	394	394	450
Impôts différés actifs	301	23	24
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>16 772</b>	<b>18 281</b>	<b>16 587</b>
<b>Actifs courants</b>			
Avances et acomptes versés sur commande	19	48	64
Créances clients et comptes rattachés	1 866	2 539	1 587
Autres créances et comptes de régul.	1 551	1 577	1 222
Disponibilités	1 088	504	814
<b>Total des actifs courants</b>	<b>4 524</b>	<b>4 668</b>	<b>3 687</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>21 296</b>	<b>22 949</b>	<b>20 274</b>

	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
<b>Passif</b>			
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	1 352	1 332	1 350
Primes	14 324	14 258	14 293
Réserves consolidées	-16 269	-12 346	-12 353
Résultat consolidé	942	-1 603	-3 920
<b>Total des capitaux propres (part Groupe)</b>	<b>349</b>	<b>1 641</b>	<b>-630</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-5</b>	<b>-2</b>	<b>-2</b>
<b>Capitaux Propres</b>	<b>344</b>	<b>1 639</b>	<b>-632</b>
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions	1 052	1 303	1 227
Dettes financières	4 227	1 131	996
Autres dettes à long terme	713	1 413	217
Impôts différés passifs			
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>5 992</b>	<b>3 847</b>	<b>2 440</b>
<b>Passifs courants</b>			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		209	265
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 900	4 131	3 256
Autres dettes et comptes de régul.	11 553	9 507	11 304
Dettes financières à court terme	506	3 616	3 641
<b>Total des passifs courants</b>	<b>14 960</b>	<b>17 463</b>	<b>18 466</b>
<b>Total du passif étranger</b>	<b>20 952</b>	<b>21 310</b>	<b>20 906</b>
<b>Total du passif</b>	<b>21 296</b>	<b>22 949</b>	<b>20 274</b>

## 20.1.2 Compte de résultat consolidé UTI GROUP au 30 juin 2005

30/06/2005 30/06/2004 31/12/2004

<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>14 589</b>	<b>16 886</b>	<b>31 588</b>
Achats consommés	-97	-271	-386
Achats d'études et de prestations de services	-1 229	-1 487	-2 786
Autres achats et charges externes	-2 050	-2 297	-4 496
Impôts et taxes	-431	-445	-904
Charges de personnel	-9 793	-12 222	-23 087
Dotations aux amortissements autres que sur les EA	-52	-74	-145
Dotations aux provisions nettes des reprises	155	-685	-119
Autres produits et charges d'exploitation	-49	-222	-689
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 043</b>	<b>-817</b>	<b>-1 024</b>
Autres produits opérationnels	0	0	0
Autres charges opérationnelles	0	-534	-2 222
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 043</b>	<b>-1 351</b>	<b>-3 246</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	4		3
Coût de l'endettement financier brut	-297	-245	-555
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-294</b>	<b>-245</b>	<b>-552</b>
Autres produits et charges financiers	-81	-6	-73
<b>Résultat avant impôts des activités ordinaires</b>	<b>668</b>	<b>-1 602</b>	<b>-3 871</b>
Charge d'impôts sur le résultat	273	0	-50
<b>Résultat global</b>	<b>941</b>	<b>-1 602</b>	<b>-3 921</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>942</b>	<b>-1 603</b>	<b>-3 920</b>
Résultat par action			
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,14</i>	<i>-0,25</i>	<i>-0,57</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,12</i>	<i>-0,25</i>	<i>-0,57</i>

### 20.1.3 Etat de variation des capitaux propres au 30 juin 2005

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Capitaux propres (part groupe)	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>SITUATION AU 01/01/2004</b>	<b>1 325</b>	<b>14 249</b>	<b>-14 047</b>	<b>1 693</b>	<b>3 220</b>	<b>-1</b>	<b>3 219</b>
<b>MOUVEMENTS</b>							
Mise en réserves consolidées			1 693	-1 693	0		
Résultat consolidé de l'exercice				-3 920	-3 920		
Augmentation du capital	25	44			69		
Incidences des opérations d'élimination liées aux actions d'autocontrôle de l'entreprise			1		1		
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2004</b>	<b>1 350</b>	<b>14 293</b>	<b>-12 353</b>	<b>-3 920</b>	<b>-630</b>	<b>-2</b>	<b>-632</b>
<b>MOUVEMENTS</b>							
Affectation en réserves			-3 920	3 920	0		
Résultat consolidé de l'exercice				942	942		
Augmentation du capital	2	31			33		
Incidences des opérations d'élimination liées aux actions d'autocontrôle de l'entreprise			4		4		
<b>SITUATION AU 30 JUIN 2005</b>	<b>1 352</b>	<b>14 324</b>	<b>-16 269</b>	<b>942</b>	<b>349</b>	<b>-5</b>	<b>344</b>

## 20.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé UTI GROUP au 30 juin 2005

30/06/2005 30/06/2004 31/12/2004

A - FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE			
<i>Capacité d'autofinancement</i>			
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	942	-1 603	-3 920
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-111	1 306	2 506
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	86	8	77
<u>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</u>	917	-289	-1 337
Coût de l'endettement financier net	293	245	552
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	-233	-2	-3
<u>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</u>	977	-46	-788
Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	916	483	2 115
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE</b>	<b>1 893</b>	<b>437</b>	<b>1 327</b>
B - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Décaissements liés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	-16	-41	-142
Encaissements liés aux cessions des immobilisations corporelles et incorporelles	0	30	47
Variation des prêts et avances consentis	56	0	29
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>40</b>	<b>-11</b>	<b>-66</b>
C - FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Sommes reçues des actionnaires lors de l'augmentation de capital			
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	33	16	69
Rachats et ventes d'actions propres	1	0	0
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	305	0	0
Remboursements d'emprunts (y compris les contrats de location financement)	-33	-607	-809
Intérêts financiers nets versés (y compris les contrats de location financement)	-294	-245	-552
Autres flux liés aux opérations de financement	1 000	0	0
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>1012</b>	<b>-836</b>	<b>-1292</b>
D - INCIDENCE DES VARIATIONS DES COURS DES DEVICES			
<b>FLUX NET DE TRESORERIE</b>	<b>2 945</b>	<b>-410</b>	<b>-31</b>
<b>Trésorerie au 1er Janvier</b>	<b>-1792</b>	<b>-1757</b>	<b>-1757</b>
Flux nets de l'exercice	2 945	-410	-31
Autres flux non monétaires	-44		-4
<b>Trésorerie à fin de période</b>	<b>1109</b>	<b>-2167</b>	<b>-1792</b>



## 20.1.5 Annexe aux comptes consolidés UTI GROUP au 30 juin 2005

### 1 - CONTEXTE GENERAL

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres de l'Union Européenne doivent présenter, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, leurs comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Le Groupe UTIgroup., qui a appliqué les principes comptables français jusqu'au 31 décembre 2004, a effectué sa transition aux normes IFRS selon les principales étapes décrites en note 2 « *Transition aux normes IFRS* », ce qui lui permettra, conformément au règlement européen, de publier les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2005 selon le référentiel IFRS.

Le Groupe UTIgroup. a choisi d'établir ses états financiers consolidés au 30 juin 2005, ainsi que l'information comparative au titre de l'exercice 2004, conformément aux possibilités offertes par l'Autorité des Marchés Financiers (communiqué du 27 juin 2005), selon les règles de transition suivantes :

- Les principes de comptabilisation et d'évaluation retenus sont conformes au référentiel IFRS tel qu'il sera applicable à la clôture de l'exercice 2005,
- L'information fournie en annexe est conforme aux règles françaises (recommandation N° 99-R-01 du Conseil National de la Comptabilité relative aux comptes intermédiaires). Ceci constitue une exception à l'application de la norme IAS 34, mais est toutefois en accord avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers pour les comptes intermédiaires publiés lors de cette première année de mise en œuvre du référentiel IFRS.

Compte tenu des incertitudes qui subsistent sur les normes et interprétations qui seront applicables au 31 décembre 2005, le Groupe UTIgroup. se réserve la possibilité de modifier certaines informations du présent document pour tenir compte des évolutions éventuelles des normes IFRS et de leur adoption par l'Union Européenne lors de la publication des premiers comptes IFRS au 31 décembre 2005.

## **2 - TRANSITION AUX NORMES IFRS**

La transition aux normes IFRS a consisté en la préparation d'un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004 puis au retraitement des comptes comparatifs relatifs à l'exercice 2004 selon les normes IFRS.

Des tableaux de passage, accompagnés de commentaires explicatifs, figurent note 4 « *Adoption des normes IFRS* » et présentent l'impact de cette transition sur :

- Le bilan au 1er janvier 2004,
- Le compte de résultat au 31 décembre 2004,
- Le bilan au 31 décembre 2004,
- Le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2004,
- La variation des capitaux propres entre le 1er janvier et le 31 décembre 2004.

La réconciliation entre les comptes consolidés au 30 juin 2004, établis selon les principes comptables français, et ceux préparés conformément aux normes IFRS sont présentés note 5 « *Informations sur les périodes comparatives* » du présent rapport.

## **3 - PRINCIPES DE PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS AU 1ER JANVIER 2004**

Le Groupe UTIgroup. a suivi les principes de première application du référentiel IFRS définis par la norme IFRS 1 pour établir son bilan d'ouverture au 1er janvier 2004. Les principes comptables IFRS ont ainsi été appliqués de manière rétrospective comme s'ils avaient toujours été utilisés par le Groupe.

La norme IFRS 1 a toutefois prévu, de manière limitative, des exceptions au caractère rétrospectif du retraitement aux normes IFRS. L'application de ces exceptions par le Groupe UTIgroup. appelle les remarques suivantes :

- Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 (norme IFRS 3) n'ont pas été retraités,
- Seuls les instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas intégralement acquis au 1er janvier 2005 ont fait l'objet d'un retraitement, conformément aux dispositions transitoires prévues par la norme IFRS 2,
- Concernant les instruments financiers, le Groupe UTIgroup. a retenu l'option d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les impacts consécutifs à leur application ont été enregistrés dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## **4 – ADOPTION DES NORMES IFRS : INCIDENCES DE LA TRANSITION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2004**

### **4.1 - PRINCIPES RETENUS POUR LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS**

Cette note détaille, d'une part, les principes retenus pour l'élaboration du bilan d'ouverture IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et, d'autre part, les divergences avec les principes comptables français antérieurement appliqués ainsi que leurs effets chiffrés sur le bilan d'ouverture et de clôture et sur les résultats de l'exercice 2004.

L'application du règlement n° 1606/2002 du Conseil Européen, adopté le 19 juillet 2002, impose à toutes les sociétés européennes dont les titres sont admis sur un marché réglementé de publier, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, leurs comptes consolidés selon les normes IFRS.

Conformément aux préconisations des régulateurs boursiers, et notamment à la recommandation émise le 30 décembre 2003 par le Comité Européen des Régulateurs des Marchés de Valeurs Mobilières (CESR), le Groupe présente ci-dessous les informations chiffrées relatives à l'impact de la transition aux normes IFRS sur :

- le bilan à la date de transition, soit le 1er janvier 2004, date à laquelle les impacts définitifs de la transition seront enregistrés en capitaux propres lors de la publication des comptes consolidés 2005 ;
- le bilan et le compte de résultat au 31 décembre 2004.

Ces informations ont été préparées conformément aux dispositions prévues par la norme IFRS 1, « *Première adoption des normes internationales d'informations financières* », en appliquant les normes IAS/IFRS en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005 telles qu'elles étaient publiées au 31 décembre 2004 par l'IASB et adoptées par la Commission Européenne. En particulier, les informations chiffrées présentées ci-dessous ont été préparées :

- en appliquant les normes IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* » et IAS 39, « *Instruments financiers : comptabilisation et valorisation* », le Groupe n'étant concerné par aucune des dispositions de ces normes qui ont été rejetées par la Commission Européenne ;
- et en n'appliquant pas la norme IFRS 2, « *Paiement en actions et assimilés* ». Cette norme n'est, en effet, pas obligatoire mais seulement encouragée si les instruments de capitaux propres sont octroyés au plus tard le 07/11/2002.

En revanche, dans la mesure où les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2005 devront être préparés sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur à cette date, il est possible que les informations chiffrées relatives à l'exercice 2004 présentées en comparatif des comptes consolidés 2005 soient différentes de celles présentées ci-après.

## 4.2 - PRESENTATION DES TABLEAUX DE TRANSITION

### Bilan et compte de résultat

Les documents ci-dessous présentent le rapprochement entre les normes de consolidation françaises et les normes internationales, pour le bilan et le compte de résultat en date du 1<sup>er</sup> janvier 2004 et 31 décembre 2004. Les montants sont en milliers d'euros sauf indications contraires.

### Bilan établi au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en normes IFRS

	Comptes en normes françaises sous format de présentation IFRS	Annulation de la dotation pour charges à répartir	Annulation du solde des charges à répartir	Reclassement du fonds de commerce non identifiable	Retraitement de l'emprunt obligataire	Annulation des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	Provision sur engagements de retraite	Normes IFRS 01/01/2004
<b>Actif</b>								
<b>Actifs non courants</b>								
Immobilisations corporelles								
Valeur brute	1 486							1 486
Amortissement cumulé	1 177							1 177
	309							309
Immobilisations incorporelles	666			-655				11
Goodwill	17 496			655				18 151
Immobilisations financières	389							389
Impôts différés actifs							21	21
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>18 860</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>18 881</b>
<b>Actifs courants</b>								
Avances et acomptes versés sur commande	61							61
Créances clients et comptes rattachés	1 851							1 851
Autres créances et comptes de régul.	2 132	221	-565					1 788
Disponibilités								
Disponibilités	354							354
Instruments financiers	144					-18		126
	498							480
<b>Total des actifs courants</b>	<b>4 542</b>	<b>221</b>	<b>-565</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>	<b>0</b>	<b>4 180</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>23 402</b>	<b>221</b>	<b>-565</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>	<b>21</b>	<b>23 061</b>
<b>Passif</b>								
<b>Capitaux propres</b>								
Capital-actions	1 325							1 325
Primes	14 244				5			14 249
Réserves consolidées	-13 430		-565			-8	-44	-14 047
Résultat consolidé	1 041	221			441	-10		1 693
<b>Total des capitaux propres (part Groupe)</b>	<b>3 180</b>	<b>221</b>	<b>-565</b>	<b>0</b>	<b>446</b>	<b>-18</b>	<b>-44</b>	<b>3 220</b>
Intérêts minoritaires	.1							.1
<b>Capitaux Propres</b>	<b>3 179</b>	<b>221</b>	<b>-565</b>	<b>0</b>	<b>446</b>	<b>-18</b>	<b>-44</b>	<b>3 219</b>
<b>Passifs non courants</b>								
Provisions	562						65	627
Dettes financières	2 179				-446			1 733
Impôts différés passifs								0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>2 741</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-446</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>2 360</b>
<b>Passifs courants</b>								
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	219							219
Dettes financières à court terme	3 453							3 453
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 423							4 423
Autres dettes et comptes de régul.	9 387							9 387
<b>Total des passifs courants</b>	<b>17 482</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 482</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>20 223</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-446</b>	<b>0</b>	<b>65</b>	<b>19 842</b>
<b>Total du passif</b>	<b>23 402</b>	<b>221</b>	<b>-565</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>	<b>21</b>	<b>23 061</b>

## Compte de résultat établi au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en normes IFRS

	Comptes en normes françaises sous format de présentation IFRS	Annulation de la dotation pour charges à répartir	Annulation de la reprise sur provision sur VMP	Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	Normes IFRS 01/01/2004
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>36 856</b>				<b>36 856</b>
Achats consommés	-522				-522
Achats d'études et de prestations de services	-3 453				-3 453
Autres achats et charges externes	-4 813				-4 813
Impôts et taxes	-807				-807
Charges de personnel	-26 738				-26 738
Dotations aux amortissements autres que sur les EA	-429	221			-208
Dotations aux provisions nettes des reprises	347				347
Autres produits et charges d'exploitation	-313				-313
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>128</b>	<b>221</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>349</b>
Autres produits opérationnels					0
Autres charges opérationnelles	-1 381				-1 381
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1 253</b>	<b>221</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-1 032</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3 033				3 033
Coût de l'endettement financier brut	-748				-748
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>2 285</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 285</b>
Autres produits et charges financiers	8		-10	441	439
<b>Résultat avant impôts des activités ordinaires</b>	<b>1 040</b>	<b>221</b>	<b>-10</b>	<b>441</b>	<b>1 692</b>
Charge d'impôt sur le résultat	0				0
<b>Résultat global</b>	<b>1 040</b>	<b>221</b>	<b>-10</b>	<b>441</b>	<b>1 692</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1 041</b>	<b>221</b>	<b>-10</b>	<b>441</b>	<b>1 693</b>
Résultat par action					
<i>Résultat de base par action</i>	<i>0,16</i>				<i>0,25</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>0,15</i>				<i>0,24</i>

## Etat de rapprochement des capitaux propres consolidés établi au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en normes IFRS

	01/01/2004
<b>Capitaux propres consolidés selon les normes françaises</b>	<b>3 180</b>
Annulation de la dotation pour charges à répartir	221
Annulation du solde des charges à répartir	-565
Distinction capitaux propres et dettes	5
Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	441
Annulation des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	-189
Annulation provisions sur VMP d'autocontrôle	171
Provision pour engagement de retraite	-65
Impacts des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	21
Reclassement des intérêts minoritaires	-1
<b>Capitaux propres consolidés totaux selon IFRS</b>	<b>3 219</b>

**Etat de rapprochement du résultat net consolidé  
établi au 1<sup>er</sup> janvier 2004 en normes IFRS**

	01/01/2004
<b>Résultat net consolidé selon les normes françaises</b>	<b>1 041</b>
<i>dont part Groupe</i>	1 040
<i>dont par des intérêts minoritaires</i>	1
Annulation de la dotation de charges à répartir	221
Annulation de la reprise sur provision sur VMP	-10
Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	441
Impacts des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	0
<b>Résultat net consolidé selon les IFRS</b>	<b>1 693</b>
<i>dont part Groupe</i>	1 692
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	1

## Bilan établi au 31 décembre 2004 en normes IFRS

	Comptes en normes françaises sous format de présentation IFRS	Annulation de la dotation pour charges à répartir	Annulation du solde des charges à répartir	Reclassement du fonds de commerce non identifiable	Retraitement de l'emprunt obligataire	Annulation des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	Provision sur engagements de retraite	Normes IFRS 31/12/2004
<b>Actif</b>								
<b>Actifs non courants</b>								
Immobilisations corporelles								
Valeur brute	945							945
Amortissement cumulé	727							727
	218							218
Immobilisations incorporelles	621			-614				7
Goodwill	15 274			614				15 888
Immobilisations financières	450							450
Impôts différés actifs						0	24	24
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>16 563</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>16 587</b>
<b>Actifs courants</b>								
Avances et acomptes versés sur commande	64							64
Créances clients et comptes rattachés	1 729	203	-345					1 587
Autres créances et comptes de régul.	1 222							1 222
Disponibilités								
Disponibilités	814							814
Instruments financiers	14					-14		0
	828							814
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 843</b>	<b>203</b>	<b>-345</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-14</b>	<b>0</b>	<b>3 687</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>20 406</b>	<b>203</b>	<b>-345</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-14</b>	<b>24</b>	<b>20 274</b>
<b>Passif</b>								
<b>Capitaux propres</b>								
Capital-actions	1 350							1 350
Primes	14 288				5			14 293
Réserves consolidées	-12 389		-345		441	-16	-44	-12 353
Résultat consolidé	-4 043	203			-77	2	-5	-3 920
<b>Total des capitaux propres (part Groupe)</b>	<b>-794</b>	<b>203</b>	<b>-345</b>	<b>0</b>	<b>369</b>	<b>-14</b>	<b>-49</b>	<b>-630</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-2</b>							<b>-2</b>
<b>Capitaux Propres</b>	<b>-796</b>	<b>203</b>	<b>-345</b>	<b>0</b>	<b>369</b>	<b>-14</b>	<b>-49</b>	<b>-632</b>
<b>Passifs non courants</b>								
Provisions	1 154						73	1 227
Dettes financières	1 365				-369			996
Autres dettes à long terme	217							217
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>2 736</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-369</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>2 440</b>
<b>Passifs courants</b>								
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	265							265
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 256							3 256
Autres dettes et comptes de régul.	11 304							11 304
Dettes financières à court terme	3 641							3 641
<b>Total des passifs courants</b>	<b>18 466</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 466</b>
<b>Total du passif étranger</b>	<b>21 202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-369</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>20 906</b>
<b>Total du passif</b>	<b>20 406</b>	<b>203</b>	<b>-345</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-14</b>	<b>24</b>	<b>20 274</b>

## Compte de résultat établi au 31 décembre 2004 en normes IFRS

	Comptes en normes françaises sous format de présentation IFRS	Annulation de la dotation pour charges à répartir	Annulation de la reprise sur provision sur VMP	Annulation de la charge nette sur cession de VMP	Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	Dotations de la provision sur engagements en matière de retraite	Normes IFRS 31/12/2004
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>31 588</b>						<b>31 588</b>
Achats consommés	-386						-386
Achats d'études et de prestations de services	-2 786						-2 786
Autres achats et charges externes	-4 496						-4 496
Impôts et taxes	-904						-904
Charges de personnel	-23 087						-23 087
Dotations aux amortissements autres que sur les EA	-348	203					-145
Dotations aux provisions nettes des reprises	-111					-8	-119
Autres produits et charges d'exploitation	-689						-689
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-1 219</b>	<b>203</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8</b>	<b>-1 024</b>
Autres produits opérationnels	0						0
Autres charges opérationnelles	-2 222						-2 222
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3 441</b>	<b>203</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-8</b>	<b>-3 246</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	3						3
Coût de l'endettement financier brut	-555						-555
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-552</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-552</b>
Autres produits et charges financiers	2		-171	173	-77		-73
<b>Résultat avant impôts des activités ordinaires</b>	<b>-3 991</b>	<b>203</b>	<b>-171</b>	<b>173</b>	<b>-77</b>	<b>-8</b>	<b>-3 871</b>
Charge d'impôts sur le résultat	-53					3	-50
<b>Résultat global</b>	<b>-4 044</b>	<b>203</b>	<b>-171</b>	<b>173</b>	<b>-77</b>	<b>-5</b>	<b>-3 921</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>-1</b>						<b>-1</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-4 043</b>	<b>203</b>	<b>-171</b>	<b>173</b>	<b>-77</b>	<b>-5</b>	<b>-3 920</b>
Résultat par action							
<i>Résultat de base par action</i>	<i>-0,56</i>						<i>-0,58</i>
<i>Résultat dilué par action</i>	<i>-0,56</i>						<i>-0,58</i>

Etat de rapprochement des capitaux propres consolidés  
établi au 31 décembre 2004 en normes IFRS

	31/12/2004
<b>Capitaux propres consolidés selon les normes françaises</b>	<b>-794</b>
Annulation de la dotation pour charges à répartir	203
Annulation du solde des charges à répartir	-345
Distinction capitaux propres et dettes	5
Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	364
Annulation des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	-14
Provision sur engagement de retraite	-73
Impacts des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	24
Reclassement des intérêts minoritaires	-2
<b>Capitaux propres consolidés totaux selon IFRS</b>	<b>-632</b>



Etat de rapprochement du résultat net consolidé  
 établi au 31 décembre 2004 en normes IFRS

	31/12/2004
<b>Résultat net consolidé selon les normes françaises</b>	<b>-4 044</b>
<i>dont part Groupe</i>	<i>-4 043</i>
<i>dont par des intérêts minoritaires</i>	<i>-1</i>
Annulation de la dotation de charges à répartir	203
Annulation de la reprise sur provision sur VMP	-171
Annulation de la charge nette sur cession de VMP	173
Dotation de la provision sur engagement en matière de retraite	-8
Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	-77
Impacts des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	3
<b>Résultat net consolidé selon les IFRS</b>	<b>-3 921</b>
<i>dont part Groupe</i>	<i>-3 920</i>
<i>dont part des intérêts minoritaires</i>	<i>-1</i>

#### Tableau des flux de trésorerie

Les différences entre le tableau des flux de trésorerie de l'exercice 2004 établi selon les normes IFRS et le tableau des flux de trésorerie établi selon les normes françaises sont peu significatives. Elles ne concernent, en effet, que le retraitement du résultat de cession des titres d'autocontrôle pour un montant de l'ordre de 2 K€ En conséquence, il n'est pas fourni d'état de passage concernant ce tableau.

### **4.3 - DETAIL DES PRINCIPALES DIFFERENCES ENTRE LES NORMES SUIVIES PAR LE GROUPE ET LES NORMES INTERNATIONALES**

Les principales différences entre les normes françaises et les normes IFRS se détaillent comme suit :

#### **A. Différences liées à IFRS 1 – « Première adoption des normes internationales d'information financière »**

La norme IFRS 1 traite des modalités de première adoption des IFRS. Cette norme offre la possibilité aux « premiers adoptants » d'appliquer un certain nombre d'exceptions aux principes de totale rétroactivité dans la mise en oeuvre des IFRS. Ces options sont les suivantes :

##### **Regroupement d'entreprises**

IFRS 1 offre l'option de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, soit le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Le Groupe a choisi cette option et les acquisitions d'entreprises intervenues avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été retraitées dans le bilan d'ouverture.

##### **Immobilisations**

IFRS 1 offre l'option d'évaluer, à la date de transition, les immobilisations corporelles et certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur, cette dernière étant considérée comme le coût présumé.

Les principes comptables du Groupe relatifs à la comptabilisation des immobilisations sont similaires à ceux prescrits par les IFRS. Par conséquent, le Groupe considère que la valeur nette comptable de ses immobilisations correspond, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, à ce qu'elle aurait été si le Groupe avait toujours appliqué les IFRS. Le Groupe n'a donc pas choisi l'option de réévaluer les immobilisations à leur juste valeur à la date de transition.

Le Groupe n'a pas retenu les autres exceptions possibles selon IFRS 1.

#### **B. Différences de présentation**

##### **Présentation des éléments exceptionnels**

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les éléments exceptionnels sont exclus du résultat opérationnel et présentés sur une ligne séparée du compte de résultat.

En application d'IAS 1, « *Présentation des états financiers* », les éléments exceptionnels ne peuvent pas être présentés sur une ligne séparée du compte de résultat. Conformément à la Recommandation N°2004-R02 du Conseil National de la Comptabilité, certains éléments exceptionnels ont été inclus dans le résultat opérationnel total, sur les lignes « Autres produits et charges opérationnels ». Le Groupe présente par ailleurs un résultat opérationnel courant excluant les lignes « Autres produits et charges opérationnels ». Cette dernière rubrique comprend, notamment, les pertes de valeurs constatées sur des actifs incorporels (y compris le goodwill) relatives à des participations consolidées.

Par conséquent, les éléments exceptionnels figurant au compte de résultat ont été reclassés comme suit :

- Concernant les charges exceptionnelles

Leur montant au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (239 K€) a été reclassé sous la rubrique « Autres charges d'exploitation » pour 239 K€

Leur montant au 31 décembre 2004 (535 K€) a été reclassé sous la rubrique « Autres charges d'exploitation » pour 535 K€

- Concernant les produits exceptionnels

Leur montant au 1<sup>er</sup> janvier 2004 (3 084 K€), a été reclassé sur les lignes « Autres produits et charges d'exploitation » pour 51 K€ et « Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie » pour 3 033 K€

Leur montant au 31 décembre 2004 (111 K€), a été reclassé sur les lignes « Autres produits et charges d'exploitation » pour 111 K€

De plus, les éléments financiers ont été reclassés pour correspondre au mieux au format du compte de résultat préconisé par les IFRS. Pour cela, une rubrique « Coût d'endettement financier brut » fait apparaître les charges d'intérêts sur emprunt ainsi que le coût de la soulte versée lors de la conversion des obligations pour un montant égal à 748 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et pour un montant de 555 K€ au 31 décembre 2004. Tous les autres éléments financiers ont été reclassés sous la rubrique « Autres produits et charges financières ».

Donc, seule la dépréciation du goodwill apparaît à la ligne « Autres charges opérationnelles » au 1<sup>er</sup> janvier 2004 pour 1 381 K€ et au 31 décembre 2004 pour 2 222 K€

### **Présentation du bilan consolidé**

Dans les comptes établis selon les normes françaises, le bilan consolidé est présenté selon l'ordre de liquidité des actifs et passifs. En application d'IAS 1, « *Présentation des états financiers* », les actifs et passifs doivent être présentés séparément selon qu'il s'agit d'éléments courants ou non courants.

L'application d'IAS 1 n'a qu'un impact relatif sur la présentation du bilan consolidé. Cette norme ne concerne, en effet, que le passif du bilan et entraîne le reclassement de certains postes en passifs non courants. Il en résulte une augmentation des postes « Autres dettes à long terme » et « Dettes financières » détaillée comme suit :

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2004 :  
« Dettes financières », pour un montant égal à 1 262 K€
- Au 31 décembre 2004 :  
« Autres dettes à long terme », pour un montant égal à 217 K€  
« Dettes financières », pour un montant égal à 470 K€

De plus, selon IAS 1, les différents éléments figurant dans les comptes annuels sont comptabilisés comme des actifs, passifs, éléments de capitaux propres, charges ou produits lorsqu'ils satisfont à la définition de ces éléments et à leurs critères de comptabilisation.

La mise en œuvre d'IAS 1 remet donc en cause l'existence de charges figurant à l'actif du bilan établi selon les normes françaises telles que les charges différées. Ces dernières ne sont, en effet, pas incorporables à une immobilisation en particulier et doivent donc figurer dans les charges. L'application d'IAS 1 entraîne donc, pour l'établissement des comptes conformément aux IFRS :

- l'annulation de la dotation aux amortissements des charges différées (221 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et 203 K€ au 31 décembre 2004), impactant directement le résultat consolidé ;
- la reprise du solde des charges différées figurant au bilan (565 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et 345 K€ au 31 décembre 2004) par imputation sur les réserves consolidées.

### **Intérêts minoritaires**

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les intérêts minoritaires ne sont pas inclus dans les capitaux propres. En application d'IAS 27, « *Etats financiers consolidés et individuels* », les intérêts minoritaires ont été reclassés dans les capitaux propres du bilan consolidé.

### **Immobilisations incorporelles**

Dans les comptes établis selon les normes françaises, les fonds de commerce constituent des actifs identifiables, lesquels figurent en « Immobilisations incorporelles » au bilan consolidé.

En application d'IAS 38 révisée, « *Immobilisations incorporelles* », les fonds de commerce ne remplissent pas les critères d'un actif identifiable et doivent donc être assimilés à du goodwill. Le Groupe a ainsi procédé, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, au reclassement de ses fonds de commerce du poste « Immobilisations incorporelles » vers le poste « Goodwill » pour un montant total de 655 K€ et au 31 décembre 2004 pour un montant égal à 614 K€.

### **Présentation du compte de résultat consolidé**

Conformément à la recommandation du CNC N°2004-R.02 du 27 octobre 2004 relative, notamment, au format de compte de résultat en normes IFRS, le Groupe a décidé de faire figurer dans son compte de résultat, un poste « Résultat opérationnel courant » qui, après la prise en compte des « Autres produits et charges opérationnels » correspondant à des événements inhabituels, anormaux, peu fréquents et d'une matérialité significative, permet d'obtenir un « Résultat opérationnel » total.

Par ailleurs, le compte de « Transfert de charges » a été retraité en réduction des comptes de charges correspondantes. Ce retraitement se traduit par une diminution des « Charges de personnel » pour un montant de 18 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et pour 12 K€ au 31 décembre 2004.

### **C. Autres différences**

#### **Amortissement des goodwills**

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, les goodwills sont systématiquement amortis sur une durée qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues, les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition. Les goodwills font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Un amortissement exceptionnel est comptabilisé lorsque leur valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

En application d'IFRS 3, « *Regroupement d'entreprises* » et IAS 38 révisée, « *Immobilisations incorporelles* », les goodwills ne doivent plus être amortis mais faire l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an.

Le Groupe a choisi d'appliquer l'exception prévue par IFRS 1 concernant les regroupements d'entreprises. Ainsi, la valeur nette des goodwills figurant au bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'a pas fait l'objet de retraitement.

Concernant la valeur nette des goodwills figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2004, celle-ci est maintenue en l'état. En effet, la dépréciation enregistrée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2004 constate une perte définitive, qui n'est pas à remettre en cause par la suite, s'élevant à 2 222 K€ et comprenant des dépréciations exceptionnelles de 650 K€ et 500 K€ pour les écarts d'acquisition de TMA et de UTIgroup. Est. Le Groupe a donc estimé que la valeur nette présentée au 31 décembre 2004 correspond à la juste valeur des goodwills à cette date.

Par ailleurs, les principes suivis par le Groupe au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004 pour réaliser les tests de valeur sur ses actifs sont conformes aux principes énoncés par IAS 36 révisée, « *Dépréciation d'actifs* ».

### **Actions propres**

Dans les comptes consolidés établis selon les normes françaises, le traitement est différent selon leur classement comptable dans les comptes individuels de la société détentrice.

En application d'IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », tous les titres d'autocontrôle doivent être portés en déduction des capitaux propres consolidés, indépendamment de l'objectif d'acquisition et/ou détention et de leur classement comptable dans les comptes individuels de l'entreprise détentrice.

Par conséquent, les titres d'autocontrôle, considérés en principes français comme des valeurs mobilières de placement, sont portés en déduction des capitaux propres consolidés pour un montant de 18 K€ au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et pour un montant de 14 K€ au 31 décembre 2004.

De plus, aucun(e) profit ou perte ne doit être comptabilisé(e) dans le compte de résultat au titre de la dépréciation, de la vente, de l'annulation ou de l'émission d'actions propres. Ces opérations ont donc été retraitées et se sont traduites :

Dans le bilan d'ouverture, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, par l'annulation des mouvements et du solde des provisions pour dépréciation des actions propres, entraînant une diminution du résultat consolidé pour 10 K€ et ainsi que des réserves consolidées pour 8 K€;

Dans le bilan au 31 décembre 2004 par l'annulation des cessions d'actions propres, opérées au cours de l'exercice 2004, entraînant une augmentation du résultat consolidé pour un montant égal à 2 K€ et diminution des réserves consolidées de 16 K€

### **Instruments hybrides : Obligations Convertibles en actions**

Conformément à la norme IAS 32, « *Instruments financiers : informations à fournir et présentation* », si un instrument financier comporte plusieurs composants dont certains ont des caractéristiques de dettes et d'autres, de capitaux propres, l'émetteur doit classer ces différents composants séparément les uns des autres. Ainsi, un même instrument peut être présenté pour partie en tant qu'élément des capitaux propres et, pour partie, en tant que dette.

Le 12 juillet 2000, le groupe a émis 875 350 obligations convertibles en actions ordinaires pour un montant nominal de 18 645 K€, portant intérêt au taux annuel de 3% et assorti d'une prime de remboursement à l'échéance de 3.14 €. Les frais d'émission se sont élevés à 1 162 K€

Ce contrat a été modifié par l'assemblée générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et entériné par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003.

Les nouvelles caractéristiques du contrat dénommé « UTI GROUP 0.1% 2020 » sont les suivantes :

La durée de l'emprunt est de 19 ans et 160 jours, soit une échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour un amortissement en totalité à l'échéance,

Le taux nominal des intérêts annuels est fixé à 0.10%,

Versement d'une soulte en numéraire de 2.5 € aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Le ratio de conversion a été fixé comme suit :

- en cas de conversion jusqu'au 31 mars 2008 inclus : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTI GROUP et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008,

- en cas de conversion entre le 1er avril 2008 et la date d'échéance de l'emprunt : pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTI GROUP.

Dans le cadre de la transition aux normes IFRS, conformément à la norme IAS 32, le Groupe a calculé rétrospectivement les composantes dettes et capitaux propres de cet instrument à la date de modification de l'emprunt. Toutefois, le Groupe a décidé d'appliquer l'exception facultative prévue par la norme IFRS 1.23 concernant la composante capitaux propres de cet instrument. Ainsi, cette dernière n'a pas fait l'objet du retraitement distinguant les intérêts cumulés capitalisés sur la composante passif.

La composante capitaux propres qui aurait été reconnue à la date d'émission de l'emprunt initial s'élève à 95 K€

La modification de l'emprunt obligataire a entraîné la constatation d'une provision correspondant au montant de la soulte à verser. Ce traitement est conforme à la norme IAS 32 et n'a pas fait l'objet de retraitement.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2004, il restait en circulation 43 037 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 5 K€

De plus, compte tenu de la durée résiduelle appliquée à la composante dette, cette dernière a fait l'objet d'un calcul d'actualisation et a ainsi été évaluée à 471 K€ La modification des conditions de l'emprunt obligataire impacte donc le résultat consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 à la hausse pour un montant égal à 441 K€

Au 31 décembre 2004, il restait en circulation 42 036 obligations. La composante capitaux propres correspondante a été évaluée à 5 K€

La composante dette a fait l'objet d'un calcul d'actualisation et a ainsi été évaluée à 526 K€ impactant donc le résultat consolidé à la baisse pour un montant égal à 77 K€

### **Engagements de retraite**

Contrairement aux principes français la norme IAS 19 impose la constitution d'une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraites et prestations assimilées.

Par conséquent, l'impact de la première application de cette norme a été comptabilisé en diminution des capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004, pour un montant net de 44 K€

Au 31 décembre 2004, la dotation de la provision pour engagement de retraite nette s'est élevée à 8 K€ impactant ainsi le résultat à la baisse.

## 5 - INFORMATIONS EN NORMES IFRS SUR LES PERIODES COMPARATIVES 2004

Les comptes consolidés au 30 juin 2004 ont été établis suivant les mêmes principes et méthodes (normes IFRS), que ceux appliqués sur les comptes au 30 juin 2005.

Nous présentons ci-après les tableaux de transition des comptes établis au 30 juin 2004 entre les normes françaises et les normes IFRS.

### 5.1 – BILAN AU 30 JUIN 2004

En milliers d'euros	Comptes en normes françaises au format de présentation IFRS	Annulation de la dotation pour charges à répartir	Annulation du solde des charges à répartir	Reclassement du fonds de commerce non identifiable	Retraitement de l'emprunt obligataire	Annulation des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	Provision sur engagement de retraite	Normes IFRS 30/06/2004
<b>Actif</b>								
<b>Actifs non courants</b>								
Immobilisations corporelles								
Valeur brute	1 240							1 240
Amortissement cumulé	969							969
	271							271
Immobilisations incorporelles	631			-617				14
Goodwill	16 962			617				17 579
Immobilisations financières	394							394
Impôts différés actifs							23	23
<b>Total des actifs non courant</b>	<b>18 258</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>18 281</b>
<b>Actifs courants</b>								
Avances et acomptes versés sur commande	48							48
Créances clients et comptes rattachés	2 539							2 539
Autres créances et comptes de régul.	1 808	107	-338					1 577
Disponibilités								
Disponibilités	504							504
Instruments financiers	25					-25		0
	529							504
<b>Total des actifs courants</b>	<b>4 924</b>	<b>107</b>	<b>-338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-25</b>	<b>0</b>	<b>4 668</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>23 182</b>	<b>107</b>	<b>-338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-25</b>	<b>23</b>	<b>22 949</b>
<b>Passif</b>								
<b>Fonds propres</b>								
Capital-actions	1 332							1 332
Primes	14 253				5			14 258
Réserves consolidées	-12 388		-338		441	-18	-43	-12 346
Résultat consolidé	-1 688	107			-8	-7	-7	-1 603
<b>Total des fonds propres (part Groupe)</b>	<b>1 509</b>	<b>107</b>	<b>-338</b>	<b>0</b>	<b>438</b>	<b>-25</b>	<b>-50</b>	<b>1 641</b>
<b>Actionnaires minoritaires</b>	<b>-2</b>							<b>-2</b>
<b>Fonds propres totaux</b>	<b>1 507</b>	<b>107</b>	<b>-338</b>	<b>0</b>	<b>438</b>	<b>-25</b>	<b>-50</b>	<b>1 639</b>
<b>Fonds étrangers non courants</b>								
Provisions	1 230						73	1 303
Dettes financières	1 569				-438			1 131
Autres dettes à long terme	1 413							1 413
Impôts différés passifs								0
<b>Total des fonds étrangers non courants</b>	<b>4 212</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-438</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>3 847</b>
<b>Fonds étrangers courants</b>								
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	209							209
Dettes financières à court terme	3 616							3 616
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 131							4 131
Autres dettes et comptes de régul.	9 507							9 507
<b>Total des fonds étrangers courants</b>	<b>17 463</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 463</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>21 675</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-438</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>21 310</b>
<b>Total du passif</b>	<b>23 182</b>	<b>107</b>	<b>-338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-25</b>	<b>23</b>	<b>22 949</b>

## 5.2 – COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2004

En milliers d'euros	Comptes en normes françaises au format de présentation IFRS	Annulation de la dotation pour charges à répartir	Annulation de la reprise de provision sur VMP	Annulation de la charge nette sur cession de VMP	Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	Dotation de la provision sur engagements en matière de retraite	Normes IFRS 30/06/2004
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>16 886</b>						<b>16 886</b>
Achats consommés	-271						-271
Achats d'études et de prestations de services	-1 487						-1 487
Autres achats et charges externes	-2 297						-2 297
Impôts et taxes	-445						-445
Charges de personnel	-12 222						-12 222
Dotations aux amortissements autres que sur les EA	-181	107					-74
Dotations aux provisions nettes des reprises	-675					-10	-685
Autres produits et charges d'exploitation	-222						-222
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>914</b>	<b>107</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-10</b>	<b>817</b>
Autres produits opérationnels	0						0
Autres charges opérationnelles	-534						-534
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1 448</b>	<b>107</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-10</b>	<b>-1 351</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0						0
Coût de l'endettement financier brut	-245						-245
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-245</b>						<b>-245</b>
Autres produits et charges financiers	9		-41	34	-8		-6
<b>Résultat avant impôts des activités ordinaires</b>	<b>-1 684</b>	<b>107</b>	<b>-41</b>	<b>34</b>	<b>-8</b>	<b>-10</b>	<b>-1 602</b>
Charge d'impôts sur le résultat	-3					3	0
<b>Résultat global</b>	<b>-1 687</b>	<b>107</b>	<b>-41</b>	<b>34</b>	<b>-8</b>	<b>-7</b>	<b>-1 602</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>1</b>						<b>1</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-1 688</b>	<b>107</b>	<b>-41</b>	<b>34</b>	<b>-8</b>	<b>-7</b>	<b>-1 603</b>
Résultat par action							
<i>Résultat de base par action</i>	-0,25						-0,25
<i>Résultat dilué par action</i>	-0,25						-0,25



**5.3 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ENTRE LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2004 ET LE 30 JUIN 2004**

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total Groupe
<b>SITUATION AU 01/01/2004</b>	<b>1 325</b>	<b>14 249</b>	<b>- 14 047</b>	<b>1 693</b>	<b>3 220</b>
<b><u>MOUVEMENTS</u></b>					
Affectation en réserves			1 693	- 1 693	
Résultat consolidé de l'exercice				- 1 603	
Augmentation du capital	7	9			
Autres variations			8		
<b>SITUATION AU 30/06/2004</b>	<b>1 332</b>	<b>14 258</b>	<b>- 12 346</b>	<b>- 1 603</b>	<b>1 641</b>

**5.4 – TABLEAU DE RAPPROCHEMENT DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2004**

	30/06/2004
<b>Capitaux propres consolidés selon les normes françaises</b>	<b>1 509</b>
Annulation de la dotation pour charges à répartir	107
Annulation du solde des charges à répartir	-338
Distinction capitaux propres et dettes	5
Impact de l'actualisation de l'emprunt obligataire	433
Annulation des actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité	-18
Annulation des profits/pertes sur propres actions	-7
Provision sur engagement de retraite	-73
Impacts des ajustements ci-dessus sur les impôts différés	23
Reclassement des intérêts minoritaires	-2
<b>Capitaux propres consolidés totaux selon IFRS</b>	<b>1 639</b>

## **6 - PRINCIPES APPLICABLES AUX COMPTES DU 30 JUIN 2005**

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes intermédiaires au 30 juin 2005 sont identiques à ceux suivis dans le cadre de l'établissement des comptes IFRS au 31 décembre 2004 et au 30 juin 2004.

### **6.1 – MODALITES DE CONSOLIDATION**

#### **Méthodes de consolidation**

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont retraités afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques entre sociétés du groupe ont été éliminés.

#### **Goodwill**

L'écart de première consolidation représente la différence entre la valeur d'acquisition des participations dans les sociétés consolidées et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation. Ces écarts ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur puis, lorsque nécessaire, d'une dépréciation afin de ramener leur montant à leur juste valeur. Le calcul de cette juste valeur repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur les prévisions établies au niveau du groupe.

#### **Méthodes de conversion**

L'ensemble des comptes des filiales du périmètre appartenant à la zone Euro sont intégrés en Euros.

### **6.2 – METHODES ET REGLES D'EVALUATION**

#### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles se composent de logiciels acquis ou créés amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens.

#### **Reconnaissance des revenus**

Les résultats sur les travaux réalisés en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Les résultats sur les travaux réalisés au forfait sont appréhendés en fonction de l'avancement des projets concernés.

Le cas échéant, les contrats au forfait déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison.

#### **Impôts sur les bénéfices**

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du renversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs nets d'impôts différés ne sont pas constatés lorsque leur réalisation future présente un caractère non probable.

### **Indemnités de départ à la retraite**

Conformément à la norme IAS 19, une provision couvrant l'intégralité des engagements de retraites et prestations assimilées a été comptabilisée au passif du bilan.

### **Créances et dettes en monnaies étrangères**

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés au compte de résultat.

### **Comptabilisation des stocks options accordés aux salariés**

Le 8 octobre 1999 un plan concernant des options de souscription d'actions a été mis en place au profit des dirigeants et de certains salariés du groupe. ces options donnent droit à la souscription d'actions de la société UTIgroup. dans la limite de 3 % du capital.

La norme IFRS 2 « *Paiement en actions et assimilés* » n'étant pas obligatoire mais seulement encouragée si les instruments de capitaux propres sont octroyés au plus tard le 07/11/2002, ces instruments n'ont pas fait l'objet de retraitements.

### **Autres charges et produits opérationnels**

Les autres charges et produits opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du groupe.

### **Modalités de calcul du résultat par action**

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le résultat net dilué par actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (stocks options, obligations convertibles et bons de souscription d'actions).

### **Provisions pour risques et charges**

Elles sont destinées à couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 30 juin 2005 rendent probables.

Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

Un litige oppose actuellement la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige la société a obtenu la nomination d'un expert dont les conclusions sont attendues pour 2005. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus.

Par ailleurs, dans le cadre du rachat par UTIgroup. des sociétés TMA-RMH, une partie du prix de cession a été payée aux vendeurs moyennant 212 340 titres UTIgroup. avec une clause de garantie de cours à 23.33 € maximum par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives.

En l'absence de réalisation des conditions dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTIgroup. ont considéré cet engagement comme caduque. Cependant, les bénéficiaires de la garantie ont assigné UTIgroup. le 22 juillet 2002 en exécution du contrat évoqué supra. La procédure est toujours en cours au 30 juin 2005.

En outre, la société est également en litige avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTIgroup. Est. La société a intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes. Celles-ci ont, pour leur part, intenté des actions devant les juridictions prud'homales de Metz et Boulogne.

## 7 - FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2005

Dans le cadre de son activité, la société UTIgroup. bénéficie de concours bancaires sous forme d'autorisations de découvert pour un montant total de 2 286 K€ accordés par la Caisse d'Epargne (762 K€), la NSME (762 K€) et la Société Générale (762 K€).

Par ailleurs, la société UTIgroup. dispose d'emprunts moyen et long termes auprès de la OSEO BDPME, de la Banque Populaire Rives De Paris, du Crédit du Nord, de la Caisse d'Epargne, de la NSME et de la Société Générale, dont le montant résiduel total s'élevait au 30 juin 2004 à 1 362 K€

Après deux années de conjoncture économique particulièrement défavorables aux SSII, la société UTIgroup. a rencontré au cours du premier semestre 2004 des tensions de trésorerie qui l'ont conduite à devoir étudier différentes possibilités de restructuration et/ou de moratoire.

Informées des difficultés financières rencontrées par la société UTIgroup, la Société Générale, puis la Caisse d'Epargne ont procédé à la dénonciation de leurs facilités de caisse au cours du mois de juin 2004 et ont indiqué qu'elles n'accepteraient de remettre en place leurs concours à court terme que dans le cadre d'une procédure de mandat ad hoc.

L'ordonnance du 8 juillet 2004, de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, a désigné le mandataire ad hoc et lui a confié la mission de confirmer, d'une part, que la société UTIgroup. « n'est pas en état de cessation de paiement » et, d'autre part, de rechercher un accord amiable entre la société UTIgroup. et les banques.

Aux termes d'un rapport remis aux banques le 12 octobre 2004, les prévisionnels de trésorerie établis ont démontré que la société UTIgroup. était en mesure de poursuivre son activité jusqu'au 30 juin 2005, sous réserve que les banques maintiennent leurs concours court terme jusqu'à cette date et que les remboursements en capital des concours moyen terme soient gelés également jusqu'au 30 juin 2005.

En revanche, les prévisionnels établis ont fait apparaître que les besoins en trésorerie de la société UTIgroup. pour les mois de juillet et août 2005 ne pourraient être couverts qu'au moyen de fonds complémentaires dont le montant a été évalué à 1 000 K€

Fort de ce constat, il a été proposé aux banques d'accepter de maintenir leurs concours court terme et de geler les remboursements en capital de leurs concours moyen terme jusqu'au 30 juin 2005, à charge pour la société UTIgroup. de rechercher auprès de ses actionnaires, ou de tout partenaire extérieur, une solution permettant le renforcement de ses fonds propres à hauteur de 1 million d'euros.

Dans le cadre de la recherche d'une solution de recapitalisation, la société a ainsi pris contact avec la Société Générale en sa qualité d'actionnaire afin d'envisager les conditions d'une éventuelle opération sur le capital par exercice des bons de souscriptions d'actions détenus par la banque.

Parallèlement, la société a poursuivi ses démarches de recherches de fonds nécessaires à ses prochains besoins de trésorerie auprès de partenaires extérieurs.

C'est ainsi que la société FINANT, société tête de groupe de ST GROUP, a fait part en janvier 2005 à la direction de la société UTIgroup. de son intérêt quant à une prise de participation au sein du capital de la société et lui a indiqué qu'elle serait disposée à apporter à la société UTIgroup. la somme de 1 million d'euros dans le cadre de la réalisation d'une augmentation de capital.

La société FINANT s'est, par la suite, rapprochée de la Société Générale afin d'envisager les modalités d'acquisition par celle-ci de ses bons de souscriptions d'actions.

En effet, la société FINANT souhaitait opérer son apport de 1 million d'euros dans la société UTIgroup. d'une part, par exercice des bons de souscription d'actions de la société détenus par la Société Générale, et, d'autre part, pour le solde, par voie d'une augmentation de capital en numéraire.

En date du 30 juin 2005, conformément aux conditions prévues dans le protocole d'accord signé à Paris, le 16 juin 2005, et homologué par Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre, le 21 juin 2005, les comptes de la société UTIgroup. font apparaître au niveau du compte courant de la société FINANT un solde créditeur global de 1 million d'euros.

Cette somme correspond :

- à l'augmentation de capital (prime d'émission incluse) à intervenir par l'exercice des bons de souscription d'actions pour un montant de 574 198,56 euros,
- à l'augmentation du capital de la société à intervenir par incorporation du solde résiduel du compte courant, soit 425 801,44 euros.

## 8 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Toutes les sociétés constituant la Groupe sont consolidées par intégration globale et aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice 2005.

Le périmètre de consolidation peut être schématisé comme suit :

	<b>% contrôle</b>	<b>% intérêt</b>
<b>SA UTIgroup</b> 68, rue de Villiers 92532 Levallois-Perret	100,00%	100,00%
<b>SA UTIgroup Est</b> ZAC d'Augny 57685 Augny	99,74%	99,74%
<b>SARL UTIgroup Luxembourg</b> 400 route d'Esch L~1471 Luxembourg	98,00%	97,75%
<b>SA UTIgroup Rhones-Alpes</b> 92, cours Vitton 69006 Lyon	100,00%	100,00%

## 9 - INFORMATIONS CONCERNANT LES GOODWILLS

Il est ici rappelé que le Groupe a choisi d'appliquer l'exception prévue par IFRS 1 concernant les regroupements d'entreprises. Ainsi, la valeur nette des goodwills figurant au bilan consolidé au 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'a pas fait l'objet de retraitement.

De plus, la valeur nette des goodwills figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2004 est maintenue en l'état. En effet, la dotation enregistrée une perte définitive s'élevant à 2 222 K€ et le Groupe a estimé que la valeur nette présentée correspond à la juste valeur des goodwills.

Les goodwills font l'objet de tests de valeur au moins une fois par an. Une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée lorsque leur valeur recouvrable devient durablement inférieure à leur valeur comptable.

Par ailleurs, les principes suivis par le Groupe pour réaliser les tests de valeur sur ses actifs sont conformes aux principes énoncés par IAS 36 révisée, « *Dépréciation d'actifs* ».

### 9.1 - DETAIL DES GOODWILLS AU 30 JUIN 2005

<b>Valeurs brutes</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30/06/2005</b>
Goodwill TMA	14 418	-	-	14 418
Goodwill UTIgroup. Rhones-Alpes	1 860	-	-	1 860
Goodwill UTIgroup. Est	1 218	-	-	1 218
Fonds de commerce - éléments non identifiables	614	-	-	614
	<b>18 110</b>	-	-	<b>18 110</b>

<b>Dépréciations</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30/06/2005</b>
Goodwill TMA	-1 530	-	-	-1 530
Goodwill UTIgroup. Rhones-Alpes	-115	-	-	-115
Goodwill UTIgroup. Est	-577	-	-	-577
Fonds de commerce - éléments non identifiables	0	-	-	0
	<b>-2 222</b>	-	-	<b>-2 222</b>

<b>Valeur nette</b>	<b>15 888</b>	-	-	<b>15 888</b>
---------------------	---------------	---	---	---------------

## 9.2 - SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES GOODWILLS

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
<b>1er janvier 2004</b>	<b>18 151</b>	-	<b>18 151</b>
Perte de valeur (dépréciations)		2 222	2 222
Variation du reclassement du fonds de commerce non identifiable	-41		-41
<b>31 décembre 2004</b>	<b>18 110</b>	2 222	<b>15 888</b>
Perte de valeur (dépréciations)		-	-
<b>30 juin 2005</b>	<b>18 110</b>	-	<b>15 888</b>



## 10 - INFORMATIONS CONCERNANT LES IMMOBILISATIONS

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30/06/2005</b>
<b>Valeur brute</b>				
Autres immobilisations incorporelles	893	8	-	901
<b>Amortissements</b>				
Autres immobilisations incorporelles	-887	-4	-	-891
<b>Valeur nette</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>10</b>

<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30/06/2005</b>
<b>Valeur brute</b>				
Matériel et outillage	3	-	-	3
Autres immobilisations corporelles	942	8	-	950
	945	8	-	953
<b>Amortissements</b>				
Matériel et outillage	-3	-	-	-3
Autres immobilisations corporelles	-724	-47	-	-771
	-727	-47	-	-774
<b>Valeur nette</b>	<b>218</b>	<b>-39</b>	<b>-</b>	<b>179</b>

<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>Augmentations</b>	<b>Diminutions</b>	<b>30/06/2005</b>
<b>Valeur brute</b>				
Participations non consolidées	17	-	-	17
Prêts au personnel et autres	242	-	4	238
Dépôts et cautionnements	193	3	57	139
	452	3	61	394
<b>Provisions</b>				
Participations non consolidées	-2	-	-2	-
<b>Valeur nette</b>	<b>450</b>	<b>3</b>	<b>59</b>	<b>394</b>

## 11 - INFORMATIONS CONCERNANT LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

### 11.1 – EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Au 30 juin 2005 le capital social de UTI GROUP SA est constitué de 6 759 580 actions, dont l'évolution sur le 1<sup>er</sup> semestre 2005 est la suivante :

	01/01/2005	Variation		30/06/2005
		Augmentation	Réduction	
Actions	6 749 725	9 855		6 759 580
<b>Nombre de titres</b>	<b>6 749 725</b>	<b>9 855</b>	<b>0</b>	<b>6 759 580</b>
Nominal	0,20	0,20		0,20
<b>Capital en euro</b>	<b>1 349 945</b>	<b>1 971</b>	<b>0</b>	<b>1 351 916</b>

#### Nombre de titres susceptibles d'avoir un impact sur le capital

Bons de souscription d'actions	1 619 335	5 532	-8 472	1 616 395
Obligations convertibles en actions	42 036		-1 383	40 653

### 11.2 – DETAIL DES MOUVEMENTS SUR LE CAPITAL

Au 31 décembre 2004, il restait en circulation 42 036 obligations.

Au cours de l'exercice 2005, il a été demandé la conversion en actions de 1 383 obligations.

De plus, 8 472 actions ont été créées consécutivement à l'exercice de bons de souscription d'actions.

Les principales conséquences de la conversions des obligations et de l'exercice des bons de souscription sur les comptes arrêtés au 30 juin 2005 ont été les suivantes :

- enregistrement de l'augmentation de capital de 1 971 € correspondant à la création de 9 855 actions d'une valeur nominale de 0.20 €
- constatation dans les capitaux propres d'une prime de conversion de 29 181 €

Les 1 383 obligations converties conduisent à la création de 5 532 bons de souscription d'actions. Ces bons de souscription arrivent à échéance le 31 mars 2008 et le prix d'exercice a été fixé à 0.39 € Il reste au 30 juin 2005 1 616 395 BSA en circulation.

## 12 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS SOCIAUX

	31/12/2004	Augmentations	Diminutions	30/06/2005
Provision pour litiges prud'homaux	719	137	155	701
Provision pour litiges commerciaux	226	-	-	226
Provision pour risques et charges divers	209	-	159	50
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>1 154</b>	<b>137</b>	<b>314</b>	<b>977</b>
Provision pour engagements sociaux	73	2	-	75
<b>Total provisions au passif</b>	<b>1 227</b>	<b>139</b>	<b>314</b>	<b>1 052</b>

Les reprises de provision non utilisées concernent les litiges prud'homaux pour un montant égal à 75 K€

## 13 - PROVISIONS SUR ACTIFS COURANTS

	31/12/2004	Augmentations	Diminutions	30/06/2005
Provision sur créances clients	417	11	-	428
Provision sur autres créances	-	-	-	-
<b>Total provisions sur actifs courants</b>	<b>417</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>428</b>

## 14 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ENDETTEMENT

En date du 16 juin 2005, un protocole d'accord a été signé entre le Groupe et les établissements financiers, modifiant l'échéance des concours court terme, d'une part, et des concours moyen terme, d'autre part.

### 14.1 - ACCORD CONCERNANT LES CONCOURS COURT TERME

Il est tout d'abord rappelé que les concours court terme sont constitués des natures de concours suivants : découverts autorisés et facilités de caisse.

Les banques et établissements financiers concernés par ces dispositions sont la Caisse d'épargne, la NSME et la Société Générale.

Il est précisé que les concours court terme sont ceux consentis par les banques et établissements financiers à la date d'ouverture du premier mandat ad hoc en date du 8 juillet 2004. Ce montant s'élève pour chacun des établissements financiers concernés à 762 K€ pour un montant total de concours court terme égal à 2 286 K€

Selon les conditions prévues au protocole, les banques et établissements financiers ont consolidé les concours court terme accordés au Groupe en concours moyen terme dont la durée expirera le 31 décembre 2009.

Les banques et établissements financiers ont, par ailleurs, consenti une franchise sur le remboursement du capital de ces nouveaux concours moyen terme expirant le 30 juin 2006.

A l'issue de cette période de franchise, le remboursement de ces concours moyen terme sera échelonné sur une durée de 42 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2009.

Les intérêts sur ces concours moyen terme seront payés au taux fixe de 4,5% suivant une périodicité trimestrielle.

#### 14.2 - ACCORD CONCERNANT LES CONCOURS MOYEN TERME

Il est d'abord rappelé que les concours moyen terme sont constitués des natures de concours suivants : tous les concours, autres que ceux visés précédemment et d'une durée initiale supérieure à un an.

Les banques et établissements financiers concernés sont les suivantes :

- OSEO BDPME
- Banque Populaire
- Caisse d'Epargne
- NSME
- Société Générale

Il est précisé que les concours moyen terme dont il s'agit sont ceux consentis par les banques et établissements financiers à la date d'ouverture du premier mandat ad hoc en date du 8 juillet 2004.

Le montant total en principal des échéances reportées depuis l'ouverture du mandat ad hoc au titre de ces concours moyen terme s'élève à la somme de 1 362 K€

Selon les conditions prévues au protocole, les banques et les établissements financiers ont consenti une franchise sur le remboursement du capital des concours moyen terme expirant le 30 juin 2006.

A l'issue de cette période de franchise, le remboursement de tous les concours moyen terme sera ré échelonné sur une seule et nouvelle durée de 42 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2009.

Les intérêts sur ces concours moyen terme seront payés au taux fixe de 4,5% suivant une périodicité trimestrielle.

#### 14.3 - DETAIL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES COURANTS ET NON COURANTS

<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>30/06/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Emprunt obligataire convertible	579	526
Part des emprunts à plus d'un an	3 648	170
Part des dettes financières à plus d'un an	-	300
<b>Total des dettes financières à long terme</b>	<b>4 227</b>	<b>996</b>
Part des emprunts à moins d'un an	206	1 206
Part des dettes financières à moins d'un an	300	2 435
<b>Total des dettes financières à court terme</b>	<b>506</b>	<b>3 641</b>

<b>AUTRES DETTES</b>	<b>30/06/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Dettes fiscales et sociales	713	-
Dettes diverses d'exploitation	-	217
<b>Total des autres dettes à long terme</b>	<b>713</b>	<b>217</b>
Dettes fiscales et sociales	7 015	8 256
Dettes sur acquisitions de titres	808	592
Comptes courants	3 308	2 285
Dettes diverses d'exploitation	422	171
<b>Total des autres dettes à court terme</b>	<b>11 553</b>	<b>11 304</b>

#### 14.4 - REPARTITION DES EMPRUNTS ET DETTES PAR ECHEANCE

<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>30/06/2005</b>	<b>1 à 2 ans</b>	<b>2 à 3 ans</b>	<b>3 à 4 ans</b>	<b>4 à 5 ans</b>	<b>5 ans et +</b>
Emprunt obligataire convertible	579	-	-	-	-	579
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 648	329	681	1 303	1 335	-
	<b>4 227</b>	<b>329</b>	<b>681</b>	<b>1 303</b>	<b>1 335</b>	<b>579</b>
<b>Autres dettes à long terme</b>	<b>30/06/2005</b>	<b>1 à 2 ans</b>	<b>2 à 3 ans</b>	<b>3 à 4 ans</b>	<b>4 à 5 ans</b>	<b>5 ans et +</b>
Dettes fiscales	713	713	-	-	-	-
	<b>713</b>	<b>713</b>	-	-	-	-

#### 15 – DETAIL DES ECHEANCES DE L'ACTIF COURANT

<b>Actifs courants</b>	<b>30/06/2005</b>	<b>- 1 an</b>
Créances clients	1 866	1 866
Autres créances	1 551	1 551
Avances et acomptes versés	19	19
	<b>3 436</b>	<b>3 436</b>

## 16 - DECOMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	30/06/2005	30/06/2004
Chiffre d'affaires réalisé en France	14 522	16 398
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	67	488
<b>TOTAL</b>	<b>14 589</b>	<b>16 886</b>

## 17 - RESULTAT OPERATIONNEL

### 17.1 - DECOMPOSITION DU RESULTAT OPERATIONNEL

	30/06/2005	30/06/2004
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>14 589</b>	<b>16 886</b>
Achats consommés	-97	-271
Achats d'études et de prestation de services	-1 229	-1 487
Autres achats et charges externes	-2 050	-2 297
Impôts et taxes	-431	-445
Charges de personnel	-9 793	-12 222
Dotations aux amortissements autres que sur les EA	-52	-74
Dotations aux provisions nettes des reprises	155	-685
Autres produits et charges d'exploitation	-49	-222
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 043</b>	<b>-817</b>

**Le 1er semestre 2005 n'a pas fait l'objet de dépréciation des actifs à durée indéterminée (pas d'indice de perte de valeur)**

Autres produits opérationnels	0	0
Autres charges opérationnelles	0	-534
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1 043</b>	<b>-1 351</b>

### 17.2 - DETAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres charges et produits opérationnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale du groupe.

Autres produits et charges opérationnels	30/06/2005	30/06/2004
Dépréciation de l'écart d'acquisition	-	534
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>534</b>

## 18 - CHARGE D'IMPOT

### 18.1 - DECOMPOSITION DE LA CHARGE NETTE D'IMPOT

Les résultats fiscaux, hors intégration fiscale, des sociétés intégrées au 30 juin 2005 se décomposent comme suit :

UTIgroup.	608 729 €
UTIgroup. Rhône Alpes	124 931 €
UTIgroup.Est	65 606 €
<u>UTIgroup.Luxembourg</u>	<u>-26 760 €</u>
Montant total	<u>772 506 €</u>

Compte tenu de déficits reportables, dans le cadre de l'intégration fiscale, s'élevant à 10 680 685 € le Groupe a constaté un impôt différé actif dans les comptes au 30 juin 2005 à hauteur de l'impôt correspondant aux résultats consolidés, soit un montant égal à 257 476 €

L'exploitation du groupe étant en nette amélioration, l'imputation des déficits reportables est donc jugée probable.

En effet, malgré une baisse du chiffre d'affaires due principalement aux réductions d'effectifs, les mesures d'économies prises depuis le dernier trimestre 2004 portent leurs fruits. Ainsi, la réduction des principaux postes de coûts (charges administratives et de personnel, coûts locatifs et honoraires) a permis d'améliorer le résultat opérationnel courant qui passe de - 593 K€ au 30 juin 2004 à 1 131 K€ au 30 juin 2005.

De plus, la consolidation des concours court terme et moyen terme avec une franchise de remboursement au 30 juin 2006, ainsi que l'apport de la société FINANT a permis d'améliorer la trésorerie du groupe.

Enfin, la constatation d'impôts différés à hauteur des résultats réalisés au 30 juin 2005 reste une position prudente justifiant pleinement cette prise en compte.

## 18.2 – PREUVE D'IMPOT

Le rapprochement entre le produit d'impôt comptabilisé au 30 juin 2005 dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat consolidé avant impôt le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante peut être établi comme suit :

	<b>30/06/2005</b>
Résultat consolidé	942
Taux d'IS applicable	33,33%
Charge d'impôt théorique	314
Charge d'impôt réelle (produit)	-273
<b>Ecart</b>	<b>587</b>
Charges définitivement non déductibles	14
Reports déficitaires utilisés mais non comptabilisés au cours d'exercices antérieurs	315
Report déficitaire dont la récupération est jugée probable	258
<b>Total</b>	<b>587</b>

## 18.3 - EVOLUTION DES IMPOTS DIFFERES AU BILAN CONSOLIDE

	<b>30/06/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Impôts différés Actif	301	24
Impôts différés Passif	-	-
<b>Imposition différée nette</b>	<b>301</b>	<b>24</b>



## 19 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Engagements donnés	Engagements reçus
<b>UTIgroup.</b>		
Baux immobiliers	2 341	
Baux mobiliers et crédit-baux	103	
Nantissement de 9 993 titres UTIgroup. Rhones-Alpes au profit d'établissements financiers	425	
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>2 869</b>	<b>-</b>

	Engagements donnés	Engagements reçus
<b>UTIgroup. Rhones-Alpes</b>		
Baux immobiliers	340	
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>340</b>	<b>-</b>

	Engagements donnés	Engagements reçus
<b>UTIgroup. Est</b>		
Baux mobiliers et crédit-baux	23	
Baux immobiliers	48	
Nantissement du fonds de commerce au profit du Trésor Public	1 413	
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>1 484</b>	<b>-</b>

## **20.1.6 Rapports des commissaires sur les comptes consolidés au 30 juin 2005**

# Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels

Société UTIGROUP

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 30 juin 2005

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société UTIGroup, relatifs à la période du 1er janvier 2005 au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;  
la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne tels que décrits dans les notes annexes.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

la note « 1 - CONTEXTE GENERAL » de l'annexe qui expose :

Les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et permettant de donner, au regard de ce référentiel, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ;  
Les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris, le 9 novembre 2005

Les Commissaires aux Comptes  
**Amyot Exco Audit** **IGREC**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Isabelle Hengoat-Fauvel  
Associée

Rose Guagliardo  
Associée

## 20.2 COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2004

### 20.2.1 Bilan UTI GROUP

<i>Bilan SA UTI group</i>		<i>en Euros</i>			
<b>ACTIF</b>	<b>Brut</b>	<b>Amort./Pro</b>	<b>31/12/2004</b>	<b>31/12/2003</b>	<b>31/12/2002</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche & de					
Concessions, brevets, droits	670 313	663 765	6 549	3 632	3 899
Fonds commercial	25 035 972	11 536 175	13 499 797	16 125 274	15 959 212
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes/immo.				7 000	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions	1		1		
Inst. Techn. mat. et out. industriels	2846	2503	343	912	1482
Autres immobilisations corporelles	610 906	438 432	172 474	236 290	266 827
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations évaluées					
Autres participations	4 828 051	2 103 000	2 725 051	3 525 062	4 165 062
Créances rattachées à des particip.					
Autres titres immobilisés	6 860		6 860	6 860	6 860
Prêts	179 013		179 013	121 874	61 005
Autres	314 531	124 950	189 581	201 061	187 527
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>31 648 493</b>	<b>14 868 825</b>	<b>16 779 668</b>	<b>20 227 965</b>	<b>20 651 872</b>
<b>Stocks et en cours</b>					
Matières premières & autres					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					15 345
<b>Avances &amp; acomptes sur</b>					
<b>Créances</b>					
Clients comptes rattachés	1 698 327	405 810	1 292 517	2 198 533	2 012 400
Autres créances	987 302		987 302	1 206 347	1 406 562
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	14 491		14 491	18 608	8 118
<b>Disponibilités</b>	534 083		534 083	131 740	19 615
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 234 203</b>	<b>405 810</b>	<b>2 828 393</b>	<b>3 555 228</b>	<b>3 462 040</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	276 606		276 606	328 539	254 445
<b>Comptes de régularisation</b>	142 571		142 571	589 339	1 055 954
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>35 301 873</b>	<b>15 274 635</b>	<b>20 027 238</b>	<b>24 701 070</b>	<b>25 424 310</b>

<b>PASSIF</b>	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
<b>Capital</b>			
Capital social (dont versé : 1 324 838 )	1 349 945	1 324 838	1 235 796
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	14 288 023	14 243 993	5 020 667
Écarts de réévaluation			
<b>Réserves</b>			
Réserve légale	114 522	114 522	114 522
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 335 469	1 335 469	1 335 469
<b>Résultat</b>			
Report à nouveau	-11 628 197	-13 433 310	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou Perte)	-5 307 585	1 805 113	-13 433 310
<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>Provisions réglementées</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>152 177</b>	<b>5 390 626</b>	<b>-5 726 856</b>
<b>Produit des émissions de titres</b>			
<b>Avances conditionnées</b>			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
<b>Provisions pour risques</b>	857 382	456 477	494 376
<b>Provisions pour charges</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET</b>	<b>857 382</b>	<b>456 477</b>	<b>494 376</b>
<b>Emprunts</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	895 367	916 688	13 732 621
Emprunts et dettes auprès des	3 487 791	3 943 927	4 276 386
Emprunts et dettes financières divers	3 189 395	3 555 314	1 447 647
<b>Fournisseurs et autres dettes</b>			
Avances et acomptes reçus sur			2 904
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 415 568	2 288 301	2 493 913
Dettes fiscales et sociales	7 224 840	5 664 798	5 679 696
Dettes sur immobilisations et comptes	807 898	978 791	762 245
Autres dettes	415 655	906 705	1 925 253
Produits constatés d'avance	581 165	599 442	336 125
<b>DETTES</b>	<b>19 017 679</b>	<b>18 853 968</b>	<b>30 656 790</b>
<b>Comptes de régularisation</b>			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>20 027 238</b>	<b>24 701 070</b>	<b>25 424 310</b>

[m1]

## 20.2.2 Compte de Résultat UTI GROUP

### Compte de Résultat SA UTI group

en Euros

			31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
	France	Exportation	Total		
Ventes marchandises	273 624	6 600	280 224	288 108	266 945
Production vendue de					
Production vendue de	26 161 941	29 953	26 191 894	29 573 956	29 454 943
<b>CHIFFRE</b>	<b>26 435 565</b>	<b>36 553</b>	<b>26 472 118</b>	<b>29 862 064</b>	<b>29 721 888</b>
Production stockée					
Production					
Subventions				3 659	
Reprise sur amortissements & provisions transfert de			635 917	365 090	573 789
Autres produits			330 332	1 533	16 361
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>27 438 367</b>	<b>30 232 346</b>	<b>30 312 038</b>
Achats marchandises			190 247	208 171	246 669
Variation de stock marchandises				15 345	-9 483
Achats matières premières et autres					
Variation de stock (matières premières &					
Autres achats et charges externes			6 495 729	7 114 161	6 386 650
Impôt, taxes et versements assimilés			804 898	710 096	739 141
Salaires et traitements			12 971 909	14 455 776	15 540 710
Charges sociales			6 194 035	6 781 365	7 183 964
Dotations aux amortissements sur immobilisations			541 656	585 701	1 405 776
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			28 385	30 392	554 288
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et			528 311	30 000	353 705
Autres charges			613 865	114 511	146 290
<b>Total charges d'exploitation</b>			<b>28 369 035</b>	<b>30 045 519</b>	<b>32 547 710</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-930 668</b>	<b>186 827</b>	<b>-2 235 672</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					195 716
Produits des autres valeurs mobilières & créances...					
Autres intérêts & produits assimilés			5 812	510	807
Reprises sur provisions & transfert de charges			170 600	18 600	
Différences positives de change				423	
Produits nets sur cessions de V.M.P.					6 584
<b>Total des produits financiers</b>			<b>176 412</b>	<b>19 533</b>	<b>203 107</b>
Dotations financières aux amortissements & provisions			804 250	640 000	719 008
Intérêts & charges assimilés			554 031	738 764	1 628 024
Différences négatives de change					37
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			172 720	5	38130
<b>Total des charges financières</b>			<b>1 531 001</b>	<b>1 378 769</b>	<b>2 385 199</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-1 354 590</b>	<b>-1 359 236</b>	<b>-2 182 092</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-2 285 258</b>	<b>-1 172 409</b>	<b>-4 417 764</b>

	31/12/2004	31/12/2003	31/12/2002
Produits exceptionnels sur opérations	28 859	13 157	116 778
Produits exceptionnels sur opérations	61 488	3 032 653	401 408
Reprises sur provisions & transferts		9 283 000	64 679
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>90 346</b>	<b>12 328 810</b>	<b>582 865</b>
Charges exceptionnelles sur	453 021	20 282	124 030
Charges exceptionnelles sur	19 152	397 831	191 381
Dotations exceptionnelles aux	2 603 000	8 933 175	9 283 000
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>3 075 173</b>	<b>9 351 288</b>	<b>9 598 411</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-2 984 827</b>	<b>2 977 522</b>	<b>-9 015 546</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices	37 500		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>27 705 125</b>	<b>42 580 688</b>	<b>31 098 010</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33 012 710</b>	<b>40 775 575</b>	<b>44 531 320</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-5 307 585</b>	<b>1 805 113</b>	<b>-13 433 310</b>



## 20.2.3 Annexe aux comptes sociaux

### Annexe

	Page	N/S	N/A
■ <b>REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>			
Règles et méthodes comptables	8		
Changements de méthode			X
Faits significatifs de l'exercice	11		
■ <b>COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</b>			
Etat de l'actif immobilisé	13		
Etat des amortissements	14		
Etat des provisions	16		
Etat des échéances des créances et des dettes			
Informations et commentaires sur :			
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	17		
Provision spéciale de réévaluation			X
Réserve de réévaluation			X
Frais d'établissement			X
Frais de recherche appliquée et de développement			X
Fonds commercial	18		
Intérêts immobilisés			X
Intérêts sur éléments de l'actif circulant			X
Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			X
Avances aux dirigeants			X
Produits à recevoir	18		
Charges à payer	18		
Charges et produits constatés d'avance	18		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	18		
Ecart de conversion			X
Détail des charges et produits exceptionnels	19		
Composition du capital social	19		
Actions propres	19		
Options de souscription d'actions	20		
Parts bénéficiaires			X
Ventilation chiffre d'affaires net	20		
Ventilation impôt sur bénéfices	20		

■ **ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**

Crédit-bail	21		
Engagements financiers	21		
Dettes garanties par des sûretés réelles			X
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires			X
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	22		
Rémunérations des dirigeants	23		
Effectif moyen	23		
Identité de sociétés-mères consolidant les comptes de la société			X
Liste des filiales et participations	24		
Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés	21		
Proposition d'affectation du résultat de l'exercice	25		

## **1 Règles et méthodes comptables**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

#### **1.1.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées des éléments suivants :

- logiciels et licences : amortis entre 1 et 5 ans, linéaire,
- fonds commerciaux : non amortis.

Les éléments inscrits en fonds de commerce ont été soit reçus en apport suite à des fusions, soit acquis par la société. La répartition en est donnée en point 8 des présentes annexes.

Le cas échéant lorsque la clientèle rachetée n'est plus active, une partie du fonds de commerce est mise au rebut.

Les fonds de commerce font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs et des prévisions budgétaires.

#### **1.1.2. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- installations générales : 5 à 10 ans linéaire
- matériel de bureau et informatique : 1 à 8 ans linéaire et 4 à 5 ans dégressif
- mobilier : 2 à 20 ans linéaire
- matériel de transport : 2 à 4 ans linéaire

### **1.2 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'utilité à la date de clôture.

La valeur d'utilité repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions budgétaires établis au niveau de chaque filiale.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur de sortie des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les actions propres figurent à l'actif pour le coût historique.

Une provision pour dépréciation est enregistrée lorsque ce coût est inférieur à la moyenne des cours de bourse du dernier mois précédant la clôture.

### **1.3 Stocks**

Les stocks sont évalués à leur coût d'achat. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

### **1.4 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **1.5 Primes de remboursement des obligations**

Consécutivement à la modification du contrat d'émission initial des obligations intervenue le 16 mai 2003, l'emprunt obligataire n'est plus assorti d'une prime de remboursement.

### **1.6 Opérations en devises**

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée, si elle existe, au bilan en 'écart de conversion'. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

## **1.7 Opérations à long terme**

Les opérations à long terme concernent les travaux au forfait. Ces travaux sont constatés dans les comptes suivant la méthode dite de l'avancement.

Si une perte est à prévoir sur un contrat au forfait, une provision est constituée à hauteur de la perte globale prévisionnelle.

Le cas échéant, les contrats au forfait déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision.

## **1.8 Provisions pour risques**

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2004 rendent probables. Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

Depuis 2002, un litige oppose la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige, la société a demandé en justice la nomination d'un expert. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus (226 k€).

Par ailleurs, dans le cadre du rachat par UTI group des sociétés TMA-RMH, une partie du prix de cession a été payé, aux vendeurs, moyennant 212 340 titres UTI group, avec une clause de garantie de cours à 23,33 euros maximum par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives. En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d' UTI group ont considéré cet engagement comme caduque. Cependant, les bénéficiaires de la garantie ont assigné UTI group le 22 juillet 2002, en exécution du contrat évoqué supra.

En outre, la société est également en litige avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTI group Est. La société a intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes.

## **1.9 Indemnité de départ à la retraite**

Compte tenu de l'âge moyen des salariés de la société et du taux de turnover de la profession, les montants représentatifs des droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatifs et donc n'ont pas fait l'objet d'une provision.

Le montant en engagements hors bilan est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

La méthode retenue est la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière.

## 1.10 Emprunt obligataire

L'assemblée générale des porteurs de ces obligations du 28 avril 2003 et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 16 mai 2003 ont approuvé les modifications du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

Ainsi, la nouvelle durée de l'emprunt a été fixée à 19 ans et 160 jours, soit une échéance de l'emprunt le 1er janvier 2020 pour un amortissement en totalité à l'échéance. Le taux nominal des intérêts annuels initialement fixé à 3 % a été ramené à 0,10 % l'an.

Il a été également prévu le versement d'une soulte en numéraire de 2,5 euros aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.

Enfin, le nouveau ratio de conversion a été fixé comme suit :

- En cas de conversion d'obligations intervenant après l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2003 et jusqu'au 31 mars 2008 inclus :

Pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d' UTI Group et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008 permettant chacun de souscrire au prix de 0,39 euro, une action d'une valeur nominale unitaire de 0,20 euro.

- En cas de conversion d'obligation intervenant dans la période comprise entre le 1er avril 2008 et la nouvelle date d'échéance de l'emprunt obligataire :

Pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d' UTI Group.

Au 01 janvier 2004, il restait en circulation 43 037 obligations. Au cours de l'exercice 2004 la société UTI group a procédé au rachat de 36 obligations.

Par ailleurs, 124 569 actions ont été créées consécutivement à la souscription de bons de souscription d'actions.

Les principales conséquences de la conversion des obligations sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004 ont été les suivantes :

- ⊖ Enregistrement de l'augmentation de capital de 193 € correspondant à la création de 965 actions d'une valeur nominale de 0.2 euro.
- ⊖ Constatation dans les capitaux propres d'une prime de conversion de 20 361,50 euros.
- ⊖ Reprise de la provision de la soulte de 2 503 euros portant ainsi une provision sur les obligations non encore converties de 105 090 euros.
- ⊖ Enregistrement de l'augmentation de capital relative à la souscription des bons de souscriptions d'actions pour un total de 48 581,91 euros se décomposant pour 24 913,80 en augmentation de capital et pour 23 668,11 euros en prime de conversion.

Les 965 obligations converties au cours de l'exercice 2004 conduisent à la création de 3 860 bons de souscription d'action. Comme indiqué précédemment, ces bons de souscriptions d'actions arrivent à échéance au 31 mars 2008 et le prix d'exercice a été fixé à 0,39 € Il reste en solde au 31 décembre 2004, 1 619 335 BSA en circulation.

Le tableau présenté ci-dessous résume la situation au 31 décembre 2004 :

Nature	Quantités restante 31/12/03	Options attribuées	Options exercées	Quantités restantes à fin 2004	Date de limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif potentiel
<b>BSA</b>	1 740 044	3 860	124 569	1 619 335	31-mars-08	0,39 €/ BSA	19,35%
<b>Obligations</b>				42 036	1-janv-20	21,3 €/ Oblig	0,62%

### 1.11 Intégration fiscale

Les sociétés UTI Group (tête de groupe), UTI Group. Rhône-alpes, UTIgroup. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003. Les modalités de répartition de l'impôt calculé sur le résultat d'ensemble sont fondées sur le principe de la neutralité visant à replacer la société dans la situation qui aurait été la sienne si elle n'avait pas été membre du groupe intégré et était demeurée imposée distinctement.

Afin que le lecteur des comptes puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est donnée :

### **2.1 Restructuration de la dette financière**

Les comptes sociaux du Groupe UTI GROUP. clos au 31 décembre 2004 ont été arrêtés, conformément au principe comptable de continuité, après prise en considération des éléments suivants, à savoir :

1. Malgré une baisse du chiffre d'affaires due principalement aux réductions d'effectifs enregistrées au cours de l'année 2004, l'exploitation du groupe est en nette amélioration.

En effet, les efforts entrepris ont permis notamment de réduire le taux d'inter contrat pour les 5 premiers mois de l'année 2005 de façon significative.

Par ailleurs les mesures d'économie entreprises au dernier trimestre 2004 et au premier trimestre 2005 marquent leurs premiers effets :

- Réduction des coûts locatifs par abandon du 6ème étage de Levallois ;
- Réduction des charges administratives par le départ du Directeur Administratif et Financier et une réorganisation des services administratifs et comptables ;
- Réduction du poste honoraires du Groupe.

Ces différents éléments représentent une économie annuelle substantielle, évaluée dans une fourchette comprise entre 500 000 € et 900 000 € par les dirigeants du groupe.

2. La signature le 16 juin 2005 d'un protocole sous conditions résolutoires prévoyant l'entrée au capital de la Société d'un investisseur à hauteur d'1 million d'euros en numéraire (nominal et prime d'émission) par voie d'augmentation de capital ainsi que le rééchelonnement des concours bancaires court et moyen terme de la Société UTI GROUP.

Ce protocole sera soumis à l'homologation de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre qui devra être obtenue le 7 juillet 2005 au plus tard.

Aux termes de ce protocole, l'investisseur, sous la condition de l'obtention de cette homologation et dès réalisation de celle-ci, a racheté les 1 472 304 bons de souscription d'actions UTI group. détenus par la Société Générale au prix convenu avec ladite banque et à exercer l'intégralité desdits bons de souscription en actions. Cette opération représente une augmentation de capital en numéraire (nominal et prime d'émission) de 574 198,56€

L'investisseur a également versé, dès émission des actions nouvelles résultant de l'exercice des bons rachetés, la somme de 425 801,44€ en compte courant bloqué au sein de la Société UTI GROUP., laquelle sera destinée à réaliser une augmentation de capital devant intervenir au plus tard le 28 février 2006. Les modalités de cette opération sont à l'étude par le conseil d'administration de la Société.

Ce protocole prévoit par ailleurs la transformation de tous les concours bancaires court terme de la Société UTI GROUP en concours moyen terme



avec une franchise de remboursement de capital jusqu'au 30/06/2006 suivie d'un échelonnement des remboursements sur une période de 42 mois, soit jusqu'au 31/12/2009. Les concours moyen terme de la Société UTI GROUP. sont quant à eux rééchelonnés avec une échéance commune fixée au 31 décembre 2009 et une franchise de remboursement du capital pour l'ensemble de ces concours jusqu'au 30 juin 2006.

Par ailleurs, UTI Group. SA a obtenu les moratoires suivants :

- en juin 2004, auprès du trésor public, un moratoire sur la dette de TVA pour un montant de 1.670 k€ sur une période de 36 mois,
- en février 2005, auprès de l'URSSAF, un moratoire sur une partie de la dette née du contrôle URSSAF intervenu au cours de l'exercice 2004, pour un montant de 150 k€ sur une période de 12 mois,
- en mars 2005, auprès de la caisse du groupe Humanis, un moratoire sur la dette de cotisations de retraite 2004 pour un montant de 403 k€ sur une période de 5 mois.

## **2.2 Provision pour dépréciation des titres de participation**

Les titres de la société UTI Group. Rhône-alpes ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 640 K€ sur l'exercice 2003 ramenant ainsi leur valeur nette à 1 860 K€

De plus, il a été constitué une provision pour dépréciation de 800 k€ concernant les titres de la société UTI Group Est sur l'exercice 2004, ramenant ainsi leur valeur nette à 855 K€

## **2.3 Contrôle URSSAF**

Au cours de l'exercice 2004, la société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2003. Celui-ci a abouti à un redressement à hauteur de 191 k€ (y compris majorations) entièrement pris en charge à la clôture.

## **2.4 Dépréciation du fonds de commerce**

La société UTIgroup a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce. Cette évaluation a conduit à la constatation d'une dotation exceptionnelle de provision pour dépréciation, d'un montant de 2 603 000 € afin de ramener le montant de ces fonds de commerce à leur juste valeur. Le calcul de cette juste valeur repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur des prévisions établies au niveau de la société.

L'impact dans les comptes consolidés de ces dépréciations est la suivante :

- o amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition TMA-RMH : 650 K€
- o amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition UTIgroup.Est : 500 K€

**3 Etat de  
l'actif  
immobilisé**

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Acq./virt</b>
Frais d'établissement, R&D		
Autres postes d'immo. incorporelles	25 938 099	11 297
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 938 099</b>	<b>11 297</b>
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constr., instal. générales, agent.		1
Installations techniq. mat. outillage	3 729	
Installations générales	312 985	
Autres matériels de transport	5 259	
Immob. mat. de bureau et inform.	758 447	25 456
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 080 420</b>	<b>25 457</b>
Particip. éval. par mise en équiv.		
Autres participations	4 828 062	
Autres titres immobilisés	6 860	
Prêts & Autres immob. financières	443 635	64 874
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 278 556</b>	<b>64 874</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>32 297 075</b>	<b>101 628</b>
	<b>Diminut°</b>	<b>A la clôture</b>
Frais d'établissement, R&D		
Autres postes d'immo. incorporelles	243 111	25 706 285
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>243 111</b>	<b>25 706 285</b>
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Construct. installat. générales, agent.		1
Installations techniq. mat. outillage	883	2 846
Installations générales	101 836	211 149
Autres matériels de transport	5 109	150
Immob. mat. de bureau et inform.	384 296	399 607
Emballages récupérables et divers		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>492 124</b>	<b>613 753</b>
Participations évaluées par mise en équivalence		
Autres participations	11	4 828 051
Autres titres immobilisés		6 860
Prêts & Autres immobil. financières	14 965	493 544
<b>Immobilisations financières</b>	<b>14 976</b>	<b>5 328 455</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>750 211</b>	<b>31 648 493</b>

**4 Etat des  
amortis.**

<b>Immobilis. amortissables</b>	<b>A l'ouvert.</b>	<b>Augment°</b>	<b>Diminut°</b>	<b>A la clôture</b>
Frais d'établissement, R&D				
Autres immob. Incorporelles	869 017	8 381	213 634	663 764
<b>Immob. incorporelles</b>	<b>869 017</b>	<b>8 381</b>	<b>213 634</b>	<b>663 764</b>
Terrains				
Constr. sur sol propre				
Constr. sur sol d'autrui				
Constr. inst. gén. agencé.				
Inst. tech. mat. et outil. ind.	2 817	569	883	2 503
Installations générales	187 705	38 205	98 599	127 311
Matériel de transport	4 921	130	5 011	40
Matériel de bureau	647 776	47 628	384 322	311 082
Emballages récupérables				
<b>Immob. corporelles</b>	<b>843 218</b>	<b>86 532</b>	<b>488 815</b>	<b>440 936</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 712 235</b>	<b>94 913</b>	<b>702 449</b>	<b>1 104 700</b>

Ventilation des dotations aux amortissements	Amortissements			Amort. dérogatoires		
	Immobilisations amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exception	Dotations	Reprises
Frais d'étab. R&D A. immo. incorpo.	8 381					
<b>Immo. incorpo.</b>	<b>8 381</b>					
Terrains Const. /sol propre Const. /sol d'autrui Constr. installations générales agencés						
Instal. tech. mat. & outil. indust.	569					
Instal. générales	38 205					
Mat. de transport	130					
Mat. de bureau	47 628					
Emballages récup.						
<b>Immo. corporelles</b>	<b>86 532</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>94 913</b>					

	A l'ouvert.	Augmentat <sup>o</sup>	Dotations	A la clôture
Charges à répartir sur plusieurs exercices	589 339		446 768	142 571
Primes de remboursement obligations				

## 5 Etat des provisions

Provisions	A l'ouvert.	Augment.°	Diminut°	A la clôture
Pour reconst°. gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Pour amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Pour implantation CEE				
Pour implant. à l'étranger				
Prov. pr prêt d'installation				
Autres prov. réglementées				
<b>Provisions réglementées</b>				
Pour litiges	129 879	387 084	37 805	479 158
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marché à terme				
Pour amendes & pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions & obligations				
Pour impôts				
Pour risque client	226 324			226 324
Pour grosses réparations				
Pour chges social. et fisc. sur congés à payer				
Autres provisions	100 272	141 227	89 601	151 898
<b>Prov. pr risques &amp; charges</b>	<b>456 476</b>	<b>528 311</b>	<b>127 406</b>	<b>857 380</b>
Immob. incorporelles	8 933 175	2 603 000		11 536 175
Immob. corporelles				
Immob. titres équivalence				
Immob titres de particip.	1 303 000	800 000		2 103 000
Immob. financières	120 700	4 250		124 950
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	865 640	28 385	488 214	405 810
Autres pour dépréciation	170 600		170 600	
<b>Prov. pour dépréciation</b>	<b>11 393 115</b>	<b>3 435 635</b>	<b>658 814</b>	<b>14 169 935</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 849 591</b>	<b>3 963 946</b>	<b>786 220</b>	<b>15 027 315</b>
dont dotations et reprises				
- d'exploitation		556 696	615 620	
- financières		804 250	170 600	
- exceptionnelles		2 603 000		

Les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à une utilisation de 25 k€ sur l'exercice.

**6 Etat des échéances**

<b>Créances</b>	<b>Mont. brut</b>	<b>A 1 an au +</b>	<b>Plus 1 an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	179 013		179 013
Autres immobilisations financières *	314 531	7 735	306 796
Clients douteux litigieux	424 952	424 952	
Autres créances clients	1 273 375	1 273 375	
Créances représ. de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	65 010	65 010	
S.S. et autres organismes sociaux	31 889	31 889	
Impôt sur les bénéfices	15 000	15 000	
Taxe sur la valeur ajoutée	486 265	486 265	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12 862	12 862	
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	376 276	376 276	
Charges constatées d'avance	276 607	276 607	
<b>Etat des créances</b>	<b>3 455 779</b>	<b>2 969 970</b>	<b>485 809</b>
Prêts accordés en cours d'exercice	57 139		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			
* dont actions propres pour 148 336			

<b>Dettes</b>	<b>Mont. brut</b>	<b>A 1 an au +</b>	<b>+ d'1 an</b>	<b>+5 ans</b>
Emp. oblig. convertibles	895 367			895 367
Autres emprunts obligataires				
Emp. & det. auprès ets de crédit à 1 an max. à l'origine	2 115 347	2 115 347		
à plus de 1 an à l'origine	1 372 444	1 202 448	169 996	
Emprunts et dettes financ. divers	663 369	363 369	300 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 415 568	2 415 568		
Personnel et comptes rattachés	1 101 182	1 101 182		
S.S. et autres organismes sociaux	1 859 121	1 859 121		
Etats et autres collect. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur valeur ajoutée	3 115 356	3 115 356		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 149 180	1 149 180		
Dettes sur immob. et cptes ratt.	807 897	591 351	216 546	
Groupe et associés **	2 526 027	2 526 027		
Autres dettes	415 656	415 656		
Dettes représ. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	581 165	581 165		
<b>Etats des dettes</b>	<b>19 017 679</b>	<b>17 435 770</b>	<b>686 542</b>	<b>895 367</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice (y compris conversion)	651 070			
** Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 788 717			

Ce tableau ne tient pas compte des accords du protocole du 16 juin 2005.

7 Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	Postes du bilan	Concernant les entreprises		Dettes ou créances représ. par des effets de commerce
		Liées	Avec un lien de participation	
	Capital souscrit non appelé			
	Ances & acptes sur immob.			
	Ances & acptes sur immob.			
	Participations	4 817 920		
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres titres immobilisés			
	Autres immobilisations financières			
	Ances et acptes versés sur commandes			
	Créances clients et comptes rattachés	110 436		
	Autres créances			
	Capital souscrit appelé non versé			
	Valeurs mobilières placement			
	Disponibilités			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emp. & dettes auprès des ét. de crédit			
	Emprunts et dettes financières divers	556 613		
	Ances et acptes reçus sur cdes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 268		
	Dettes sur immob. et cptes rattachés			
	Autres dettes			
	Charges financières concernant les entreprises liées (intérêts) :	32 455 €		
	Produits financiers concernant les entreprises liées (dividendes) :			
	NEANT			
€	Charges d'exploitation concernant les entreprises liées :	187	481	
	Produits d'exploitation concernant les entreprises liées :	248 526 €		

<b>8 Fonds Commercial</b>	<b>Montant</b>	
Eléments achetés		352 433
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport (net de provision)		13 147 364
<b>TOTAL</b>		<b>13 499 797</b>

<b>9 Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		368 056
Autres créances		56 212
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>		<b>424 268</b>

<b>10 Charges à payer</b>	<b>Montant</b>	
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		33 026
Emprunts et dettes financières divers		259 511
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		302 702
Dettes fiscales et sociales		2 551 541
Autres dettes		265 328
<b>TOTAL</b>		<b>3 412 108</b>

<b>11 Charges et produits constatés d'avance</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges/produits d'exploitation	276 607	581 165
Charges/produits financiers		
Charges/produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>276 607</b>	<b>581 165</b>

Les Charges Constatées d'Avance sont constituées principalement de loyers pour 174 K€ et de publicité 50 k€

Les produits constatés d'avance sont constitués de maintenances informatiques pour 382 k€ et contrat aux forfaits pour 199 k€



<b>12 Charges à répartir sur plusieurs Exercices</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux amortis.</b>
Frais d'introduction en bourse et de transfert de marché	142 571	20%
<b>TOTAL</b>	<b>142 571</b>	

<b>13 Detail des charges et produits exceptionnels</b>	<b>Natures des charges exceptionnelles</b>	<b>Montant</b>
	Pénalités, majorations (dont redressement URSSAF pour 192 k€ et pénalités sur moratoire de TVA pour 162 k€)	431 018
	Régularisation comptes de tiers sur exercices antérieurs	22 003
	VNC des éléments d'actifs incorporels cédés	3 481
	Solde comptes organisme-fournis- clients arriérés irrécupérables	15 671
	Dotation aux provisions pour dépréciation des fonds de commerce	2 603 000
	<b>TOTAL</b>	<b>3 075 173</b>

<b>Natures des produits exceptionnels</b>	<b>Montant</b>
Cession d'éléments d'actifs	30 103
Plus-value sur rachat d'obligations	601
Solde comptes organisme-fournisseurs-impot arriérés	58 163
Autres	1
	479
<b>TOTAL</b>	<b>90 346</b>

<b>14 Composition du capital social</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur nominale</b>
Actions composant le cap. soc. au début de l'exercice	6 624 191	1 324 838
Actions émises pendant l'exercice	125	25 107
Actions remboursées pendant l'exercice		
<b>Actions composant le cap. soc. en fin d'exercice</b>	<b>6 749 725</b>	<b>1 349 945</b>

## 15 Actions Propres

Au 31 décembre 2004, la société UTIgroup possédait :

- 43 307 de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples pour 148 K€, comptabilisées en titres immobilisés ; ces titres sont dépréciés à hauteur de 125 K€;
- 27 095 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régularisation du cours de bourse pour 15 K€, comptabilisées en valeurs mobilières de placement. Ces actions ne font l'objet d'aucun dépréciation à la clôture de l'exercice.

## 16 Options de souscription

Les informations relatives aux options de souscriptions d'actions sont les suivantes :

Exercices	Quantité attribuée	Options exercées	Options devenues caduques	Quantités restantes au 31 décembre 2004	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet de la dilution potentielle
2000	42 000	18 000	6 000	18 000	3-janv-05	3,66 €/ action	
2001	36 000	0	18 000	18 000	30-sept-06	2,68 €/ action	
2002	9 000	0		9 000	12-févr-07	1,37 €/ action	
<b>Total</b>	<b>87 000</b>	<b>18 000</b>	<b>24 000</b>	<b>45 000</b>			<b>0,66%</b>

**17 Ventilation  
du chiffres  
d'affaires net**

	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>
Vente de marchandise	273 624	6 600	280 224
Prestations de service	20 313 188	26 398	20 339 586
Prestations de services forfait	2 035 955		2 035 955
Prestations de service sous traitance	2 969 475		2 969 475
Prestations de service maintenance	566 718		566 718
Prestations de service formation	70 573		70 573
Activités annexes	206 032	3 555	209 587
<b>Total chiffre d'affaires net</b>	<b>26 435 565</b>	<b>36 553</b>	<b>26 472 118</b>
dont entreprises liées :			
- UTIgroup.Est	172 526€		
- UTIgroup.Rhône-Alpes	74 864€		
- UTIgroup Luxembourg	1 135€		

Le chiffre d'affaires export est réalisé en Europe.

**18 Ventilation  
de l'impôt sur  
les bénéfices**

	<b>Résultat avant impôts</b>	<b>Impôts</b>	<b>Résultat net après impôt</b>
Résultat courant avant impôt	( 2 285 258)	NEANT	( 2 285 258)
Résultat exceptionnel	( 2 984 827)	NEANT	( 2 984 827)
Résultat de l'exercice	(5 307 585)	NEANT	(5 307 585)

**19 Crédit bail**

	<b>Instal. mat. outil.</b>	<b>Autres</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Valeur d'origine</b>	28 798		
<b>Amortissements</b>	<b>26 398</b>		
:			
- Cumul exercices antérieurs	16 799		
- Exercice	9 599		
<b>VNC à la cloture</b>	<b>2 400</b>		
<b>Redevances payées :</b>	<b>29 394</b>		
- Cumul exercices antérieurs	18 705		
- Exercice	10 689		
<b>Redevances restant à payer :</b>	<b>2 672</b>		
- À un an au plus	2 672		
- À plus d'un an et cinq ans au plus			
- À plus de cinq ans			
<b>Valeur résiduelle :</b>	<b>288</b>		
Montant pris en charge dans l'exercice	16 652		

**20 Engagements  
Financiers**

<b>Engagements donnés</b>	<b>Montant</b>
Effets escomptés non échus	1 107 110
Engagement en matière de retraite	70 000
Autres engagements donnés :	
Nantissement de 9993 titres UTI Group.Rhône Alpes au profit des banques ayant financées l'acquisition	425 171
Nantissements divers au profit d'établissements financiers	274 400
Bail locations	3 498 689
Baux mobilier et crédit-baux	115 000
<b>TOTAL</b>	<b>5 030 970</b>
dont concernant :	
les dirigeants	
les filiales	425 171
les participations	
les autres entreprises liées	
les engagements assortis de sûretés réelles	

Dans le cadre du rachat par UTI group des sociétés TMA-RMH, une partie du prix de cession a été payé, aux vendeurs, moyennant 212 340 titres UTI group, avec une clause de garantie de cours à 23,33 euros maximum par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives.

En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTI group ont considéré cet engagement comme caduque. Cependant, les bénéficiaires de la garantie ont assigné UTI group le 22 juillet 2002, en exécution du contrat évoqué supra. La procédure est toujours en cours au 31 décembre 2004.

**21 Accroissement  
et allègement  
de  
la dette future  
d'impôt**

**SITUATION FISCALE LATENTE**

<b>BASES</b>	<b>SIL LA SOCIETE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT</b>			<b>GROUPE INTEGRE</b>
	A l'ouverture de l'exercice	Variations en résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Charges à étaler	(589 339)	446 768	(142 571)	(142 571)
Effort construction	7 659	(1 130)	6 529	11 920
Contribution sociale de solidarité	39 230	4 194	43 424	50 701
Déficits fiscaux reportables	9 487 201	3 753 069	13 240 270	13 909 114
Amortissements différés	0	0	0	0
Provision sur titres	1 303 000	800 000	2 103 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>10 247 751</b>	<b>5 002 901</b>	<b>15 250 652</b>	<b>13 829 164</b>
<b>IMPOTS (taux 33,83%) ou 19 % *)</b>	A l'ouverture de l'exercice (1)	Variations en résultat de l'exercice (2)	A la clôture de l'exercice (1)	A la clôture de l'exercice (1)
Charges à étaler	(202 320)	154 083	(48 237)	(48 237)
Effort construction	2 629	(420)	2 209	4 033
Contribution sociale de solidarité	13 468	1 224	14 692	17 154
Déficits fiscaux reportables	3 256 956	1 222 668	4 479 624	4 705 916
Amortissements différés	0	0	0	0
Provision sur titres *	247 570	152 000	399 570	0
<b>TOTAL</b>	<b>3 318 303</b>	<b>1 529 555</b>	<b>4 847 858</b>	<b>4 678 866</b>

(1) Créances et produits en solde positif  
Dettes et charges en solde négatif

(2) Les variations en résultat de l'exercice intègrent la variation de taux d'imposition de droit commun qui s'élevait à 34.33% au 31 décembre 2003 et qui s'élève à 33.83% au 31 décembre 2004.

Eléments de taxation éventuels :

Les plus-values en sursis d'imposition sur les éléments non amortissables issues des fusions (ADS, RMH, TMA France et TMA) s'élèvent à 22 618 464 €

L'impôt théorique correspondant s'élève à 7 652 580 €

<b>22 Rémunérations des dirigeants</b>	<b>Rémunérations* allouées aux membres</b>	<b>Montant</b>
	des organes d'administration	481 834
	des organes de direction	
	des organes de surveillance	

\* Avantages en nature inclus

<b>23 Effectif moyen</b>	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'entreprise</b>
	Cadres	313
	Agents de maîtrise et techniciens	6
	Employés	6
	Ouvriers	
	<b>TOTAL</b>	<b>325</b>

Au 31 décembre 2003 l'effectif était de 355 personnes.

**24 Liste des filiales et participations (1ère partie)**

Informations Financières	Capital		Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
	Capital	Capitaux propres			
<b>Filiales et Participations</b>					
<b>Renseignements détaillés sur chaque titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société</b>					
<b>1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :</b>					
UTIgroup.Est	38 600	(589 175)	100 %	1 654 603	854 603
UTIgroup.Rhones-Alpes	160 000	203 021	100 %	3 163 317	1 860 317
<b>2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :</b>					
NEANT					



**Liste des filiales et participations  
(2ème partie)**

<b>Filiales et Participations</b>	<b>Informations Financières</b>					
	<b>Avances reçues par la société et non encore remboursés</b>	<b>Montant des cautions et avals donnés par la société</b>	<b>Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé</b>	<b>Résultat du dernier exercice clos</b>	<b>Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice</b>	
<b>Renseignements détaillés sur chaque titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société</b>						
<b>1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) :</b>						
UTIgroup.Est	0	NEANT	2 277 624	(150 990)	NEAN	T
UTIgroup.Rhones-Alpes	556 613	NEANT	2 899 577	112 829	NEAN	T
<b>2. Participations (entre 10 et 50% du capital détenu) :</b>						
NEANT						

---

**25 Proposition  
d'affectation du  
résultat de  
l'exercice**

31 décembre 2004

---

**Origines**

Report à nouveau (11 628 197)  
Résultat de l'exercice (5 307 585)

Prélèvement sur les réserves  
Autres origines

**Affectations**

Affectations aux réserves :

Réserve légale  
Réserve spéciale des plus-values à long terme  
Autres réserves

Dividendes  
Autres répartitions  
Report à nouveau

(16 935 782)

**TOTAL GENERAL**

---

**(16 935 782) (16 935 782)**

---

**L'assemblée générale des actionnaires restant souveraine.**

## 20.2.4 Rapport des commissaires aux comptes sur 2004

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

## Rapport général des Commissaires aux Comptes

Société UTIGROUP SA

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société UTIGROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.1. de l'annexe intitulée « Restructuration de la dette financière » qui expose les éléments pris en considération pour retenir le principe de continuité d'exploitation.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 2.1. de l'annexe décrit les éléments pris en considération pour retenir le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard des éléments suivants : mesures d'économie mises en place et protocole avec un investisseur et les établissements financiers, qui sont des éléments essentiels permettant d'assurer la continuité d'exploitation de la société.

- Les principes de suivi de la valeur des fonds de commerce et des titres de participation sont exposés dans les notes 1.1.1 et 1.2 ainsi que 2.2. et 2.4. de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie retenue, examiné en tant que de besoin la documentation préparée et le caractère raisonnable des modalités retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 29 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

**Amyot Exco Audit**

**IGREC**

**Membre français de Grant Thornton  
International**

Isabelle Hengoat-Fauvel  
Associée

Rose Guagliardo  
Associée

## 20.3 COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2004

### 20.3.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2004

<b>ACTIF (en milliers d'euros)</b>	<b>EXERCICE 31-déc-04</b>	<b>EXERCICE 31-déc-03</b>	<b>EXERCICE 31-déc-02</b>
<b><u>ACTIF IMMOBILISE</u></b>			
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	15 895	18 162	19 493
Immobilisations corporelles	218	309	398
Immobilisations financières	450	389	327
<b>SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 564</b>	<b>18 860</b>	<b>20 218</b>
<b><u>ACTIF CIRCULANT</u></b>			
Stocks et en-cours	0	0	16
Avances et acomptes versés sur commande	64	61	3
Clients et comptes rattachés	1 270	1 851	2 155
Autres créances et comptes de régularisation	1 681	2 132	2 766
Valeurs mobilières de placement	14	144	6
Disponibilités	814	354	548
<b>SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 842</b>	<b>4 542</b>	<b>5 494</b>
	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>20 406</b>	<b>23 402</b>	<b>25 712</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-04</b>	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-03</b>	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-02</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	1 350	1 325	1 236
Prime d'émission, fusion	14 288	14 244	5 021
Réserves	-12 389	-13 430	-1 298
Résultat consolidé / part du groupe	-4 043	1 041	-12 131
<b>SOUS-TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-794</b>	<b>3 180</b>	<b>-7 172</b>
<b><u>INTÉRÊTS MINORITAIRES</u></b>	<b>-2</b>	<b>-1</b>	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>-796</b>	<b>3 179</b>	<b>-7 172</b>
<b><u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u></b>	<b>1 154</b>	<b>562</b>	<b>624</b>
<b><u>DETTES</u></b>			
Emprunts obligataires	895	917	13732
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 376	2 009	2 810
Emprunts et dettes financières divers	2 735	2 706	2 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	265	219	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 493	3 550	3 641
Dettes fiscales et sociales	8 257	6 802	7 270
Autres dettes et comptes de régularisation	4 026	3 458	2 492
<b>SOUS-TOTAL DETTES</b>	<b>20 048</b>	<b>19 961</b>	<b>32 260</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>20 406</b>	<b>23 402</b>	<b>25 712</b>

### 20.3.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2004

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b> (en milliers d'euros)	<b>31-déc-04</b>	<b>31-déc-03</b>	<b>31-déc-02</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Chiffre d'affaires	31 588	36 856	40 678
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		9	17
Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charges	665	529	624
Autres produits	339	2	22
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>32 592</b>	<b>37 396</b>	<b>41 341</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats consommés	386	522	653
Achats d'études et de prestations de services	2 786	3 453	2 701
Autres achats et charges externes	4 497	4 813	5 835
Impôts et taxes	904	807	904
Charges de personnel	23 099	26 756	31 226
Dotation aux amortissements et aux provisions	893	349	1421
Dotation charges à répartir	203	221	919
Autres charges d'exploitation	620	160	146
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>33 387</b>	<b>37 081</b>	<b>43 805</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-795</b>	<b>315</b>	<b>-2 464</b>
Produits financiers	178	15	16
Charges financières	728	754	1702
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-550</b>	<b>-739</b>	<b>-1686</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>-1 345</b>	<b>-424</b>	<b>-4 150</b>
Produits exceptionnels	111	3 084	637
Charges exceptionnelles	535	239	383
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-424</b>	<b>2 845</b>	<b>254</b>
Impôts sur les résultats	53		
Impôt différé			214
<b>RESULTAT NET, AVANT AMORT. DES ECARTS</b>	<b>-1 822</b>	<b>2 421</b>	<b>-3 682</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	2 222	1 381	8 450
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>-4 044</b>	<b>1 040</b>	<b>-12 132</b>
Part revenant aux minoritaires	-1	1	-1
<b>RESULTAT NET ( PART DU GROUPE)</b>	<b>-4 043</b>	<b>1 041</b>	<b>-12 131</b>
Résultat par action	-0,56	0,16	-1,96
Résultat dilué par action	-0,56	0,15	-1,96

### 20.3.3 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 31 décembre 2004

Nature des flux en K€	31-déc-04 en K€	31-déc-03 en K€	31-déc-02 en K€
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Marge Brute d'Autofinancement	-1 334	-175	-2411
Variation du BFR	1 959	926	3034
<b>Total</b>	<b>625</b>	<b>751</b>	<b>622</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux investissements</b>			
Acquisitions d'immobilisations	-142	-381	-690
Cessions d'immobilisations	70	76	162
Incidence des variations de périmètre	0	0	62
<b>Total</b>	<b>-72</b>	<b>-305</b>	<b>-466</b>
<b>Flux de trésorerie liés au financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0	-48
Augmentations de capital en numéraire	0	0	0
Acquisition titres propres	0	0	0
Emissions d'emprunts	0	610	2 463
Remboursement d'emprunts	-586	-1 572	-3 324
<b>Total</b>	<b>-586</b>	<b>-962</b>	<b>-909</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-33</b>	<b>-516</b>	<b>-753</b>
<i>Trésorerie ouverture</i>	<b>-1 771</b>	<b>-1 255</b>	<b>-502</b>
<i>Trésorerie clôture</i>	<b>-1 804</b>	<b>-1 771</b>	<b>-1 255</b>



## 20.3.4 Annexe aux comptes consolidés

### 1 Principaux événements survenus depuis le 1er janvier 2004 et événements postérieurs à la clôture

#### **1.1 Restructuration de la dette financière**

Les comptes consolidés de la société UTI GROUP. clos au 31 décembre 2004 ont été arrêtés, conformément au principe comptable de continuité, après prise en considération des éléments suivants, à savoir :

1. Malgré une baisse du chiffre d'affaires due principalement aux réductions d'effectifs enregistrées au cours de l'année 2004, l'exploitation du groupe est en nette amélioration. En effet, les efforts entrepris ont permis notamment de réduire le taux d'inter contrat pour les 5 premiers mois de l'année 2005 de façon significative. Par ailleurs les mesures d'économie entreprises au dernier trimestre 2004 et au premier trimestre 2005 marquent leurs premiers effets :
  - Réduction des coûts locatifs par abandon du 6<sup>ème</sup> étage de Levallois ;
  - Réduction des charges administratives par le départ du Directeur Administratif et Financier et une réorganisation des services administratifs et comptables ;
  - Réduction du poste honoraires du Groupe.

Ces différents éléments représentent une économie annuelle substantielle, évaluée dans une fourchette comprise entre 500 000 € et 900 000 € par les dirigeants du groupe.

2. La signature le 16 juin 2005 d'un protocole sous conditions résolutoires prévoyant l'entrée au capital de la Société d'un investisseur à hauteur d'1 million d'euros en numéraire (nominal et prime d'émission) par voie d'augmentation de capital ainsi que le rééchelonnement des concours bancaires court et moyen terme de la Société UTI GROUP.

Ce protocole sera soumis à l'homologation de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre qui devra être obtenue le 7 juillet au plus tard.

Aux termes de ce protocole, l'investisseur, sous la condition de l'obtention de cette homologation et dès réalisation de celle-ci, a racheté les 1 472 304 bons de souscription d'actions UTI group. détenus par la Société Générale au prix convenu avec ladite banque et a exercé l'intégralité desdits bons de souscription en actions. Cette opération représente une augmentation de capital en numéraire (nominal et prime d'émission) de 574 198,56€

L'investisseur a également versé, dès émission des actions nouvelles résultant de l'exercice des bons rachetés, la somme de 425 801,44€ en compte courant bloqué au sein de la Société UTI GROUP., laquelle sera destinée à réaliser une augmentation de capital devant intervenir au plus tard le 28 février 2006. Les modalités de cette opération sont à l'étude par le conseil d'administration de la Société.

Ce protocole prévoit par ailleurs la transformation de tous les concours bancaires court terme de la Société UTI GROUP en concours moyen terme avec une franchise de remboursement de capital jusqu'au 30/06/2006 suivie d'un échelonnement des remboursements sur une période de 42 mois, soit jusqu'au 31 décembre 2009. Les concours moyen terme de la Société UTI GROUP. sont quant à eux rééchelonnés avec une échéance commune fixée au 31 décembre 2009 et une franchise de remboursement du capital pour l'ensemble de ces concours jusqu'au 30 juin 2006.

Par ailleurs, UTI Group. SA a obtenu les moratoires suivants :

- en juin 2004, auprès du trésor public, un moratoire sur la dette de TVA pour un montant de 1.670 k€ sur une période de 36 mois,
- en février 2005, auprès de l'URSSAF, un moratoire sur une partie de la dette née du contrôle URSSAF intervenu au cours de l'exercice 2004, pour un montant de 150 k€ sur une période de 12 mois,
- en mars 2005, auprès de la caisse du groupe Humanis, un moratoire sur la dette de cotisations de retraite 2004 pour un montant de 403 k€ sur une période de 5 mois.

De même la société UTI Group.Est a obtenu un moratoire en août 2004, auprès du trésor public, sur la dette de TVA pour un montant de 94 k€ sur une période de 6 mois ;

D'autre part, les mesures de rationalisation se sont poursuivies en province et plus particulièrement dans la région Est. L'activité de cette région a été confiée à Madame Florence TOUSSAINT qui avait déjà la charge de la région Rhône Alpes. La direction des affaires régionales est donc totalement regroupée. La Belgique est définitivement fermée et le Luxembourg est complètement rationalisé.

### 1.2 Emprunt obligataire et bons de souscription d'actions

Il restait 43.037 obligations au 1<sup>er</sup> janvier 2004. La société UTIgroup. a procédé au rachat de 36 obligations au cours de l'exercice 2004.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2004, il a été demandé la conversion en actions de 965 obligations.

Au 31 décembre 2004, il restait en circulation 42.036 obligations.

Au cours de l'exercice 2004, 124.569 actions ont été créées consécutivement à la souscription de bons de souscription d'actions.

Les principales conséquences de la conversion des obligations et de la souscription des BSA sur les comptes de l'exercice 2004 ont été les suivantes :

- Enregistrement de l'augmentation de capital de 193 euros correspondant à la création de 965 actions d'une valeur nominale de 0,2 euro.
- Constatation dans les capitaux propres d'une prime de conversion de 20.361,50 euros.
- Enregistrement en produit d'une reprise de la provision pour soulte à payer de 2.503 euros.
- Enregistrement de l'augmentation de capital relative à la souscription des bons de souscriptions d'actions pour un total de 48.581,91 euros se décomposant pour 24.913,80 euros en augmentation de capital et pour 23.668,11 euros en prime de conversion.

Les 965 obligations converties au cours de l'exercice 2004 conduisent à la création de 3.860 bons de souscription d'action. Ces bons de souscriptions d'actions arrivent à échéance au 31 mars 2008 et le prix d'exercice a été fixé à 0,39 € Il reste au 31 décembre 2004, 1.619.335 BSA en circulation.

Le tableau présenté infra résume la situation au 31 décembre 2004 :

### 1.3 Actions propres

Nature	Quantités attribuées	Options exercées	Quantités restantes à fin décembre 2004	Date de limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif potentiel
<b>BSA</b>	1 752 064	132 729	1 619 335	31-mars-08	0,39 €/ BSA	19,35%
<b>Obligations</b>			42 036	1-janv-20	21,3 €/ Oblig	0,62%

Au 31 décembre 2004, la société UTIgroup. possédait :

- 43.307 de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples pour 148 K€ comptabilisées en titres immobilisés ; ces titres sont dépréciés à hauteur de 125 K€; en consolidation, ces titres ont été imputés sur les capitaux propres consolidés et la provision n'affecte pas le résultat consolidé ;
- 27.095 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régularisation du cours de bourse pour 14 K€ comptabilisées en valeurs mobilières de placement ; ces actions ainsi que le résultat de cession sont maintenus dans les comptes consolidés.

#### 1.4 Options de souscription d'actions

Nature	Exercices	Quantité attribuée	Options exercées	Options devenues caduques	Quantités restantes 31/12/04	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif potentiel
<b>Stock option</b>	2000	42 000	18 000	6 000	18 000	3-janv-05	3,66 €/ action	
	2001	36 000		18 000	18 000	30-sept-06	2,68 €/ action	
	2002	9 000			9 000	12-févr-07	1,37 €/ action	
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>87 000</b>	<b>18 000</b>	<b>24 000</b>	<b>45 000</b>			<b>0,66%</b>

#### 1.5 Ecart d'acquisition

La société UTIgroup a procédé à la revue de l'estimation de la valeur des fonds de commerce acquis au cours de l'exercice 2000 dans le cadre du rachat du groupe TMA-RMH et des titres UTIgroup.Est détenus par UTIgroup. SA. Ces évaluations ont conduit à la constatation d'un amortissement exceptionnel afin de ramener leur montant à leur juste valeur. Le calcul de cette juste valeur repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur les prévisions établies au niveau du groupe.

L'impact dans les comptes consolidés de ces dépréciations est la suivante :

- amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition TMA-RMH : 650 K€
- amortissement exceptionnel de l'écart d'acquisition UTIgroup.Est : 500 K€

#### 1.6 Contrôle URSSAF

Au cours de l'exercice 2004, la société a fait l'objet d'un contrôle URSSAF pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2001 au 31 décembre 2003. Celui-ci a abouti à un redressement à hauteur de 191 k€(y compris majorations) entièrement pris en charge à la clôture.

## **2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation**

### **Principes comptables**

#### **2.1 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés au 31 décembre 2004 et 2003 sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

#### **2.2 Modalités de consolidation**

##### *2.2.1 Méthodes de consolidation*

Les comptes annuels des sociétés consolidées, sont retraités afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques et notamment les abandons de créances entre sociétés du groupe ont été éliminés. Les dividendes versés par les filiales sont retraités.

##### *2.2.2 Ecarts d'acquisition*

L'écart de première consolidation représente la différence entre la valeur d'acquisition des participations dans les sociétés consolidées et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation. Ces écarts non affectés sont amortis sur une durée de 20 ans, ils peuvent le cas échéant faire l'objet d'un amortissement exceptionnel afin de ramener leur montant à leur juste valeur. Le calcul de cette juste valeur repose sur la détermination et l'actualisation des cash flows générés par l'activité. Ces calculs reposent sur les prévisions établies au niveau du groupe.

##### *2.2.3 Méthode de conversion*

L'ensemble des filiales du périmètre appartenant à la zone Euro les comptes sont intégrés en Euros.

##### *2.2.4 Dates de clôture*

Toutes les sociétés du groupe UTIgroup clôturent leur exercice social au 31 décembre.

#### **2.3 Méthodes et règles d'évaluation**

##### *2.3.1 Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles se composent :

- ⇒ de logiciels acquis ou créés amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans,
- ⇒ de fonds de commerce acquis qui ne sont pas amortis.
- ⇒ de fonds de commerce résultant de l'affectation des écarts d'acquisition, amortis sur une durée de 20 ans. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant d'un amortissement exceptionnel.

##### *2.3.2 Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminé selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Agencements aménagements des constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Dégressif
Matériel de bureau	5 à 8 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

### 2.3.3 Stocks

Le stock de marchandises est valorisé au coût d'achat diminué des remises accordées par les fournisseurs.

### 2.3.4 Reconnaissance des revenus

Les résultats sur les travaux réalisés en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Les résultats sur les travaux réalisés au forfait sont appréhendés en fonction de l'avancement des projets concernés.

Le cas échéant, les contrats au forfait déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison.

### 2.3.5 Impôt sur les bénéfices

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs nets d'impôts différés ne sont pas constatés lorsque leur réalisation future présente un caractère aléatoire.

### 2.3.6 Indemnité de départ à la retraite

Compte tenu de l'âge moyen des salariés du groupe et du taux de turn-over de la profession, les montants représentatifs des droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatifs et donc n'ont pas fait l'objet d'une provision, ni dans les comptes individuels, ni dans les comptes consolidés.

Le montant pour chacune des sociétés du groupe est présenté en engagement financier hors bilan (note 4.6).

### *2.3.7 Créances et dettes en monnaies étrangères*

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

### *2.3.8 Comptabilisation des stocks options accordés aux salariés*

Le 8 octobre 1999 un plan concernant des options de souscription d'actions a été mis en place au profit des dirigeants sociaux et de certains salariés du groupe. Ces options donnent droit à la souscription d'actions de la société UTI group. dans la limite de 3% du capital.

### *2.3.9 Charges et produits exceptionnels*

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

### *2.3.10 Modalités de calcul du résultat par action*

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (stock options, obligations convertibles et bons de souscription d'actions).

### *2.3.11 Provisions pour risques et charges*

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2004 rendent probables.

Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

Un litige oppose actuellement la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige la société a obtenu la nomination d'un expert dont les conclusions sont attendues sur 2005. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus.

Par ailleurs, dans le cadre du rachat par UTIgroup. des sociétés TMA-RMH (litige HERPAIN relatif à la vente de TMA RMH), une partie du prix de cession a été payé, aux vendeurs, moyennant 212 340 titres UTIgroup. avec une clause de garantie de cours à 23.33 euros maximum par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives.

En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTIgroup. ont considéré cet engagement comme caduque. Cependant, les bénéficiaires de la garantie ont assigné UTIgroup. le 22 juillet 2002, en exécution du contrat évoqué supra. La procédure est toujours en cours au 31 décembre 2004.

En outre, la société est également en litige avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTIgroup.Est. La société a intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces personnes. Ces mêmes personnes ont, pour leur part, intenté des actions devant les juridictions prud'homales de Metz et Boulogne.

## **2.4 Méthodes préférentielles**

### *2.4.1 Engagements de retraite*

Ces engagements figurent en engagement hors bilan et sont évalués selon les principes indiqués au 2.3.6.

### *2.4.2 Opérations de location financement*

Ces opérations non significatives ne sont pas retraitées.

### *2.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement*

Les contrats au forfait sont traités en application de la méthode à l'avancement cf. 2.3.4.

### *2.4.4 Traitement des écarts de conversion*

Ces écarts sont traités selon la méthode décrite en 3.1.

### **3 Informations relatives au périmètre de consolidation**

#### **3.1 Principes**

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 40% par la société UTIgroup. SA sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dont le pourcentage détenu est compris entre 20 et 40% sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

#### **3.2 Liste des sociétés consolidées par intégration globale**

	<b>% contrôle</b>	<b>% intérêt</b>
<b>S.A. UTIgroup.</b> 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret	100%	100%
<b>S.A. UTIgroup.Est</b> ZAC d'Augny 57 685 Augny	99.74%	99.74%
<b>S.A.R.L. UTIgroup.Luxembourg</b> 400, route d'Esch L~1471 Luxembourg	100%	99.74%
<b>S.A. UTIgroup.Rhones-Alpes</b> 113, rue Marietton 69 009 Lyon	100%	100%

#### **3.3 Liste des sociétés consolidées par intégration proportionnelle**

Néant

#### **3.4 Liste des sociétés consolidées par mise en équivalence**

Néant

#### **3.5 Comparabilité des comptes**

Les comptes présentés sont à périmètre comparable.



## 4 Commentaires sur les comptes consolidés – Postes du bilan

### 4.1 Immobilisations

#### 4.1.1 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

##### Ecarts d'acquisition

##### Ecarts d'acquisition

##### Valeurs brutes (K€)

	31-déc-03	Augmentation	Diminution	31-déc-04
Écart d'acquisition TMA	26 676			26 676
Écart d'acquisition UTIgroup.Rhones-Alpes	2 634			2 634
Écart d'acquisition UTIgroup.Est	1 530			1 530
Fonds de commerce	748		(22)	726
Autres immobilisations incorporelles	1 095	12	(214)	893
Avances et acomptes sur immo incorporelles	7		(7)	0
Total valeur brute :	32 690	12	(243)	32 459

##### Amortissements

Amortissement de l'écart d'acquisition TMA	(12 258)	(1 530)		(13 788)
Amort. de l'écart d'acq. UTIgroup.Rhones-Alpes	(774)	(115)		(889)
Amort.de l'écart d'acq. UTIgroup.Est	(312)	(577)		(889)
Amortissement du fonds de commerce	(93)	(19)		(112)
Amortissement autres immo. incorporelles	(1 091)	(9)	214	(886)
Total amortissement :	(14 528)	(2 250)	214	(16 564)
<b>Valeur nette</b>	<b>18 162</b>	<b>(2 238)</b>	<b>(29)</b>	<b>15 895</b>

Les écarts d'acquisition TMA et UTI Group. Est ont fait l'objet d'un amortissement complémentaire respectivement de 650 k€ et 500 k€. Des explications détaillées sur ces amortissements figurent au point 1.5

Les mouvements sur les autres immobilisations incorporelles concernent les logiciels, les mises au rebut représentant un montant de 214 K€

#### 4.1.2 Immobilisations corporelles

##### Valeurs brutes (K€)

	31-déc-03	Augmentation	Diminution	31-déc-04
Matériel & outillages	4		(1)	3
Autres immobilisations corporelles	1 482	40	(580)	942
Total valeur brute :	1 486	40	(581)	945

##### Amortissements

Amortissement du matériel et outillages	(4)		1	(3)
Amortissement des autres immo. Corporelles	(1 173)	(118)	567	(724)
Total amortissement :	(1 177)	(118)	568	(727)

##### **Valeur nette**

<b>309</b>	<b>(78)</b>	<b>(13)</b>	<b>218</b>
------------	-------------	-------------	------------

#### 4.1.3 Immobilisations financières

##### Valeurs brutes (K€)

	31-déc-03	Augmentation	Diminution	31-déc-04
Participations non consolidées	17			17
Prêts au personnel et autres	169	73		242
Dépôts et cautionnements	205	17	(29)	193
Total valeur brute :	391	90	(29)	452

##### Provisions

Provision sur participations non consolidées	(2)			(2)
Total amortissement :	(2)	0	0	(2)

##### **Valeur nette**

<b>389</b>	<b>90</b>	<b>(29)</b>	<b>450</b>
------------	-----------	-------------	------------

#### 4.2 Tableau de variation des capitaux propres (part du groupe)

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Situation au 31 décembre 2001</b>	<b>1 236</b>	<b>5 021</b>	<b>(104)</b>	<b>(1 231)</b>	<b>4 922</b>
Affectation du résultat			(1 231)	1 231	0
Autres mouvements			37		37
Résultat de la période				(12 131)	(12 131)
<b>Situation au 31 décembre 2002</b>	<b>1 236</b>	<b>5 021</b>	<b>(1 298)</b>	<b>(12 131)</b>	<b>(7 172)</b>
Affectation du résultat			(12 131)	12 131	
Variation du capital UTIgroup.	89	9 223			9 312
Résultat de la période				1 041	1 041
<b>Situation au 31 décembre 2003</b>	<b>1 325</b>	<b>14 244</b>	<b>(13 430)</b>	<b>1 041</b>	<b>3 180</b>
Affectation du résultat			1 041	(1 041)	
Variation du capital UTIgroup.	25	44			69
Résultat de la période				(4 043)	(4 043)
<b>Situation au 31 décembre 2004</b>	<b>1 350</b>	<b>14 288</b>	<b>(12 389)</b>	<b>(4 043)</b>	<b>(794)</b>

La variation du capital d'UTIgroup. correspond à la conversion en action des obligations convertibles et à la souscription des bons de souscription d'action évoqués au point 1.1.

### 4.3 Tableau de variation des provisions

(K€)	31-déc-03	Augmentation	Diminution	31-déc-04
<b><u>Provision pour risques</u></b>				
Provision pour litiges prud'homaux	198	557	(38)	717
Provision pour litiges commerciaux	248		(22)	226
Provision pour risques et charges divers	116	184	(89)	211
Total	562	741	(149)	1 154
<b><u>Provision pour dépréciation</u></b>				
Sur comptes clients	872	32	(488)	416
Sur autres actifs circulants	171		(171)	0
Total	1 043	32	(659)	416
<b>Total des provisions</b>	<b>1 606</b>	<b>773</b>	<b>(808)</b>	<b>1 571</b>

#### **Ventilation des dotations et reprises :**

- Exploitation	748	(637)	
- Financières		(171)	
- Exceptionnelles	25		

Les reprises de provision pour risques et charges correspondent à une utilisation de 47 k€ sur l'exercice.

#### 4.4 Echéances des créances et des dettes

Etat des créances (en K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b><u>De l'actif immobilisé</u></b>			
Prêts	242		242
Autres immobilisations financières	193	8	186
<b><u>De l'actif circulant</u></b>			
Avances et avoirs à recevoir	59	59	
Clients et comptes rattachés	1 686	1 686	
Personnel et comptes rattachés	90	90	
Créances sur organismes sociaux	34	34	
Impôts sur les bénéfices	0	0	
Autres impôts et taxes	493	493	
Taxe sur la valeur ajoutée	135	135	
Débiteurs divers	480	480	
Charges constatées d'avance	317	317	
<b>Total</b>	<b>3 730</b>	<b>3 302</b>	<b>428</b>

Le montant des dépréciations pour créances douteuses s'élève à 416 K€ au 31 décembre 2004. Ainsi, le poste « clients et comptes rattachés » ci-dessus apparaît pour un montant brut de 1.686 K€ alors qu'il figure à l'actif circulant pour un montant net de provision de 1.270 K€

Etat des dettes (en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	895			895
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	1 376	1 206	170	
Emprunts et dettes financières diverses	2 735	2 435	300	
Avances et acomptes reçus	265	265		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 493	2 493		
Personnel et comptes rattachés	1 307	1 307		
Sécurité sociale & organismes sociaux	2 252	2 252		
Impôts sur les bénéfices	5	5		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 465	3 465		
Autres impôts et taxes	1 228	1 228		
Autres dettes	3 264	3 047	217	
Produits constatés d'avance	763	763		
<b>Total</b>	<b>20 048</b>	<b>18 466</b>	<b>687</b>	<b>895</b>

#### 4.5 Impôts sur les résultats

Les sociétés UTIgroup., UTIgroup.Rhône-Alpes, UTIgroup.Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003.

Eu égard aux résultats dégagés par le groupe UTIgroup. au 31 décembre 2004, la situation fiscale différée du group intégré se présente comme suit :

(K€)	31-déc-04	31-déc-03
<b><u>Impôt différé actif net</u></b>		
UTIgroup. Intégration fiscale	4 506	3 343
UTIgroup.Luxembourg / Belgique	192	150
<b>Total</b>	<b>4 698</b>	<b>3 493</b>
<b><u>Impôt différé passif</u></b>		
UTIgroup. Intégration fiscale	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôt différé actif net</b>	<b>4 698</b>	<b>3 493</b>

Dans le respect du principe de prudence, cet actif net d'impôt différé de 4.698 K€ n'a pas été constaté car sa réalisation future présente un caractère aléatoire.

La charge d'impôt figurant dans les comptes consolidés, soit 53 K€, correspond à des impositions forfaitaires annuelles perdues.

#### 4.6 Engagements hors bilan

<b>UTIgroup.</b>	<b>Montant en K€</b>
<b>Engagements donnés :</b>	
Effets escomptés non échus	1 107
Engagement en matière de retraite	70
Autres engagements donnés :	
- Nantissement jusqu'en 2005 de 9 993 titres UTIgroup.Rhones-Alpes au profit d'établissements financiers *	425
- Nantissements divers au profit d'établissements financiers **	274
Baux immobiliers	3 499
Baux mobiliers et crédit-baux	115
<b>Total engagements donnés</b>	<b>5 490</b>

\* *Crédit du Nord, CEPME, Société générale, NSM et BICS*

\*\* *GE Capital*

<b>UTIgroup.Est</b>	<b>Montant en K€</b>
Effets escomptés non échus	127
Avals & cautions	19
Engagement en matière de retraite	3
Autres engagements donnés :	
- Nantissement du fonds de commerce en faveur du Trésor Public	1 413
Baux immobiliers	72
Baux mobiliers et crédit-baux	32
<b>Total engagements donnés</b>	<b>1 667</b>

<b>UTIgroup.Rhones-Alpes</b>	<b>Montant en K€</b>
Effets escomptés non échus	80
Engagement en matière de retraite	-
Baux immobiliers	340
<b>Total engagements donnés</b>	<b>420</b>

<b>UTIgroup.Luxembourg</b>	<b>Montant en K€</b>
Baux immobiliers et crédit-baux	6
<b>Total engagements donnés</b>	<b>6</b>

## **5 Commentaires sur les comptes consolidés – Postes du compte de résultat**

### **5.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique**

<b>K€</b>	<b>31-déc-04</b>	<b>31-déc-03</b>	<b>31-déc-02</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France	30 953	35 451	38 143
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	635	1 404	2 535
<b>Total</b>	<b>31 588</b>	<b>36 855</b>	<b>40 678</b>

### **5.2 Charges de personnel et effectif**

<b>K€</b>	<b>31-déc-04</b>	<b>31-déc-03</b>	<b>31-déc-02</b>
Effectif moyen	400	479	568
Effectif de fin de période	352	445	513

Les charges de personnel afférentes s'élèvent à 23 099 K€ au 31 décembre 2004, pour 26 756 K€ au 31 décembre 2003. Par ailleurs, les rémunérations allouées aux membres des organes du Conseil d'Administration et de direction d'UTIGroup. se sont élevés à 482 K€ (hors frais et avantages en nature) au titre de l'exercice 2004.



### 5.3 Résultat financier

K€	31-déc-04	31-déc-03	31-déc-02
<b>Produits financiers</b>			
Produits des VMP	3	0	6
Gain de change	2	4	9
Reprise provision	171	10	0
Autres produits financiers	3	1	1
<b>Total des produits</b>	<b>178</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>Charges financières</b>			
Intérêts des emprunts, découverts et factor	(553)	(539)	(658)
Perte sur cession de VMP	(173)	0	(38)
Perte de change	(1)	(6)	(7)
Soulte obligataires	(2)	(208)	(993)
Dotations provisions VMP			(6)
<b>Total des charges</b>	<b>(728)</b>	<b>(754)</b>	<b>(1 702)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(550)</b>	<b>(739)</b>	<b>(1 686)</b>

### 5.4 Résultat exceptionnel

K€	31-déc-04	31-déc-03	31-déc-02
<b>Produits exceptionnels</b>			
Différences de règlements et remboursements divers	0	4	9
Annulation de dettes anciennes			13
Plus value sur rachat d'obligations	1	0	
Produits de cessions des immobilisations	41	47	50
Indemnités diverses reçues			151
Reprise de provision			65
Produits sur rachats d'obligations	0	3 033	349
Autres produits exceptionnels	69	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>111</b>	<b>3 084</b>	<b>637</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Pénalités et amendes (dont contrôle URSSAF : 192 K€ et 162 K€ de pénalités pour le moratoire TVA)	(436)	(7)	0
Indemnités transactionnelles et salariales	0	(37)	(117)
Indemnités versées sur litiges commerciaux	0	(56)	(72)
Différence de règlement et divers			(13)
Régularisations sociales et fiscales			(54)
VNC des immobilisations cédées	(15)	(70)	(62)
Reprise solde congès payés sur entités rachetées			(65)
Dotations aux amortissements et provisions	(25)	(69)	0
Autres charges exceptionnelles	(58)	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>(535)</b>	<b>(239)</b>	<b>(383)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(424)</b>	<b>2 845</b>	<b>254</b>

## **20.3.5 Rapports des commissaires aux comptes sur 2004**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Société UTIGROUP

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **UTIGROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1. de l'annexe intitulée « Restructuration de la dette financière » qui expose les éléments pris en considération pour retenir le principe de continuité d'exploitation.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.1. de l'annexe décrit les éléments pris en considération pour retenir le principe de continuité d'exploitation.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard des éléments suivants : mesures d'économie mises en place et Protocole avec un investisseur et les établissements financiers, qui sont des éléments essentiels permettant d'assurer la continuité d'exploitation de la société.

- Les principes de suivi de la valeur des écarts d'acquisition sont exposés dans les notes 1.5. et 2.2.2. de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie retenue, examiné en tant que de besoin la documentation préparée et le caractère raisonnable des modalités retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérification spécifique**

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés appellent de notre part les observations suivantes :

S'agissant des informations données ne portant pas sur la situation financière et les comptes, nous vous signalons l'absence d'information portant sur le passage aux IFRS permettant d'apprécier, d'une part les principales dispositions prises par le groupe pour assurer le passage aux normes comptables internationales (IFRS) en 2005, d'autre part les principales divergences identifiées entre les méthodes comptables actuellement appliquées par le groupe et celles qu'il adoptera de façon quasi certaine pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005.

Paris, le 29 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

Isabelle Hengoat-Fauvel  
Associée

Rose Guagliardo  
Associée

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SOCIETE UTIGROUP  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

## Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Société UTI GROUP

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

### **1 Convention autorisée au cours de l'exercice**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### **2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

### **2.1 Convention de compte courant bloqué avec Monsieur Patrick QUENNET**

Le conseil d'administration du 20 mars 2003 a autorisé la conclusion d'une convention de compte courant bloqué entre la société UTI Group et Monsieur Patrick QUENNET pour un montant de 150.000 euros. Cette somme, bloquée pendant une durée de 24 mois renouvelable une fois pour une durée de 12 mois, est productrice d'intérêts au taux maximum déductible fiscalement.

Le versement de 150.000 € a été effectué le 29 avril 2003. Le montant des intérêts pris en charge par la société UTI Group au cours de l'exercice s'élève à 7 095 €

### **2.2 Convention de compte courant bloqué avec Monsieur Christian AUMARD**

Le conseil d'administration du 20 mars 2003 a autorisé la conclusion d'une convention de compte courant bloqué entre la société UTI Group et Monsieur Christian AUMARD pour un montant de 150.000 euros. Cette somme, bloquée pendant une durée de 24 mois renouvelable une fois pour une durée de 12 mois, est productrice d'intérêts au taux maximum déductible fiscalement.

L'apport en compte courant bloqué de 150.000 € a été effectué le 21 mars 2003 par transfert du compte courant ordinaire de Monsieur Christian AUMARD. Le montant des intérêts pris en charge par la société UTI Group au cours de l'exercice s'élève à 7 095 €

### **2.3 Convention de mise à disposition d'un véhicule**

Modalités : Le Conseil d'Administration du 30 août 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de mise à disposition et d'utilisation d'un véhicule, de marque Mercedes modèle AMG 55, dans le but de servir de vitrine commerciale et de promouvoir l'image de marque de la société lors des déplacements professionnels des membres de la direction générale. Cette convention est conclue entre la société UTI GROUP. Luxembourg et les sociétés UTI GROUP, UTI GROUP.Est et UTI GROUP.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter de sa date de signature. Cette convention prévoit une rémunération de 914,69 € hors taxes par jour d'utilisation.

Au cours de l'exercice 2004, la société UTI GROUP a constaté une charge de 39 436.50 € hors taxes au titre de cette convention.

### **2.4 Redevance de frais de siège avec UTI GROUP.Est**

Modalités : La société UTI GROUP facture à la société UTI GROUP. Est des frais de siège depuis le 1er janvier 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et a été portée à 3% du chiffre d'affaires hors taxes à compter du 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2004, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 68 311 € hors taxes.

## **2.5 Redevance de frais de siège avec UTI GROUP.Rhône-Alpes**

Modalités : La société UTI GROUP facture à la société UTI GROUP.Rhône-Alpes des frais de siège depuis le 15 février 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et a été portée à 2% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2004, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 57 527 € hors taxes.

## **2.6 Convention de gestion centralisée de trésorerie**

Modalités : Le Conseil d'Administration du 26 juin 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion centralisée de trésorerie entre la société UTI GROUP et les sociétés UTI GROUP.Est et UTI GROUP.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter du 1er juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

Au 31 décembre 2004, UTI GROUP bénéficie d'une avance d'UTI GROUP.Rhône-Alpes d'un montant de 556.613,33 € hors taxes, l'avance détenue sur UTI Group Est ayant été remboursée en cours d'exercice. La charge d'intérêts comptabilisée dans ses comptes au titre de ces avances s'élève respectivement à 6 799.10 €(UTI GROUP.Est) et à 25 655.43 €(UTI GROUP.Rhône-Alpes).

## **2.7 Convention de compte courant avec Christian AUMARD**

Modalités : la société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Christian AUMARD, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Christian AUMARD présente un solde de 1.788.717,50 € à la clôture de l'exercice (hors compte courant bloqué). La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2004 s'élève à 88 676,59 €

## **2.8 Convention d'intégration fiscale entre les sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est**

Modalités : Depuis le 1er janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI Group (société mère), UTI Group. Est et UTI Group Rhône-Alpes (filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code général des impôts. Il est retenu le principe de neutralité visant à faire constater provisoirement l'économie d'impôt chez la société Mère UTI Group.

## **2.9 Convention de domiciliation entre les sociétés UTI Group et Law Informatique**

Modalités : La société UTI Group fournit gracieusement à la société Law Informatique une domiciliation dans ses locaux sis 68 avenue de Villiers 92300 Levallois Perret, lui permettant ainsi d'y établir son siège social. La convention a débuté au 1er septembre 2003 et est conclue pour une durée indéterminée sans pouvoir excéder la durée du bail principal conclu entre la société UTI Group et la SCI Fructipierre, propriétaire des locaux.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris, le 29 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

**Amyot Exco Audit**  
**Membre Français de Grant Thornton**  
**International**

**I G R E C**

Isabelle Hengoat-Fauvel

Rose Guagliardo

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PROCEDURES DE  
CONTROLE INTERNE SOCIETE UTIGROUP EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004**

Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société UTIGROUP, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Société UTIGROUP

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société UTIGROUP, et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part la description contenue dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité de la description contenue dans le rapport du Président sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;

prendre connaissance des travaux sous-tendant la description ainsi présentée

Sur la base de ces travaux, la description figurant dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière appelle de notre part l'observation suivante : aucune information n'est donnée sur les principales dispositions prises par le groupe pour assurer le passage aux normes comptables internationales (IFRS).

Paris, le 29 juillet 2005

Les Commissaires aux Comptes

**Amyot Exco Audit**

**IGREC**

**Membre de Grant Thornton International**

Isabelle Hengoat-Fauvel  
Associée

Rose Guagliardo  
Associée



### 20.3.6 Information sectorielle au 31/12/2004

UTIgroup a retenu une répartition par secteur géographique.

Une société existe par région géographique.

<b>UTIgroup</b>			
<b>Société</b>	<b>Secteurs géographiques</b>	<b>Résultat d'exploitation en K€</b>	<b>Actifs employés en K€</b>
UTIgroup SA	région parisienne	-931	13 679
UTIgroup Rhônes -alpes	Rhônes -alpes	91	93
UTIgroup Est	Alsace-lorraine	-100	33
UTIgroup Luxembourg	Luxembourg	-75	1
<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>-1 015</b>	<b>13 807</b>

## 20.4 COMPTES 2003

### 20.4.1 Comptes consolidés 2003

#### BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2003

<b>ACTIF</b> <b>(en milliers d'euros)</b>	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-03</b>	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-02</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		
Ecarts d'acquisition	17 496	18 859
Immobilisations incorporelles	666	634
Immobilisations corporelles	309	398
Immobilisations financières	389	327
<b>SOUS-TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 860</b>	<b>20 218</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
Stocks et en-cours	0	16
Avances et acomptes versés sur commande	61	3
Clients et comptes rattachés	1 851	2 155
Autres créances et comptes de régularisation	2 132	2 766
Valeurs mobilières de placement	144	6
Disponibilités	354	548
<b>SOUS-TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 542</b>	<b>5 494</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>23 402</b>	<b>25 712</b>

## BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2003

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-03</b>	<b>EXERCICE</b> <b>31-déc-02</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	1 325	1 236
Prime d'émission, fusion	14 244	5 021
Report à nouveau		
Réserves	(13 430)	(1 298)
Résultat consolidé / part du groupe	1 041	(12 131)
<b>SOUS-TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 180</b>	<b>(7 172)</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	(1)	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>3 179</b>	<b>(7 172)</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	562	624
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires	917	13 732
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 009	2 810
Emprunts et dettes financières divers	2 706	2 297
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	219	18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 550	3 641
Dettes fiscales et sociales	6 802	7 270
Autres dettes et comptes de régularisation	3 458	2 492
<b>SOUS-TOTAL DETTES</b>	<b>19 661</b>	<b>32 260</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>23 402</b>	<b>25 712</b>

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2003**

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b> (en milliers d'euros)	<b>EXERCICE</b> clos au 31- dec-2003	<b>EXERCICE</b> clos au 31-dec 2002
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Chiffre d'affaires	36 856	40 678
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9	17
Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charges	529	624
Autres produits	2	22
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>37 396</b>	<b>41 341</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats consommés	522	653
Achats d'études et de prestations de services	3 453	2 701
Autres achats et charges externes	4 813	5 835
Impôts et taxes	807	904
Charges de personnel	26 756	31 226
Dotation aux amortissements et aux provisions	349	1 421
Dotation charges à répartir	221	919
Autres charges d'exploitation	160	146
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>37 081</b>	<b>43 805</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>315</b>	<b>(2 464)</b>
Produits financiers	15	16
Charges financières	754	1 702
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(739)</b>	<b>(1 686)</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>(424)</b>	<b>(4 150)</b>
Produits exceptionnels	3 084	637
Charges exceptionnelles	239	383
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 845</b>	<b>254</b>
Impôts sur les résultats		
Impôt différé		(214)
<b>RESULTAT NET AVANT AMORT. ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>2 421</b>	<b>(3 682)</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	1 381	8 450
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>1 040</b>	<b>(12 132)</b>
Part revenant aux minoritaires	1	(1)
<b>RESULTAT NET ( PART DU GROUPE)</b>	<b>1 041</b>	<b>(12 131)</b>
Résultat par action	0,16	(1,96)
Résultat dilué par action	0,15	(1,96)

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Période du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2003

Nature des flux (en milliers d'euros)	31-déc-03	31-déc-02
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i></b>		
Marge Brute d'Autofinancement	(250)	(2 411)
Variation du BFR	926	3 034
<b>Total</b>	<b>676</b>	<b>622</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux investissements</i></b>		
Acquisitions d'immobilisations	(396)	(690)
Cessions d'immobilisations	166	162
Incidence des variations de périmètre	0	62
<b>Total</b>	<b>(230)</b>	<b>(466)</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés au financement</i></b>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(48)
Augmentation de capital en numéraire	0	0
Aquisition titres propres	0	0
Emissions d'emprunts	610	2 463
Remboursement d'emprunts	(1 572)	(3 324)
<b>Total</b>	<b>(962)</b>	<b>(909)</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>	<b>(516)</b>	<b>(753)</b>
<i>Trésorerie ouverture</i>	<b>(1 255)</b>	<b>(502)</b>
<i>Trésorerie clôture</i>	<b>(1 771)</b>	<b>(1 255)</b>

L'augmentation de capital résultant de la conversion des obligations a été considérée comme sans effet sur le tableau des flux de trésorerie.

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES**

### **1 Principaux événements survenus depuis le 1 er janvier 2003**

#### **1.1 Emprunt obligataire**

L'assemblée générale des porteurs de ces obligations réunie le 28 avril 2003 et l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 16 mai 2003 ont approuvé les modifications du contrat d'émission de l'emprunt obligataire.

Les principales modifications du contrat portent sur les points suivants :

- Adoption d'une nouvelle durée de l'emprunt fixée à 19 ans et 160 jours, soit une échéance de l'emprunt le 1er janvier 2020 pour un amortissement en totalité à l'échéance, en remplacement de la durée initiale de 4 ans et 160 jours ;
- Modification du taux nominal des intérêts annuels initialement fixé à 3 % qui est ramené à 0,10 % l'an ;
- Annulation du paiement du coupon des intérêts 2002 ;
- Suppression de la prime d'amortissement normal à l'échéance de 3,14 euros ;
- Versement d'une soulte en numéraire de 2,5 euros aux obligataires pour chaque conversion d'une obligation.
- Adoption, en remplacement du ratio de conversion d'une action nouvelle d'UTI Group pour une obligation, d'un nouveau ratio de conversion fixé comme suit :

- En cas de conversion d'obligations intervenant après l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2003 ayant entériné les modifications du contrat obligataire UTI Group et jusqu'au 31 mars 2008 inclus :

Pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTI Group et quatre bons de souscription d'action devant être exercés avant le 1er avril 2008 permettant chacun de souscrire au prix de 0,39 euro, une action d'une valeur nominale unitaire de 0,20 euro. Les bons de souscription d'actions et les actions à provenir de leur exercice ont fait l'objet d'une admission aux négociations sur le Second Marché d'Euronext Paris le 25 septembre 2003 (code Sicovam 4106).

- En cas de conversion d'obligation intervenant dans la période comprise entre le 1er avril 2008 et la nouvelle date d'échéance de l'emprunt obligataire :

**Pour une obligation convertie, attribution d'une action nouvelle d'UTI Group.**

Il restait 644 724 obligations au 1 janvier 2003. La société UTI Group a procédé au rachat de 164 636 obligations au cours de l'exercice 2003.

Ce rachat a généré un résultat de 3 033 K€ figurant en produits exceptionnels.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2003, il a été demandé la conversion en actions de 437 051 obligations.

Au 31 décembre 2003, il restait en circulation 43 037 obligations.

Au cours du second semestre de 2003, 8 160 actions ont été créées consécutivement à la souscription de bons de souscription d'actions.

Les principales conséquences de la conversion des obligations sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003 ont été les suivantes :

- Enregistrement de l'augmentation de capital de 87 410 euros correspondant à la création de 437 051 actions d'une valeur nominale de 0.2 euro.
- Constatation dans les capitaux propres d'une prime de conversion de 9 221 776 euros.
- Prise en charge d'une soulte de 208 060 euros incluant une provision sur les obligations non encore converties de 107 593 euros.
- Enregistrement de l'augmentation de capital relative à la souscription des bons de souscriptions d'actions pour un total de 3 182 euros se décomposant pour 1 632 euros en augmentation de capital et pour 1 550 euros en prime de conversion.

Les 437 051 obligations converties au cours de l'exercice 2003 conduisent à la création de 1 748 204 bons de souscription d'action. Comme indiqué précédemment, ces bons de souscriptions d'actions arrivent à échéance au 31 mars 2008 et le prix d'exercice a été fixé à 0,39 €. Il reste en solde au 31 décembre 2003, 1 740 044 BSA en circulation, ce qui représente une dilution potentielle de 20.80%.

Le tableau présenté infra résume la situation au 31 décembre 2003 :

Nature	Exercice	Quantités attribuées	Options exercées	Quantités restantes à fin 2003	Date de limite des levées	Prix d'exercice	Effet dilutif potentiel
<b>BSA</b>	2 003	1 748 204	8 160	1 740 044	31-mars-08	0,39 €/ BSA	
<b>Obligations</b>				43 037	1-janv-20		
							<b>21,21%</b>

## 1.2 Actions propres

Au 31 décembre 2003, la société UTIgroup possédait :

- 43 307 de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat à objectifs multiples pour 148 K€, comptabilisées en titres immobilisés ; ces titres sont dépréciés à hauteur de 121 K€; en consolidation, ces titres ont été imputés sur les capitaux propres consolidés et la provision n'affecte pas le résultat consolidé ;
- 29 174 actions dans le cadre du contrat de liquidité permettant la régularisation du cours de bourse pour 189 K€, comptabilisées en valeurs mobilières de placement ; ces actions sont dépréciées à hauteur de 171 K€; ces actions, la provision et le résultat de cession sont maintenus dans les comptes consolidés.

## 1.3 Options de souscriptions d'actions liées au personnel de l'entreprise

Les informations relatives aux options de souscriptions d'actions sont les suivantes :

Exercices	Quantité attribuée	Options exercées	Quantités restantes au 31 décembre 2003	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet de la dilution potentielle
2000	42 000	18 000	18 000	3-janv-05	3,66 €/ action	
2001	36 000	0	18 000	30-sept-06	2,68 €/ action	
2002	9 000	0	9 000	12-févr-07	1,37 €/ action	
<b>Total</b>	<b>87 000</b>	<b>18 000</b>	<b>45 000</b>			<b>0,68%</b>

#### 1.4 Intégration fiscale

Les sociétés UTI Group (tête de groupe), UTI Group. Rhône-alpes, UTIgroup. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003.

## **2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation**

### **Principes comptables**

#### 2.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003 et 2002 sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

#### 2.2 Modalités de consolidation

##### 2.2.1 Méthodes de consolidation

Les comptes annuels des sociétés consolidées, sont retraités afin de présenter un ensemble homogène. Les éléments réciproques et notamment les abandons de créances entre sociétés du groupe ont été éliminés. Les dividendes versés par les filiales sont retraités.

##### 2.2.2 Ecart d'acquisition

L'écart de première consolidation représente la différence entre la valeur d'acquisition des participations dans les sociétés consolidées et la quote-part dans la situation nette de ces sociétés à la date de prise de participation. Ces écarts non affectés sont amortis sur une durée de 20 ans, ils peuvent le cas échéant faire l'objet d'un amortissement exceptionnel.

Cet amortissement exceptionnel est constaté lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'utilité est estimée en fonction des flux de trésorerie futurs et des prévisions budgétaires.

##### 2.2.3 Méthode de conversion

L'ensemble des filiales du périmètre appartenant à la zone Euro les comptes sont intégrées en Euros.

##### 2.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés du groupe UTIgroup. clôturent leur exercice social au 31 décembre.

#### 2.3 Méthodes et règles d'évaluation



### 2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent :

- ⇒ de logiciels acquis ou créés amortis selon le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans,
- ⇒ de fonds de commerce acquis qui ne sont pas amortis.

### 2.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminé selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	<i>Durée</i>	<i>Méthode</i>
Agencements aménagements des constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Dégressif
Matériel de bureau	5 à 8 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

### 2.3.3 Stocks

Le stock de marchandises est valorisé au coût d'achat diminué des remises accordées par les fournisseurs.

### 2.3.4 Reconnaissance des revenus

Les résultats sur les travaux réalisés en régie sont pris en compte au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

Les résultats sur les travaux réalisés au forfait sont appréhendés en fonction de l'avancement des projets concernés.

Le cas échéant, les contrats au forfait déficitaires donnent lieu à la constatation d'une provision pour perte à terminaison.

### 2.3.5 Impôt sur les bénéfices

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables, selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs nets d'impôts différés ne sont pas constatés lorsque leur réalisation future présente un caractère aléatoire.

### 2.3.6 Indemnité de départ à la retraite

Compte tenu de l'âge moyen des salariés du groupe et du taux de turn-over de la profession, les montants représentatifs des droits acquis en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatifs et donc n'ont pas fait l'objet d'une provision, ni dans les comptes individuels, ni dans les comptes consolidés.

Le montant pour chacune des sociétés du groupe est présenté en engagement financier hors bilan (note 4.6)

#### *2.3.7 Créances et dettes en monnaies étrangères*

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

#### *2.3.8 Comptabilisation des stocks options accordés aux salariés*

Le 8 octobre 1999 un plan concernant des options de souscription d'actions a été mis en place au profit des dirigeants sociaux et de certains salariés du groupe. Ces options donnent droit à la souscription d'actions de la société UTI Group. dans la limite de 3% du capital.

#### *2.3.9 Charges et produits exceptionnels*

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

#### *2.3.10 Modalités de calcul du résultat par action*

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le courant de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires (stock options, obligations convertibles et bons de souscription d'actions).

#### *2.3.11 Provisions pour risques et charges*

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre 2003 rendent probables.

Elles sont évaluées en fonction de l'estimation de sortie probable de ressources.

Un litige oppose actuellement la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige la société a obtenu la nomination d'un expert dont les conclusions sont attendues sur le premier semestre 2004. Une provision a été constituée en fonction de l'estimation des risques potentiels encourus.

Par ailleurs, dans le cadre du rachat par UTIgroup des sociétés TMA-RMH, une partie du prix de cession a été payé, aux vendeurs, moyennant 212 340 titres UTIgroup. avec une clause de garantie de cours à 23.33 euros maximum par action. Cet engagement était assujetti à plusieurs conditions suspensives.

En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTIgroup ont considéré cet engagement comme caduque. Cependant, les bénéficiaires de la garantie ont assigné UTIgroup le 22 juillet 2002, en exécution du contrat évoqué supra. La procédure est toujours en cours au 31 décembre 2003.

En outre, la société est également en litige avec les anciens dirigeants et animateurs de sa filiale UTIgroup Est. La société a intenté une action devant une juridiction pénale à l'encontre de ces

personnes. Ces mêmes personnes ont, pour leur part, intenté des actions devant les juridictions prud'homales de Metz et Boulogne.

## **2.4 Méthodes préférentielles**

### *2.4.1 Engagements de retraite*

Ces engagements figurent en engagement hors bilan et sont évalués selon les principes indiqués au 2.3.6.

### *2.4.2 Opérations de location financement*

Ces opérations non significatives ne sont pas retraitées.

### *2.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement*

Les contrats au forfait sont traités en application de la méthode à l'avancement cf 2.3.4.

### *2.4.4 Frais d'émission des emprunts, primes d'émission, primes de remboursement des emprunts obligataires*

Les principales caractéristiques initiales ont été modifiées consécutivement à l'assemblée des obligataires du 28 avril 2003, elles sont décrites en point 1.1.

### *2.4.5 Traitement des écarts de conversion*

Ces écarts sont traités selon la méthode décrite en 3.1.1.

## **3 Informations relatives au périmètre de consolidation**

### **3.1 Principes**

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 40% par la société Union Technologies Informatique Group sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dont le pourcentage détenu est compris entre 20 et 40% sont mises en équivalence.

Les sociétés détenues à moins de 20% ne sont pas consolidées.

### 3.2 Liste des sociétés consolidées par intégration globale

	<b>% contrôle</b>	<b>% intérêt</b>
<b>S.A. UTIgroup.</b> 68, rue de Villiers 92 532 Levallois-Perret	100%	100%
<b>S.A. UTIgroup.Est</b> ZAC d'Augny 57 685 Augny	99.74%	99.74%
<b>S.A.R.L. UTIgroup.Luxembourg</b> 140, route d'Arlon L~8008 Strassen - Luxembourg	100%	99.74%
<b>S.A. UTIgroup.Rhones-Alpes</b> 113, rue Marietton 69 009 Lyon	100%	100%

### 3.3 Liste des sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Néant

### 3.4 Liste des sociétés consolidées par mise en équivalence

Néant

### 3.5 Comparabilité des comptes

Les comptes présentés sont à périmètre comparable.

## 4 Commentaires sur les comptes consolidés – Postes du bilan

### 4.1 Immobilisations

#### 4.1.1 Ecarts d'acquisition

##### Valeurs brutes (K€)

	31-déc-02	Augmentation	Diminution	31-déc-03
Écart d'acquisition TMA	26 676			26 676
Écart d'acquisition UTIgroup.Rhones-Alpes	2 634			2 634
Écart d'acquisition UTIgroup.Est	1 530			1 530
Total valeur brute :	30 840	0	0	30 840

##### Amortissements

Amortissement de l'écart d'acquisition TMA	(11 376)	(882)		(12 258)
Amort. de l'écart d'acq. UTIgroup.Rhones-Alpes	(369)	(405)		(774)
Amort.de l'écart d'acq. UTIgroup.Est	(236)	(76)		(312)
Total amortissement :	(11 981)	(1 363)	0	(13 344)
<b>Valeur nette</b>	<b>18 859</b>	<b>(1 363)</b>	<b>0</b>	<b>17 496</b>

L'amortissement de l'écart d'acquisition de UTIgroup. Rhones-Alpes comprend un amortissement exceptionnel de 277 k€ lié à la constatation de la dépréciation de la valeur des titres dans les comptes sociaux de UTIgroup. La valeur nette de l'écart d'acquisition de UTIgroup. Rhones-Alpes ressort au 31 décembre 2003 après amortissement exceptionnel à 1 860 k€

#### 4.1.2 Immobilisations incorporelles

##### Valeurs brutes (K€)

	31-déc-02	Augmentation	Diminution	31-déc-03
Fonds de commerce	602	176	(30)	748
Autres immobilisations incorporelles	1 090	5		1 095
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	0	7		7
Total valeur brute :	1 692	188	(30)	1 850

##### Amortissements

Amortissement du fonds de commerce	(75)	(18)		(93)
Amortissement autres immo. incorporelles	(984)	(108)		(1 091)
Total amortissement :	(1 058)	(126)	0	(1 184)
<b>Valeur nette</b>	<b>634</b>	<b>63</b>	<b>(30)</b>	<b>666</b>

L'augmentation du poste fonds de commerce correspond principalement à l'achat par UTIgroup. des fonds de commerce des sociétés Cougar et Universal Informatic pour respectivement 85 K€ et 75 K€

Les autres immobilisations incorporelles sont des logiciels.

La société UTIgroup Est a créé le logiciel Netorg@nize dont les coûts de développement ont été enregistrés à l'actif pour un montant de 171 K€. Cet actif était amorti depuis sa constitution sur une durée de 5 ans. Compte tenu de l'absence de perspectives commerciales à venir cet actif a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel de 69 K€ ramenant sa valeur nette comptable à une somme nulle.

#### 4.1.3 Immobilisations corporelles

##### Valeurs brutes (K€)

	31-déc-02	Augmentation	Diminution	31-déc-03
Matériel & outillages	4			4
Autres immobilisations corporelles	1 473	116	(107)	1 482
Total valeur brute :	1 477	116	(107)	1 486

##### Amortissements

Amortissement du matériel et outillages	(4)			(4)
Amortissement des autres immo. Corporelles	(1 075)	(165)	67	(1 173)
Total amortissement :	(1 079)	(165)	67	(1 177)

##### **Valeur nette**

	<b>398</b>	<b>(49)</b>	<b>(40)</b>	<b>309</b>
--	------------	-------------	-------------	------------

#### 4.1.4 Immobilisations financières

##### Participations non consolidées

Autres titres immobilisés

	Brut	Provision	Net
Autres titres immobilisés	17	(2)	15
<b>Prêts</b>			
Prêts au personnel et autres	169		169
<b>Autres immobilisations financières</b>			
Dépôts et cautionnements	205		205
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>391</b>	<b>(2)</b>	<b>389</b>

##### Prêts

Prêts au personnel et autres

##### Autres immobilisations financières

Dépôts et cautionnements

**Total immobilisations financières**

#### 4.2 Tableau de variation des capitaux propres (part du groupe)

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Situation au 31 décembre 2000</b>	<b>1 236</b>	<b>5 021</b>	<b>97</b>	<b>258</b>	<b>6 612</b>
Affectation du résultat			258	(258)	0
Retraitement autocontrôle			(148)		(148)
Distribution effectuée par UTIgroup.			(311)		(311)
Résultat de l'exercice				(1 231)	(1 231)
<b>Situation au 31 décembre 2001</b>	<b>1 236</b>	<b>5 021</b>	<b>(104)</b>	<b>(1 231)</b>	<b>4 922</b>
Affectation du résultat			(1 231)	1 231	0
Imputation de l'écart d'acquisition			309		309
Autres mouvements			(272)		(272)
Résultat de la période				(12 131)	(12 131)
<b>Situation au 31 décembre 2002</b>	<b>1 236</b>	<b>5 021</b>	<b>(1 298)</b>	<b>(12 131)</b>	<b>(7 172)</b>
Affectation du résultat			(12 131)	12 131	
Variation du capital UTIgroup.	89	9 223			9 312
Imputation de l'écart d'acquisition					
Autres mouvements					
Résultat de la période				1 041	1 041
<b>Situation au 31 décembre 2003</b>	<b>1 325</b>	<b>14 244</b>	<b>(13 430)</b>	<b>1 041</b>	<b>3 180</b>

La variation du capital d'UTIgroup. correspond à la conversion en action de 437 051 obligations convertibles et à la souscription des bons de souscription d'action évoqués au point 1.1.

#### 4.3 Tableau de variation des provisions

(K€)	31-déc-02	Augmentation	Diminution	31-déc-03
<b><u>Provision pour risques</u></b>				
Provision pour litiges prud'homaux	252	106	(160)	198
Provision pour litiges commerciaux	264	22	(38)	248
Provision pour risques et charges divers	108	8		116
Remboursement des primes des obligations	0			0
Total	624	136	(198)	562
<b><u>Provision pour dépréciation</u></b>				
Sur comptes clients	1 157	5	(290)	872
Sur autres actifs circulants	181		(10)	171
Total	1 340	5	(300)	1 046
<b>Total des provisions</b>	<b>1 962</b>	<b>141</b>	<b>(497)</b>	<b>1 608</b>

#### Ventilation des dotations et reprises :

- Exploitation	141	487	
- Financières		10	
- Exceptionnelles			

Les reprises de provision pour risques et charges correspondent à une utilisation de 77 K€ sur l'exercice.

#### 4.4 Echéances des créances et des dettes

Etat des créances (en K€)	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b><u>De l'actif immobilisé</u></b>			
Prêts	169	60	109
Autres immobilisations financières	205	12	193
<b><u>De l'actif circulant</u></b>			
Avances et acomptes versés	61	61	
Clients et comptes rattachés	2 724	2 724	
Personnel et comptes rattachés	163	163	
Créances sur organismes sociaux	70	70	
Impôts sur les bénéfiques	31	31	
Autres impôts et taxes	23	23	
Taxe sur la valeur ajoutée	430	430	
Débiteurs divers	676	676	
Charges constatées d'avance	398	398	
<b>Total</b>	<b>4 950</b>	<b>4 648</b>	<b>302</b>



Etat des dettes (en K€)	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	917			917
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	2 009	1 199	810	
Emprunts et dettes financières diverses	2 706	2 254	452	
Avances et acomptes reçus	219	219		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 550	3 550		
Personnel et comptes rattachés	1 464	1 464		
Sécurité sociale & organismes sociaux	2 295	2 295		
Impôts sur les bénéfices	8	8		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 191	2 191		
Autres impôts et taxes	843	843		
Autres dettes	2 585	2 585		
Produits constatés d'avance	873	873		
<b>Total</b>	<b>19 660</b>	<b>17 481</b>	<b>1 262</b>	<b>917</b>

#### 4.5 Impôts sur les résultats

Les sociétés UTIgroup., UTI Group. Rhône-alpes, UTIgroup. Est, ont opté pour l'intégration fiscale à compter du 1 janvier 2003.

Eu égard aux résultats dégagés par le groupe UTIgroup. au 31 décembre 2003, la situation fiscale différée du group intégré se présente comme suit :

(K€)	31-déc-03	31-déc-02
<b><u>Impôt différé actif net</u></b>		
UTIgroup. Intégration fiscale	3 343	1 184
UTIgroup.Luxembourg / Belgique	150	130
<b>Total</b>	<b>3 493</b>	<b>1 314</b>
<b><u>Impôt différé passif</u></b>		
UTIgroup. Intégration fiscale	0	238
UTIgroup.Luxembourg / Belgique	0	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>238</b>
<b>Impôt différé actif net</b>	<b>3 493</b>	<b>1 076</b>

Dans le respect du principe de prudence, cet actif net d'impôt différé de 3 493 K€ n'a pas été constaté car sa réalisation future présente un caractère aléatoire.

L'impôt différé actif comprend pour 135 K€ de déficits fiscaux antérieurs à l'intégration.

Aucune charge d'impôt n'a été constatée sur l'exercice 2003, les impôts différés actif de l'exercice 2002 n'ayant pas été comptabilisé et venant s'imputer sur la charge d'impôt théorique 2003.

#### 4.6 Engagements hors bilan

<b>UTIgroup.</b>	<b>Montant en K€</b>
Effets escomptés non échus	3 092
Avals & cautions	
Engagement en matière de retraite	58
Autres engagements donnés :	
- Nantissement jusqu'en 2005 de 9 993 titres UTIgroup.Rhones-Alpes au profit d'établissement financiers *	681
- Nantissements divers au profit d'établissement financiers **	274
Baux immobiliers	3 935
<b>Total</b>	<b>8 040</b>

\* Crédit du Nord, CEPME, Société générale et BICS

\*\* Caisse d'Epargne

<b>UTIgroup.Est</b>	<b>Montant en K€</b>
Effets escomptés non échus	234
Avals & cautions :	19
Engagement en matière de retraite	5
Autres engagements donnés	
Baux immobiliers	144
<b>Total</b>	<b>168</b>

<b>UTIgroup.Rhones-Alpes</b>	<b>Montant en K€</b>
Effets escomptés non échus	137
Avals & cautions	
Engagement en matière de retraite	2
Autres engagements donnés	
Baux immobiliers	32
<b>Total</b>	<b>171</b>

<b>UTIgroup.Luxembourg</b>	<b>Montant en K€</b>
Baux immobiliers et crédit bail	59
<b>Total</b>	<b>59</b>

## **5 Commentaires sur les comptes consolidés – Postes du compte de résultat**

### **5.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique**

<b>K€</b>	<b>31-déc-03</b>	<b>31-déc-02</b>
Chiffre d'affaires réalisé en France	35 451	38 143
Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger	1 404	2 535
<b>Total</b>	<b>36 855</b>	<b>40 678</b>

### **5.2 Charges de personnel et effectif**

<b>K€</b>	<b>31-déc-03</b>	<b>31-déc-02</b>
Effectif moyen	479	568
Effectif de fin de période	445	513

Les charges de personnel afférentes s'élèvent à 26 756 K€ au 31 décembre 2003, pour 31 226 K€ au 31 décembre 2002. Par ailleurs, les rémunérations allouées aux membres des organes du Conseil d'Administration et de direction d'UTIGroup. se sont élevés à 534 K€ (hors frais et avantages en nature).

### 5.3 Résultat financier

K€	31-déc-03	31-déc-02
<b>Produits financiers</b>		
Produits des VMP	0	6
Gain de change	4	9
Reprise provision	10	0
Autres produits financiers	1	1
<b>Total des produits</b>	<b>15</b>	<b>16</b>
<b>Charges financières</b>		
Intérêts des emprunts, découverts et factor	(539)	(658)
Perte sur cession de VMP	0	(38)
Perte de change	(6)	(7)
Soulte obligataires	(208)	(993)
Dotations provisions VMP	0	(6)
<b>Total des charges</b>	<b>(754)</b>	<b>(1 702)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(739)</b>	<b>(1 686)</b>

## 5.4 Résultat exceptionnel

K€	31-déc-03	31-déc-02
<b>Produits exceptionnels</b>		
Différences de règlements et remboursements divers	4	9
Annulation de dettes anciennes	0	13
Remboursement ANPE	0	0
Produits de cessions des immobilisations	47	50
Indemnités diverse reçues	0	151
Reprise provision	0	65
Produits sur rachats d'obligations	3 033	349
Autres produits exceptionnels	0	0
<b>Total des produits</b>	<b>3 084</b>	<b>637</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Pénalités et amendes	(7)	0
Indemnités transactionnelles et salariales	(37)	(117)
Indemnités versées sur litiges commerciaux	(56)	(72)
Différence de règlement et divers	0	(13)
Régularisations sociales et fiscales	0	(54)
VNC des immobilisations cédées	(70)	(62)
Reprise solde congès payés sur entités rachetées	0	(65)
Dotations aux amortissements et provisions	(69)	0
Autres charges exceptionnelles	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>(239)</b>	<b>(383)</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 845</b>	<b>254</b>

## **20.4.2 Rapports des commissaires aux comptes sur 2003**

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes de suivi de la valeur des fonds de commerce et des titres de participation sont exposés dans les notes 1.1.1 et 1.2. de l'annexe. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie retenue, examiné en tant que de besoin la documentation préparée et le caractère raisonnable des modalités retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Amyot Exco Audit  
Membre de Grant Thornton International  
Isabelle Hengoat Fauvel

IGREC  
Rose Guagliardo

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR 2003**

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

UTI GROUP

Exercice clos le 31 décembre 2003

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice**

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **Convention de compte courant bloqué avec Monsieur Patrick Quennet**

Administrateur concerné : Monsieur Patrick Quennet

Le conseil d'administration du 20 mars 2003 a autorisé la conclusion d'une convention de compte courant bloqué entre la société UTI Group et Monsieur Patrick Quennet pour un montant de 150.000 euros. Cette somme, bloquée pendant une durée de 24 mois renouvelable une fois pour une durée de 12 mois, est productrice d'intérêts au taux maximum déductible fiscalement.

Le versement de 150.000 € a été effectué le 29 avril 2003. Le montant des intérêts pris en charge par la société UTI Group au cours de l'exercice s'élève à 5.022,33 €

### **Convention de compte courant bloqué avec Monsieur Christian Aumard**

Administrateur concerné : Monsieur Christian Aumard, Président Directeur Général de la société UTI GROUP

Le conseil d'administration du 20 mars 2003 a autorisé la conclusion d'une convention de compte courant bloqué entre la société UTI Group et Monsieur Christian Aumard pour un montant de 150.000

euros. Cette somme, bloquée pendant une durée de 24 mois renouvelable une fois pour une durée de 12 mois, est productrice d'intérêts au taux maximum déductible fiscalement.

L'apport en compte courant bloqué de 150.000 € a été effectué le 21 mars 2003 par transfert du compte courant ordinaire de Monsieur Christian Aumard. Le montant des intérêts pris en charge par la société UTI Group au cours de l'exercice s'élève à 5.810,96 €

### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

#### **Convention de mise à disposition d'un véhicule**

Modalités : Le Conseil d'Administration du 30 août 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de mise à disposition et d'utilisation d'un véhicule, de marque Mercedes modèle AMG 55, dans le but de servir de vitrine commerciale et de promouvoir l'image de marque de la société lors des déplacements professionnels des membres de la direction générale. Cette convention est conclue entre la société UTI GROUP. Luxembourg et les sociétés UTI GROUP, UTI GROUP.Est et UTI GROUP.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter de sa date de signature. Cette convention prévoit une rémunération de 914,69 € hors taxes par jour d'utilisation.

Au cours de l'exercice 2003, la société UTI GROUP a constaté une charge de 29.280,00 € hors taxes au titre de cette convention.

#### **Convention de location gérance d'un fonds de commerce avec UTI GROUP.Rhône-Alpes**

Modalités : La société UTI GROUP avait donné en location gérance un fonds de commerce à la société UTI GROUP.Rhône-Alpes à compter du 1er juillet 2000, pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction. La redevance annuelle de location gérance était fixée forfaitairement à 76.224,51 € hors taxes. D'abord ramenée à 30.490 € hors taxes par an à compter du 1er juillet 2001 (avenant du 8 janvier 2002), la redevance a été fixée à 500 € hors taxes par mois à compter du 1er janvier 2003 (conseil d'administration du 1er juillet 2003) afin de tenir compte de la dégradation du fonds donné en location-gérance.

Cette convention a pris fin avec la cession du fonds de commerce intervenue entre les deux sociétés le 1er juillet 2003 au prix symbolique de 1 €

Au titre de l'exercice 2003, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 3.000 € hors taxes.

#### **Redevance de frais de siège avec UTI GROUP.Est**

Modalités : La société UTI GROUP facture à la société UTI GROUP. Est des frais de siège depuis le 1er janvier 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et a été portée à 3% du chiffre d'affaires hors taxes à compter du 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2003, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 100.442,44 € hors taxes.



### **Redevance de frais de siège avec UTI GROUP.Rhône-Alpes**

Modalités : La société UTI GROUP facture à la société UTI GROUP.Rhône-Alpes des frais de siège depuis le 15 février 2000. Cette redevance correspondait initialement à 1,5% du chiffre d'affaires hors taxes de la filiale et a été portée à 2% du chiffre d'affaires hors taxes depuis le 1er septembre 2002.

Au titre de l'exercice 2003, le produit comptabilisé dans les comptes de la société s'élève à 67.445,00 € hors taxes.

### **Convention de gestion centralisée de trésorerie**

Modalités : Le Conseil d'Administration du 26 juin 2001 a autorisé la conclusion d'une convention de gestion centralisée de trésorerie entre la société UTI GROUP et les sociétés UTI GROUP.Est et UTI GROUP.Rhône-Alpes, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour la même période, à compter du 1er juillet 2001. Cette convention ne prévoit aucune rémunération d'UTI GROUP, bien qu'elle en assure la gestion. Les avances sont rémunérées au taux d'intérêt intra-groupe.

Au 31 décembre 2003, UTI GROUP bénéficie d'une avance d'UTI GROUP.Est d'un montant de 307.365,74 € hors taxes, et d'une avance d'UTI GROUP.Rhône-Alpes d'un montant de 556.613,33 € hors taxes. La charge d'intérêts comptabilisée dans ses comptes au titre de ces avances s'élève respectivement à 15.521,93 €(UTI GROUP.Est) et à 30.613,72 €(UTI GROUP.Rhône-Alpes).

### **Convention de compte courant avec Christian Aumard**

Modalités : la société UTI Group bénéficie d'avances en compte courant de la part de Monsieur Christian Aumard, rémunérées au taux maximum fiscalement déductible.

Le compte courant de Monsieur Christian Aumard présente un solde de 1.950.717,50 € à la clôture de l'exercice (hors compte courant bloqué). La charge d'intérêt prise en compte au titre de l'exercice 2003 s'élève à 74.422,62 €

### **Conventions visées à l'article L. 225-42**

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions visées à l'article L. 225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L. 225-240 de ce Code, nous vous signalons que ces conventions n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

### **Convention d'intégration fiscale entre les sociétés UTI Group, UTI Group Rhône-Alpes et UTI Group Est**

Administrateurs concernés : Monsieur Christian Aumard, Madame Jacqueline Aumard, et Monsieur Patrick Quennet.

Modalités : Depuis le 1er janvier 2003, le groupe formé par les sociétés UTI Group (société mère), UTI Group. Est et UTI Group Rhône-Alpes (filiales) a décidé d'opter pour le régime d'intégration fiscale, conformément à l'article 223 A du Code général des impôts. Il est retenu le principe de neutralité visant à faire constater provisoirement l'économie d'impôt chez la société Mère UTI Group.

## **Convention de cession de fonds de commerce entre les sociétés UTI Group et UTI Group. Rhône-Alpes**

Administrateurs concernés : Monsieur Christian Aumard, Madame Jacqueline Aumard et Monsieur Patrick Quennet.

Modalités : Le 1er juillet 2003, la société UTI Group a cédé le fonds de commerce qu'elle donnait en location gérance à la société UTI Group Rhône-Alpes à cette dernière au prix symbolique de 1 €. La société a dégagé un résultat de 1 € sur cette cession car le fonds de commerce était totalement déprécié à la date de l'opération.

Les conventions ci-dessus n'ont pu être autorisées par votre conseil d'administration du fait que tous les administrateurs sont concernés et de l'interdiction faite dans ce cas par la loi de participer au vote sur l'autorisation sollicitée.

## **Convention de domiciliation entre les sociétés UTI Group et Law Informatique**

Administrateurs concernés : Monsieur Christian Aumard et Madame Jacqueline Aumard.

Modalités : La société UTI Group fournit gracieusement à la société Law Informatique une domiciliation dans ses locaux sis 68 avenue de Villiers 92300 Levallois Perret, lui permettant ainsi d'y établir son siège social. La convention a débuté au 1er septembre 2003 et est conclue pour une durée indéterminée sans pouvoir excéder la durée du bail principal conclu entre la société UTI Group et la SCI Fructipierre, propriétaire des locaux.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 11 décembre 2003, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Paris, le 26 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes

Amyot Exco Audit  
Membre de Grant Thornton International  
Isabelle Hengoat Fauvel

IGREC  
Rose Guagliardo

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2003**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 – OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, et applicables pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les principes de suivi de la valeur des écarts d'acquisition sont exposés dans la note 2.2.2. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie retenue, examiné en tant que de besoin la documentation préparée et le caractère raisonnable des modalités retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III – VERIFICATION SPECIFIQUE

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris, le 26 avril 2004

Amyot Exco Audit  
Membre de Grant Thornton International  
Isabelle Hengoat Fauvel

IGREC  
Rose Guagliardo

## **20.5 COMPTES 2002**

L'incorporation par référence du document de référence UTIgroup de 2002 enregistré par la COB sous le numéro R 03-194 permet de consulter les comptes 2002.

## **20.6 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

### **20.6.1 Dividende global distribué au titre des trois derniers exercices**

Il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices 2001, 2002 et 2003  
Le conseil d'administration propose de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 2004.

### **20.6.2 Prescription**

Conformément aux dispositions légales, les dividendes et les acomptes de dividendes sont prescrits dans un délai de cinq ans au profit de l'état.

### **20.6.3 Politique future de dividendes**

La société UTI GROUP n'envisage pas distribuer de dividende à court terme.

## **20.7 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE**

Il existe à ce jour des litiges étant précisé que suivant l'appréciation de nos conseils et en fonction du niveau du risque encouru, ceux-ci font soit l'objet d'une provision pour risques, soit d'une mention dans l'annexe.

Les principaux litiges peuvent se résumer de la manière suivante :

- Contentieux HERPAIN-PRIMAREA-VANCO (litige HERPAIN relatif à la vente de TMA RMH ) portant sur un engagement de rachat par UTI GROUP de 212 340 titres UTI GROUP au prix de 23.33 euros par action. Cet engagement était assujéti à plusieurs conditions suspensives. En l'absence de réalisation des conditions requises dans le délai contractuel, les dirigeants d'UTI GROUP ont considéré cet engagement comme caduc. Les sociétés HERPAIN-PRIMAREA-VANCO ont assigné UTI GROUP le 22 juillet 2002, en exécution dudit contrat; Au 30 juin 2005, le procès est en cours. La provision estimée pour ce litige est zéro.
- Un litige oppose actuellement la société à un client au titre de prestations réalisées au forfait. Dans le cadre de ce litige, la Société a obtenu par ordonnance du tribunal de grande instance la nomination d'un expert le 28 janvier 2003 dont les conclusions sont attendues avant fin 2005. L'estimation du risque potentiel encouru a fait l'objet d'une provision pour risques (226 K€).
- Contentieux avec les anciens dirigeants et animateurs de la filiale UTIGROUP. Est. La société a intenté une action devant les juridictions pénales à l'encontre de ces personnes qui est en cours.
- Prud'hommes provisionnés à la clôture de l'exercice 2004 pour 717 K€ répartis principalement entre Paris (448 k€) et Metz (233 k€); Les litiges prud'homaux sont provisionnés à hauteur des risques estimés par nos conseils.

Il n'y a pas à la connaissance de la société, hormis les litiges ayant fait l'objet soit d'une provision pour risques soit d'une mention dans l'annexe, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont UTIgroup a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la

rentabilité d'UTIGroup SA et/ou du groupe UTIGroup pour la période de janvier 2004 au 31 octobre 2005.

## **21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **21.1 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE UTI GROUP**

#### **21.1.1 Place de cotation**

La Société qui fait appel public à l'épargne est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris (catégorie C)..

Le code ISIN est le FR0000074197

Les codes ISIN des autres instruments financiers sont :

- Pour l'obligation convertible FR0000181067
- Pour le bon de souscription FR0000041063
- Pour l'action nouvelle (2005) FR0010152397

Une action nouvelle est émise à chaque opération de conversion d'Obligation convertible ou d'exercice de bon de souscription. Cette action ne possède pas de droit de vote jusqu'à l'AGO qui statue sur les résultats de l'exercice. Postérieurement à cette AGO et à l'éventuelle distribution de dividende, cette action nouvelle fait l'objet d'une opération d'assimilation à l'action ordinaire et est admise à la cotation chez Euronext.

#### **21.1.2 Droit de communication des actionnaires**

Les documents et renseignements relatifs à la Société peuvent être consultés au siège social de la Société, 68 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret.

#### **21.1.3 Exercice social (article 19 des statuts)**

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **21.1.4 Bénéfices et pertes (article 20 des statuts)**

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribuées.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

#### **21.1.5 Assemblées générales (article 18 des statuts)**

L'assemblée générale est composée de tous les actionnaires de la Société.

Elle est convoquée et délibère dans les conditions prévues par la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 et par son décret d'application.

Les réunions ont lieu soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;
- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Dans toutes les assemblées générales, le droit de vote attaché aux actions comportant un droit d'usufruit est exercé par l'usufruitier.

#### **21.1.6 Mise en paiement des dividendes (article 20 des statuts)**

Sur le bénéfice net de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé un vingtième au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le solde augmenté le cas échéant des reports bénéficiaires constitue le bénéfice distribuable.

Ce bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale qui décide souverainement de son affectation. A ce titre, elle peut, en totalité ou partiellement, l'affecter à la dotation de toutes réserves générales ou spéciales, le reporter à nouveau ou le répartir entre les actionnaires sous forme de dividendes.

En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Toutefois, aucune distribution ne peut être faite si elle a pour effet de ramener l'actif net à un montant inférieur à celui du capital social augmenté des réserves qui ne peuvent être distribués.

Les pertes, s'il en existe, sont, après approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial du bilan pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

#### **21.1.7 Droits de vote double (article 18 des statuts)**

Un droit de vote double, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit.

La mise en place de ce droit de vote double a été décidée par l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire des actionnaires du 23 novembre 2000.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après notification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

#### **21.1.8 Franchissement des seuils statutaires (article 11 des statuts)**

Outre les seuils légaux, les statuts de la Société prévoient, en vertu d'une résolution adoptée en assemblée générale mixte du 8 octobre 1999, que tout actionnaire, personne physique ou morale, venant à détenir, directement ou indirectement, une fraction de 2 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société, ou tout multiple de ce pourcentage, doit en informer la Société.

L'information doit être communiquée à la Société dans un délai de 15 jours par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception adressée au siège social.

Dans chaque déclaration, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien tous les titres détenus directement ou indirectement, ou possédés au sens des articles L.233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra indiquer également la ou les dates d'acquisition des actions déclarées.

L'obligation de déclaration s'applique également lors du franchissement à la baisse de chaque seuil d'une fraction d'au moins 2 % du capital ou des droits de vote.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus énoncées, les actions ou les droits de vote excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privés du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires qui se tiendraient jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, si le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital en font la demande.

La présente disposition s'applique sans faire obstacle aux dispositions de l'article L.233-7 du Code de commerce.



### **21.1.9 Forme et transfert des actions (articles 10 et 11 des statuts)**

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire ; elles donnent lieu à une inscription au compte de leur propriétaire dans les conditions et selon les modalités prévues par les textes en vigueur.

Les actions sont librement négociables.

La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un virement de compte à compte.

La transmission d'actions nominatives, à titre gratuit, ou en suite de décès, s'opère également ou moyennant un virement de compte à compte

Les actions non libérées des versements exigibles ne sont pas admises au transfert.

### **21.1.10 Identification des détenteurs de titres**

La Société est autorisée à faire usage à tout moment des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans les assemblées d'actionnaires.

## **21.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL**

### **21.2.1 Capital social**

Le montant du capital souscrit d'UTI GROUP au 31 décembre 2004 s'élevait, consécutivement à la conversion de 130 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex UTI 3% 2000-2005) intervenue au premier semestre 2004, à l'exercice de 34 617 BSA intervenu le 30 juin 2004, à la conversion de 835 obligations convertibles le 30 septembre 2004 et à l'exercice de 88 152 BSA et 1 000 BSA le 5 novembre 2004, puis à l'exercice de 800 BSA le 9 décembre 2004, à 1 349 945 euros divisé en 6 749 725 actions de même catégorie d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune, entièrement libérées.

L'évolution du capital social d'UTI GROUP de sa constitution jusqu'au jour du présent document de référence est retracée à l'article 2.2.7 ci-après.

### **21.2.2 Achat par UTI GROUP de ses propres actions**

#### ***21.2.2.1 Objectif du programme de rachat et utilisation des titres rachetés***

Aux termes d'une première décision en date du 23 novembre 2000, l'assemblée générale des actionnaires a autorisé le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L 225-209 du Code de commerce, à procéder au rachat d'actions de la Société.

Cette autorisation a été renouvelée à trois reprises dont la dernière par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 31 octobre 2003. Le dernier a été mis en œuvre par le conseil d'administration du 5 novembre 2003 pour une durée de 18 mois.

Les objectifs visés par ce programme de rachat concernent, par ordre de priorité décroissant, les situations suivantes :

- régulariser le cours de bourse des actions de la Société en intervenant systématiquement en contre-tendance sur le marché,
- procéder à des achats et des ventes d'actions UTI GROUP en fonction des situations de marché,
- consentir des options d'achat d'actions à des salariés ou mandataires sociaux de la Société et/ou du Groupe,
- attribuer les actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- remettre les titres en paiement ou en échange, notamment dans le cas d'opérations de croissance externe,
- remettre les actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière à l'attribution d'actions existantes de la Société.

Une note d'information sur ce programme de rachat portant le visa de la AMF n° 04-167 du 18 mars 2004 est disponible au siège social de la Société.

Un nouveau plan de rachat sera proposé au vote de l'assemblée générale du 7 septembre 2005. S'il est accepté, le nouveau plan de rachat sera conforme aux exigences du règlement Européen et tiendra compte de la directive Abus de marché.

UTI GROUP avait confié en partenariat avec la Société Générale, aux termes d'un contrat de liquidité en date du 19 janvier 2001, la gestion de la fréquence de cotation des titres UTI GROUP ainsi que de leur marché à la Société de Bourse SG Securities SA.

Le contrat de liquidité signé avec la Société de Bourse SG Securities SA a été résilié le 24 novembre 2003 et un nouveau contrat de liquidité a été signé avec la Société de Bourse ARKEON FINANCE le 23 novembre 2003. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers.

#### **21.2.2.2 Actions propres acquises**

UTI GROUP a procédé au cours de l'exercice 2004, dans le cadre de son programme de rachat d'actions aux opérations suivantes :

	Nombre d'actions achetées du 21 avril 2004 au 29 décembre 2004	Nombre d'actions vendues du 21 avril 2004 au 29 décembre 2004	Cours moyen d'achat brut	Cours moyen de vente brut	Frais de négociation H.T	Nombre des actions inscrites au nom de la Société	Valeur évaluée au cours d'achat en K€	Valeur nominale sur la base de 0,2 euros par action	Fraction du capital au 31 décembre 2004 en %
Programme de Rachat pur	0	0	0	0	0	43.307	23	8 661	0,64
Contrat de liquidité	115 002	112 545	0,615	0,642	3230,10	27 095	14	5 419	0,40
<b>Total</b>	<b>115 002</b>	<b>112 545</b>	<b>0,615</b>	<b>0,642</b>	<b>3230,10</b>	<b>70 402</b>	<b>37</b>	<b>14 080</b>	<b>1,04</b>

Tous les achats et ventes réalisés au cours de l'exercice 2004 ont été effectués afin d'assurer la régularisation du cours de l'action. Un nouveau contrat de liquidité a débuté le 21 avril 2004.

Compte tenu des achats et ventes d'actions réalisés par la société au 31 décembre 2004, la Société détient 70 402 actions en autocontrôle.

### **21.2.3 Capital potentiel**

#### ***21.2.3.1 Options de souscription d'actions réservées aux salariés***

L'assemblée générale du 8 octobre 1999 dans sa 13<sup>ème</sup> résolution et en application des dispositions des articles L 225-177 à L 225-183 du Code de commerce, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir au bénéfice des salariés et des dirigeants sociaux – ou à certains d'entre eux – de la Société et des sociétés qui lui sont liées, dans les conditions définies par l'article L.225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

L'autorisation a été donnée au Conseil d'Administration pendant une durée de 5 années à compter de l'inscription de la Société au marché libre non réglementé, intervenue pour mémoire le 3 novembre 1999.

Le nombre d'actions à émettre au titre d'augmentation(s) de capital résultant de la levée de telles options ne peut être supérieur à 3 % du capital social.

Le prix de souscription des actions a été fixé par l'assemblée à 95 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

Les attributions du Conseil d'Administration dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée sont les suivantes :

- arrêt du plan de souscription d'actions contenant notamment :
  - les conditions dans lesquelles seront consenties les options ;
  - ces conditions pouvant comporter ou non des clauses d'interdiction de revente immédiate de tout ou partie des titres ;
  - les critères permettant de bénéficier du Plan.
- désignation des bénéficiaires du Plan,
- fixation de la date à partir de laquelle les options pourront être levées.

Le nombre d'actions auxquelles pourront souscrire les personnes remplissant les conditions est fixé par le Conseil d'Administration.

Aucun détenteur de plus de 10 % du capital de la Société ne peut bénéficier d'options de souscription ;

Par décision du Conseil d'Administration en date du 7 février 2001, il a été décidé, afin de permettre l'attribution d'options de souscription à de nouveaux dirigeants et salariés du Groupe, de modifier les conditions d'attribution des options de souscription d'actions retenues dans les plans précédents.

Il résulte de ces modifications que les options de souscription créées sont exclusivement réservées aux salariés et mandataires sociaux de la Société ou du Groupe qui remplissent les conditions suivantes :

- être cadre ou mandataire social de la Société ou de ses filiales détenues à plus de 85 % ;
- être présent dans l'entreprise depuis plus de 6 mois.

- En résumé s'agissant des options de souscription :

Exercices	Quantité attribuée	Options exercées	Options devenues caduques	Quantités restantes au 31 décembre 2004	Date limite des levées	Prix d'exercice	Effet de la dilution potentielle
2000	42 000	18 000	6 000	18 000	3-janv-05	3,66 €/ action	
2001	36 000	0	18 000	18 000	30-sept-06	2,68 €/ action	
2002	9 000	0		9 000	12-févr-07	1,37 €/ action	
<b>Total</b>	<b>87 000</b>	<b>18 000</b>	<b>24 000</b>	<b>45 000</b>			<b>0,66%</b>

Les options arrivant à échéance le 3 janvier 2005 n'ont pas été exercées.

<b>OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS, BSA, BSCPE, ATTRIBUES DURANT L'EXERCICE 2004</b>	<b>Nombre</b>	<b>Date D'échéance</b>	<b>Prix</b>	<b>Plan n°</b>
Option de souscription ou d'achat d'actions, BSA, BSCPE attribués à chacun des mandataires sociaux par la Société, à raison des mandats et fonctions exercés dans cette société	néant			
Idem pour les BSA	néant			
Idem pour les BSPCE	néant			
Option de souscription ou d'achat d'actions, BSA, BSCPE attribués à chacun des dix salariés de la Société non mandataires dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	Néant			
Idem pour les BSA	néant			
Idem pour les BSPCE	néant			
<b>OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVEES, BSA ET BSCPE EXERCES DURANT L'EXERCICE 2004</b>				
Actions souscrites ou achetées par chacun des mandataires sociaux de la Société, en levant les options détenues sur les sociétés visées précédemment	néant			
Idem pour les BSA	néant			
Idem pour les BSPCE	néant			
Option de souscription ou d'achat d'actions, BSA, BSCPE attribués à chacun des dix salariés de la Société non mandataires dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	néant			
Idem pour les BSA	néant			
Idem pour les BSPCE	néant			

### 21.2.3.2 Conversion des obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005)

En vertu de l'autorisation qui lui avait été conférée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2000, et notamment dans sa douzième résolution, le conseil d'administration de la Société a décidé, dans sa séance du 12 juillet 2000, de procéder à l'émission de 875 350 obligations UTI GROUP 3 % 2000-2005 convertibles en actions pour un montant nominal de 18 644 955 euros.

Un prospectus simplifié définitif portant le visa de la COB n°00-1267 en date du 12 juillet 2000 est disponible auprès de la Société Générale ainsi qu'au siège social de la Société.

La société UTI GROUP a procédé le 24 janvier 2001 au transfert sur le Second marché des 875 350 obligations convertibles émises le 12 juillet 2000 (code Sicovam 18106, code ISIN FR0000181067).

Le contrat d'émission d'obligations convertibles UTI GROUP 3% 2000-2005 (devenu UTI GROUP 0,1 % 2020) a été profondément modifié par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003, modifications qui ont été entérinées par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2003..

Au cours de 2004, la Société a procédé au rachat et à l'annulation de 36 obligations convertibles pour la somme de 165,60 euros.

Par ailleurs, il a été procédé sur 2004 à la conversion de 965 obligations convertibles UTI GROUP 0,10 % 2020 qui ont chacune entraîné l'émission de 4 BSA ainsi qu'une action nouvelle UTI GROUP de 0,20 euros de nominal.

L'historique des opérations sur les obligations convertibles jusqu'au 31 décembre 2004 est le suivant :

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
12/07/2000	875 350		
15/11/2001	708 584		166 766
18/12/2001	698 584		10 000
27/12/2001	676 584		22 000
31/03/2002	646 584		30 000
31/10/2002	645 724		860
04/11/2002	644 724		1 000
25/03/2003	562 725		81 999
27/03/2003	545 324		17 401
27/03/2003	505 324		40 000
23/04/2003	504 640		684
05/05/2003	504 264		376
22/05/2003	503 344		920
23/05/2003	483 514		19 830
06/06/2003	483 384		130
10/06/2003	481 384		2 000
12/06/2003	481 084		300
24/06/2003	480 994		90
16/05/2003	480 994		
30/06/2003	48 183	432 811	
16/07/2003	46 548	1 635	
16/07/2003	45 228	1 320	
04/08/2003	44 908	320	
18/08/2003	43 943	965	

14/10/2003	43 773		170
03/12/2003	43 423		350
08/12/2003	43 037		386
09/12/2003	43 001		36
19/02/2004	42 871	130	
17/09/2004	42 036	835	

L'augmentation de capital potentielle découlant du jeu de la conversion des 42 036 obligations convertibles encore en circulation au 31 décembre 2004 s'élève donc jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 date d'échéance de l'emprunt obligataire à 8 407,20 euros de nominal.

Avant le 30 juin 2005, de nouvelles conversions ont eu lieu

date	nombre d'OC existante	conversion OC	annulation OC
12/04/2005	40 753	1 283	
26/05/2005	40 653	100	

Il reste 40 653 obligations convertibles en circulation au 31 mai 2005.

#### 21.2.4 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 16 mai 2003, ayant entériné la modification de l'emprunt obligataire UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) conduisant notamment à l'adoption d'un ratio de conversion fixé jusqu'au 31 mars 2008 à UNE obligation contre UNE action nouvelle UTI GROUP et QUATRE bons de souscription d'actions (BSA) donnant chacun droit à une action nouvelle, a

- décidé de l'émission, sous la condition suspensive de la conversion UTI GROUP 0,1 % 2020 (ex 3 % 2000-2005) entre ladite assemblée et le 31 mars 2008 inclus, de BSA pour un nombre maximum, sur la base des 505 324 obligations restant à cette époque en circulation, de 2 021 296 bons donnant chacun droit à une action nouvelle de 0,20 euros de nominal,
- décidé d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 404 260 euros de nominal (correspondant à 2 021 296 BSA de 0,20 euros de nominal chacun) permettant, après toute conversion d'une obligation ayant entraîné l'émission d'un BSA, l'exercice des droits attachés aux dits BSA.

Cette augmentation de capital se réalisera en une ou plusieurs fois, au fur et à mesure de l'exercice, par les porteurs de BSA, du droit de souscription attaché aux BSA émis suite à la conversion d'obligations.

La durée d'exercice des BSA étant fixée jusqu'au 31 mars 2008, cette augmentation de capital interviendra, le cas échéant, au plus tard le 31 mars 2008.

Au cours de l'exercice 2003, il a été procédé :

- à la conversion de 437 051 obligations,
- à l'émission de 1 748 204 BSA donnant chacun droit à la souscription d'une action nouvelle UTI GROUP,
- à l'exercice de 8 160 BSA.

Au cours de 2004, il a été procédé :

- à la conversion de 965 obligations,

- à l'annulation de 36 obligations,
- à l'émission de 3 860 BSA donnant chacun droit à la souscription d'une action nouvelle UTIgroup.
- à l'exercice de 124 569 BSA.

Jusqu'au 31 mars 2008, l'augmentation potentielle de capital liée au seul exercice des BSA émis au 31 décembre 2004, soit 1 619 335 BSA s'élève donc à 323 867 euros de nominal.

Les 42 036 obligations convertibles restant sur le marché au 31 décembre 2004 entraîneraient, dans l'hypothèse de leur conversion avant le 31 mars 2008, l'émission de 42 036 actions nouvelles, l'émission de 168 144 BSA qui, exercés avant le 31 mars 2008, donneraient lieu à l'émission de 168 144 actions nouvelles UTI GROUP. L'augmentation de capital potentielle de la Société liées à ces 210 180 BSA s'élève à 42 036 euros de nominal.

L'historique des opérations sur les BSA jusqu'au 31 décembre 2004 est résumé dans le tableau suivant :

<b>date</b>	<b>nombre de BSA existants</b>	<b>création BSA</b>	<b>exercice BSA</b>
30/06/2003	1 731 244	1 731 244	
16/07/2003	1 737 784	6 540	
16/07/2003	1 743 064	5 280	
04/08/2003	1 744 344	1 280	
18/08/2003	1 748 204	3 860	
08/09/2003	1 740 044		8 160
19/02/2004	1 740 564	520	
04/03/2004	1 738 163		2 401
02/04/2004	1 712 163		26 000
05/05/2004	1 707 883		4 280
03/06/2004	1 705 947		1 936
17/09/2004	1 709 287	3 340	
10/11/2004	1 708 287		1 000
05/11/2004	1 620 135		88 152
09/12/2004	1 619 335		800

En résumé, de par les 1 619 335 BSA émis au 31 décembre 2004, les 42 036 actions nouvelles et les 168 144 BSA qui seraient émis en cas de conversion des 42 036 obligations restant sur le marché avant le 31 mars 2008, l'augmentation potentielle maximum de capital correspondant à la conversion de toutes les obligations convertibles et à l'exercice de BSA est, jusqu'au 31 mars 2008 minuit, de 365 903 euros de nominal pour 1 829 515 actions nouvelles..

L'exercice des 1 619 335 BSA en circulation au 31 décembre 2004 représenterait une levée de fonds au bénéfice de la Société d'un montant de 631 540,65 euros.

L'exercice des 168 144 BSA qui seraient créés en cas de conversion avant le 31 mars 2008 des 42 036 obligations restant sur le marché, représenteraient une levée de fonds au profit de la Société d'un montant de 65 576,16 euros.

Ainsi, le montant total potentiel des fonds pouvant résulter de l'exercice tant des BSA déjà émis que de ceux pouvant l'être par le jeu de la conversion avant le 31 mars 2008 des obligations UTI GROUP encore sur le marché s'élève à la somme de 697 116,81 euros.



Il est ici rappelé que le prix de souscription à chaque action nouvelle issue de l'exercice desdits BSA a été fixé par l'assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du 16 mai 2003 à la somme de 0,39 €uros.

Dans l'hypothèse de la conversion de la totalité des obligations convertibles encore en circulation, le pourcentage de dilution résultant de l'exercice de la totalité des BSA en découlant serait de 21,32 %.

De nouvelles opérations sur les BSA ont été enregistrées jusqu'à fin octobre 2005

date	nombre de BSA existants	création BSA	exercice BSA
28/01/2005	1 624 467	5 132	
01/03/2005	1 615 995		8 472
20/05/2005	1 616 395	400	
25/05/2005	1 615 995		400
30/06/2005	143 691		1 472 304
13/08/2005	143 291		400
13/08/2005	118 291		25 000
26/08/2005	21 396		96 895
15/10/2005	20 876		520

## 21.2.5 Nantissements, sûretés et garanties

### 21.2.5.1 Nantissement d'actions de l'émetteur inscrites au nominatif pur

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% de capital nanti de l'émetteur (31 décembre 2004)
Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD	Société Générale	07 novembre 2001	31 décembre 2009	Remboursement par UTI GROUP de la totalité de l'emprunt souscrit auprès de la Société Générale	851 000	12,61 %
	Caisse d'Epargne	21 novembre 2001	31 décembre 2009	Remboursement par UTI GROUP de la totalité de l'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne	459 000	6,80 %

La société UTI GROUP n'a donné aucune de ses actions détenues en autocontrôle en nantissement.

### 21.2.5.2 Nantissement d'actifs de l'émetteur d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Type de nantissement / hypothèque	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Montant d'actif nanti en K€	Total du poste actif immobilisé net en K€	% correspondant au 31 décembre 2004
Immobilisation financière : Nantissement de 9993 titres de la Société UTIGROUP. RHONE ALPES	Mai 2000	31 décembre 2009	425	16 780	2,53 %
Immobilisation incorporelle : Nantissement du fonds de commerce de la Société UTIGROUP.EST	Aout 2004	31 décembre 2009	1 413	16 780	8,42%
<b>TOTAL</b>			1 838	16 780	10,95 %

### 21.2.6 Evolution du capital de UTI GROUP depuis sa création

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions annulées	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
26/08/86	Création de la Société par apport en numéraire	250 000 F	2 500		2 500	100 F	250 000 F
				2 500	0		
14/11/97	Augmentation du capital de 1.000.000 francs	1 000 000 F	10 000		10 000	100 F	1 000 000 F
23/12/98	Fusion par absorption de la société ADS par apport <sup>(1)</sup>		0		10 000	100 F	1 000 000 F
09/07/99	Augmentation de capital consécutive à la fusion avec UT Finance	825 000 F	8 250		18 250	100 F	1 825 000 F
09/07/99	Réduction du capital par annulation des titres UT reçus en apport	-998 000 F	0	9 988	8 262	100 F	826 200 F
09/07/99	Augmentation de capital par incorporation de réserves ; élévation du nominal de 100F à 240F	1 156 680 F	0		8 262	240 F	1 982 880 F
09/07/99	Division du nominal de l'action de 240F à 2F		983 178		991 440	2F	1 982 880 F
15/05/00	Conversion du capital en Euros et augmentation du capital de 94.287,89 euros prélevés sur le poste autres réserves	94 287,89 €	0		991 440	0,40 €	396 576 €
15/05/00	Augmentation du capital social d'une somme de 793.182 euros prélevés sur le poste autres réserves	793 182,00 €	1 982 880		2 974 320	0,40 €	1 189 728 €
15/05/00	Division de la valeur nominale des actions de 0,40 euros à 0,20 euros		2 974 320		5 948 640	0,20 €	1 189 728 €
26/04/00	Levée d'une option de souscription à 22 € pour 3000 titres avant opérations du 15 mai	66 000 €	18 000		5 966 640	0,20 €	1 193 328,00 €

15/05/00	Emission de titres UTI GROUP en échange d'une partie des titres du groupe TMA-RMH à 140 €	4 954 600 €	212 340		6 178 980	0,20 €	1 235 796,00 €
30/06/03	Conversion de 432 811 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	86 562,2 € <sup>2)</sup>	432 811		6 611 791	0,20 €	1 322 358,20 €
16/07/03	Conversion de 1 635 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	327 €	1 635		6 613 426	0,20 €	1 322 685,20 €
16/07/03	Conversion de 1 320 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	264 €	1 320		6 614 746	0,20 €	1 322 949,20 €
04/08/03	Conversion de 320 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	64 €	320		6 615 066	0,20 €	1 323 013,20 €
18/08/03	Conversion de 965 obligations convertibles UTI GROUP 0,1 % 2020	193 €	965		6 616 031	0,20 €	1 323 206,20 €
08/09/03	Exercice de 8 160 BSA	1 632 €	8 160		6 624 191	0,20 €	1 324 838,20 €
28/02/04	Conversion de 130 OC	26 €	130		6 624 321	0,20 €	1 324 864,00 €
30/06/04	Exercice de 34 617 BSA	6 923,40 €	34 617		6 658 938	0,20 €	1 331 787,60 €
30/09/04	Conversion de 835 OC	167 €	835		6 659 773	0,20 €	1 331 954,60 €
05/11/04	Exercice de 88 152 BSA	17 630 €	88 152		6 747 925	0,20 €	1 349 585,00 €
05/11/04	Exercice de 1000 BSA	200 €	1 000		6 748 925	0,20 €	1 349 785,00 €
09/12/04	Exercice de 800 BSA	160 €	800		6 749 725	0,20 €	1 349 945,00 €

Simulations du capital social de la Société en cas :

- de conversion de la totalité des obligations convertibles restant sur le marché entre le 1 janvier 2005 et 1<sup>er</sup> janvier 2020, et
- d'exercice avant le 31 mars 2008 minuit de la totalité des BSA susceptibles d'être émis (dans hypothèse d'une conversion de la totalité des obligations convertibles avant le 31 mars 2008).

Date	Nature de l'opération	Montant en nominal	Nombre d'actions émises	Nombre d'actions cumulé	Nominal	capital après opération
du 1 janvier 2005 au 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Conversion des 42 036 obligations convertibles encore sur le marché et émission des 42036 et 168 144 BSA	actions nouvelles correspondantes 8 407,20€	42 036	6 791 761	0,20 €	1 358 352,2€
du 1 janvier 2005 au 31 mars 2008 minuit	Suite à l'exercice de 1 619 335 BSA existant et 168 144 BSA potentiels, création maximum de 1 787 479 actions	357 495,8€	1 787 479	8 579 240	0,20 €	1 715 848€

A fin octobre 2005, UTIgroup. a constaté les opérations suivantes :

- Conversion de 1 383 OC
- Emission de 5 532 BSA
- Exercice de 1 605 374 BSA

Ces opérations vont impacter le capital social et le nombre d'actions de la société de la manière suivante.

Date	Nature de l'opération	Montant	Nombre d'actions émises	Nbre action annuls	Nombre d'actions cumulées	Nominal	capital après opération
19/02/05	Conversion de 1283 OC	256,60 €	1 283		6 751 008	0,20 €	1 350 201,60 €
01/03/05	Exercice de 8472 BSA	1 694,40 €	8 472		6 759 480	0,20 €	1 351 896,00 €
20/05/05	Conversion de 100 OC	20 €	100		6 759 580	0,20 €	1 351 916,00 €
05/07/05	Exercice de 400 BSA	80 €	400		6 759 980	0,20 €	1 351 996,00 €
05/07/05	Exercice de 1 472 304 BSA	294 460,80 €	1 472 304		8 232 284	0,20 €	1 646 456,80 €
13/08/05	Exercice de 400 BSA	80,00 €	400		8 232 684	0,20 €	1 646 536,80 €
13/08/05	Exercice de 25 000 BSA	5 000,00 €	25 000		8 257 684	0,20 €	1 651 536,80 €
26/08/05	Exercice de 96 895 BSA	19 379,00 €	96 895		8 354 579	0,20 €	1 670 915,80 €
15/10/05	Exercice de 520 BSA	104,00€	520		8 355 099	0,20€	1 671 019,80€

### 21.2.7 Tableau de dilution potentielle au 31 mars 2008 après exercice des BSA sur la base de l'actionnariat de la société au 31 décembre 2004

L'actionnariat avant et après la conversion des obligations convertibles UTI GROUP encore en circulation selon le ratio d'une action nouvelle et quatre bons de souscription d'action pour toute obligation convertible UTI GROUP convertie, et exercice de la totalité des bons de souscription d'action, sur la base de l'actionnariat de la Société arrêté au 31 décembre 2004, se présentait comme suit:

	Au 31 décembre 2004				Après Conversion totale			
	Nb actions	%	Nb droits de vote	%	Nb actions	%	Nb droits de vote	%
Famille AUMARD	4 193 083	62,12	8 186 166	72,92	4 193 083	48,87	8 186 166	62,70
Famille QUENNET	343 720	5,09	674 440	6,01	343 720	4,01	674 440	5,17
Autocontrôle	70 402	1,04	0	0	70 402	0,82	0	0%
Autres nominatifs	231 761	3,44	454 246	4,04	231 761	2,70	454 246	3,48
Groupe Société Générale *	312 270	4,63	312 270	2,78	312 270	3,64	312 270	2,39
Public	1 598 489	23,68	1 598 489	14,24	3 428 004	39,96	3 428 004	26,26
Total	6 749 725	100,0 %	11 225 631	100,0 %	8 579 240	100,0 %	13 055 126	100,0%

\* Information du groupe Société Générale en date du 25/11/2004 dans le cadre des déclarations de franchissement de seuil

Il est ici précisé que la Famille AUMARD se compose de :

- Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD, Directeur général délégué d'UTI GROUP et de Monsieur Christian AUMARD, Président et Directeur Général d'UTI GROUP, mariés sous le régime de la communauté universelle,
- leurs enfants Benoît AUMARD, Diane AUMARD et Romain AUMARD,
- la Société LAW INFORMATIQUE détenue à 99 % par Madame Jacqueline FOUET épouse AUMARD.

Et que la Famille QUENNET se compose de :

- Monsieur Patrick QUENNET, Directeur Général Délégué d'UTI GROUP,
- de son épouse Madame Christine QUENNET.

La dilution potentielle maximale est de 27,10 % (8 579 240 actions- 6749725)/ 6 749 725).

Les titres de UTIgroup, lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2005, étaient les suivants :

- 8 354 579 actions
- 21 396 bons de souscription d'action
- 40 653 obligations convertibles.

La conversion de 40 653 obligations convertibles avec fin mars 2008 donnerait lieu à la création de 40 653 actions et 162 612 bons de souscription.

Le nombre de création d'action maximal est donc de 40 653 par conversion des OC, de 162 612 par exercice des BSA issus des OC et 21 396 par exercice des BSA existants, soit au maximum 224 661 actions nouvelles et donc une dilution maximale de 2,62%.

## 21.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

### 21.3.1 Evolution de l'actionnariat au cours des trois dernières années

	Actionnaires	au 21 mai 2002 (AGM annuelle)			Au 30 juin 2003 (AGM annuelle)			Au 31 décembre 2004		
		Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Actionnaires Dirigeants et/ou agissant de concert	Christian AUMARD	31 560	0,51	0,59	31 560	0,48	0,56	31 560	0,48	0,57
	Jacqueline AUMARD	2 779 813	45,00	51,04	2 779 813	42,05	49,33	2 779 813	41,18	47,74
	LAW INFORMATIQUE	1 308 882	21,18	24,55	1 308 882	19,80	23,24	1 308 882	19,76	23,68
	Diane AUMARD	24 756	0,40	0,46	24 756	0,37	0,44	24 756	0,37	0,45
	Benoît AUMARD	24 036	0,39	0,45	24 036	0,36	0,43	24 036	0,36	0,43
	Romain AUMARD	24 036	0,39	0,45	24 036	0,36	0,43	24 036	0,36	0,43
	Patrick QUENNET	282 000	4,56	5,29	330 000	4,99	5,43	337 000	5,09	5,60
	Christine QUENNET	720	0,01	0,01	6 720	0,10	0,07	6 720	0,10	0,06
	Famille AUMARD et law informatique	4 193 083	67,86	77,54	4 193 083	63,42	74,43	4 193 083	48,87	62,70
	Famille QUENNET	282 720	4,58	5,30	336 720	5,09	5,50	343 720	4,01	5,17
	Groupe Société Générale				426 511	6,45	3,78	312 270	4,71	2,82
	Autres nominatifs	368 480	5,96	5,3	258 888	3,92	4,51	231 761	3,44	4,04
	Public	1 264 643	20,47	11,86	1 326 597	20,06	11,78	1 598 489	23,68	14,24
	Auto détention	70 000	1,13	Néant	69 938	1,06	Néant	70 402	1,04	
	Total	6 178 980	100,00	100,00	6 611 791	100,00	100,00	6 749 725	100,0	100,00

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au 31 décembre 2004 :

- les titres détenus par les actionnaires historiques et les membres de la direction générale représentaient 68,48 % du capital et 79,72 % des droits de vote,
- les titres diffusés initialement auprès du public par l'intermédiaire du marché libre et actuellement cotés sur le second marché représentaient 31,52 % du capital et 20,28 % des droits de vote.

La répartition au 31 mai 2005 était :

ACTIONNAIRES	actions 31/12/2004			actions 30/06/2005			
	DV	actions	%	DV	actions	%	
famille AUMARD		4 193 083	62,12%	72,92%	4 193 083	63,3%	74,1%
famille QUENNET		343 720	5,09%	6,01%	318 220	4,8%	5,4%
<b>FONDATEURS</b>		<b>4 536 803</b>	<b>67,21%</b>	<b>78,93%</b>	<b>4 511 303</b>	<b>68,1%</b>	<b>79,5%</b>
<b>AUTOCONTROLE</b>	<b>0</b>	<b>70 402</b>	<b>1,04%</b>	<b>0,00%</b>	<b>70 402</b>	<b>1,1%</b>	<b>0,0%</b>
Public	1	1 598 489	23,68%	14,24%	1 504 523		13,6%
Groups SG	1	312 270	4,63%	2,78%	312 270		2,8%
Public nominatif avec 1DV	1	9 276	0,14%	0,08%	2 782		0,0%
Public nominatif avec 2DV	2	222 485	3,30%	3,96%	223 876		4,1%
<b>Total Public</b>		<b>2 142 520</b>	<b>31,74%</b>	<b>21,07%</b>	<b>2 043 451</b>	<b>31%</b>	<b>21%</b>
<b>TOTAL actions 7419</b>		<b>6 749 725</b>			<b>6 625 156</b>		
QUENNET Patrick	0				10 255		
Investisseur	0						
Public nouvelles	0				124 569		
<b>TOTAL actions nouvelles</b>		<b>0</b>			<b>134 824</b>		
<b>TOTAL actions UTIgroup</b>		<b>6 749 725</b>			<b>6 759 980</b>		

Le 5 juillet 2005, un investisseur (FINANT) a exercé 1 472 304 BSA donnant lieu à la création de 1 472 304 actions nouvelles ce qui amène le nombre d'actions UTIgroup à 8 232 284.

Le 8 août 2005, le même investisseur (FINANT) a acquis 302 308 actions auprès de la Société Générale.

En 2005, 122 295 BSA ont été convertis.

Par ailleurs la Société UTI GROUP a été informé à plusieurs reprises du franchissement du seuil des 5 % et 20 % du capital de la Société, à savoir :

- le 2 juillet 2004, franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec une participation au capital de 4,938 %,
- le 12 novembre 2004, franchissement à la hausse du seuil des 5 % avec une participation au capital de 5,728 %
- le 19 novembre 2004, franchissement à la baisse du seuil des 5 % avec une participation au capital de 4,714 %.
- Le 5 juillet 2005, franchissement de seuil à la hausse du seuil des 10% par la société FINANT qui détient 1 472 304 actions suite à l'exercice des BSA soit 17,88%
- Le 13 juillet 2005 franchissement à la baisse du seuil de 5% par la famille QUENNET et réaffirmation de la déclaration d'action de concert pour les fondateurs qui détiennent ensemble 4 521 558 actions soit 54,92% du capital et 69,37% des droits de vote
- Le 2 septembre 2005 franchissement de seuil à la hausse du seuil des 20% par la société FINANT suite à l'acquisition de 302 368 actions auprès de la société générale pour un total de 1 774 672 actions soit 21,24% du capital et 13,89% des droits de vote.



Lors de l'assemblée générale du 7 septembre 2005, en tenant compte de l'assimilation de toutes les actions nouvelles, la répartition des actions était la suivante :

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>actions</b>	<b>%</b>	<b>droits</b>	<b>%</b>
	<b>07/09/2005</b>	<b>actions</b>	<b>votes</b>	<b>DV</b>
famille AUMARD	4 193 083	50,19%	8 186 166	64,07%
famille QUENNET	322 975	3,87%	599 695	4,69%
<b>FONDATEURS</b>	<b>4 516 058</b>	<b>54,05%</b>	<b>8 785 861</b>	<b>68,76%</b>
<b>AUTOCONTROLE</b>	<b>70 402</b>	<b>0,84%</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Total FINANT</b>	<b>1 774 672</b>	<b>21,24%</b>	<b>1 774 672</b>	<b>13,89%</b>
Public	1 769 383		1 769 383	
Public nominatif avec 1DV	2 602		2 602	
Public nominatif avec 2DV	221 462		442 924	
<b>Total Public</b>	<b>1 993 447</b>	<b>23,86%</b>	<b>2 217 323</b>	<b>17,35%</b>
<b>TOTAL actions 7419</b>	<b>8 354 579</b>		<b>12 777 856</b>	

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire nominatif n'a déclaré avoir dépassé au 31 décembre 2004 de seuil y compris le seuil statutaire de 2%.

### 21.3.2 Parts du capital détenues par les membres des organes d'administration de la Société

Les membres de la direction et du conseil d'administration de la Société détiennent et/ou contrôlent au 31 décembre 2004, directement ou indirectement, 52,88 % du capital de la Société et 67,87 % des droits de vote.

## 21.4 MARCHE DES TITRES DE CAPITAL UTI GROUP

Action Code ISIN FR0000074197  
Place de Cotation Eurolist d'Euronext Paris – Catégorie C

Adhérent au segment Next Economy d'Euronext depuis avril 2002

Obligation convertible Code ISIN FR0000181067  
Place de Cotation Eurolist d'Euronext Paris

Bon de Souscription d'Action Code ISIN FR 0000041063  
Place de Cotation Eurolist d'Euronext Paris

### 21.4.1 Evolution de l'action en bourse

Entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2004, l'action UTI GROUP qui cotait 0,52 euros en fin de période marquait sur la même période une légère progression avec :

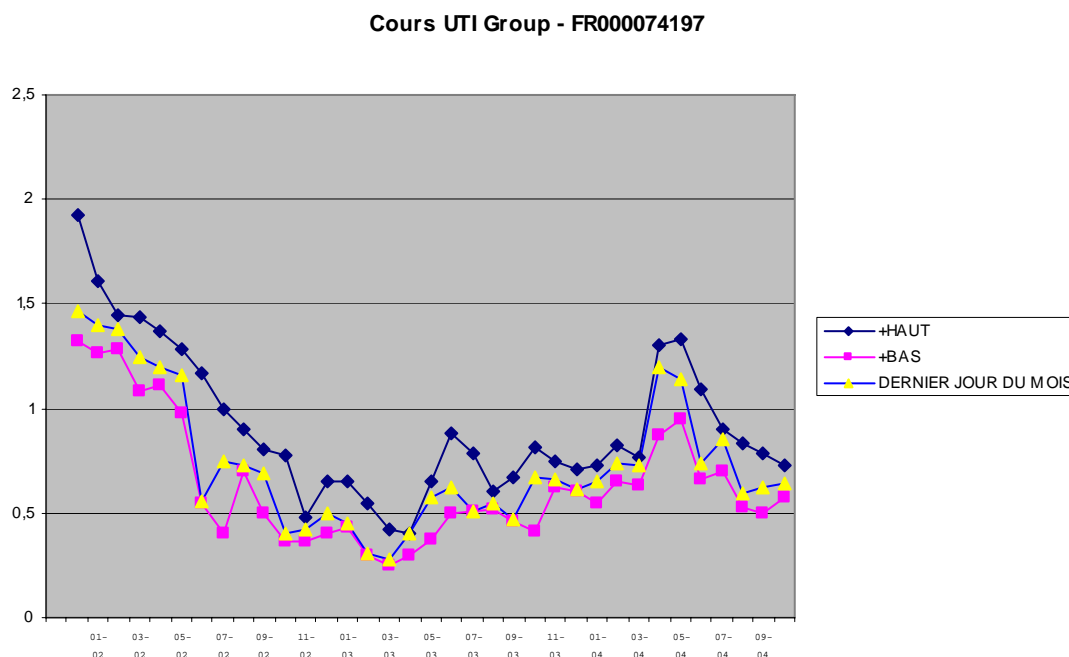
- 1 640 442 titres UTI GROUP échangés,
- le cours le plus haut de 1,33 euros atteint le 6 mai 2004
- le cours le plus bas de 0,49 euros atteint le 28 décembre 2004
- et 1591 négociations en bourse.

**Le cours de l'action UTI GROUP depuis décembre 2001 (origine Euronext) se présente comme suit :**

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX échangés En K€
décembre-01	1,93	1,32	1,47	336 115	557,00
janvier-02	1,61	1,26	1,40	93 934	133,00
février-02	1,45	1,28	1,38	24 519	33,00
mars-02	1,44	1,08	1,25	53 900	71,00
avril-02	1,37	1,11	1,20	29 459	37,00
mai-02	1,28	0,98	1,16	74 495	81,00
juin-02	1,17	0,55	0,56	21 335	16,00
juillet-02	1,00	0,40	0,75	68 666	34,78
août-02	0,90	0,70	0,73	7 395	5,79
septembre-02	0,80	0,50	0,69	10 567	5,22
octobre-02	0,78	0,36	0,40	95 117	42,11
novembre-02	0,48	0,36	0,42	48 947	20,64
décembre-02	0,65	0,40	0,50	92 879	45,99
janvier-03	0,65	0,43	0,45	32 251	15,56
février-03	0,55	0,30	0,31	79 598	29,76
mars-03	0,42	0,25	0,28	20 300	4,89
avril-03	0,40	0,30	0,40	15 308	5,23
mai-03	0,65	0,37	0,57	165.093	83,0
juin-03	0,88	0,50	0,62	114 380	82,51
juil-03	0,79	0,51	0,51	79 600	46,00
août-03	0,60	0,52	0,55	29 728	16,91
Sept-03	0,67	0,46	0,47	171 079	90,12
Oct-03	0,81	0,41	0,67	536 591	359,65
Nov-03	0,75	0,62	0,66	72 513	49,74
Déc-03	0,71	0,60	0,61	32 821	21,32
Jan-04	0,73	0,55	0,65	40 563	27,50
Fév-04	0,82	0,65	0,74	76 367	56,20
Mars-04	0,77	0,63	0,73	61 582	44,38
Avril-04	1,30	0,87	1,2	192 814	198,07
Mai-04	1,33	0,95	1,14	114 658	130,03
Juin-04	1,09	0,66	0,74	119 304	96,09
Juillet-04	0,90	0,70	0,85	111 112	88,55
Août 04	0,83	0,53	0,59	41 365	26,79
Sept-04	0,79	0,50	0,62	155 622	102,81
Oct-04	0,73	0,57	0,64	156 350	103,55
Nov-04	0,71	0,50	0,52	326 675	184,69
Dec-04	0,62	0,49	0,52	244 030	132,47
Jan-05	0,56	0,48	0,48	208 996	109,03
Fev-05	0,80	0,48	0,64	1 140 375	761,22
Mars-05	0,69	0,62	0,65	134 945	88,70
Avril-05	0,64	0,49	0,50	112 420	62,56
Mai-05	0,59	0,49	0,54	183 013	98,89
Juin-05	0,59	0,48	0,56	146 539	77,57
Juillet-05	1,93	0,54	1,26	2 380 275	2 919,24
Août-05	1,56	1,22	1,29	814 895	1 126,69
Sept-05	1,70	1,29	1,43	1 169 705	1 769,42

Oct-05	1,47	1,10	1,16	444 839	575,12
--------	------	------	------	---------	--------

Courbe de l'évolution du cours de l'action UTI GROUP entre décembre 2001 et octobre 2004



#### 21.4.2 Evolution de l'obligation convertible en bourse

En 2003 :

- 437 051 obligations convertibles UTI GROUP ont été converties,
- le cours le plus haut de l'obligation convertible UTI GROUP a été 4.09 euros en décembre 2003,
- le cours le plus bas de l'obligation convertible UTI GROUP a été 1,85 euros en avril 2003
- l'obligation convertible UTI GROUP n'a pas été cotée pendant les mois de février, août et septembre 2003.

Entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2004

- 965 obligations convertibles UTI GROUP ont été converties,
- le cours le plus haut des obligations convertibles UTI GROUP a été 5,5€ euros le 10 mai 2004.
- le cours le plus bas des obligations convertibles UTI GROUP a été 4,3€ euros le 15 novembre 2004.
- l'obligation convertible UTI GROUP n'a pas été cotée au mois de mars, juillet, août, septembre et octobre
- le volume échangé sur l'année est de 3767 OC

Il est à noter que des modifications ont été apportées aux modalités des obligations convertibles par l'assemblée générale des obligataires du 28 avril 2003 lesquelles ont été entérinées par l'assemblée générale des actionnaires d'UTI GROUP le 16 mai 2003.

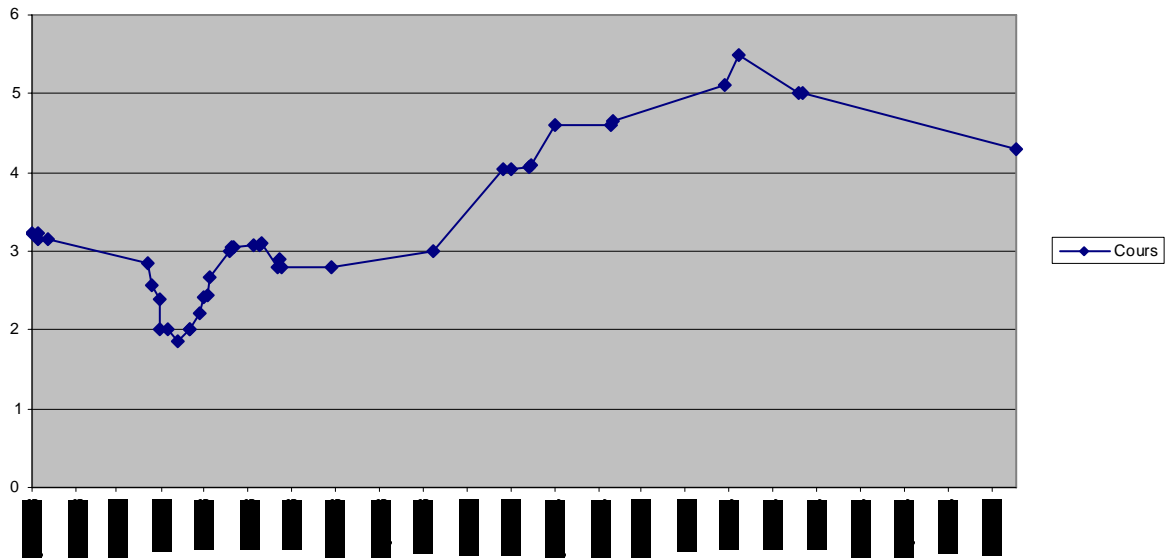
**Le cours de l'obligation convertible UTI GROUP depuis décembre 2001 se présente comme suit :**

MOIS	+HAUT	+BAS	DERNIER JOUR DU MOIS	VOLUME	CAPITAUX K€
décembre-01	10,90	10,50	10,50	30 320	318
janvier-02	11,80	10,50	10,50	442	5
février-02	10,70	10,50	10,70	30 189	323
mars-02	10,70	10,50	10,50	651	7
avril-02	10,50	10,50	10,50	270	3
mai-02	10,50	10,50	10,50	100	1
juin-02	10,50	10,50	10,50	550	6
juillet-02	nc	nc	nc	nc	Nc
août-02	nc	nc	nc	nc	Nc
septembre-02	9,45	8,51	8,75	626	6
octobre-02	8,00	4,40	4,40	2 235	12
novembre-02	4,40	3,60	3,60	1 920	8
décembre-02	4,00	2,93	2,93	1 250	4
janvier-03	3,22	3,15	3,15	2 300	7
février-03	nc	nc	nc	nc	Nc
mars-03	2,85	2,57	2,57	50	0
avril-03	2,40	1,85	2,21	1 875	4
mai-03	3,05	2,42	3,05	21 596	66
juin-03	3,10	2,80	2,80	5 543	17
juil-03	2,80	2,80	2,80	120	0
août-03	nc	nc	nc	nc	nc
Sept-03	Nc	Nc	Nc	Nc	Nc
Oct-03	3	3	3	170	
Nov-03	4,05	4,05	4,05	700	
Déc-03	4,09	4,05	4,09	1371	
Janv-04	4,6	4,6	4,65	326	
Fév-04	4,65	4,6	4,65	170	
Mars-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Avril-04	5,1	5,1	5,1	130	
Mai-04	5,5	5,5	5,5	125	
Juin-04	5	5	5	400	
Juil-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Aout-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Sept-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Oct-04	Nc	Nc	Nc	Nc	
Nov-04	4,3	4,3	4,3	200	
Dec-04	4,6	4,6	4,6	600	
Jan-05	4,75	3,5	3,5	1263	
Fev-05	4,05	3,91	4,05	650	
Mar-05	4,05	4,05	4,05	220	
Avril-05	3,65	3,65	3,65	100	
Mai-05	3,32	3,32	3,32	6	
Juin-05	NC	NC	NC	NC	
Juil-05	4,21	3,1	4,21	141	
Aout-05	4,51	4,50	4,51	172	

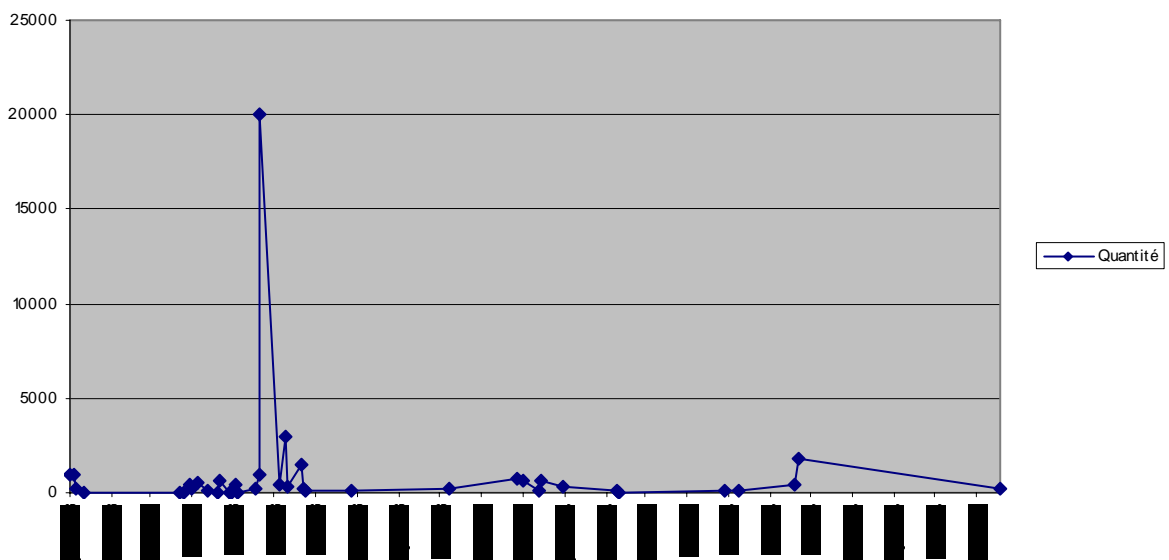
Sept-05				0	
Oct-05				0	

Courbe de l'évolution du cours de l'obligation convertible UTI GROUP entre janvier 2003 et novembre 2004

Cours de l'obligation convertible UTI GROUP FR0000181067



Volume échangée - Obligation FR0000181067





## **22 CONTRATS IMPORTANTS**

### **22.1 CONTRATS IMPORTANTS**

Aucun contrat n'a dépassé 5% du chiffre d'affaires annuel, ni n'a été réalisé en dehors du cadre normal des affaires.

En outre, le protocole signé avec les banques le 16/06/2005 et formalisant l'entrée d'un nouvel actionnaire la société FINANT., c'est un contrat important sur 2005. (Voir Protocole du 16/06/2005 : Pages : , 4-6, 4-8,4-13, 12-2, 20-26, 20-32, 20-53, 20-59, 20-78)

**23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS,  
DECLARATION D'EXPERTS ET DECLARATION  
D'INTERETS**



### **23.1 INFORMATION EN PROVENANCE DE TIERS**

Il n'y a pas d'information dans ce rapport en provenance de tiers en dehors des commissaires aux comptes.

## **24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

### **24.1 MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE**

Le document de référence est disponible au siège social de la Société, sis 68 rue de Villiers 92300 Levallois-Perret ainsi que sur le site internet de UTIgroup à l'adresse suivante : [www.uti-group.com](http://www.uti-group.com) et sur celui de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Pendant la durée de validité du document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de la société :

- Les statuts de la société
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de UTIgroup dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence
- Les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

### **24.2 CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIERE**

#### **24.2.1 historique**

Les principales dates clés sont les suivantes :

- les réunions des analystes financiers (SFAF) ont eu lieu les 31 mars et 28 octobre 2004 ;
- l'assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu le 13 mai 2004 au siège social de la Société ;
- le chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2004 a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 11 août 2004;
- le chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2004 a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 15 novembre 2004 ;
- les résultats au 30 juin 2004 ont été publiés le 5 novembre 2004 au bulletin des annonces légales;
- les résultats au 31 décembre 2004 ont été publiés le 24 juin 2005
- le chiffre d'affaires du premier trimestre 2005 a été publié au BALO du 11/05/2005.
- L'assemblée générale ordinaire annuelle a eu lieu le 7 septembre 2005 au siège social de la société
- Le chiffre d'affaires du troisième trimestre a été publié le 9 novembre 2005
- Les résultats au 30 juin 2005 ont été publiés le 14 novembre 2005

#### **24.2.2 Prévisions de publication**

- les résultats consolidés au 31 décembre 2005 sont prévus avant fin mai 2006.
- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2006 est prévu avant le 15 mai 2006
- Le chiffre d'affaires du premier semestre 2006 est prévu avant le 15 septembre 2006
- Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2006 est prévu avant le 15 novembre 2006
- Les résultats consolidés du premier semestre 2006 sont prévus avant fin octobre 2006.

## **25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

### **25.1 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

**Les participations de UTIgroup ne concernent que des sociétés du groupe. Elles sont décrites dans le chapitre 7 ORGANIGRAMME et pour les impacts financiers dans le chapitre 20 INFORMATIONS FINANCIERES au niveau des annexes.**